LE MONDE DES INITIATIVES
■ Projets locaux pour l'emploi
■ 11 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16301 – 7,50 F — MERCREDI 25 JUIN 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Claude Allègre souhaite s'attaquer à la bureaucratie de l'éducation nationale

Le ministre veut promouvoir à l'école une « culture technologique »



MINISTRE de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre a présenté, mardi 24 juin, aux côtés de Ségolène Royal, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire, son programme d'action. Le ministre a insisté sur son souhait de réformer les structures de son administration, en poussant les feux de la déconcentration. Cet objectif avait été précisé la veille, à l'issue d'une rencontre avec les syndicats : il s'agit de *« dégraisser le mammouth »* que serait l'éducation nationale, encore *« trop souvent traitée d'Armée rouge »*. Il convient absolument, selon M. Allègre, de *« débureaucratiser »* une administration forte de 1 069 000 personnes.

Pour cela, le ministre souhaite *« casser »* le mouvement national qui organise la mobilité des 364 500 enseignants du second degré, actuellement géré par l'administration centrale, pour instaurer une gestion plus souple des ressources humaines. Les statuts et les conditions de travail de certains corps enseignants – certifiés et agrégés – pourraient être aménagés. Ces propositions ont vivement inquiété le principal syndicat des enseignants du secondaire, le SNES, qui *« prend comme une déclaration de guerre »* la remise en cause du mouvement national.

M. Allègre a également affirmé sa volonté de promouvoir une *« culture technologique »* à tous les niveaux d'enseignement, sa détermination à combattre la violence dans les établissements scolaires, et son espoir de redonner une priorité budgétaire à l'éducation.

Lire page 9

La Banque de France invite le gouvernement à réduire les déficits publics

DANS UN ENTRETIEN *accordé au Monde*, Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, insiste à la fois sur la nécessaire modération des évolutions salariales, sur le caractère indispensable des réformes structurelles de l'économie afin de lutter contre le chômage et sur la poursuite de la réduction des déficits publics. Concernant le respect du critère des 3 % par l'Allemagne, l'Italie et la France, il déclare que, *« naturellement, ces trois pays vont prendre des mesures correctrices »* et juge le contraire *« impensable »*. Selon lui, l'économie française ne souffre pas d'une faiblesse de la consommation mais d'un manque d'investissement productif. Le rapport du Conseil de la politique monétaire pour l'année 1996 est rendu public mardi 24 juin.

Lire page 18

M. Chevènement définit les catégories d'étrangers régularisables

LE MINISTRE de l'intérieur a détaillé, mardi 24 juin, le dispositif *« transitoire »* mis en œuvre afin de régulariser certains étrangers en situation irrégulière. Les catégories de personnes concernées sont : les conjoints de Français ; les conjoints d'étrangers en situation régulière (sous certaines conditions) ; les conjoints de réfugiés statutaires ; les enfants d'étrangers en situation régulière entrés en France hors regroupement familial ; les étrangers malades atteints d'une pathologie grave ; les étudiants en cours d'études supérieures ; les personnes n'ayant pas de statut de réfugié politique mais qui pourraient courir des risques vitaux en cas de retour dans leur pays d'origine et certaines *« familles étrangères constituées de longue date en France »*.

Lire page 32

Edouard Balladur et la cohabitation

L'ancien premier ministre analyse la nouvelle cohabitation et met en garde contre ses dangers. p. 6
et notre enquête sur la droite p. 14

Jacques Chirac s'inquiète pour l'eau

Au deuxième Sommet de la Terre, le chef de l'Etat a proposé d'accueillir en 1998 une conférence internationale sur l'eau. p. 4 et notre éditorial p. 15

Un tournant pour les autoroutes

Le ministre des transports devrait donner une première indication sur ses intentions concernant le programme autoroutier vendredi. p. 12

L'Antarctique menacé

Les possibilités touristiques et d'exploitation minière font planer un péril écologique sur le continent blanc. p. 22

Une « nouvelle » guérilla au Mexique

La résurgence de la lutte armée dans le Guerrero entraîne une répression contre les militants de gauche. p. 5

Ado 71 : réactions aux arrestations

Dans un point de vue, Alain Finkielkraut met en garde contre le risque d'une « hystérie » collective. A Paris, le procès contre le réseau « Toro Bravo » se poursuit. p. 10, 15 et 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 625 - 7,50 F

Les gardes prétoriens prennent du galon

SERIONS-NOUS les spectateurs impuissants de la disparition, dans un nombre grandissant de pays, des armées nationales placées sous la tutelle des Etats ? Un rapport, rédigé pour le compte du Centre des hautes études de l'armement (CHEar) par le laboratoire Minos (Menaces internationales nouvelles d'ordre stratégique), tend à le démontrer à la lumière de ce qui se passe en Afrique, en Asie ou en Amérique latine par exemple. Et sa conclusion est nette : le phénomène des armées privées se développe.

Cette privatisation des armées – qu'on les dénomme milices, polices ethniques, forces d'autodéfense, gardes prétoriennes ou, comme Minos le fait, *« armées de bandits »* – est un phénomène de violence armée qui se répand sur la planète. C'est aussi un *business* qui s'implante rapidement dans nombre d'Etats en crise, même si lesdits Etats, sans conteste fragilisés par des troubles intérieurs, continuent d'exercer leur loi par la force.

Quelques cas illustrent cette dérive. En Amérique latine, de grandes sociétés pétrolières ou de grands propriétaires terriens entretiennent des armées privées, comme en Colombie où Occidental Petroleum dispose d'une brigade de 4 000 hommes et où de gros agriculteurs ont créé des forces d'autodéfense qui traquent les guérilleros communistes. En Afrique du Sud, on recense jusqu'à 320 000 agents de sécurité qui forment des polices privées plus nombreuses que l'officielle, quand il ne s'agit pas de véritables multinationales paramilitaires qui louent des mercenaires dans une vingtaine de pays en Afrique, au Proche-Orient et en Asie.

De telles gardes prétoriennes surveillent des sites sensibles, protègent les élites locales, encadrent des forces de sécurité et se paient souvent en nature, sur la bête. On constate aussi que ces bandes armées se font parfois financer par des intérêts privés, que Minos qualifie de *« suspects »*. C'est le cas d'hommes d'affaires libanais, colombiens, israéliens, qui représentent des cartels plus ou moins criminels et qui *« arrosent de millions de dollars »* les forces qu'ils recrutent et subventionnent. A l'inverse, il peut arriver, comme au Pakistan, que de vrais bandits infiltrent des forces armées régulières pour que restent impunies les activités de contrebandiers ou de narcotrafiquants. En mer, aussi, les faits de piraterie se multiplient. Notamment en Asie-Pacifique. Des navires marchands sont arraisonnés, vidés de leur cargaison, revendus ou coulés. Des voiliers disparaissent pour servir de bateaux-fantômes et être impliqués dans des narco-trafics.

Contre ces nouvelles menaces, les armées régulières, sur la planète, demeurent assez démunies. Que faire ? Quel rôle pour la défense ? Difficile à concevoir pour des états-majors confrontés à des guerres chaotiques, sauf à intensifier le renseignement pour tenter de comprendre la logique, la culture et les motivations de ces agresseurs d'un nouveau type. Le champ de bataille à venir risque d'être celui *« des interstices spatio-temporels »*, concluent les spécialistes de Minos, c'est-à-dire celui de ces zones de non-droit ou de ces *« zones grises »* laissées en friche entre *« les territoires policés »* des Etats réels.

Jacques Isnard

Hongkong, fin d'empire

LE 30 JUIN à minuit, quand seront baissées pour la dernière fois les couleurs de l'Union Jack sur ce qui fut la dernière perle du Royaume, l'« Empire » britannique aura vécu. La rétrocession de Hongkong, où le flamboyant gouverneur Chris Patten prépare son départ, ne suscite pourtant guère d'intérêt dans l'opinion publique britannique. L'opposition démocratique de l'île espère tout de même que Londres continuera de défendre sa cause auprès de Pékin. Dans nos pages « Débats », les chercheurs Jean-Philippe Béja et Françoise Mengin et le journaliste Jean-François Dufour livrent leurs points de vue sur l'avenir de Hongkong.

Lire page 2 et les points de vue p. 16 et 17

Allocations familiales, une révolution culturelle

L'ÉTAT-PROVIDENCE, *si cher au cœur des Français et si coûteux pour la collectivité*, doit-il être plus sélectif et moduler ses cotisations et ses prestations en fonction du revenu des assurés ? Lionel Jospin a relancé ce vieux débat, le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, en annonçant que les allocations familiales seront désormais versées sous plafond de ressources, et donc réservées aux ménages aux revenus modestes ou moyens.

Le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, lui a donné plus de consistance en déclarant que cette mesure est *« symbolique »* de la manière dont la majorité entend aborder les problèmes de la Sécurité sociale. Cette réforme pourrait bien mettre en cause le mythe égalitaire et assurer la promotion d'un concept largement étranger aux réflexions, sinon aux pratiques, hexagonales : la « discrimination positive ». Le système de protection sociale (maladie, retraite, famille, chômage, logement, etc.), qui assure plus de 2 200 milliards de francs de redistribution (30 % de la richesse nationale), n'est juste ni dans son mode de financement, qui met à contribution aussi bien le smicard que que le cadre supérieur, ni dans ses prestations, les plus aisés ayant des remboursements de soins ou des allocations familiales identiques à ceux des plus modestes. *« Fondé sur le prélèvement d'une gabelle sociale à taux uniforme, quel que soit le revenu, il est inéquitable et générateur de chômage*, résume Nicolas Dufourcq, spécialiste des politiques sociales, dans une note de la Fondation Saint-Simon. *Fondé sur un traitement égalitaire de tous les Français, il néglige les besoins particuliers des plus modestes et se heurte au rationnement de la ressource, engendré par le sous-emploi qu'il a lui-même contribué à créer. »*

Le débat a longtemps opposé la droite et la gauche. Historiquement attachée aux principes d'universalité et d'égalité, la gauche a privilégié un système qui distribuait les mêmes prestations à tous.

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page 15 et nos informations page 7

L'éminence grise de Mme Trautmann

NORBERT ENGEL

CE PROFESSEUR de philosophie est un fidèle de Catherine Trautmann. Adjoint à la culture du maire de Strasbourg, il vient d'être nommé conseiller spécial au ministère. Norbert Engel, auquel certains reprochent son autoritarisme, est néanmoins considéré comme *« l'architecte »* de l'action culturelle dans sa ville.

Lire page 26

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Jeux	25
Société	9	Météorologie	25
Régions	12	Culture	26
Carnet	13	Guide culturel	28
Horizons	14	Communication	29
Annonces classées	16	Abonnements	30
Entreprises	18	Radio-Télévision	30
Finances/marchés	20	Kiosque	31

DÉCOLONISATION Chris Patten, le dernier des gouverneurs de Hongkong, entame sa dernière semaine à la tête de la colonie britannique qui sera rétrocédée à la Chine le 30 juin à minuit. ● ALORS QUE l'on s'interroge sur l'avenir politique du territoire, Londres vient de se plier aux exigences de Pékin en acceptant qu'une unité militaire chinoise en armes fasse son entrée dans Hongkong avant même l'heure fatidique du transfert de souveraineté. ● LES CHEFS de l'opposition démocratique de Hongkong espèrent cependant que la Grande-Bretagne continuera de défendre auprès de Pékin les droits des habitants de son ancienne possession. ● AU ROYAUME-UNI, l'événement est accueilli dans l'indifférence. Hormis les médias, nul ne paraît s'intéresser outre mesure à un épilogue qui tourne, pourtant, une page définitive de l'histoire de l'empire *(lire aussi pages 16 et 17)*.

Les derniers jours du dernier gouverneur de Hongkong

A moins d'une semaine de la restitution de la colonie britannique à la Chine, Chris Patten prépare son départ. Mais les chefs de l'opposition démocratique du territoire comptent sur Londres pour faire valoir, après le 1er juillet, leurs droits auprès de Pékin

HONGKONG
de notre envoyé spécial

La Grande-Bretagne a cédé au désir de la Chine de voir entrer ses troupes en armes à Hongkong, le 30 juin, trois heures avant de la laisser formellement, à minuit, prendre possession de la dernière véritable colonie occidentale en Asie. Le geste n'a certes qu'une signification symbolique, Pékin étant *de facto* maître des lieux. Mais il contraste avec le dernier baroud d'honneur qu'effectue le gouverneur britannique Chris Patten, alors que s'achève la dernière semaine du règne de Londres, cent cinquante-six ans après avoir commencé.


HONGKONG

M. Patten s'est efforcé de faire bonne figure en formulant, au milieu de la semaine dernière, ses adieux politiques aux représentants partiellement élus des six millions et demi de Hongkongais. Devant le Conseil législatif (Legco), mini-Parlement semi-westminstérien, M. Patten a déclaré que son plus grand regret était de ne pas être parvenu à convaincre la Chine qu'elle n'avait aucune raison de se méfier de l'introduction, à Hongkong, d'une dose homéopathique de démocratie.

M. Patten n'a plus grand-chose à faire hormis répondre aux milliers de journalistes présents et présider à la partie britannique de la cérémonie de passation des pouvoirs. Il promet, pour les mois qui viennent – qu'il passera à écrire un livre en France – de s'abstenir de commenter directement la manière dont Pékin se comportera dans ce qui fut la dernière « perle » de l'empire britannique.



UN PRÉTEXTE TRANSPARENT

Le Legco, pour sa part, vit lui aussi sa dernière semaine d'existence, Pékin ayant décrété sa dissolution. Les libertés publiques, de manifestation en particulier, qu'il avait garanties par la loi, seront abrogées dès l'embarquement des Britanniques à bord du yacht royal *Britannia*, soit avant même la prestation de serment des nouveaux gérants du territoire. Ainsi en a décidé le chef de l'exécutif à venir, Tung Chee-hwa, sans se préoccuper des appels divers de l'opposition démocratique à manifester dès le matin du 1er juillet contre ce premier tour de vis dans la vie publique.

Margaret Thatcher qui, alors à la tête du gouvernement britannique, avait négocié l'arrangement de transfert de souveraineté, a exprimé le voeu que Pékin gouverne le territoire *« d'une main très légère dans les premières semaines ou dans les premiers mois »*. La précision est importante : on pense généralement que Pékin va effectivement tenter, dans un premier temps, de gérer au plus serré, sans « gaffe » excessive, cette situation difficile lui valant l'attention de la communauté internationale. Les vrais problèmes – économiques, notamment – devraient apparaître plus tard. L'affaire de l'unité militaire chinoise de 509 hommes qui entrera dans Hongkong à 21 heures, le 30 juin, à bord de 39 véhicules – avec 464 armes légères assorties chacune de 150 balles –, est révélatrice d'une volonté de Pékin de multiplier les offenses à l'honneur britannique, en particulier vis-à-vis de M. Patten, qui s'était opposé à ce déploiement

Cette exigence a été présentée par la Chine comme la réponse à une inquiétude pour la sécurité des dirigeants qui partiperont aux cérémonies en compagnie du chef de l'Etat, Jiang Zemin. Le prétexte est évidemment transparent, même si Pékin a fait courir le bruit que le numéro un chinois et ses collègues seraient nantis, à tout hasard, de gilets pare-balles.

Tandis que sont fignolés les derniers détails des cérémonies de transition, l'armée de Taïwan a entamé, mardi 24 juin, des manœuvres implicitement destinées à rappeler au monde son existence en tant qu'entité chinoise autonome ne répondant pas aux « oukazes » de Pékin...

Francis Deron

Une personnalité très « politique »

Dernier gouverneur de Hongkong, Chris Patten sera l'un des représentants de la Couronne qui auront le plus marqué la colonie. Personnalité britannique de premier plan – il était président du Parti conservateur –, M. Patten reçut en 1992 ce poste lointain en compensation après une défaite électorale. Ce catholique jeune et dynamique donna à une fonction jusque-là exercée par des bureaucrates une nouvelle dimension, très « politique ».

Proche de l'ex-premier ministre John Major, il pouvait le contacter directement sans passer par un Foreign Office influencé par le lobby pro-Pékin. Ses initiatives sur la préservation des libertés publiques pour Hongkong ont été mal accueillies par ses interlocuteurs de Pékin, plus à l'aise pour traiter avec des diplomates. Les relations de M. Patten avec les Chinois s'étaient donc rapidement détériorées. – *(Corresp.)*

Malgré l'imminence de la rétrocession, l'indifférence domine en Grande-Bretagne

LONDRES
de notre correspondant

La rétrocession de Hongkong à la Chine populaire se déroule dans l'indifférence générale en Grande-Bretagne. Les médias accordent certes une grande place à l'événement, qui sera retransmis en direct à Londres, et une réception officielle est prévue dans la Banqueting House, décorée par Rubens pour le roi Charles Ier, au cours de laquelle on pourra assister sur écran géant, en compagnie du vice-premier ministre – le chef du gouvernement, Tony Blair, se trouvant sur place – aux cérémonies.

Mais la population est plus préoccupée par une météo exécrable qui menace le test-match de cricket contre l'Australie et risque de perturber le Tournoi de tennis de Wimbledon. Le dernier débat aux Communes sur Hongkong, il y a quelques mois, s'était déroulé en présence d'une poignée de députés. Pour l'ancien gouvernement conservateur, les dés étaient jetés, en dépit des efforts déployés ces dernières années par le gouverneur Patten pour insuffler – un peu tard – une petite dose de démocratie dans le territoire avant sa restitution. Le gouvernement travailliste a hérité du problème et ne peut que gérer les derniers moments, écartelé entre les exigences morales issues de sa politique affichée de défense des droits de l'homme et ses obligations commerciales envers ces deux gros partenaires commerciaux que sont Hongkong et la Chine continentale.

UN PROCESSUS VERROUILLÉ

Les derniers mois auront montré l'impuissance de Londres à influer sur un processus verrouillé par Pékin avec l'aide d'accords conclus par Mme Thatcher et interprétés et défendus depuis lors par les membres du lobby prochinois de Whitehall et du Foreign Office. Pour les Britanniques, il est clair qu'ils considéraient que leur tâche était de transférer la souveraineté britannique et ses six millions de sujets entre les mains des dirigeants chinois avec le moins de heurts possibles et surtout sans demander aux Hongkongais leur avis. Une consultation ne fut jamais envisagée par Londres ou par Pékin, qui au demeurant n'a jamais eu l'intention de respecter sa signature, comme nous le confirmaient à l'époque des responsables chinois. Plus les choses se passaient paisiblement, au besoin en cédant sur l'interprétation de la déclaration conjointe de 1985, moins la population s'inquiéterait et plus l'honneur britannique et le calme nécessaire aux affaires seraient préservés. Le massacre de la place Tiananmen en 1989 remit en cause ce bel ordonnancement.

Accompagné par le prince Charles, représentant la reine, M. Blair assistera donc aux cérémonies de restitution du territoire avant de s'embarquer, une fois l'Union Jack amené, sur le yacht royal *Britannia*. Car il n'est pas question pour les Britanniques de cautionner par leur présence l'intronisation par le président chinois d'un Parlement-croupion au petit matin du 1er juillet.

Londres a promis de continuer – comme l'accord avec Pékin lui en fait mission – à veiller jusqu'en l'an 2000 au respect par les nouveaux maîtres de Hongkong des garde-fous démocratiques. Mais, sans aucune sanction prévue, ce sera peine perdue. Et le gouvernement britannique se trouvera dans une position délicate : s'il vient au secours des droits de l'homme et de ses anciens sujets, il se verra reprocher de mettre des bâtons dans les roues du *business* ; s'il n'intervient pas, il sera critiqué pour avoir cédé aux communistes chinois en faisant passer ses intérêts avant ses principes. Le comportement de M. Blair sera donc jugé à l'aune du traitement accordé par le nouveau pouvoir aux dissidents et aux opposants démocratiques comme Martin Lee.

INITIATIVE MALENCONTREUSE

En restituant Hongkong, le Royaume-Uni ne se sera donc pas débarrassé une fois pour toutes de son fardeau colonial. Les historiens se pencheront d'ailleurs sur les conditions dans lesquelles a été négociée avec Pékin la restitution. L'ancien gouverneur, lord MacLehose, a déjà été accusé d'avoir rendu la rétrocession inévitable en abordant le sujet en 1979 avec un Deng Xiaoping qui n'y pensait même pas. Mme Thatcher, pour sa part, passa d'une attitude trop ferme qui heurta la fierté de son interlocuteur à une complaisance qui n'était pourtant pas dans ses habitudes.

Un ancien diplomate chinois en poste à Hongkong, Wong Man-fong, a récemment affirmé qu'avant l'initiative malencontreuse de lord MacLehose, « *nous* [les Chinois] *avions l'intention de laisser passer la date de 1997 en déclarant que Hongkong était un problème hérité de l'Histoire et qui serait discuté entre les deux pays au moment opportun* (...) *au bout de trente ou cinquante ans* ». Ce serait en abordant la question des traités inégaux – qui rappellent aux Chinois leurs humiliations passées – que Londres aurait réveillé le « dragon » assoupi, qui ne pouvait dans ces conditions que demander la restitution d'un territoire indûment occupé, a expliqué M. Wong. Pour reprendre l'adage chinois, les Britanniques auraient ainsi soulevé une pierre... qui leur serait retombée sur les pieds.

P. de B.

« Nostalgia britannica » au crépuscule d'un empire englouti

LONDRES
de notre correspondant

Quand il se rendra à Hongkong, le 30 juin, Tony Blair fera plus que d'assister à la cérémonie de restitution de la colonie à la République populaire de Chine : il tournera une nouvelle page de l'histoire britannique. Pour la première fois en effet, un premier ministre de Sa Majesté n'aura plus à se préoccuper de « *l'Empire* », gloire des Anglais depuis des siècles. Autrefois maîtresse d'un monde de 750 millions de sujets, la grande île au passé glorieux aura désormais pour unique ambition d'être une puissance moyenne en Europe.

« *Nostalgia britannica* », s'écriait, à la fin de sa vie, le *group-captain* Townsend, prétendant malheureux à la main de la princesse Margaret. La nostalgie ne pourra plus s'agripper qu'aux ultimes vestiges *(lire ci-contre)* d'un empire englouti : douze petits points roses sur la carte du monde – les British Dependent Territories (BDT) –, dont trois inhabités, crûment traités par Martin Woollacott, dans le *Guardian*, de « *détritus de l'Empire* ». Car, si les 1 068 kilomètres carrés de Hongkong ne sont qu'une infime partie de ces territoires, ses 6 millions d'habitants représentaient la quasi-totalité des derniers sujets coloniaux de Sa Très Gracieuse Majesté.

LAMBEAUX DE TERRE

Le Foreign & Colonial Office (FCO), s'il conserve ce titre archaïque et désuet, ne règnera plus que sur quelques 160 000 titulaires d'un passeport de sujet britannique de seconde zone, éparpillés des Antilles à l'Atlantique et au Pacifique sud et sur quelques lambeaux de terre pour la plupart dépourvus d'importance stratégique ou économique.

La fin de l'empire britannique est l'aboutissement d'un processus qui commença il y a un demi-siècle exactement avec l'indépendance accordée aux Indes, découpées à la hache entre Pakistan et Inde. Puis ce furent les colonies d'Asie avec la Malaisie et Singapour, d'Afrique (Kenya, Rhodésie), des Antilles et du Pacifique sud. Dans cet immense océan, le seul morceau de terre émergée où flotte encore l'Union Jack est l'île de Pitcairn où se réfugièrent, il y a deux siècles, les survivants de la mutinerie du *Bounty*.

Cette décolonisation ne s'est pas faite sans mal, sans sang versé, sans l'émergence de dictatures tropicales comme au Nigéria. Mais les Britanniques, à l'inverse des Français, ont le plus souvent su partir à temps de territoires troublés, laissant sans états d'âme leurs anciens sujets se débrouiller par eux-mêmes, pour le meilleur et parfois pour le pire.

Après la décolonisation politique, le temps semble venu d'une décolonisation des esprits. Beaucoup de Britanniques ont encore conservé cette mentalité impériale, appuyée également, il faut le reconnaître, sur le Commonwealth. Il leur faudra s'ajuster à leur statut de puissance secondaire, à leur localisation géographique amarrée à l'Europe et non pas isolée dans un quelconque « *grand large* » mythique. On sent encore ce vieux réflexe chez ces « europhobes » conservateurs qui rêvent du bon vieux temps où Londres était au centre du monde, entrepôt de richesses venues de tous les coins du globe, et qui refusent au nom d'un passé révolu toute intégration dans une Europe par essence malfaisante.

UN CAP DOULOUREUX

Ruiné et en décadence, incapable de supporter le poids de sa puissance, le Royaume-Uni n'en a pas moins eu du mal à partir des années 50 à accepter cette nouvelle réalité. Andrew Adonis a cité dans l'*Observer* ces propos de l'ancien ministre travailliste Richard Crossman : « *La barrière du statut est aussi difficile à franchir que le mur du son ; elle vous vrille les oreilles et c'est terriblement douloureux quand cela se produit.* » Mais cet « *empire de l'esprit* » reste vivace, même si les Britanniques ont abandonné toute ambition politique et militaire à l'est de Suez dès 1971.

M. Blair bénéficie donc d'un héritage débarrassé des pièces inutiles, des boulets financiers que traînent les anciennes puissances coloniales. Les mains et l'esprit libre, il a – le premier – tout loisir de rebâtir la position britannique sur l'échiquier international. Débarrassé de Hongkong sans avoir à assumer les responsabilités du processus – discutable – de transfert de souveraineté, que devra assumer Margaret Thatcher, il lui faudra désormais regarder plus près de chez lui. Car le processus de désintégration de l'empire a en fait véritablement commencé avec l'indépendance en 1922 de l'Irlande du Sud, la première des colonies anglaises, conquise à partir du XIIe siècle. Aujourd'hui ce sont les Ecossais, et dans une moindre mesure les Gallois, qui réclament la reconnaissance d'une spécificité théoriquement accordée au sein du Royaume-Uni mais en réalité ignorée par un pouvoir londonien centralisateur.

Tant qu'ils ont bénéficié de l'exploitation de l'empire, à laquelle ils ont été associés par les Anglais, les Ecossais se sont satisfaits de leur statut de nation-croupion. Aujourd'hui, ils réclament leur autonomie et même, pour le quart ou le tiers d'entre eux, ce qu'ils appellent une « indépendance » au sein de l'Europe.

Bien des noms de héros de l'épopée coloniale, comme ceux de grandes familles marchandes qui ont fait la gloire de Hongkong – les Jardine, Matheson, Swire, Keswick – sont de consonance écossaise.

De retour de Hongkong, Tony Blair, lui-même d'origine écossaise avec des ascendances anglaises et irlandaises, sera peut-être le mieux placé pour aider la Grande-Bretagne à franchir ce cap douloureux et à refermer les pages désormais poussiéreuses du grand livre de l'époque impériale.

Patrice de Beer

Douze « confettis » sur la carte du monde

Les derniers « confettis » de l'empire britannique sont au nombre de douze – Hongkong exclue – placés sous la houlette d'un représentant de la Couronne. Le plus important est l'archipel des Bermudes, au large des Etats-Unis, avec environ 60 000 habitants ; occupées par les Britanniques depuis 1612, ces îles ont rejeté l'indépendance en 1995 et vivent du tourisme et des affaires ; tout comme les paradis fiscaux que sont les îles Cayman et les Turks & Caicos. Autres British Dependent Territories (BDT) antillais, Anguilla, Montserrat et les îles Vierges britanniques. A la pointe sud de l'Espagne, qui la revendique, se dresse la péninsule rocheuse de Gibraltar.

Dans l'Atlantique sud, on trouve l'archipel des Falklands (Malouines) – pour lequel Mme Thatcher entra en guerre avec l'Argentine en 1982 –, la Géorgie et les Sandwich du sud, mais aussi Sainte-Hélène – où Napoléon mourut en exil – avec ses dépendances, Ascension et Tristan da Cunha. Entre Afrique et Australie, Diego Garcia, qui fait partie des Territoires britanniques de l'océan Indien, abrite une importante base militaire américaine. Seule colonie du Pacifique, l'île de Pitcairn n'a qu'une soixantaine d'habitants. Enfin, Londres s'accroche à quelques arpents de neige en Antarctique. – *(Corresp.)*

Les combats et les tirs d'artillerie ont repris à Brazzaville

Le cessez-le-feu dans la capitale congolaise a tenu moins d'une semaine

Les tirs d'artillerie ont repris lundi 23 juin à Brazzaville. Les obus ont touché plusieurs quartiers de la capitale congolaise, notamment Bacongo, fief de Bernard Kolelas, maire de la ville, et le Parlement où députés et sénateurs étaient réunis en congrès pour recevoir la prestation de serment du Conseil constitutionnel.

BRAZZAVILLE
de notre envoyée spéciale

Peu avant 10 heures, lundi 23 juin, l'artillerie lourde a retenti de nouveau dans la capitale congolaise. Les premières salves visaient le palais du Parlement. Le président de la République, Pascal Lissouba, y avait convoqué pour 10 heures une séance plénière, réunissant députés et sénateurs en congrès, afin que le Conseil constitutionnel récemment créé puisse prêter serment. Le Conseil – qui devait être officiellement investi dans ses fonctions dans l'après-midi – pourrait ensuite prolonger le mandat présidentiel de 90 jours, comme le prévoit la Constitution et comme le souhaite le président lui-même.

Le quartier du Parlement est un *no man's land* déserté par la population depuis le début des combats. Des éléments des Forces armées congolaises (FAC), fidèles au président Lissouba, campent dans l'enceinte du palais. Les « cobras », milices du général et ancien président Denis Sassou Nguesso, ne voulaient pas laisser se tenir ce qui leur semblait être une « *mascarade démocratique* ». La personnalité du président du Conseil constitutionnel, Agathon Note, nommé par M. Lissouba et élu par ses huit pairs à la tête de l'institution, n'inspire guère confiance aux partisans de M. Sassou Nguesso. Juriste de renom, il fut le directeur de cabinet de l'ancien premier ministre, Joachim Yhombi Opango, l'influent directeur de campagne de M. Lissouba pour la prochaine élection présidentielle prévue le 27 juillet.

L'emplacement stratégique du Parlement situé sur la route de l'aéroport, accroît encore l'irritation des « cobras » du général Sassou Ngesso. Cette route reste plongée dans l'insécurité malgré l'accord de principe sur la « démilitarisation » de l'aéroport.

La reprise des tirs violents a incité l'ambassade de France à renforcer son dispositif de défense. Une atmosphère de siège s'est installée au centre-ville, où les déflagrations faisaient éclater les vitres. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et la Croix-Rouge congolaise ont dû interrompre le ramassage des cadavres. Certains de leurs membres ont dû s'abriter dans les locaux de l'ambassade de France. Leur quartier de base, Bacongo, fief du maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, également médiateur dans ce conflit, a reçu lundi des obus qui ont fait d'importants dégâts.

Mais cette guerre civile qui ne dit pas son nom ne doit pas masquer l'essentiel : aucun des deux belligérants ne semble vouloir – ou pouvoir – prendre militairement le dessus. Denis Sassou Nguesso a su convaincre ses interlocuteurs. A l'évidence, il ne veut pas prendre le pouvoir par la force, contrairement à l'accusation lancée par la présidence. Il n'en défend pas moins militairement sa volonté de voir un nouveau gouvernement entrer en fonction pour une « *transition qui pourrait durer quelques mois* ». Il veut aussi imposer la neutralité de l'aéroport et empêcher ainsi des renforts adverses d'arriver de Pointe-Noire, la capitale économique du pays, comme ce fut le cas au cours des derniers jours.

De son côté, le président Lissouba dispose de plusieurs milices et d'un tiers environ des effectifs des FAC restés fidèles. Un autre tiers se terrant chez eux, les autres ayant rallié les rangs du général Sassou Nguesso. Il espère également beaucoup de l'arrivée du « *détachement militaire avancé* » (DMA) proposé par Mohamed Sahnoun, médiateur des Nations unies. En admettant que la communauté internationale envoie ce détachement avant qu'il ne soit trop tard, on peut s'interroger sur la pertinence du raisonnement. Le président Lissouba en effet, après avoir demandé en vain le maintien des troupes françaises, attend ce DMA « *pour défendre la démocratie* », qu'il est censé incarner et garantir depuis son élection à la tête de l'Etat... M. Lissouba espère, en raison de la situation, voir son mandat, qui expire le 31 août, prolongé de 90 jours, ce que M. Sassou Nguesso refuse avec énergie.

En ce début de semaine, l'impasse est manifeste à Brazzaville où la situation risque de se dégrader encore. Le haut conseil de médiation, assorti d'une commission mixte de contrôle des libertés, qui compléterait le dispositif proposé par M. Sahnoun, n'a guère de chance de fonctionner. Les belligérants avaient signé un « Pacte pour la paix », assorti de dispositions comparables, le 31 mai... Dans la nuit du 4 au 5 juin, le président Lissouba, encouragé par M. Yhombi Opango, avait fait cerner par quelques blindés la villa de M. Sassou Nguesso. On connaît la suite de cette malencontreuse opération qui permit aux « cobras » du général de reprendre les armes.

En fin d'après-midi, six obus tirés de Brazzaville ont touché Kinshasa, capitale de l'ex-Zaïre. Le chef de l'Etat, Laurent-Désiré Kabila, a immédiatement réuni les ambassadeurs, bien décidé à ne pas laisser la crise congolaise traverser le fleuve.

Danielle Rouard

M. Sassou Nguesso accepte une force d'interposition

L'ancien président Denis Sassou Nguesso a déclaré lundi 23 juin « *accepter* » le déploiement à Brazzaville d'une force d'interposition interafricaine. Joint au téléphone depuis Lomé au Togo, où les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) se sont déclarés disposés à contribuer à une force multinationale, M. Sassou Nguesso a expliqué que « *la force d'interposition n'est pas posée comme préalable à une négociation* », mais qu'elle est « *l'un des éléments de la résolution du problème* ». « *Nous l'acceptons* [cette force] *et nous nous félicitons des initiatives et des décisions prises à Lomé* », a ajouté l'ancien président congolais. Il a fait remarquer que ce déploiement devait être suivi d'autres initiatives pour éviter « *que cette force d'interposition devienne un élément qui pérennise le conflit* ». Il a évoqué la situation à Bangui, la capitale du Centrafrique, où des combats opposent les soldats mutins à la force interafricaine. – *(AFP.)*

M. Nétanyahou devrait surmonter la crise qui menace sa majorité

Les alliés du premier ministre israélien contestent plus ses méthodes de gouvernement, jugées dictatoriales, que ses choix politiques vis-à-vis du monde arabe et des Palestiniens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les dissensions et les menaces de rébellion ont beau se multiplier depuis quelques semaines à l'intérieur de la coalition nationaliste et religieuse qui soutient le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, Ehoud Barak, le nouveau chef de l'opposition travailliste, ne « *croit pas* » à son renversement. Selon lui, quand bien même il paraît une nouvelle fois sérieusement ébranlé par la spectaculaire démission de son ministre des finances, Dan Meridor, la semaine passée, le gouvernement devait survivre mardi 24 juin à la motion de censure déposée à la Knesset par l'opposition.

Tiraillé entre les exigences clientélistes de certains des sept partis qui composent sa coalition et les ambitions personnelles des uns et des autres, le premier ministre, quotidiennement, directement et personnellement pris à partie pour son « *amateurisme autocratique* » par les ténors « historiques » du Likoud, son propre parti, tentait mardi matin de mettre sur pied un difficile remaniement gouvernemental qui contenterait tout le monde. Deux postes seulement – finances et sciences – étaient théoriquement à pourvoir, mais les candidats se bousculaient littéralement au portillon. Seul Ariel Sharon, ministre des infrastructures nationales et chef de file de l'aile droite du Likoud, semblait assuré mardi matin d'obtenir bientôt, à la grande joie des colons juifs de Gaza et de Cisjordanie occupée, le portefeuille des finances.

RETOUR DU « BULLDOZER »

L'ancien général de 69 ans, qui décida l'invasion du Liban en 1982 et dut quitter le gouvernement après les massacres de plusieurs centaines de réfugiés palestiniens à Sabra et Chatila par des miliciens phalangistes alliés à Israël, se retrouverait ainsi à un poste capital pour accélérer un peu plus la colonisation du maximum de territoires palestiniens occupés. A ce jour encore, Ariel Sharon considère Yasser Arafat comme « *un terroriste, un criminel de guerre qui doit être jugé* ». La nomination annoncée de celui qu'on appelle en Israël le « *bulldozer* », écrivait dimanche Hémi Shalev, l'un des plus célèbres commentateurs politiques israéliens, « *donnera au reste du monde l'impression que M. Nétanyahou constitue un cabinet de guerre* ».

Mais le premier ministre doit d'abord s'assurer de la survie de son gouvernement mardi à la Knesset. Pour ce faire, pour dissuader les tentations abstentionnistes annoncées par au moins une douzaine d'élus de sa majorité (66 mandats sur 120), M. Nétanyahou a laissé entendre lundi soir que la « carotte » des nominations ministérielles serait agitée le plus longtemps possible. En clair, les noms des heureux et nouveaux élus du gouvernement ne seront annoncés qu'après le vote de mardi. La convocation du pays à de nouvelles élections doubles – pour la Knesset et pour le poste de premier ministre – ne peut être décidée par le Parlement qu'avec une majorité absolue de 61 voix. Les quatre partis de l'opposition n'en comptent que 52. Si les abstentions annoncées dans la majorité serviront peut-être, comme l'affirment certains, « *à donner un avertissement au premier ministre* », elles ne les aideront pas.

Périodiquement secoués depuis leur arrivée au pouvoir il y a un an par des scandales à répétition, des nominations controversées, des querelles de personnes et des surenchères plus ou moins contradictoires comme celles qui opposent les « laïcs » aux religieux, les sept partis qui forment la coalition majoritaire demeurent d'ailleurs globalement satisfaits de la politique suivie par M. Nétanyahou, notamment vis-à-vis du monde arabe et des Palestiniens. « *Le Likoud oui, Nétanyahou non* », résume David Réem, député « anti-Bibi » du parti majoritaire.

« ARROGANT »

En clair, ce n'est pas la direction suivie qui pose problème mais la personnalité ainsi que les « *méthodes* » du chef de gouvernement, régulièrement accusé de « *ne pas tenir ses promesses* », de se montrer « *arrogant et dictatorial* » avec ses ministres, de les marginaliser et de gouverner seul le pays en compagnie de son éminence grise et directeur officiel de ses services, le très controversé Avidgor Lieberman, dit « *KGB* ».

« *Ah*, se lamentait lundi un élu du Parti « russe » de Nathan Sharansky, *si Ehoud Barak abandonnait les gauchistes du Meretz* [9 élus] *et acceptait de ramener le Parti travailliste au centre de l'échiquier national, nous pourrions envisager de constituer un gouvernement d'union nationale...* » Sans « Bibi », bien entendu.

Patrice Claude

Le parti « russe » vend chèrement son soutien

Le premier ministre Benyamin Nétanyahou a conclu lundi 23 juin un accord avec le parti « russe » de Nathan Chtcharansky (7 députés), représentant les immigrants d'origine russe. M. Nétanyahou devrait débloquer un crédit de près de 100 millions de dollars en faveur du ministère de l'intégration dirigé par Youli Edelstein, un membre de ce parti. Le premier ministre a également accepté de suspendre la nomination, contestée par le parti « russe », du prochain ambassadeur à Moscou. M. Chtcharansky avait souhaité être consulté avant que le premier ministre arrête son choix. M. Nétanyahou s'est enfin engagé à améliorer « *les méthodes de travail du gouvernement* » et à consulter davantage les ministres. M. Chtcharansky avait indiqué ces derniers jours que son parti avait « *un pied à l'extérieur de la coalition* ». Il avait laissé planer la menace d'une abstention ou même d'un vote en faveur de la motion de censure déposée par l'opposition de gauche s'il n'obtenait pas des crédits en faveur des immigrants. MM. Chtcharansky et Edelstein avaient boycotté deux conseils des ministres pour manifester leur mécontentement. – *(AFP.)*

Les soldats de la Misab en Centrafrique ont lancé une offensive contre les mutins

LES TROUPES de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab) se sont attaqué, lundi 23 juin dans l'après-midi, au camp Kassaï tenu par des soldats mutins, à l'est de la ville, tout en poursuivant activement le « nettoyage » des quartiers rebelles du sud-ouest de Bangui, la capitale du Centrafrique. Les combats auraient fait au moins une cinquantaine de morts et une centaine de blessés, selon une source informée.

Le camp Kassaï, dernier îlot de résistance organisée des mutins, était encore dans la soirée sous le feu des armes lourdes et automatiques des contingents tchadien et burkinais de la Misab assistés des Eléments français d'assistance opérationnelle (Efao) qui tirent depuis un hélicoptère Puma, ont indiqué des témoins. L'intervention française a suivi le tir, depuis le camp Kassaï, de quatre obus de mortiers de 120 mm qui sont tombés dans le secteur de l'ambassade de France, sans faire de victimes ou de dégâts. On ne sait si c'est l'ambassade qui était visée ou le camp militaire Deroux, situé sur la colline dominant le bâtiment diplomatique et occupé par les Forces armées centrafricaines (FACA).

« NETTOYAGES »

Dans la zone sud-ouest, les Sénégalais et Gabonais de la Misab, sérieusement armés, ont entrepris le « nettoyage » de Sica-1, un quartier situé près du centre-ville, après avoir demandé à quelques centaines d'habitants de quitter provisoirement les lieux. Un peu plus tôt dans l'après-midi, la Misab avait commencé le « *nettoyage* » de toute poche de résistance dans les quartiers de la Kouanga, de Bacongo, de Kpéténé et de Pétévo, tous adjacents.

Le président du Comité international de suivi des accords de Bangui, le général malien Amadou Toumani Touré, actuellement à Libreville où il s'entretient avec le président Omar Bongo, doyen des chefs d'Etat chargé de la médiation sur la crise centrafricaine, devait arriver à Bangui mardi dans la matinée. De son côté la France a « *vigoureusement* » condamné lundi « *les actes qui risquent de compromettre à nouveau la mise en œuvre des accords de Bangui* » signés le 25 janvier « *dont les phases de regroupement et de désarmement commençaient juste à être appliqués* ». Le porte-parole du Quai d'Orsay a réitéré « *le plus ferme soutien de la France à la médiation africaine* ». – (AFP.)

La France relance son idée de force interafricaine

UNE CINQUANTAINE de soldats français servent auprès de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab, *lire ci-dessus*) en soutien du commandement et de la logistique propres à cette force qui réunit 700 Africains détachés par six pays (Tchad, Gabon, Mali, Sénégal, Togo et Burkina Faso). Depuis la signature des accords de Bangui en janvier 1997, les soldats français ont équipé la Misab ; ils lui viennent en aide pour les opérations qu'elle mène et sont chargés d'assurer la liaison avec ce qu'on appelle les Eléments français d'assistance opérationnelle (Efao) forts de quelque 1 600 hommes stationnés à Bangui et à Bouar en vertu des accords, conclus principalement en novembre 1960 et octobre 1966 avec le Centrafrique, en matière de défense et d'assistance militaire technique.

Pour l'instant, la France étudie l'éventualité de renforcer, si besoin était, les Efao, notamment en transférant vers Bangui des soldats basés à Bouar, à environ 300 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Les Efao, qui sont cantonnés au camp Kassaï – situé entre l'ambassade de France et la résidence de l'ambassadeur – et qui disposent de véhicules de l'avant blindés (VAB) et d'hélicoptères Puma armés d'un canon de 20 millimètres, ont été déployés dans la ville pour tenir certains points névralgiques.

De même, la France étudie l'opportunité d'obtenir un mandat de l'ONU qui donnerait sa pleine légitimité à la Misab. Cette force interafricaine est sous commandement gabonais, assisté d'un adjoint sénégalais, et elle a été constituée après que quatre pays (Tchad, Gabon, Mali et Burkina Faso), au « sommet » franco-africain de décembre 1996, à Ouagadougou, ont lancé l'idée d'une force de paix chargée de désarmer les factions rivales en Centrafrique et d'assurer la sécurité à Bangui. C'est, en effet, la première fois qu'une force interafricaine indépendante – c'est-à-dire sans le mandat officiel d'une quelconque organisation internationale – mais francophone et soutenue logistiquement par la France, a vu le jour.

Le projet de rechercher un mandat de l'ONU est conforme à un objectif que trois pays occidentaux, la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, se sont récemment fixé en proposant une initiative commune qui vise à préparer des unités africaines à des tâches de maintien de la paix. En mai dernier, en effet, ces trois pays ont, à New York, suggéré de former et d'instruire, sous les auspices des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), des armées africaines pour des opérations de maintien de la paix dont la complexité et l'importance ne font désormais que croître. Il ne s'agit pas, selon l'accord tripartite de New York, de créer une force interafricaine qui serait permanente, mais d'offrir à l'ensemble des pays africains – à l'exception de ceux qui sont soumis à des sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU – des possibilités pour leurs forces nationales d'être entraînées pour des missions conjointes.

Jacques Isnard

La Suisse conteste le rapport Eizenstat sur l'or volé par les nazis

Des conclusions politiques jugées « inacceptables »

BERNE
de notre correspondant

Vivement contesté dès sa publication, le 7 mai à Washington, le rapport Eizenstat sur *« l'or et autres biens volés par l'Allemagne durant la deuxième guerre mondiale »* n'a pas fini de susciter des vagues en Suisse. A la veille de l'ouverture, mardi 24 juin à Genève, d'un colloque international consacré à cette question par le Centre Simon Wiesenthal, l'étude du gouvernement américain, très critique envers la Confédération, a fait l'objet, coup sur coup, d'un séminaire au Parlement helvétique et d'une attaque en règle lancée par le chef de file de la droite nationaliste, Christoph Blocher.

Devant un millier de ses partisans réunis, samedi 21 juin à Berne, M. Blocher s'est employé, pendant près de deux heures, à faire le procès du rapport américain, réfutant en particulier les accusations de son avant-propos rédigé par le sous-secrétaire d'Etat au commerce, Stuart Eizenstat. Mais plus encore qu'au document lui-même, le tribun populiste de Zurich s'en est vigoureusement pris à la stratégie adoptée par le gouvernement helvétique pour contrer l'offensive venant des Etats-Unis. Pour lui, Berne aurait cédé aux pressions de l'étranger alors qu'il persiste à croire que *« la Suisse n'a pas à avoir honte de son histoire »*.

La droite nationaliste s'oppose à la création d'un fonds de solidarité en faveur des déshérités

Cherchant à exploiter à son profit une opposition croissante perceptible dans l'opinion, M. Blocher a saisi l'occasion pour repartir en guerre contre l'idée lancée en mars par le Conseil fédéral de créer une Fondation suisse de solidarité en faveur des déshérités. Pour répondre aux critiques adressées à la Suisse, le gouvernement avait imaginé de faire un geste de générosité en instituant une fondation dotée d'un capital de 7 milliards de francs suisses (28 milliards de francs français) provenant des réévaluations d'une partie des réserves d'or de la banque nationale. Les intérêts de ce capital, soit environ 350 millions de francs suisses par an, seraient utilisés à des fins humanitaires, pour moitié en Suisse et pour moitié à l'étranger. Mais la réalisation de ce projet nécessitera encore une modification constitutionnelle et devra être approuvée par référendum.

Fermement déterminé à faire capoter cette initiative, M. Blocher a donc présenté une contre-proposition. Plutôt que de recourir à des fonds publics, et sous prétexte de ne pas *« céder au chantage »*, il en appelle au bon cœur des nantis et suggère que ceux qui en ont les moyens y aillent de leur poche en versant une contribution volontaire à une institution privée pour venir en aide aux plus nécessiteux à travers le monde. Lui-même, riche industriel, s'est engagé à mettre dans la cagnotte le premier million pourvu que 200 à 500 autres donateurs suivent son exemple. A commencer par les sept membres du gouvernement helvétique et diverses autres personnalités dont il a cité les noms.

« A l'occasion du 150e anniversaire de la Constitution fédérale en 1998, ce serait une manière pour les classes favorisées du pays d'exprimer leur reconnaissance d'avoir bénéficié de deux cents ans de paix », s'est-il exclamé. Pour les mêmes raisons, le député zurichois est également opposé au versement par la banque nationale d'un montant de 100 millions de francs suisses au Fonds de solidarité en faveur des victimes de la Shoah créé avec une contribution initiale de 100 millions déjà mise à disposition par les grandes banques. Mais, en ce qui le concerne, il sait fort bien qu'il n'a pas pris de risques en lançant son idée d'appel à la générosité des riches.

Le ministre suisse des affaires étrangères, Flavio Cotti, a également réitéré certaines critiques au rapport Eizenstat lors d'un séminaire tenu au Parlement helvétique en présence de représentants du corps diplomatique et de l'historien en chef du département d'Etat des Etats-Unis, William Slany. M. Cotti a reconnu que le rapport lui-même était *« objectif »*, mais a contesté les conclusions politiques *« inacceptables »* pour la Suisse que M. Eizenstat en a tirées dans son avant-propos. Il a notamment réfuté le reproche selon lequel la Suisse aurait contribué à prolonger la guerre ainsi que la critique d'une neutralité considérée comme *« immorale »*.

Le ministre helvétique a tenu à rappeler que dans l'effort de guerre allemand, la part de la Suisse est estimée à 0,5 %. *« Comment est-il dès lors possible de parvenir à une telle conclusion ? »*, s'est-il interrogé. M. Cotti et d'autres intervenants suisses ont néanmoins admis que leur pays avait commis des fautes, notamment à l'égard des juifs fuyant le nazisme, et que sa politique restrictive a été *« une page noire de son histoire »*. Auteur du rapport proprement dit, William Slany a fait une distinction entre le résultat de ses recherches et l'avant-propos critique rédigé par M. Eizenstat. M. Slany a encore indiqué que l'étude du gouvernement américain donnait une vision unilatérale du rôle de la Suisse pendant et après la deuxième guerre mondiale.

Jean-Claude Buhrer

Une atmosphère de pessimisme règne au deuxième Sommet de la Terre à New York

Jacques Chirac propose d'organiser une conférence sur l'eau

Le deuxième Sommet de la Terre s'est ouvert, lundi 23 juin à New York, dans un climat de pessimisme dû aux divergences euro-américaines et Nord-Sud, notamment sur les gaz à effet de serre, tenus pour responsables du réchauffement de la planète. Soixante chefs d'Etat et de gouvernement se sont retrouvés au siège des Nations unies. Cinq ans plus tôt, à Rio, pour le premier sommet, ils étaient cent huit. *(Lire notre éditorial page 15.)*

NEW YORK
de nos envoyés spéciaux

Promouvoir une gestion économe de l'eau douce afin de faire face au risque majeur des pénuries qui menacent l'humanité ; en favoriser l'accès aux foyers du tiers-monde qui en sont aujourd'hui privés. Tels sont les objectifs de l'initiative sur l'eau prise, lundi 23 juin, par Jacques Chirac, à la tribune du deuxième Sommet de la Terre, réuni dans le cadre des Nations unies.

« La consommation augmente deux fois plus vite que la croissance démographique. Elle double tous les vingt ans. Au tournant du siècle, la quantité d'eau douce disponible par habitant ne sera plus que le quart de ce qu'elle était en 1950 en Afrique, le tiers en Asie ou en Amérique latine. Source de vie, l'eau risque de devenir source majeure de conflits », a souligné le président de la République, ajoutant *« qu'il était urgent de mobiliser nos moyens autour de quelques grands projets »*. Il a rappelé que la France avait présenté des propositions dans ce sens devant la Commission du développement durable des Nations unies.

Pour donner une suite concrète à l'exercice, M. Chirac a proposé d'accueillir, au début de 1998, une conférence réunissant l'ensemble des acteurs d'une politique de l'eau : gouvernements, collectivités locales, organisations internationales, associations, mais aussi entreprises. Le président français, le chancelier allemand, également présent à New York, Tony Blair et Romano Prodi ont-ils des chances d'être entendus, notamment des Etats-Unis ? Lors du sommet de Denver, l'échec de la tentative pour convaincre le président Clinton de souscrire à des engagements précis en matière de protection des forêts et de réduction des émissions de gaz concourant au réchauffement de la planète porte à en douter.

L'Union européenne, pour sa part, vient de s'engager à réduire de 15 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010. Elle plaide également pour l'adoption d'une convention sur la protection des forêts. A Denver, malgré l'insistance des Européens, Bill Clinton a refusé de s'engager dans cette voie, acceptant seulement que le communiqué final du sommet fasse référence à la nécessité de prendre, lors de la conférence sur ces changements climatiques qui se tiendra en décembre à Kyoto, *« des engagements sur des objectifs significatifs réalistes équitables entraînés par des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2010 »* ; une formulation parfaitement vague qu'a critiquée, avant de quitter Denver, Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles.

« Nous ne sommes pas ici pour nous rendre la vie difficile les uns aux autres », a fait valoir Bill Clinton, ajoutant qu'il avait besoin d'au moins trois mois pour venir à bout des réticences au sein du Congrès ! Sur leur voyage de retour, les dirigeants européens ont montré à New York qu'ils ne baissaient pas les bras. Helmut Kohl a critiqué implicitement les Etats-Unis, qui lâchent dans l'air plus de gaz carbonique que quiconque (24 % du total), en soulignant que *« les pays industrialisés comme les pays en transition devraient s'assurer que leur propre croissance économique n'entraîne pas une aggravation de la pollution »*.

FAIBLE MOBILISATION

Mettant en avant la nécessité d'une meilleure visibilité de l'action internationale, le chancelier a plaidé pour une organisation dont le rôle serait de coordonner et d'animer l'activité des différentes agences de l'ONU dédiées à l'environnement. Le président Chirac a appuyé le projet, même s'il n'est pas tout à fait évident qu'il soit enthousiaste à l'idée prêtée à *« son ami le chancelier »* : installer à Bonn la nouvelle institution... Les Européens ne sont pas les seuls à presser les Etats-Unis de quitter le terrain de la rhétorique. Le Malais Ismaël Razali, président de l'Assemblée générale des Nations unies, qui préside les travaux du Sommet de la Terre, a dénoncé comme *« honteux »*, dans une intervention au ton particulièrement alarmiste, le comportement de ceux qui *« ont souscrit à des engagements sérieux lors de la conférence de Rio et ensuite ne les ont pas honorés »*.

La défense de l'environnement et la lutte contre la pauvreté doivent être placées sur le même plan, a fait valoir M. Razali, qui a regretté que l'aide au développement durable ait été ramenée depuis Rio (1992) de 55 milliards de dollars à moins de 50 milliards de dollars, à comparer aux 150 milliards de dollars que les pays industrialisés dépensent chaque année en moyenne pour la recherche et le développement des armes.

Le président de l'Assemblée générale a adressé ses critiques aussi bien aux pays industrialisés qu'aux pays du Sud, au secteur privé, ou aux ONG (organisations non gouvernementales), incapables, selon lui, de suffisamment se mobiliser. La conférence terminera ses travaux vendredi, et c'est Dominique Voynet, le ministre de l'environnement, qui signera, au nom de la France, le document de conclusion.

Afsané Bassir Pour et Philippe Lemaître

Les vingt et une plus grandes villes du monde se concerteront en l'an 2000

Les dirigeants d'Allemagne, du Brésil, d'Afrique du Sud et de Singapour ont présenté, lundi 23 juin au deuxième Sommet de la Terre, une initiative commune, dont la principale proposition est d'organiser, en l'an 2000 à Berlin, une conférence des vingt et une plus grandes villes du monde. Cette initiative se voulait surtout symbolique, du fait que *« le Nord et le Sud pouvaient agir ensemble »*, selon les mots du chancelier Kohl. Il a annoncé que cette conférence sur le *« développement durable urbain »* regroupera, outre les responsables des vingt et une « mégacités », ceux de quelques villes dont la gestion est jugée exemplaire au regard des critères définis lors du premier Sommet de la Terre, à Rio, il y a cinq ans. En l'an 2000, plus de quatre milliards d'individus – la moitié de la population de la planète – habiteront dans des villes. – *(AFP.)*

Le président brésilien veut réactiver le « plan alcool » pour les automobiles

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

Le proalcool est mort, vive le proalcool bis ! Devant l'Assemblée générale des Nations unies, chargée de dresser le bilan du Sommet de la Terre, organisé en juin 1992 à Rio, le président Fernando Henrique Cardoso, a évoqué, lundi 23 juin, la réactivation imminente du programme brésilien de substitution à l'essence d'un carburant moins polluant tiré de la canne à sucre. Mis en place dès 1973, au lendemain du premier choc pétrolier, puis abandonné à une lente agonie après avoir pourtant apporté la preuve qu'un parc automobile pouvait se passer de brut, le proalcool est donc officiellement promis à la résurrection dans le cadre du futur Programme de l'énergie renouvelable.

Présenté dans le discours présidentiel sous l'angle écologiquement correct, le plan de lancement en gestation s'appuie sur une série d'incitations fiscales ainsi que sur l'obligation pour l'administration fédérale de s'équiper exclusivement, à l'avenir, de véhicules de fonction dotés d'un moteur à alcool. A en juger par l'évolution du marché automobile, le renflouement de la *« flotte verte »*, désormais chère à M. Cardoso, se fera, selon l'expression localement consacrée, *« en ramant contre la marée »*.

En 1986, au maximum du régime atteint par le proalcool, 96 % des 650 000 voitures de tourisme sorties cette année-là des chaînes de montage brésiliennes roulaient au carburant alternatif. Dix ans plus tard, la part de marché du moteur à alcool plongeait à moins de 1 % (environ 8 000 véhicules commercialisés en 1996). Une flambée des cours mondiaux de canne à sucre est à l'origine du brutal renversement de tendance : en 1989, les patrons des plantations de canne à sucre ont préféré exporter du sucre plutôt que de distiller. Cauchemar de l'automobiliste sous toutes les latitudes, la longue rupture de stock qui en a résulté a jeté sur le proalcool un discrédit apparemment irrécupérable.

PROJET PIONNIER MORIBOND

Avec la manchette « Comment lâcher l'alcool ? », le *Jornal do Brasil* s'est fait, à la mi-juin, l'interprète du pessimisme dominant parmi les quatre millions de propriétaires de voiture soumis aux aléas du proalcool : un reportage leur enseigne par le menu les étapes de la *« conversion »* de leur moteur à la combustion à essence, une opération facturée 400 reals (3000 francs) chez les garagistes spécialisés. Au-delà des interminables querelles d'experts sur sa viabilité économique (près de 70 milliards de francs de subventions accordés à ce jour aux *usineros)*, le programme a répondu efficacement, à la fin des années 80, aux besoins croissants du parc automobile, bien qu'ignoré des écologistes parce qu'il a favorisé l'essor des plantations de canne à sucre et de leur main-d'œuvre soumise à des *« salaires de famine »*.

Ironie des temps, le Brésil s'engage à placer sous perfusion un projet pionnier moribond, au moment où trois majors de l'automobile – Ford, General Motors et Chrysler – viennent d'annoncer de concert la livraison progressive sur le marché américain de 500 000 camions, camionnettes et autres pick-up ravitaillables en éthanol produit à partir du maïs. Les vertus retrouvées du proalcool intéresseront peut-être les 5,7 millions d'automobilistes de Sao Paulo et de sa banlieue : du 23 juin au 29 août, ils devront se conformer, sous peine d'amende, au système de circulation alternée censé réduire de 20 % la pollution, due aux gaz d'échappement, critique en cette saison.

Jean-Jacques Sévilla

L'œcuménisme vit des heures difficiles en Europe

Plus de dix mille chrétiens se sont réunis à Graz, en Autriche, sur le thème de la réconciliation

GRAZ
de notre envoyé spécial

Alexis II, patriarche de Moscou, chef de l'Eglise orthodoxe de Russie, a créé un choc dès l'ouverture du rassemblement œcuménique qui, du lundi 23 au dimanche 29 juin à Graz, en Autriche, réunit sept cents délégués officiels et dix mille visiteurs de toutes les Eglises européennes. En termes violents, il a décrit la *« désintégration »* de l'Europe orientale, les *« désillusions »* qui ont suivi l'euphorie de la liberté retrouvée et dénoncé l'*« arrivée massive de missionnaires qui se lancent dans un prosélytisme effréné »*, jusque dans des terres de tradition orthodoxe, comme la Russie, l'Ukraine ou la Roumanie.

L'assemblée de Graz était entrée dans le vif du sujet : les divisions confessionnelles qui, « congelées » par des décennies de communisme, ont resurgi depuis 1989. Orthodoxes et catholiques orientaux (ou *« uniates »* liquidés par les régimes staliniens) en sont venus aux mains pour le contrôle des églises et autres lieux de culte. Croates catholiques et serbes orthodoxes se sont fait la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Partout, la réaffirmation des identités confessionnelles a aiguisé les tensions nationales et les Eglises orthodoxes ont mal supporté de voir arriver sur des terres restées chrétiennes (malgré l'athéisme officiel) ces « missionnaires » baptistes ou catholiques dénoncés par le patriarche Alexis II.

UNE NOTION « DANGEREUSE »

En lançant des appels réguliers à la *« nouvelle évangélisation »* de l'Europe postcommuniste, le pape n'a pas peu contribué à la colère des pays orthodoxes. Jean Paul II n'a jamais été invité en Russie et un nouveau projet de rencontre avec Alexis II vient d'être annulé. La situation du mouvement œcuménique en Europe est dégradée. La notion même d'*« œcuménisme »* est devenue *« quelque chose de dangereux et d'absolument inacceptable »*, a affirmé, à Graz, le chef de la puissante Eglise orthodoxe de Russie.

Le cardinal Carlo-Maria Martini, archevêque de Milan (et favori à la succession de Jean Paul II) a répondu en évoquant *« le devoir missionnaire qui nous définit comme Eglises »* et fait preuve de réalisme en avouant que la « réconciliation » des chrétiens en Europe – qui est le thème de ce rassemblement de Graz – ne signifierait pas forcément une réconciliation sociale et politique et qu'à l'inverse, les efforts d'intégration politique n'ont que peu d'effet sur les relations entre les Eglises.

D'abord annoncé à Graz, le patriarche de Constantinople, Bartholomée, primat d'honneur de toute l'orthodoxie, n'a pas fait le déplacement, en raison des rivalités qui l'opposent au patriarche de Moscou. Le rassemblement de Graz est organisé conjointement par la Conférence des Eglises européennes (KEK) – qui compte près de 325 Eglises protestantes, anglicanes et orthodoxes – et par le Conseil des conférences épiscopales catholiques (CCEE), au nombre de trente quatre en Europe.

Henri Tincq



pessimisme règne
le la Terre à New York

ser une conférence sur l'eau

ndes villes
nt en l'an 2000

le « plan alcool » pour les automobiles

heures difficiles en Europe

La résurgence d'une guérilla dans le Guerrero entraîne une répression contre la gauche mexicaine

Les opérations de l'armée contre l'EPR perturbent la campagne pour les élections législatives

Vingt-cinq ans après l'insurrection lancée par le Parti des pauvres dans l'Etat mexicain du Guerrero, la lutte armée a fait son retour dans la sierra qui domine la baie d'Acapulco. Depuis la fin du mois de mai, l'armée, appuyée par des hélicoptères et des blindés, a installé de nouveaux campements dans la région et tente de contrôler les mouvements d'une population traditionnellement acquise aux thèses de l'opposition de gauche.

EL QUEMADO (Guerrero)
de notre envoyé spécial

Les manguiers croulent sous le poids des fruits qui n'ont pu être récoltés à temps, les semailles ont été retardées, les plants de café ne sont plus entretenus... Les petits paysans d'El Quemado, paisible hameau dominant la côte Pacifique, à 80 kilomètres à peine des célèbres plages d'Acapulco, sont terrés chez eux depuis que des centaines de soldats casqués, appuyés par des hélicoptères et des blindés, ont envahi leurs champs pour tenter de capturer une colonne de l'Armée populaire révolutionnaire (EPR), le plus mystérieux des derniers-nés des mouvements de guérilla mexicains.

« Nous avons l'impression de vivre le même cauchemar qu'en 1972 », racontent les frères Enedino et Justino Fierro, qui sont restés profondément marqués par les quatre années passées en prison dans les années 70. *« Tous les hommes du village, quatre-vingt-quatre en tout, avaient été détenus et emmenés à Acapulco à la suite d'une embuscade montée par Lucio Cabanas contre une patrouille de l'armée, tout près d'ici. »* Vingt-trois d'entre eux furent condamnés à trente ans de prison, sans aucune preuve, avant de bénéficier d'une amnistie en 1976.

Vingt-cinq ans après l'insurrection menée dans l'Etat du Guerrero par le Parti des pauvres sous la direction d'un instituteur, le légendaire Lucio Cabanas, la lutte armée est de nouveau à l'ordre du jour dans la sierra qui domine la baie d'Acapulco où se bousculent, chaque année, plus de deux millions de touristes.

Il aura suffi de deux violents accrochages entre la troupe et l'EPR, au cours de la dernière semaine de mai, pour confirmer les rumeurs insistantes sur la réorganisation de la guérilla dans une des régions les plus pauvres du pays, et cela au moment précis où les sondages prévoient une progression sensible de l'opposition de gauche aux législatives du 6 juillet.

On connaissait, certes, l'existence de l'EPR depuis son apparition spectaculaire, le 28 juin 1996, lors d'une cérémonie politico-religieuse organisée à l'occasion du premier anniversaire du massacre de dix-sept paysans par les forces de l'ordre du Guerrero, près du village d'Aguas Blancas. Deux mois plus tard, l'EPR avait lancé simultanément plusieurs opérations sanglantes dans diverses régions du pays, prouvant ainsi sa présence à l'échelle nationale.

Les zones de conflit

MICHOACAN
Balsas
GUERRERO
TEPOZONALCO
EL QUEMADO
OCÉAN PACIFIQUE
Atoyac
SIERRA MADRE MÉRIDIONALE
Acapulco
50 km
250 km
MEXIQUE
GOLFE DU MEXIQUE
Mexico
GUERRERO
Chilpancingo
Acapulco
OCÉAN PACIFIQUE
PRÉSENCE DE LA GUÉRILLA
AFFRONTEMENTS ENTRE GUÉRILLA ET ARMÉE

A la différence de la guérilla zapatiste surgie au Chiapas en janvier 1994, les combattants de la nouvelle organisation sont bien armés – ils disposent tous de kalachnikovs neuves – et tiennent un discours marxiste-léniniste sans fioritures, contre *« l'oligarchie nationale et étrangère »* et pour l'instauration d'*« une République populaire démocratique »*.

> « Nous nous battons pour la démocratie. Malheureusement, les autorités cherchent à nous associer à la guérilla pour nous discréditer auprès des électeurs »

Estimant que les conditions n'étaient pas encore réunies pour déclencher une insurrection générale, l'EPR avait entrepris, au cours des derniers mois, une campagne de *« propagande armée »* pour sensibiliser la population à la nécessité de faire *« une nouvelle révolution »*, celle de 1910 ayant été *« trahie »* par la formation au pouvoir depuis 1929, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Surgissant à l'improviste dans les villages du Guerrero, et dans une moindre mesure de l'Etat voisin d'Oaxaca, les rebelles encagoulés avaient réussi à tenir leurs meetings sans être importunés par l'armée jusqu'à ce qu'une rencontre – fortuite selon les uns, délibérée selon les autres – les mette face à face, le 24 mai, sur l'un des principaux axes routiers de la région, à moins de 80 kilomètres de Chilpancingo, la capitale.

Trois jours plus tard, à quelque 250 kilomètres de là, un deuxième affrontement allait survenir près d'El Quemado, dans la municipalité d'Atoyac, où Lucio Cabanas avait installé ses quartiers à la fin des années 60, avant d'être abattu par l'armée en 1974. Bilan des deux accrochages : cinq soldats et quatre rebelles tués, plus un nombre indéterminé de blessés, dont le chef de la 27e zone militaire, le général Alfredo Oropeza. En guise de justification, l'EPR affirma qu'elle avait agi *« en situation de légitime défense pour échapper à une manœuvre d'encerclement de l'armée »* et qu'elle n'avait aucunement l'intention de rompre la *« trêve électorale »* annoncée quelques semaines plus tôt.

Piquée au vif, l'armée fit savoir qu'elle allait *« mobiliser tous ses moyens »* contre les insurgés. Appuyée par des hélicoptères et des véhicules blindés, elle ratisse depuis quelques semaines les zones de conflit où elle a installé de nouveaux campements et contrôle tous les mouvements de la population. Une douzaine de paysans et d'instituteurs ruraux ont été arrêtés sans ménagement – tous disent avoir été torturés – et mis au secret durant plusieurs jours pour les persuader de dénoncer les membres de l'EPR dans leurs villages respectifs. La plupart ont été relâchés mais, en dépit des protestations émises par diverses organisations de défense des droits de l'homme, on reste sans nouvelles d'un jeune paysan, détenu près d'El Quemado.

« Nous avons de la sympathie pour les gens de l'EPR, mais on a trop peur de l'armée pour nous engager dans leur organisation », avoue un paysan rencontré au détour d'un sentier, près du champ où il pratique la culture du maïs sur brûlis. *« Ils nous ont rendu visite en février pour nous expliquer leur lutte. Ils étaient environ vingt-cinq. Tous masqués. Ils nous ont parlé de la pauvreté et du mauvais gouvernement qui nous donne seulement des miettes. Ils s'exprimaient vraiment bien et on voyait que c'étaient des gens très préparés, qui avaient fait des études. Ils ne nous ont rien demandé mais on leur a donné des biscuits et des haricots noirs. »*

La majorité des habitants d'El Quemado expriment ouvertement leur sympathie pour le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche). *« Autrefois, avant que le gouvernement nous jette en prison, on votait tous pour le PRI, sans exception. Mais aujourd'hui on a le PRD et notre candidate au Parlement c'est Maria Nunez. »*

Les huit paysans réunis sous le porche d'une maison en pisé, où figure en bonne place une affiche de leur candidate, sont unanimes. A la présidentielle de 1994, ils avaient voté pour le leader du PRD, Cuauhtémoc Cardenas, et, le 6 juillet, ils espèrent que Maria Nunez deviendra leur député à Mexico.

« En gros, le PRD et l'EPR défendent les mêmes causes – priorité à la justice sociale et à la lutte contre la pauvreté – mais une différence fondamentale nous sépare, explique un des dirigeants du PRD pour le Guerrero, Wilebaldo Rojas, ancien maire d'Atoyac : *nous nous battons pour la démocratie alors que l'EPR veut une révolution marxiste-léniniste. Malheureusement, les autorités cherchent à nous associer à la guérilla pour nous discréditer auprès des électeurs. Elles multiplient les opérations militaires dans la région pour dissuader nos militants de se rendre aux urnes et, curieusement, tous les détenus sont membres de notre parti. Au point qu'on se demande parfois si certains groupes liés au pouvoir n'auraient pas quelque chose à voir avec l'EPR... »*

C'est effectivement la question que se posent beaucoup de Mexicains de gauche, qui s'étonnent de voir surgir la guérilla dans les régions où les candidats du PRD sont en bonne position et ont tout à perdre d'une recrudescence de la violence.

Bertrand de la Grange

« Antonio », « Francisco » et les autres...

On ne sait rien sur les dirigeants de l'EPR, si ce n'est qu'ils se font appeler *« Antonio », « José Arturo », « Francisco »* ou *« Hermenegildo »* et qu'ils démentent toute relation avec les producteurs de marijuana et de pavot du Guerrero. L'EPR, affirment-ils, a été formée par l'union de *quatorze organisations* dont les deux principales datent des années 70, le Procup (Parti révolutionnaire ouvrier clandestin-Union du peuple) et les restes du groupe de Lucio Cabanas. *« Lucio avait huit compagnons avec lui,* explique un ancien dirigeant du Parti communiste, Arturo Martinez. *L'armée en a abattu un en 1974, deux autres vivent actuellement à Washington. Quant aux cinq autres, ils doivent être avec l'EPR. »*

Les rebelles sans famille d'El Quemado

A l'entrée de la méchante piste qui mène du littoral pacifique aux premiers contreforts de la Sierra Madre méridionale, le représentant de *La Expresion* annonce, par haut-parleur, le contenu de la feuille locale. *« Regardez les photos des cadavres déchiquetés des encagoulés. Mitraillés, mutilés et abandonnés par l'armée. Tous les détails ! »* Audace inouïe, ou provocation destinée à repérer les « subversifs » et leurs familles parmi les badauds qui affichent une indifférence prudente ? Les militaires, qui ont installé un barrage à moins de 1 kilomètre de là, aimeraient bien connaître l'identité des victimes et la population locale sait qu'un des siens est tombé. Quoi qu'il en soit, à 5 pesos l'exemplaire (près de 4 francs) – l'équivalent du prix payé à un producteur de mangues de la région pour une caisse de 30 kilos – le *journal ne trouve pas preneur.*

Les familles endeuillées ne *s'étant* pas manifestées, les deux rebelles tués près d'El Quemado seront finalement enterrés quelques jours plus tard dans la fosse commune du cimetière d'Atoyac.

Le vice-président de la CSU suggère de faire l'euro sans la France

MUNICH. Faire l'euro sans la France ? Cette hypothèse a été évoquée, lundi 23 juin à Munich, par Ingo Friedrich, député européen et vice-président de la CSU, branche bavaroise du Parti chrétien-démocrate (CDU). *« Cela doit aussi marcher sans les Français »*, a déclaré M. Friedrich, se référant aux chiffres disponibles, qui prévoient que Paris ne respectera pas les critères du traité de Maastricht. C'est la première fois qu'un tel scénario est publiquement évoqué en Allemagne. Habituellement les eurosceptiques allemands, à commencer par les dirigeants bavarois, s'expriment plutôt en faveur d'un report de la monnaie unique : telle est la position défendue depuis quelques semaines par le ministre-président Edmund Stoiber (CSU), entré en conflit ouvert avec le chancelier Kohl sur cette question. – *(Corresp.)*

Le président mauritanien en visite privée à Paris le 26 juin

PARIS. 207 étudiants et 16 enseignants, interpellés ces dernières semaines au cours d'une campagne d'agitation qui a touché l'Université, viennent d'être libérés par les autorités mauritaniennes, ont indiqué les représentants de l'opposition. Ces remises en liberté interviennent à la veille d'une visite privée à Paris du président mauritanien, Maaouya Ould Taya. Candidat à sa propre succession (les élections sont prévues le 12 décembre), ce dernier a décidé à l'improviste d'annuler le déplacement à New York de son premier ministre, qui devait participer au Sommet de la Terre, et de séjourner à partir de jeudi 26 juin en France, avec l'espoir d'être reçu à l'Elysée et, surtout, à Matignon pour sonder le nouveau gouvernement.

AFRIQUE

■ **SIERRA-LEONE :** *quelque 500 « kamajors » – milices de chasseurs* traditionnels – ont attaqué l'armée régulière, dimanche 22 et lundi 23 juin, à 200 kilomètres au sud-est de Freetown, a affirmé un porte-parole militaire. Huit civils, quatre soldats et six « kamajors » ont été tués. Cinq des douze districts de l'est et du sud du pays sont le théâtre d'affrontements entre les militaires et les « kamajors », favorables au régime renversé le 25 mai. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ETATS-UNIS : la Maison Blanche devra fournir au procureur** indépendant Kenneth Starr des notes confidentielles prises lors de conversations privées entre les avocats de la présidence et Hillary Clinton, en relation avec le scandale politico-financier Whitewater, a décidé lundi 23 juin la Cour suprême. C'est une victoire pour le juge Starr, qui enquête sur le scandale politico-financier Whitewater et est persuadé que Mme Clinton en est un personnage central. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : Washington a demandé au Canada** – peu enthousiaste – de s'occuper de Pol Pot, si ce dernier était encore en vie, en attendant l'organisation de son procès. Selon le *New York Times*, cette requête aurait été émise samedi 21 juin et Washington aurait proposé d'assurer, le cas échéant, le transfert par avion militaire de l'ancien chef des Khmers rouges. La loi canadienne autorise le jugement de crimes contre l'humanité commis en-dehors du territoire national. La Chine s'oppose à ce que Pol Pot soit traduit devant un tribunal international. – *(Corresp.)*

■ **INDE : le chef du principal parti de la coalition au pouvoir** a été mis en accusation, lundi 23 juin, pour corruption dans une affaire qui risque de mettre en difficulté le gouvernement. M. Laloo Prasad Yadav, ministre principal de l'Etat du Bihar, est accusé par le bureau fédéral d'enquêtes d'avoir détourné 271 millions de dollars (environ 1,6 milliard de francs) destinés au soutien de l'agriculture dans sa région. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : réfugiés en Allemagne depuis août 1992,** Salim Madani et son frère Ikbal, fils d'Abassi Madani, l'un des fondateurs historiques du Front islamique du salut (FIS, dissous) algérien, ont été respectivement condamnés, lundi 23 juin, à 32 et 28 mois de prison par un tribunal de Düsseldorf, et deux de leurs complices à des peines légèrement inférieures. Les quatre accusés, condamnés pour *« appartenance à une association de malfaiteurs »* et *« falsification de documents d'identité »* et qui avaient été placés en détention préventive, ont été remis en liberté conditionnelle. – *(Corresp.)*

■ **BOSNIE/CROATIE : le procès contre le général croate de Bosnie,** Tihomir Blaskic, qui s'ouvrait mardi 24 juin devant le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, devrait durer plus de neuf mois, a estimé l'avocat de Blaskic. Blaskic est tenu pour responsable des crimes de ses soldats, notamment l'utilisation de civils comme boucliers humains pour protéger des positions croates. – *(AFP.)*

Accord indo-pakistanais pour désamorcer les tensions

ISLAMABAD. Le Pakistan et l'Inde sont parvenus, lundi 23 juin, à un accord visant à réduire les tensions entre eux, en mettant notamment en place un mécanisme pour contenir les possibilités de conflits. Cet accord, conclu à l'issue d'une rencontre entre les représentants des ministères des affaires étrangères des deux pays à Islamabad, n'a cependant pas porté sur l'épineuse question du Cachemire. Cette rencontre est perçue comme une preuve du réchauffement en cours entre deux pays qui se sont affrontés trois fois en cinquante ans. Une réunion des premiers ministres indien et pakistanais a été décidée ainsi que la création de groupes de travail sur tous les sujets de controverse. – *(AFP, Reuter.)*

DROITE Dans un entretien au *Monde*, Edouard Balladur, député (RPR) de Paris et ancien premier ministre, exprime son inquiétude devant la nouvelle cohabitation qui a commencé le 2 juin. A ses yeux, personne ne *« peut affirmer que la division du pouvoir n'aura jamais, sur le long terme, de conséquences préjudiciables »*, et *« nos partenaires étrangers, particulièrement européens, pourraient ne pas très bien comprendre ce qui se passe chez nous »*. ● AU SEIN DU RPR, la querelle du secrétariat général rebondit avec la déclaration de trois députés chiraquiens – Henri Cuq, Pierre Mazeaud et Robert Pandraud – contre l'arrivée du balladurien Nicolas Sarkozy à ce poste. ● LE PARTI RÉPUBLICAIN devait changer, mardi 24 juin, au cours de sa convention nationale, de président – Alain Madelin succédant à François Léotard – et de nom : il s'appellera désormais Démocratie libérale *(lire également page 14)*.

Edouard Balladur met en garde contre les dangers de la cohabitation

Favorable en 1986 à ce qui était alors « une solution provisoire » dans l'attente de l'élection présidentielle, l'ancien premier ministre estime que la coexistence d'un président de droite et d'une majorité de gauche pendant cinq ans « change les données du problème »

« La cohabitation, que vous aviez recommandée en 1986, peut-elle aujourd'hui affaiblir le président de la République ?

– Si l'actuelle majorité dure jusqu'en 2002, c'est-à-dire jusqu'au terme normal de la législature, la France aura connu, depuis 1986, trois cohabitations, d'une durée totale de neuf ans sur une période de seize années. Qui peut penser que le fonctionnement des institutions de la Ve République n'en sera pas modifié ? Lorsqu'on l'avait imaginée, la cohabitation était une solution provisoire dans l'attente d'une prochaine élection présidentielle, un moyen exceptionnel d'éviter une crise de régime. La cohabitation à répétition – qui plus est d'une durée de cinq ans, cette fois-ci – ne manque pas de changer les données du problème. Elle crée un système à géométrie variable ; les institutions peuvent parfois avoir du mal à s'accorder aux circonstances.

» Voyons ce qui se passe actuellement : deux ans après l'élection présidentielle, c'est celui qui n'a pas gagné en 1995, M. Jospin, qui devient, pour l'essentiel, le détenteur du pouvoir, face à celui qui avait gagné. Si bien que nous devons désormais réfléchir à l'avenir institutionnel de notre pays. Si l'on a connu, depuis 1981, six changements d'orientation politique, neuf premiers ministres et trois cohabitations, cela signifie que quelque chose ne va pas.

– Quelles conclusions en tirez-vous ?

– Aucune qui soit définitive. Il faut mettre à l'étude les solutions possibles. La première serait de ne rien changer, avec les risques de conflit que cela présente durant une période de cinq ans. J'attire aussi l'attention sur le fait que nos partenaires étrangers, particulièrement européens, pourraient ne pas très bien comprendre ce qui se passe chez nous. Qui peut affirmer que la division du pouvoir n'aura jamais, sur le long terme, de conséquences préjudiciables ?

» La deuxième solution consisterait à préciser les pouvoirs respectifs du président de la République et du premier ministre, à dire plus précisément qui fait quoi. Je crains que ce ne soit une voie sans issue, car il est normal que les deux têtes de l'exécutif coopèrent pour les décisions importantes. Il ne peut y avoir de partage rigide.

» La troisième solution serait de parlementariser nos institutions. L'essentiel du pouvoir serait entre les mains du premier ministre qui, comme le prévoit la Constitution, détermine et conduit la politique de la nation. Mais il se trouve que, depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel et qu'à l'occasion de son élection, les grandes orientations de la politique nationale sont arrêtées. Peut-on imaginer d'élire un président qui ne pourrait pas mettre en œuvre les orientations pour lesquelles il aurait été choisi ? Comme on ne peut imaginer, non plus, de revenir sur l'élection au suffrage universel, ce qui serait inacceptable et considéré, à juste titre, comme un recul de la démocratie, c'est également une voie sans issue.

» La quatrième solution serait, au contraire, de présidentialiser nos institutions. Cela supposerait, notamment, de réduire à la même durée le mandat présidentiel et le mandat législatif, de supprimer la fonction de premier ministre et le droit de dissolution. Une chose me gênerait dans cette dernière hypothèse : je ne vois pas, dans la tradition française, un sens du compromis qui puisse permettre, comme aux Etats-Unis, par exemple, de faire coexister un exécutif d'une tendance et un pouvoir législatif d'une autre, dans le cadre de la séparation des pouvoirs.

– Est-ce à dire que le président de la République lui-même aurait dû tirer les conséquences de la défaite de la droite aux élections législatives ?

> Deux ans après l'élection présidentielle, c'est celui qui n'a pas gagné en 1995, M. Jospin, qui devient, pour l'essentiel, le détenteur du pouvoir, face à celui qui avait gagné

– Non, il a pris la seule solution concevable. La cohabitation, même si elle peut constituer parfois, pour les deux têtes de l'exécutif, une sorte d'empêchement mutuel, est le seul moyen d'éviter une crise de régime. Je veux seulement dire que cette troisième cohabitation nous conduit à nous interroger. Le problème est posé : ce système institutionnel à géométrie variable, que nous connaissons, correspond-il durablement aux nécessités de la politique d'un grand pays ?

– Après les élections législatives, vous voici confronté, avec d'autres, à la reconstruction de l'opposition. Comment l'envisagez-vous ?

– Ce qui s'est passé constitue une épreuve. La droite et le centre avaient gagné, de façon très large, en 1993, et le pouvoir leur est retiré, quatre ans après, alors qu'ils ont le sentiment, à tort ou à raison, d'avoir fait du bon travail.

» Si, parmi les grands pays occidentaux, la France est celui qui a connu le plus grand nombre d'alternances politiques, depuis seize ans, ce n'est pas la faute des institutions. L'opinion est insatisfaite ; elle a le sentiment qu'on lui demande, de façon indéfinie, des efforts pour sortir d'une crise qui est interminable, qu'on lui propose, en somme, des politiques assez peu différentes les unes des autres pour en sortir. On retrouve là cette absolue nécessité, que je revendique, de rechercher et de cultiver, chacun de son côté, sa personnalité et son identité. Face au nouveau pouvoir socialiste, nous devons nous affirmer comme les tenants d'une politique de liberté.


ÉDOUARD BALLADUR

» Alors, que faut-il faire ? Tout d'abord, il ne faut pas ajouter au désordre. Toutes les décisions qui peuvent contribuer à la cohésion sont les meilleures. Cela suppose que l'UDF et le RPR soient capables, ensemble, d'élaborer un projet d'avenir, fondé sur la liberté, sur l'Europe et sur le dialogue, mais en l'adaptant au monde d'aujourd'hui, en le modernisant. Cela suppose, aussi, que le RPR et l'UDF apprennent à mieux travailler ensemble, parce que les élections viennent de montrer que, à eux deux, ils ne représentent pas dans l'opinion une part tellement plus importante que le Parti socialiste. Une meilleure union est indispensable.

– Continuez-vous à souhaiter la formation d'un parti unique pour l'actuelle opposition ?

– En l'état actuel des choses, ce serait sans doute prématuré. Tout ce qui ira dans le sens d'une coordination de l'action des appareils politiques, aussi bien sur le plan central que local, tout ce qui favorisera une étude en commun des projets d'avenir, des réunions communes de nos deux groupes parlementaires, tout cela aura, non seulement mon approbation, mais mon soutien. Les partis politiques ne peuvent pas se résumer à n'être que de simples écuries présidentielles. Nous devons faire la preuve que nous avons des vues communes sur l'avenir, l'économie, la justice sociale, la nation et son rôle dans le monde, l'emploi, la sécurité.

» Faut-il aller plus loin ? Je m'interroge. Est-ce qu'une organisation commune aux formations de l'opposition ne limiterait pas, à un bord ou à un autre, les possibilités de rayonnement, la capacité d'influence ?

– N'y a-t-il pas un risque, avec la formation d'un parti unique de l'actuelle opposition, d'ouvrir un « boulevard » au Front national ?

– Cela fait maintenant plus de quinze ans que le Front national représente 10 %, 12 %, 15 % des suffrages. Un tel phénomène n'est pas transitoire. Il constitue la démonstration de notre propre échec. Au lieu de poser le problème en termes de tactique électorale, comme le font certains jusque dans nos propres rangs, il faut l'aborder au fond.

» Pratiquer l'anathème ? Cela devient difficile vis-à-vis de 15 % des Français ; en tout cas, c'est peu efficace. Jouer la complaisance ? Certainement pas. Les positions du Front national étant ce qu'elles sont, c'est, de mon point de vue, inconcevable. La troisième solution consiste à traiter les causes pour lesquelles le Front national se développe depuis quinze ans. Pour résumer, trop d'hommes et de femmes ne se sentent plus à l'aise dans la société française : chômage, insécurité, malaise devant la dérive morale de la vie publique, sentiment que la nation n'est plus le refuge et la référence suprême.

– Peut-être aussi vous faut-il faire la preuve d'une pareille identité de vues au sein du RPR, avec Philippe Séguin ? On a parfois du mal à juger crédible votre alliance récente…

– Mon attitude est inspirée par deux préoccupations : la modernisation des structures du RPR et de son mode de fonctionnement, qu'avec d'autres entend mettre en œuvre Philippe Séguin, et la nécessité de bâtir un projet politique moderne, qui tourne résolument le dos à des idées un peu dépassées, telles que « l'exception française » ; un projet qui adhère complètement, sans restriction, au mouvement qui emporte le monde entier vers la liberté, l'abaissement des frontières, la compétition, c'est-à-dire vers le dynamisme. C'est là la meilleure façon d'améliorer l'emploi et, donc, de résoudre la fracture sociale.

» De quoi souffrons-nous aujourd'hui ? D'un chômage excessif, générateur d'injustices. Comment pouvons-nous y répondre ? Par la liberté. Rien ne m'est plus étranger que d'imaginer que l'on ne puisse concilier la liberté et la justice. La société française est, à la fois, solide et instable, unie et morcelée, minée par le chômage, par une sorte d'inquiétude existentielle et, en même temps, dynamique.

» La vérité, à mon sens, est que la société française s'est elle-même longtemps perçue comme une référence pour le reste du monde. Aujourd'hui, pour continuer à être un exemple, il nous faut nous mettre davantage à l'école des autres, tirer davantage les leçons de leur expérience. Ce n'est pas nécessairement agréable. Mais si le mouvement gaulliste ne s'attachait pas, avec tous ceux qui le souhaitent, à relever ce défi, alors, sa rénovation serait manquée. Je souhaite que nous soyons les plus libéraux des gaullistes, les plus déterminés des opposants, les plus novateurs pour bâtir l'avenir. »

Propos recueillis par Fabien Roland-Lévy et Jean-Louis Saux

Trois députés chiraquiens prennent position contre Nicolas Sarkozy

LA QUERELLE continue autour du poste de secrétaire général du RPR. Charles Pasqua, qui soutient depuis le premier jour l'entreprise de rénovation engagée par Philippe Séguin, s'est interrogé, le 22 juin, sur France 3, sur la nécessité du poste. Assurant ne *« pas bien comprendre la démarche d'Edouard Balladur dans cette affaire »*, le sénateur des Hauts-de-Seine a expliqué qu'il *« voyait mal comment dans le contexte actuel »* de rénovation *« la désignation du secrétaire général du RPR, qu'il s'agisse de Nicolas Sarkozy ou de quelqu'un d'autre, pourrait résulter de quelque arrangement que ce soit entre tel ou tel »*. *« Le président du RPR doit être totalement libre de désigner qui bon lui semble »*, a-t-il ajouté (*Le Monde* du 24 juin).

Lundi 23 juin, trois députés RPR ont pris le relais. Dans un communiqué commun, Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), Henri Cuq (Yvelines) et Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis) ont souhaité que le prochain secrétaire général du RPR, *« choisi par le président »* du mouvement, soit *« une personnalité dont la fidélité au chef de l'Etat soit incontestée »*. Aussitôt après, les balladuriens ont répliqué sous la signature de trois autres députés, Alain Marleix (Cantal), Christian Estrosi (Alpes-Maritimes) et Jacques Masdeu-Arus (Yvelines), en condamnant *« toute tentative pour restaurer des clivages artificiels »*. *« Oui à l'unité, oui au renouvellement, oui au rajeunissement ! »*, ont-ils indiqué.

« JE RESTERAI MAIRE »

Dans l'entourage de M. Sarkozy, on observe cet échange avec une certaine sérénité : *« Encore dix jours à tenir ! »* On ne s'étonne même pas du silence de M. Séguin, qui n'a rien fait connaître publiquement de ses intentions sur la future direction du mouvement néogaulliste. Ce dernier, il est vrai, n'a pas intérêt à se lier les mains avant la réunion, le 6 juillet, des assises extraordinaires du RPR, d'autant que les soutiens continuent de s'additionner. Le dernier en date émane de l'ancien ministre de la jeunesse et des sports, Guy Drut. *« Il est capital de donner toute latitude au prochain président du RPR pour agir dans l'intérêt du mouvement, de l'opposition et du pays »*, a affirmé, mardi, le député de Seine-et-Marne.

Par ailleurs, les candidatures alternatives successives au poste de secrétaire général du RPR, celles d'Hervé Gaymard (Savoie), Jacques Godfrain (Aveyron) ou de François Baroin (Aube), n'ont pas rencontré l'écho espéré. Tout au contraire, les petits-déjeuners hebdomadaires des proches de M. Balladur attirent de nouvelles têtes. Un proche de M. Sarkozy relève aussi que le maire de Neuilly compte des amis jusque dans les rangs de l'association des Amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons et qui doit précisément se réunir mercredi. Il cite les noms du chef d'entreprise François Pinault et de l'écrivain Denis Tillinac.

L'onde de choc des élections législatives continue aussi de produire ses effets du côté de l'hôtel de ville de Paris. Le maire, Jean Tiberi, a fort mal apprécié la première « sortie » publique de l'un de ses compagnons, Michel Péricard, ancien président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qui, le 20 juin, l'avait invité à se démettre de ses fonctions. Elle pourrait être annonciatrice d'autres déclarations allant dans le même sens. Lundi, M. Tiberi a demandé à s'expliquer avec M. Péricard.

Devant les élus du Rassemblement pour Paris – le RPR parisien –, M. Tiberi a aussi exigé l'arrêt des fuites qui suivent les réunions internes de la majorité. Cette mise au point, qualifiée par le nouvel adjoint aux finances, Jean-François Legaret, *« d'une grande fermeté »*, visait une précédente où Bernard Pons, l'un des candidats potentiels les plus sérieux à la succession éventuelle de M. Tiberi, avait fait remarquer qu'après l'échec des élections législatives, Alain Juppé, lui, était parti. Interrogé par la presse, M. Tiberi a indiqué que certains élus parisiens n'ont *« jamais digéré »* qu'il ait été choisi pour succéder à Jacques Chirac, en 1995. *« Il faudra qu'ils s'y fassent. Je suis maire de Paris et je le resterai »*, a-t-il ajouté.

Jean-Louis Saux

Des compagnons de la Libération dénoncent la régularisation d'immigrés

Dix-huit compagnons de la Libération *« dénoncent l'appel à l'insoumission »* que constitue pour eux l'annonce par le gouvernement de *« l'intégration prochaine de dizaines de milliers d'immigrés clandestins »*. Dans un communiqué publié le 18 juin, ces dix-huit personnalités, dont l'écrivain Pierre Clostermann, le général Jacques Andrieux, Roger Wybot, ancien directeur de la DST et de l'IGPN, Philippe Ragueneau, ancien directeur de la deuxième chaîne de l'ORTF et écrivain, se déclarent *« conscients d'exprimer l'indignation de tous ceux qui combattirent pour rétablir, dans la France libérée, les lois républicaines »*. Pour les signataires, *« ce projet ferait l'effet d'une pompe aspirante »* pour une nouvelle immigration, *« susciterait une vague de racisme et attiserait la méfiance à l'égard de tous les étrangers, sans distinction »*. Les signataires invitent les parlementaires *« à se mobiliser contre ce mauvais coup porté à l'identité nationale, aux étrangers en situation régulière et à la paix sociale »*.

Le Parti républicain se mue en Démocratie libérale

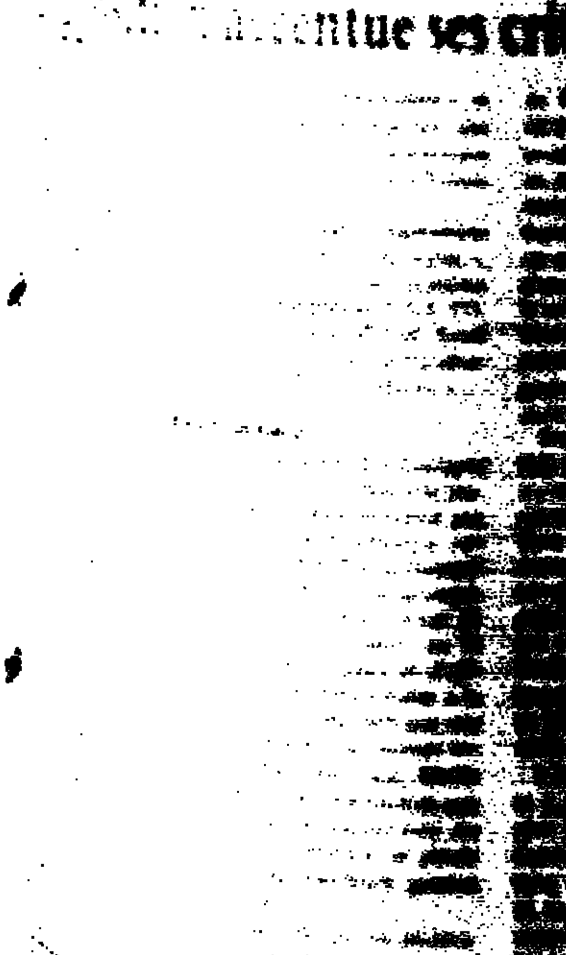
VINGT ANS après sa fondation, à Fréjus en mai 1977, le Parti républicain devait laisser place à Démocratie libérale, mardi 24 juin, à Levallois-Perret. Concurrencé par Gilles de Robien, ancien président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et Philippe Mathot, ancien député des Ardennes, Alain Madelin possédait les meilleures chances d'en devenir le président à l'issue de la convention nationale, à laquelle peuvent théoriquement participer tous les adhérents. L'ancien ministre de l'économie, qui avait soutenu Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle de 1995, allait succéder ainsi à l'ancien balladurien François Léotard, au moment où Philippe Séguin, autre pilier de la campagne présidentielle de M. Chirac, s'apprête à conquérir la présidence du RPR.

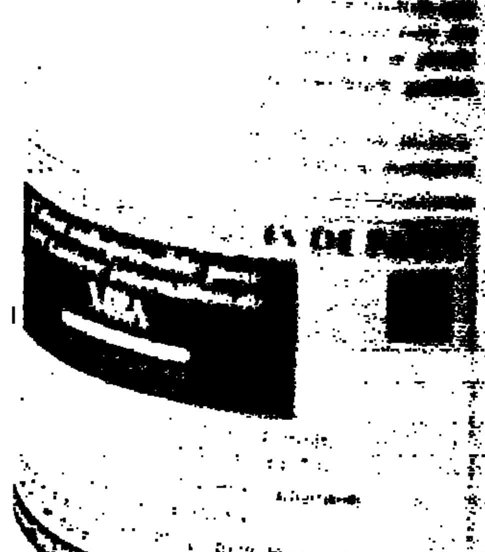
M. Madelin, qui avait modérément apprécié le retour de M. Léotard à la présidence du Parti républicain, en juin 1995, après l'élection présidentielle, et qui lui avait disputé sans succès la présidence de l'UDF en mars 1996, a, cette fois, l'appui de son ancien compère des années 80. En lui offrant la direction de la famille libérale, le président de l'UDF espère redynamiser son parti d'origine, affaibli depuis la défaite d'Edouard Balladur. Resté obstinément en marge de l'UDF depuis la présidentielle, M. Madelin voit dans le nouveau Parti républicain l'occasion d'être l'un des acteurs de la *« reconstruction »* de la droite et l'artisan de *« la construction d'une grande force politique moderne »*.

Dans un entretien publié par *Le Figaro* mardi, le président d'Idées-Action estime que la défaite de l'ancienne majorité est notamment due au fait qu'elle *« a voulu escamoter l'enjeu libéral »* des élections législatives. *« Si l'on avait offert une véritable alternative libérale, nous aurions pu éviter l'alternance »*, assure M. Madelin. A ses yeux, la défaite doit être l'occasion de *« se remettre en cause, dans notre message, notre discours et notre organisation »*. *« Le moment est venu pour la nouvelle opposition de rompre avec une vision et une pratique autoritaire du pouvoir, de ressourcer ses idées (…) : de rompre, aussi, avec une sorte de "médiatiquement" et de "politiquement" correct, de parler de façon simple de l'immigration, de la sécurité, de la famille ou de la France »*, ajoute M. Madelin.

A la tête du nouveau parti, le député d'Ille-et-Vilaine entend placer ses amis *« en position de conduire et de réussir la prochaine alternance »*. Il souhaite qu'à l'avenir, et contrairement à ce qui a été le cas à l'élection présidentielle de 1995, sa *« famille politique »* n'en soit plus *« rédui[te] à départager les candidats du RPR »* lors de la principale échéance politique. Aussi affirme-t-il à l'intention de ses amis de l'UDF que son soutien à Jacques Chirac n'est pas synonyme d'inféodation au président de la République : *« Son rôle est d'être le gardien du bon fonctionnement de nos institutions et de veiller à la sauvegarde de l'essentiel. Il n'est pas le chef de l'opposition. La reconstruction que nous engageons, c'est notre affaire et seulement notre affaire »*, assure M. Madelin.

Cécile Chambraud





s de la cohabitation

Les associations vont saisir les parlementaires pour empêcher la réforme des allocations familiales

Le ministre de l'emploi et de la solidarité a engagé une concertation avec les partenaires sociaux

Martine Aubry a engagé une concertation, lundi 23 juin, sur la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Familles de France et l'Association pour la promotion de la famille ont manifesté, mardi 24 juin au matin, devant l'Assemblée nationale. Plusieurs associations familiales devaient manifester, mardi soir, à Cintegabelle (Haute-Garonne), chef-lieu du canton dont Lionel Jospin est conseiller général.

LE MINISTRE de l'emploi et de la solidarité a engagé, lundi 23 juin, une difficile concertation avec les partenaires sociaux sur la mise sous conditions de ressources des allocations familiales. Sans céder sur le principe d'une mesure annoncée par Lionel Jospin, jeudi 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, Martine Aubry s'est montrée ouverte sur les modalités d'application (niveau des ressources pris en compte, nombre d'enfants, etc.).

Le premier ministre avait indiqué que *« les allocations familiales seront placées sous conditions de ressources inférieures à 25 000 francs »*. Ce chiffre ne constitue qu'une *« base à la discussion »*, a cependant précisé Martine Aubry, qui recevait, lundi 23 juin, l'Union nationale des associations familiales (UNAF), puis la CFTC, les deux organisations les plus hostiles au principe même d'allocations ciblées sur certains ménages. Elles sont rejointes par Force ouvrière, la CFE-CGC et la CGT, qui a demandé *« la suppression des critères de ressources »*.

L'UNAF a rappelé au ministre de la solidarité que ce principe d'égalité des Français devant les allocations familiales n'est *« pas négociable »*. *« Nous savons qu'une fois le principe des conditions de ressources arrêté, les curseurs seront bougés pour rendre les allocations de plus en plus restrictives »*, analyse François Mahieux, directeur général de l'UNAF. Son président, Hubert Brin, *« ne désespère pas de changer l'angle d'approche de ce dossier, de le prendre d'une manière plus globale »*. L'UNAF souhaite aborder la politique familiale *« dans son ensemble »*, a également précisé M. Brin, qu'il s'agisse des allocations, du temps de travail, des personnes âgées dépendantes et de la conciliation vie professionnelle – vie familiale. L'UNAF a confirmé son intention, annoncée le week-end dernier au cours de son assemblée générale, de saisir tous les parlementaires. Le président de la CTFC, Alain Deleu, a demandé à Mme Aubry de *« renoncer à une annonce malheureuse »* et de *« partir sur d'autres bases »*.

CONFUSION

Pour le premier secrétaire délégué du PS, François Hollande, la polémique *« n'a pas lieu d'être »*, dans la mesure où les familles qui seront concernées par la réforme sont très minoritaires. *« Le salaire moyen dans ce pays est de 7 500 francs »*, a-t-il souligné, lundi, lors d'un point de presse « [Le fait] *que les familles dont le revenu est au-delà de 25 000 ou peut-être 30 000 francs, selon le mode de calcul*, [ne bénéficient pas d'allocations] *ne devrait pas émouvoir beaucoup de Français.* » M. Hollande a rappelé que le gouvernement avait soumis les allocations au RDS (remboursement de le dette sociale), avant d'estimer que *« la droite ne défend pas les familles, elle défend les privilèges »*. De son côté, l'Association des usagers de l'administration et des services publics et privés, qui soutient la réforme, a souligné le *« décalage »* entre une opinion publique plutôt favorable et celle *« des mouvements qui représentent officiellement les familles »*.

Pour l'heure, le projet du gouvernement a semé la confusion. Quelles seront les revenus pris en compte ? A partir de trois enfants, quel sera le plafond de ressource en-deçà duquel les familles pourront y prétendre ? Combien de familles en seront exclues ? Les déclarations politiques, notamment celles de Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, n'ont fait qu'ajouter à la confusion. Le gouvernement devrait mettre à profit les mois d'été pour peaufiner son dispositif, la réforme devant être intégrée dans le projet de loi de finances pour 1998 qui sera soumis au Parlement à l'automne.

Jean-Michel Bezat

L'UNAF défend la famille depuis la Libération

REPRÉSENTANTE officielle des intérêts des familles auprès des pouvoirs publics, l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui a des représentants dans les conseils d'administration des caisses d'allocations familiales, gère différents services aux familles et assure le secrétariat de la Médaille de la famille française. Ses statuts datent de mars 1945, époque – la Libération – où les préoccupations familialistes et natalistes étaient largement partagées à gauche comme à droite. Son financement repose sur un « fonds spécial » de la branche famille de la Sécurité sociale, qui lui fournit 0,1 % du montant des prestations servies au niveau national (soit 134 millions de francs actuellement, selon la CNAF).

Au 1er janvier 1997, l'UNAF revendiquait 916 000 familles adhérentes, regroupées dans plus de 7 600 associations de différentes sensibilités politiques. Au sein des unions départementales comme au conseil d'administration, les décisions sont prises à la majorité. Outre de nombreuses associations *« à recrutement spécifique »* (comme l'Association familiale du personnel de la Banque de France, l'Association des paralysés de France ou, encore, le Syndicat national des familles monoparentales), l'UNAF compte huit fédérations « à recrutement général ».

En font partie : Familles rurales (177 000 adhérents), association fondée en 1943, mais, selon ses dirigeants, sans aucune connivence avec le régime de Vichy ; Familles de France, au libéralisme plutôt traditionnel (141 000 adhérents) ; la Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC), en lien avec l'Eglise, mais affichant son autonomie (35 000 adhérents) ; la Confédération syndicale des familles, héritière des Associations familiales ouvrières, qui garde pour ambition de « changer la société » (33 000 adhérents) ; le Comité national des associations populaires familiales syndicales (CNAPFS), axé sur le cadre de vie (26 000 adhérents) ; la Confédération nationale des associations familiales laïques (CNAFAL, 24 000 adhérents), qui ne s'est investie au sein de l'UNAF qu'à partir de 1984, cinq ans après avoir reçu son agrément ; s'y ajoutent les Associations familiales protestantes (4 000 adhérents) et l'Union des familles laïques (3 000 adhérents).

Michel Noblecourt

L'opposition accentue ses critiques

APRÈS UN SILENCE de plusieurs jours, Jacques Barrot (UDF-FD), ancien ministre des affaires sociales du gouvernement Juppé, a choisi de s'opposer publiquement au projet du gouvernement en matière d'allocations familales. Fort de son expérience, dont il regrette au passage que l'on ne tienne *« aucun compte »* – *« J'ai trop souffert des effets d'annonce pour ne pas m'étonner que Jospin y cède également »* –, le député de Haute-Loire prédit que son successeur, Martine Aubry, *« va se prendre les pieds dans le tapis »* en étant obligée de *« lâcher du lest »*.

Un temps envisagé par Alain Juppé, la mise sous condition de ressources des allocations familiales est, selon M. Barrot, *« le plus mauvais moyen de redistribution »*. Rappelant que le gouvernement auquel il appartenait avait tenté – en vain – de *« vendre »* à l'l'Union nationale des associations familiales (UNAF) un projet de fiscalisation des mêmes allocations, M. Barrot conteste à la fois la méthode employée – *« le premier ministre a tort d'annoncer une mesure alors qu'il n'a pas pris contact avec les associations familiales »* –, les modalités d'un plafonnement qui provoque *« des effets de seuil contestables »*, et la philosophie d'une mesure qui *« donne le sentiment que la politique familiale s'arrête à un certain niveau de revenu »*.

En notant que seule l'imposition des allocations était *« concevable »*, M. Barrot appuie les déclarations de Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine), qui a affirmé, lundi 23 juin, que *« la voie de la fiscalisation* [lui paraissait] *la meilleure »*.

INTRANSIGEANCE

Tout en qualifiant d'*« inadapté pour une famille nombreuse »* le plafond de 25 000 francs annoncé par M. Jospin, M. Méhaignerie reconnaît qu'*« en matière de redistribution des moyens de l'Etat-providence, il ne devrait pas y avoir de sujets tabous, dès lors qu'ils conduisent à plus d'équité et d'efficacité »*. Sans être défavorable à la fiscalisation – *« à condition que tout le monde soit soumis aux mêmes impôts »* –, Bernadette Isaac-Sibille (UDF, Rhône) affirme toutefois que l'*« on se trompe en voulant faire des économies de ce genre »*, et plaide en faveur d'une meilleure gestion des allocations.

Moins virulentes que les déclarations de François Bayrou, président de Force démocrate et du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui avait qualifié d'*« agression contre les familles »* le projet du gouvernement (*Le Monde* du 24 juin), les critiques de MM. Barrot et Méhaignerie sont très en deçà des sentiments d'une partie de la droite, qui se fait le relais du lobby familial au Palais-Bourbon. Pour Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines), la décision du gouvernement signifie qu'*« il n'y aura plus de politique familiale »*.

Fer de lance du mouvement anti-IVG à l'Assemblée, elle affirme que *« c'est à la dignité de l'enfant que la société est en train de toucher »*. Tout en reconnaissant que Martine Aubry *« essaie de corriger le tir »*, Mme Boutin souligne que c'est *« le principe même »* du plafonnement qui est en cause. Le député des Yvelines veut relancer le groupe de travail sur la famille qui avait remis en janvier un rapport sur le sujet à Alain Juppé.

L'intransigeance s'accroît au fur et à mesure que l'on se déplace plus à droite sur l'échiquier politique. Au lendemain de la déclaration de politique générale de M. Jospin, Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, avait jugé *« inadmissible »* la mise sous condition des ressources des allocations familiales, évoquant un *« jeudi noir pour les familles de France »*. Le député de Vendée a accusé M. Jospin de *« faire le choix très clair du renouvellement des générations par l'immigration au détriment des familles de France »*. Jean-Marie Le Chevallier (FN, Var) a également critiqué cette mesure, qui *« témoigne une fois de plus que l'institution de la famille est une cible facile et privilégiée par les gouvernements, qu'ils soient RPR-UDF ou PS-PCF »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

Mme Aubry veut relancer le pouvoir d'achat par la négociation

CGT et FO jugent la hausse du SMIC insuffisante

PREMIÈRE prise de contact officielle entre le numéro deux du gouvernement et les partenaires sociaux, la réunion de la Commission nationale de la négociation collective, lundi 23 juin, a été l'occasion pour Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, d'esquisser les grandes orientations de la politique de l'emploi qu'elle compte discuter pendant l'été, puis mettre en œuvre. *« Pour faire reculer le chômage, nous devons retrouver une croissance durable et imaginer ensemble un modèle de développement plus solidaire et plus riche en emplois. C'est pourquoi, il nous faut relancer le pouvoir d'achat partout où cela est possible, en priorité par la négociation collective »*, a-t-elle déclaré à l'adresse des partenaires sociaux, en indiquant qu'ils auraient *« l'occasion d'en parler lors de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail »*, prévue en septembre.

Estimant que l'Etat avait montré la voie à suivre en augmentant le SMIC de 4 % au 1er juillet, Mme Aubry a pointé la *« déficience persistante »* de certaines branches professionnelles qui connaissent des salaires minimaux nettement inférieurs au niveau du SMIC. Elle a invité les partenaires sociaux dans ces branches à *« redoubler leurs efforts pour assurer à leurs salariés des perspectives de développement de carrière »*, en termes de salaires comme d'accès à la formation. Le ministre n'a pas exclu d'intervenir dans des secteurs où apparaissent des blocages dans la négociation de conventions collectives.

RÉFORME DE LA FISCALITÉ

Mme Aubry a aussi évoqué la réforme de la fiscalité et des prélèvements sociaux qui a pour double objectif de *« rendre moins coûteux le travail »* et de *« mieux équilibrer les prélèvements entre revenus du capital et revenus du travail »* avec, notamment, le transfert progressif des cotisations salariales d'assurance-maladie sur une contribution sociale élargie. Précisant qu'elle allait, pendant l'été, soigneusement préparer, avec les partenaires sociaux, la conférence sur l'emploi, Martine Aubry a souligné que celle-ci avait pour but de *« favoriser la création d'emplois, sans alourdissement excessif des charges, tout particulièrement s'agissant des entreprises de main-d'œuvre »*. *« L'Etat*, a-t-elle précisé, *s'engage à apporter son appui, notamment financier, de façon à éviter une perte de compétitivité pour les entreprises. »*

Mettant la réduction du temps de travail, au cœur du dispositif gouvernemental destiné à favoriser la création d'emploi, Mme Aubry a souhaité que celle-ci soit *« significative »*. Elle a rappelé qu'un projet de loi-cadre sera présenté au Parlement à l'issue de la conférence nationale et que ce texte *« aura pour objet de fixer la date à laquelle la durée légale sera ramenée à 35 heures et renverra à des négociations »*. En revanche, elle n'a pas évoqué le programme d'embauche de 700 000 jeunes.

« NOUVEAU COUP DE POUCE »

A travers les réactions des syndicats et du patronat, deux lignes de partage sont apparues, l'une sur la réévaluation du SMIC, l'autre sur la réduction du temps de travail. Pour la CGT, Maryse Dumas a répété que la hausse du SMIC de 4 % était *« insuffisante »* et que *« le dossier n'est pas clos »*. Elle a appelé *« les salariés à se mobiliser immédiatement pour des augmentations de salaires et la réduction de la durée du travail »*.

De même, Michelle Biaggi (FO) a plaidé pour une hausse de 6 % à 7 % du SMIC et donc *« attend un nouveau coup de pouce en septembre »*. Au nom du CNPF, Didier Pineau-Valencienne a mis en garde contre les effets d'une hausse du SMIC, comme d'une réduction du temps de travail, sur l'emploi. Selon le président de la commission sociale du CNPF, *« tout ce qui est de nature à augmenter le coût du travail, en particulier l'heure prestée, est un facteur de non-compétitivité »*.

Sur le temps de travail, un débat s'est ouvert sur la loi Robien soutenue par la CFDT et la CFTC, mais combattue par FO et la CGT. *« Des éléments de la loi Robien ont montré leur efficacité, nous souhaitons qu'ils se retrouvent dans la loi-cadre »*, même s'il peut y avoir *« des adaptations »*, a indiqué la CFDT qui présente, mardi 24 juin, une série d'accords d'entreprise s'appuyant sur cette loi (*lire également page 19*). En revanche, FO *« craint de voir pérenniser la loi Robien »* car *« sept ans d'exonérations de charges, c'est la casse de la Sécurité sociale »*.

Alain Beuve-Méry

Le Parti républicain se mue en Démocratie libérale

Le Conseil d'Etat donne tort au ministère de l'économie

LE CONSEIL D'ETAT a annulé, lundi 23 juin, une sanction que Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances du gouvernement d'Alain Juppé, avait prise à l'encontre d'un haut fonctionnaire du Trésor, Patrice Chevallier, revenu dans l'administration après avoir « pantouflé » (*Le Monde* du 28 mai). M. Arthuis avait suspendu son traitement à compter du 1er novembre 1996 : il entendait ainsi protester contre le fait que M. Chevallier avait touché une indemnité de 2,15 millions de francs après sa révocation d'une filiale du Crédit foncier de France.

Le Conseil d'Etat a jugé que cette décision était *« dénuée de toute base légale »*, la loi du 13 juillet 1983 prévoyant que *« les fonctionnaires ont droit, après service fait, à une rémunération »*. Il a prescrit au ministre de l'économie et des finances de reprendre le versement de la rémunération de M. Chevallier à compter du 1er novembre 1996, et prononcé une astreinte de 500 francs par jour pour le cas où cette décision ne serait pas exécutée dans les trente jours.

DÉPÊCHES

■ **IMMOBILIER : l'appartement du domaine privé de la Ville de Paris qu'occupait Alain Juppé**, 26, rue Jacob (6e arrondissement), va être proposé aux enchères publiques, après avoir été estimé à 32 000 francs le mètre carré, selon une délibération soumise, lundi 23 juin, au Conseil de Paris. Ce logement se compose d'un quatre pièces de 130 mètres carrés, avec terrasse, évalué par les services fonciers de Paris à 4 160 000 francs ; d'un logement de 22 mètres carrés qui lui est annexé (estimé à 600 000 francs) ; auquel s'ajoute un studio de 27 mètres carrés (800 000 francs). Selon la Mairie de Paris, M. Juppé louait le premier ensemble 11 234 francs et le 27 mètres carrés 1 892 francs par mois.

■ **RÉCONCILIATION : l'ancien dirigeant communiste Charles Fiterman** a déclaré, lundi 23 juin, que la déclaration de Robert Hue pour condamner les exclusions du parti, devant Maurice Kriegel-Valrimont (*Le Monde* des 22-23 juin), relève d'*« une démarche méritoire »*, qui *« va dans le bon sens »*. L'animateur de la Convention pour une alternative progressiste (CAP) a cependant ajouté que *« la condamnation ne peut se limiter aux exclusions anciennes »*, ces pratiques ayant *« sévi au cours de la dernière décennie »*.

■ **SANS-PAPIERS : Claude Goasguen, député (UDF-FD) de Paris**, a demandé, lundi 23 juin, au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, de *« venir rapidement s'exprimer devant les membres de la commission des lois »* sur les mesures de régularisation des sans-papiers. *« Un certain nombre de points ont troublé l'opinion publique française »*, estime M. Goasguen dans une lettre adressée à la présidente de la commission, Catherine Tasca.

■ **CLUB : François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste**, s'est démis, lundi 23 juin de ses fonctions de président du club Témoin, fondé par Jacques Delors. Jean-Pierre Mignard, avocat au barreau de Paris, a été désigné à la présidence. M. Hollande demeure administrateur de Témoin et président d'honneur aux côtés de M. Delors.

■ **SOCIALISTES : le PS, qui a réintégré son siège**, au 10, rue de Solferino à Paris, après des travaux d'aménagement, a lancé, lundi 23 juin, une campagne d'adhésions *« pour réussir le changement avec Lionel Jospin »*. Chargé de la formation et de la communication au secrétariat national, Alain Bergounioux, a annoncé qu'un tract – « Les socialistes tiennent leurs engagements » – sera distribué dès la fin de la semaine. Des journées « portes ouvertes » seront organisées par les fédérations le week-end prochain.

■ **CHÔMEURS : une cinquantaine de membres d'associations de chômeurs occupent**, depuis lundi 23 juin au matin, les locaux parisiens des Assedic, rue Vicq-d'Azir (10e arrondissement), pour protester *« contre la remise en cause du fonds social »* destiné aux aides d'urgence pour les chômeurs. Cette occupation, à laquelle participent, entre autres, le collectif Agir ensemble contre le chômage (AC !) et le Comité d'action chômeur (CAC) de la CNT (anarchistes), vise à faire pression sur les administrateurs de l'Unedic qui doivent étudier l'avenir des fonds sociaux le 2 juillet.

■ **DÉMISSION : Claude Pradille, sénateur (PS) du Gard**, condamné à trois ans de prison pour corruption et complicité d'escroquerie en tant que président de l'office HLM du Gard, a démissionné de son mandat de conseiller général, a-t-on appris lundi 23 juin. M. Pradille avait été condamné à trois ans de prison ferme, en janvier 1996, par la cour d'appel de Lyon, puis libéré, en avril, pour bonne conduite.

■ **CONTRAT D'UNION CIVILE** : deux propositions de loi, instituant un contrat d'union civique et sociale, pourraient être discutées au Parlement. Député de Haute-Saône, Jean-Pierre Michel (MDC) devait présenter, mardi 24 juin, un texte *« destiné à créer un cadre juridique pour deux personnes ayant un projet commun de vie et ce, quel que soit leur sexe »*. Le groupe socialiste avait déposé, le 3 février, une proposition identique.

Le PC estime que le débat sur l'euro se jouera lors du collectif budgétaire de décembre

Robert Hue invite les communistes à aiguillonner « l'œuvre de changement »

La direction du PCF estime que le débat sur l'euro deviendra décisif à la fin de l'année, lorsque les députés examineront le traditionnel collectif budgétaire de décembre. En attendant, elle devra se comporter comme l'aiguillon social du gouvernement. C'est ce que Robert Hue devait l'inviter à faire, mardi 24 juin, lors de la réunion du comité national du parti, consacrée au *« Parti communiste dans la situation actuelle »*.

SOULIGNER les avancées, pointer les lacunes et les prudences : l'attitude du *« Parti communiste dans la situation politique nouvelle »*, thème du rapport que proposera Robert Hue, mardi 24 juin, devant son comité national, ressemble fort à une démarche syndicale (*Le Monde* daté du 22-23 juin). Commentant la déclaration de politique générale du premier ministre, dimanche, à Longlaville, en Meurthe-et-Moselle, Robert Hue a donné le ton : si *« certaines dispositions nouvelles marquent nettement qu'une page est tournée »* (prime de rentrée scolaire, arrêt des suppressions d'emplois dans la fonction publique, fin des fonds de pension), le secrétaire national du PCF regrette quelques timidités, notamment sur le SMIC.

Plutôt que l'aiguillon anti-européen, le Parti communiste souhaite devenir l'aiguillon social du gouvernement. *« Ne soyons pas simplement spectateurs de ce que fait le gouvernement !*, a encore lancé M. Hue, dimanche. *Soyons aussi acteurs, directement partie prenante de l'œuvre de changement pour la porter le plus loin possible, pour en garantir le succès durable ! »*

La petite phrase prononcée par le premier ministre, le 19 juin, à l'Assemblée nationale, a satisfait la place du Colonel-Fabien. *« Je comprends que M. Bocquet puisse regretter que le SMIC et les* minima *sociaux ne soient pas davantage revalorisés*, a indiqué M. Jospin, *mais les syndicats préfèrent souvent obtenir quelque chose par la négociation que se le voir octroyer par le pouvoir politique. »* Le Parti communiste et la CGT, qui ont consacré, en décembre 1996, leur indépendance, joueront une partie séparée, mais complice : le PCF ne fera, en effet, rien pour gêner la centrale syndicale avant les élections prudhommales de décembre 1997.

Pour l'Europe, l'urgence est moins grande. En accordant la confiance au gouvernement de M. Jospin juste après l'adoption du pacte de stabilité, à Amsterdam, le PCF a, d'une certaine manière, mangé son pain noir. Nul ne peut dire ce qui va se passer d'ici à six mois, explique-t-on place du Colonel-Fabien. On n'y n'exclut aucune hypothèse, y compris celle d'un report de l'euro, qu'il faudrait mieux alors vivre au gouvernement.

En tout état de cause, on juge que le débat sur la monnaie unique se jouera probablement sur le collectif budgétaire de fin d'année, en décembre. Il sera alors temps de réfléchir à la stratégie à adopter pour les élections régionales, en 1998.

Dans son rapport, M. Hue devait donc simplement rappeler, comme il l'a fait à Carmaux, dans le Tarn, le 15 juin, que le Parti communiste souhaite l'organisation *« d'un grand débat national »* et que les Français soient *« consultés »*, *« le moment venu »*, sur les nouvelles dispositions arrêtées dans les nouvelles étapes de la construction européenne, par exemple par référendum. Le PCF *« poursuivra son action »* en ce sens.

On voit mal, en revanche, comment le secrétaire national pourrait relancer la pétition pour un référendum sur la monnaie unique – comme le soutient haut et fort Maxime Gremetz, qui souhaite peut-être ainsi obliger le parti à se déjuger – alors même que la « montée » sur Paris, pour remettre les pétitions, a été annulée.

Même si cette campagne référendaire ne devait guère effrayer le PS, le « cadeau » qu'elle représenterait pour le député de Somme, qui a fait de ces pétitions son cheval de bataille, serait un peu trop beau...

Ariane Chemin

Deux nouveaux membres au secrétariat national

Robert Hue devrait proposer, mardi 24 juin, l'arrivée, autour de lui, de deux nouveaux secrétaires nationaux. Il s'agirait de Pierre Blotin, son plus proche collaborateur, qui dirige le bureau d'« information et contact avec les médias », et de Daniel Brunel, un autre proche du secrétaire national. Le bureau, qui voit l'activité de Marie-George Buffet (naguère chargée de la « vie du parti ») et de Jean-Claude Gayssot (« relations extérieures et institutions ») mise entre parenthèses, s'élargit aux grosses fédérations, qui seront ainsi plus étroitement associées à la « ligne » de participation gouvernementale. Il comprendra désormais Roland Jacquet, trésorier ; Daniel Brunel ; Nicolas Marchand, secrétaire de la fédération du Val-de-Marne ; Jean-Marc Coppola, Bouches-du-Rhône ; Michel Duffour, Hauts-de-Seine ; Martine Durlach, Paris ; Michèle Guzman, Seine-et-Marne, ainsi qu'un cadre de la fédération de Seine-Saint-Denis.

Les anciens élèves de l'ENA respirent après le discours de Lionel Jospin

LES FUSILS sont rangés : l'assemblée générale extraordinaire des anciens élèves de l'ENA, réunie à huis clos rue de l'Université, dans la soirée du lundi 23 juin, s'est dite satisfaite des propos qu'a tenus Lionel Jospin dans sa déclaration de politique générale. Quelque deux cents personnes avaient répondu à l'appel de Guy Berger, président de l'association des anciens élèves, qui voulait organiser une riposte contre la *« campagne de dénigrement »* dont l'ENA avait fait l'objet avant et pendant la campagne électorale.

M. Berger a rappelé le contexte dans lequel il s'était senti obligé de battre le rappel de ses troupes : Laurent Fabius avait proposé de supprimer l'ENA ; Denis Tillinac, écrivain proche de Jacques Chirac, avait pourfendu les « énarques » lors d'une émission de France 3, « La Marche du siècle », consacrée aux technocrates. Alain Juppé avait proposé de remplacer l'Ecole par *« autre chose »*. Alain Madelin avait déclaré : *« L'Irlande a l'IRA, l'Espagne a l'ETA, l'Italie a la Mafia, la France a l'ENA »* (*Le Monde* du 16 mai), avant de préciser qu'il avait tenu ces propos pour mettre en garde contre l'opinion qu'il résumait de façon volontairement caricaturale (*Le Monde* daté 18-19 mai).

Le rappel de cette campagne a suscité l'indignation. Un ancien élève a affirmé que M. Juppé et M. Fabius avaient proposé de supprimer l'ENA parce que tous deux souffraient d'un déficit de popularité et avaient cru pouvoir se racheter en proposant une mesure démagogique. Le directeur de l'ENA, Raymond-François Le Bris, est venu dire que la promotion en cours de scolarité avait mal vécu les attaques contre l'école, mais qu'il lui avait rappelé son devoir de réserve. Dans les couloirs, d'anciens élèves reprochaient à M. Le Bris de n'avoir pas assez défendu son institution. Les rumeurs allaient bon train sur son éventuel départ, certains chuchotant que M. Le Bris est, depuis longtemps, candidat à une grande préfecture ou à une ambassade.

DÉCONNEXION

De jeunes énarques ont critiqué la scolarité, trop conformiste à leurs yeux, car faite pour classer. Personne n'a évoqué la déconnexion de l'ENA et des grands corps, que nombre d'élèves appellent de leurs vœux (*Le Monde* du 16 mai). Seule la motion qui a été adoptée y fait allusion. Dans les couloirs, certains membres de ces corps critiquaient les *« frustrés »* qui n'ont pas réussi à s'y faire admettre.

M. Berger a affirmé que la situation avait changé depuis son appel. Il a relevé que le premier ministre n'avait pas fait allusion à l'ENA dans son discours de politique générale, le 19 juin. Il a déclaré que son association est d'accord avec les grands principes invoqués par M. Jospin : impartialité de l'Etat, adhésion des fonctionnaires aux réformes, rénovation du service public. Il estime qu'en disant que *« la qualité de la fonction publique »* est l'un des *« meilleurs gages de la réussite de la réforme de l'Etat »*, M. Jospin affirme implicitement que l'ENA, école de la qualité, sera sauvegardée.

Dans la motion qu'ils ont votée, les anciens élèves se disent *« prêts à participer à une vraie réforme de l'ENA, pour peu qu*[elle] *respecte* (...) *l'impartialité du recrutement, garanti par la procédure du concours* (...), *son ambition démocratique, inséparable* (...) *du concours interne et, maintenant, du troisième concours, ainsi que le caractère généraliste de la formation »*.

Proposant que soient abordés *« les besoins réels »*, en cadres supérieurs, de l'Etat, mais aussi *« des autres collectivités territoriales et internationales »*, les anciens élèves demandent que l'on revoie *« l'interministérialité du corps des administrateurs civils, le rôle et le recrutement des grands corps de contrôle, l'organisation d'une véritable formation continue »*. Ils n'hésitent pas à mettre en cause *« l'opacité et l'inégalité des rémunérations »*. Les « énarques » chercheraient-ils leur Nuit du 4 août ?

Rafaële Rivais

Alain Richard réfléchit sur le « rendez-vous citoyen »

Le gouvernement se donne trois mois pour arrêter sa position

*« **LA PROFESSIONNALISATION** des armées est un choix définitif »*, a déclaré le ministre de la défense, Alain Richard, qui a été entendu, vendredi 20 juin, par les membres du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), représentant les cadres des trois armées, de la gendarmerie, les personnels civils de la défense et les retraités. Selon M. Richard, *« l'abandon du service national sera poursuivi »*. Il reste, a-t-il ajouté en substance, à débattre du projet de « rendez-vous citoyen », et le gouvernement déterminera sa position sur le sujet avant trois mois.

Devant le CSFM, le nouveau ministre de la défense a tenu des propos que ses interlocuteurs – des officiers, des sous-officiers et des civils de toutes origines désignés pour donner leur avis, à titre consultatif, sur tout projet de texte statutaire concernant les armées et les services qui leur sont rattachés – ont qualifiés de consensuels et témoignant d'une approche, face aux dossiers, qui s'est voulue ouverte et franche.

La réunion du Conseil supérieur de la fonction militaire, à laquelle assistent les chefs d'état-major, n'est pas publique, mais, sur ces mêmes sujets, il est prévu que M. Richard, après la séance des questions orales à l'Assemblée, sera entendu, dans l'après-midi du mercredi 25 juin, par les députés de la commission de la défense présidée par Paul Quilès, ancien ministre et député (PS) du Tarn.

Après avoir rappelé que *« la professionnalisation des armées est un choix définitif »*, le ministre de la défense a indiqué qu'il est partisan de faire coexister, au sein de l'institution militaire, des carrières longues et des carrières courtes sur la durée desquelles il ne s'est pas prononcé. De son point de vue, le volontariat demeure dans les intentions du gouvernement, un volontariat qui pourrait recevoir une rémunération proche de celle du SMIC et peut servir de tremplin à l'entrée, pour ceux qui en manifesteront le désir, dans une carrière professionnelle.

UN NOUVEAU TEXTE DE LOI

Evoquant le projet de « rendez-vous citoyen », qui fait problème dans la nouvelle majorité à l'Assemblée et dont le texte fondateur n'a pas été adopté par le précédent Parlement (*Le Monde* du 19 juin), M. Richard a annoncé qu'il donnera sa réponse *« dans trois mois »*. *« C'est la seule chose*, a-t-il expliqué à ses interlocuteurs, *qui reste en débat. »*

En substance, le ministre de la défense a indiqué qu'un nouveau texte de loi, touchant à l'abandon de l'actuel service national et au sort des réservistes, sera proposé aux élus de la nation. La nécessité d'un texte qui clarifie la situation est d'autant plus urgente que le précédent gouvernement avait lancé une série de directives visant à créer, dès cet été, les premiers centres expérimentaux d'évaluation, d'information et d'orientation afin de tester le « rendez-vous citoyen ».

Devant le CSFM, M. Richard n'a pas directement évoqué l'avenir de la programmation militaire 1997-2002, qui fixe les orientations en matière d'équipement et qui a été approuvée par le Parlement en 1996. Ce dossier de l'équipement des armées ne relève pas, en effet, des compétences des membres du CSFM. Toutefois, en réponse à des questions, il a laissé entendre que cette loi sera préservée, sans, cependant, donner l'impression de vouloir s'engager sur l'intégralité des orientations qu'elle contient.

Jacques Isnard

sur l'euro se jouera
aire de décembre

secrétariat national

près le discours de Lionel Jospin

rendez-vous citoyen

Les nouveaux députés

ÉDUCATION Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a présenté, mardi 24 juin, aux côtés de Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, son programme d'action. M. Allègre a affirmé sa volonté de promouvoir une « *culture technologique* » et sa détermination à combattre la violence dans les établissements scolaires. ● **LE MINISTRE** a également insisté sur son souhait de réformer les structures de son administration, en poussant les feux de la *déconcentration*. Il s'agit de « *dégraisser le mammouth* » que serait l'éducation nationale et de « *débureaucratiser* ». ● **LES SYNDICATS** ont favorablement accueilli ce programme tout en s'inquiétant de l'absence de mesures concrètes et chiffrées. Le SNES s'oppose à une remise en cause du mouvement national qui organise la mobilité des enseignants du second degré.

Education nationale : Claude Allègre veut « dégraisser le mammouth »

Présentant mardi 24 juin son programme, le ministre entend « débureaucratiser » son administration, aménager certains statuts enseignants et « casser » le mouvement national des professeurs. Priorité est également donnée à l'enseignement scientifique et technologique

APRÈS avoir reçu la quasi-totalité des syndicats de l'éducation, le 23 juin, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a présenté ses grandes orientations à la presse, mardi 24 juin, en compagnie de Ségolène Royal, ministre déléguée chargée des enseignements scolaires. Le ministre a réaffirmé sa volonté de promouvoir la technologie (*lire ci-dessous*), sa détermination à combattre la violence dans les établissements, son espoir de redonner une priorité budgétaire à l'éducation. Sur ces points, la veille, nul n'avait trouvé à redire ou si peu.

Mais quelques phrases du nouveau ministre de l'éducation ont provoqué un vif émoi parmi ses interlocuteurs, et en particulier au SNES (Syndicat national des enseignements du second degré). Claude Allègre a fait état de son objectif consistant à « *dégraisser le mammouth* » éducation nationale, encore « *trop souvent traitée d'armée rouge* ». Il faut absolument « *débureaucratiser* » cette administration qui, tous personnels confondus, emploie plus d'un million de personnes, a-t-il déclaré au *Monde*.

Le 17 juin déjà, devant ses directeurs, Claude Allègre avait lancé un mot d'ordre sans ambiguïté, leur demandant de déconcentrer tout ce qui pouvait l'être. A plusieurs reprises, le ministre a également émis l'idée que des inégalités entre enseignants du second degré ne devraient pas perdurer. Pourquoi les agrégés, faisant le même travail dans les collèges et les lycées que les certifiés, auraient-ils un temps de service de trois heures inférieur (15 heures hebdomadaires au lieu de 18) et un salaire supérieur, s'interroge-t-il ? S'ils ont passé un concours plus difficile, fait-il valoir, ils devraient accomplir d'autres tâches que les certifiés.

Claude Allègre entend donc bousculer cette pesante structure. La première conséquence pourrait consister à « *casser le mouvement national* » des enseignants du second degré, actuellement géré par l'administration centrale. Les professeurs sont mutés aujourd'hui à leur demande d'une académie à l'autre, en fonction d'un barème complexe. Le SNES est très attaché à cette procédure qui garantit, selon lui, la qualité du service public. La volonté affichée de Claude Allègre a donc été très mal interprétée. Ajoutée à la petite phrase sur « *la fin de la cogestion du ministère par les syndicats* », le climat de sérénité entre la plus puissante organisation du second degré et le nouveau ministre n'est plus qu'un souvenir.

L'avantage attendu par le ministère d'une réforme du mouvement national – déjà envisagée par Lionel Jospin au début des années 90 – est d'instaurer une procédure plus souple, de donner éventuellement davantage de pouvoir aux recteurs pour nommer les professeurs, voire aux chefs d'établissement. Le rapport de la commission Fauroux avait, l'an dernier, fustigé le mouvement national, dénonçant « *le barème géré par un ordinateur central et corrigé par d'obscures tractations,* [qui] *est de très loin, l'instrument de gestion le plus absurde inventé par une administration* ».

Le SNES ne voit, lui, dans la disparition du mouvement national, qu'il contrôle étroitement, que des inconvénients. Comment demander à des professeurs de Toulouse, académie qui produit plus d'enseignants que de besoin, d'aller à Amiens, où l'on en manque, s'il n'y a plus de grand brassage national, s'interroge le syndicat ? Comment garantir, alors qu'il y a sur le territoire moins de postes budgétaires que de personnes physiques, que les enseignants seront toujours nommés sur un établissement fixe et non simplement dans l'académie ? Le SNES estime que ce système aboutirait à rigidifier plus encore la machine, en figeant les personnels dans une académie au lieu de les encourager à bouger.

Malgré des concours de recrutement nationaux, les inégalités entre académies se renforceraient, l'offre universitaire n'étant pas d'une richesse égale partout, soutient le SNES. Bref, en encourageant les professeurs à rester sur place, comme un mouvement académique tendrait à le faire, on ne favoriserait pas la circulation du savoir, ni la mobilité d'enseignants de qualité.

Alerté par les projets de Claude Allègre, le SNES a envoyé à ce dernier une lettre ouverte, publiée dans son bulletin hebdomadaire, *L'US*, du 23 juin : « *nous souhaitons qu'avant toute décision de votre part, vous puissiez recueillir l'avis du syndicat des enseignants du second degré qui représente 57,7 % des personnels* », écrit Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES. Elle s'indigne que le ministre se préoccupe de cette question « *au lieu de se concentrer sur l'échec scolaire* ».

Mais le SNES pourrait bien être isolé. La Fédération syndicale unitaire (FSU), à laquelle le SNES appartient, s'est globalement félicitée de la façon dont s'amorçaient les relations avec le nouveau ministre de l'éducation. Le SE-FEN, principalement représenté dans le premier degré, et le SGEN-CFDT sont eux, plutôt favorables au « *dégraissage du mammouth* ».

Béatrice Gurrey

Cinq thèmes de travail et de négociation

Après la rencontre du 23 juin avec l'ensemble des syndicats, le ministère a engagé un dialogue « bilatéral » avec chacune des organisations (dès le mardi 24 pour la FSU), qui se terminera le 2 juillet. A plus long terme, cinq « groupes de travail » paritaires sont mis en place, pour préparer la rentrée et des mesures d'urgence. Ces thèmes concernent : le plan pour l'emploi des jeunes et sa place dans le dispositif de lutte contre la violence à l'école ; les rythmes éducatifs, les programmes, les nouvelles technologies ; les personnels administratifs et techniques ; le développement de la recherche et de la technologie ; le statut social étudiant.

Par ailleurs, le recteur René Blanchet, un proche de Claude Allègre qui a été membre de la commission Fauroux, est chargé d'un groupe de réflexion sur l'école citoyenne, qui devra prendre notamment en compte le rôle des parents à l'école.

La « culture technologique » devrait faire son entrée à tous les niveaux du système éducatif

EN PRÉSENTANT, mardi 24 juin, son plan pour « *mener la bataille de l'intelligence du XXIe siècle* », Claude Allègre a insisté sur les compétences élargies de son ministère. Education nationale, recherche et technologie, le ministre entend agir « *de la maternelle aux grands organismes de recherche* ». Et tous ces niveaux seront requis pour « *faire entrer l'innovation* » dans le système éducatif.

Ni rupture, ni bouleversement, a-t-il proclamé d'emblée. Nul besoin non plus d'une vaste réforme législative, a-t-il ajouté. La « *révolution* » que se proposent de conduire Claude Allègre et Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, risque pourtant de secouer l'édifice de l'éducation nationale. Elle peut se résumer en trois axes essentiels : réhabiliter l'enseignement scientifique et introduire la culture technologique, réformer le « *mammouth* » qu'est l'administration et la gestion des personnels *(lire ci-dessus)* et replacer l'élève « *au centre du système éducatif* ».

La technologie, c'est un peu l'obsession du nouveau ministre de l'éducation. « *Il faut la rapprocher très tôt des enfants, dès le niveau élémentaire. (...) La France est un des derniers pays dans l'introduction des nouvelles technologies* », assène-t-il. Dans sa boîte à outils, le ministre a puisé des idées simples, qui ne coûtent pas cher, comme l'organisation de journées dans les écoles, sur l'espace le jour du lancement d'Ariane-5, sur l'atome à l'occasion de la fermeture de Superphénix.

Mais Claude Allègre envisage aussi de s'attaquer à des piliers du système. Il souhaite modifier les programmes et lancer une réflexion sur les savoirs, en demandant à des scientifiques réputés – Georges Charpak, Pierre Gilles de Gennes – de participer à des conférences pédagogiques nationales. Il veut décloisonner la filière technologique en la rapprochant, « *y compris physiquement* », des formations générales dans les lycées. Il plaide pour une liaison entre les grandes écoles et l'université pour mettre fin à cette exception française qui ne se justifie plus dans la perspective européenne.

Déjà, auprès de la conférence des présidents d'université, le ministre a testé la formule, héritée du Japon, d'un concours des meilleurs projets en matière de formation continue. Bref, « *il faut intégrer les changements et les évolutions technologiques dans le système éducatif* ». « *Pourquoi un enseignant, y compris du secondaire, ne passerait-il pas une année sabbatique dans un laboratoire ?*, s'interroge-t-il. *Pourquoi ne pas utiliser la réduction de la durée du travail des enseignants pour la formation continue ?* »

JULES FERRY DÉPASSÉ

Pour Claude Allègre, il ne s'agit là que de propositions parmi d'autres, dont il espère bien que la communauté universitaire et scientifique saura se saisir. « *L'école de Jules Ferry est dépassée*, ajoute-t-il. *Il faut casser la hiérarchie sociale forgée à vingt ans par les diplômes. Il faut organiser, pour demain, un va-et-vient permanent entre la formation et l'application dans la vie professionnelle.* »

Cette nouvelle conception du système éducatif s'accompagne, en parallèle, d'un deuxième postulat que Ségolène Royal est chargée de traduire dans la réalité. « *L'enfant est au centre du système éducatif. Que cela plaise ou non* », a-t-elle répété aux syndicats. Elle a décidé de relancer un plan lecture à l'école primaire et de s'attaquer aux programmes du collège. Conformément au discours de politique générale du premier ministre, Lionel Jospin, la priorité sera accordée aux zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Dès la rentrée, des « *moyens supplémentaires seront mobilisés* », avec, en premier lieu, la création d'emplois-jeunes pour « *l'aide à l'étude, à l'animation et à l'encadrement sous la coordination des enseignants* ». Une fois n'est pas coutume, Claude Allègre avance le chiffre, encore flou, de « *beaucoup plus de dix mille emplois-jeunes* ». Ni « *petits boulots* », ni « *contrats-emploi-solidarité (CES)* », ni « *postes de fonctionnaires* », le statut de ces futurs emplois, qui devraient être « *gérés par des associations* », reste à définir. « *Décharger de classes les directeurs, créer des postes de médecins, de personnel de service* » sont autant de propositions – non chiffrées – également avancées pour répondre aux besoins des 558 ZEP, dont la carte sera réactualisée.

Parmi les autres urgences, Claude Allègre et Ségolène Royal présenteront dans trois semaines un nouveau plan contre la violence à l'école, élaboré avec les ministères de la justice, de l'emploi et de l'intérieur. Depuis son arrivée rue de Grenelle, le ministre de l'éducation a découvert « *des situations inquiétantes* », dit-il, qui l'incitent à se montrer « *inflexible* ».

Claude Allègre bénéficiera-t-il des moyens financiers de sa politique ? Il n'en doute pas. « *Mes soucis ne sont pas en priorité financiers. Il faut d'abord trouver les solutions techniques et il y aura, vous le verrez, une progression budgétaire.* » Selon lui, si l'université doit rattraper son retard, il faudra procéder ailleurs par redéploiement ou lutter contre les gaspillages. Entre la suppression des fermetures de classes à la rentrée, l'annonce d'un plan social étudiant, le schéma université 2 000 *bis* et les créations d'emplois, la facture risque pourtant d'être lourde. En attendant l'audit des finances publiques et le feu vert de Matignon pour l'engagement de nouvelles dépenses, le ministre de l'éducation ne peut aujourd'hui que préciser : « *Je ne suis pas le Père Noël* ».

Sandrine Blanchard et Michel Delberghe

Les syndicats déplorent l'absence de mesures concrètes

JAMAIS liste d'invités ne fut plus étudiée. Qui convier, combien d'émissaires accepter ? Le tour de table fin prêt, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, et le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, ont noué solennellement des relations avec leurs partenaires syndicaux en recevant, lundi 23 juin, quarante-cinq représentants de trente-deux organisations liées à l'éducation nationale : enseignants, inspecteurs, intendants, médecins, parents, élèves, étudiants...

La FSU (Fédération syndicale unitaire), première organisation représentative avec près de 47 % des voix aux élections de décembre 1996, ne pouvait se contenter, comme prévu, de trois délégués, un pour la fédération, un pour le SNES (second degré), un pour le Snuipp (premier degré). Après négociation, on fit donc une place à sa remuante composante de l'enseignement technique, le Snetaa. Du coup, la FEN (20 % chez les enseignants) et le SGEN-CFDT (11,6 %) vinrent aussi à quatre, au lieu de trois.

Puis, on oublia l'Unapel, la puissante Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre, qui représente les quelque 800 000 familles du privé. Son président, Philippe Toussaint, s'est dit « *assez inquiet de cette grossièreté* », trouvant « *malheureux d'oublier les bonnes règles de la courtoisie et de la démocratie* ». Le ministre jura que l'incident serait réparé. Autre oubli, sans doute pas complètement involontaire, la Société des agrégés.

Le premier message ministériel, distillé depuis plusieurs jours, n'a surpris personne. « *Le ministère ne sera plus cogéré avec les syndicats. Le gouvernement prendra ses responsabilités* », a martelé Claude Allègre. Le 17 juin, le ministre s'était montré encore plus précis avec les directeurs de l'administration centrale. « *La cogestion avec le SNES, c'est fini. Nous allons restaurer la République* », leur avait-il déclaré, en faisant allusion aux bonnes relations qu'entretenait ce syndicat avec le précédent ministre, François Bayrou. Ségolène Royal insistait quant à elle sur la nécessité de mettre « *l'élève et l'étudiant au cœur de toutes les priorités* ». Si, au passage on pouvait satisfaire les revendications syndicales, tant mieux, sinon...

Certains, comme le Syndicat des enseignants (SE-FEN), ont apprécié « *ce franc-parler notoire* » des ministres. Beaucoup ont jugé positives les orientations données sur la carte scolaire, les ZEP, la violence ou les emplois jeunes. « *Mais on ne voit pas clairement les lignes de force* », ont fait observer le SNES et la FEN. L'annonce d'une nouvelle gestion des personnels enseignants et d'une remise en cause du mouvement national des professeurs a eu l'effet d'un coup de massue chez les responsables du SNES (*lire ci-dessus*).

Plus encore, les organisations syndicales ont regretté le manque d'engagements concrets, et même chiffrés, du ministre. Rien n'a filtré des moyens destinés aux établissements sensibles ou sur l'arrêt des suppressions d'emplois pour l'an prochain. Ces mesures ne peuvent pourtant attendre « *un collectif budgétaire d'automne* », estime la FEN. Le SGEN demande la tenue d'une conférence nationale sur l'emploi dans l'éducation dès juillet.

Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, ne cachait pas son irritation : « *Nous attendions des signes concrets de changement. Le ministre n'a parlé que de la méthode, qui ressemble par trop à celle de son prédécesseur. Créer des groupes de travail, c'est peut-être bien. Prendre des mesures rapides, c'est mieux.* » Le responsable du principal syndicat d'étudiants ne semble guère avoir apprécié la mise en garde du nouveau ministre : « *Les organisations qui ont applaudi des deux mains les annonces de François Bayrou doivent en porter la responsabilité devant les étudiants à la rentrée. Derrière les promesses, il n'y avait aucun financement* », avait lancé Claude Allègre, en esquivant les demandes appuyées de mesures budgétaires d'urgence.

B. G.

NTM condamné à deux mois de prison avec sursis

LES DEUX CHANTEURS DU GROUPE DE RAP NTM ont été condamnés, lundi 23 juin, à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 25 000 francs d'amende chacun par la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour *« propos outrageants »* envers la police lors d'un concert le 14 juillet 1995 à la Seyne-sur-Mer (Var). Le groupe avait été condamné, en première instance, à trois mois de prison ferme et six mois d'interdiction de chanter par le tribunal correctionnel de Toulon. Le 12 mai, le substitut général avait demandé que la peine de prison ferme soit convertie en une amende de 50 000 francs. La cour d'appel a finalement aggravé la peine requise. Il y a une semaine, les deux musiciens avaient une nouvelle fois appelé le public à *« niquer la police »*, ce qui avait aussitôt suscité de vives réactions de la part des syndicats de policiers.

François Ciolina interpelle le procureur de Créteil

DANS UNE LETTRE ADRESSÉE AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE DE CRÉTEIL (Val-de-Marne), lundi 23 juin, l'avocat de l'ancien directeur général-adjoint de l'Office HLM de Paris, François Ciolina, réclame une nouvelle fois l'extension de la saisine du juge Eric Halphen. Soupçonnant le directeur des renseignements généraux de lui avoir dissimulé des éléments, le juge avait réclamé un réquisitoire supplétif autorisant des poursuites pour *« faux témoignage »*. Réagissant aux propos du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, qui a déclaré au *Monde* qu'elle ne donnerait *« aucune instruction »* au procureur de Créteil sur cette affaire, Mᵉ Jean-Marc Fédida demande que soient donnés au juge *« les moyens judiciaires [...] de déterminer les raisons pour lesquelles des documents détenus par des services de l'Etat ne sont pas remis à la justice »*.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de** la police nationale (majoritaire) a accueilli *« favorablement »* les projets de réforme annoncés par le premier ministre. Les chefs de service resteront toutefois attentifs aux modalités de création des 35 000 emplois de sécurité, ainsi qu'à l'équilibre des pouvoirs entre municipalités et autorités de l'Etat qui devra être trouvé lors de la mise en œuvre des *« contrats locaux de sécurité »*.

■ **La ville de Tours a été condamnée à verser la somme de 20 millions de francs** à la région Centre par le tribunal administratif d'Orléans. Lors d'une convention signée le 3 octobre 1991, la région et la ville s'étaient mutuellement engagées à cofinancer la construction d'une UFR de droit. Le tribunal a considéré que la région s'était acquittée de son engagement mais que la ville *« s'était refusée à verser à la région la subvention de 20 millions de francs prévue »*.

Devant le tribunal de Paris, les « fantasmes » d'une clientèle attirée par les « jeunes hommes »

Pour la présidente, il s'agit de juger des faits de recel de corruption de mineurs, et non l'homosexualité

Lundi 23 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris, une partie de la soixantaine de personnes prévenues de recel de corruption de mineurs dans le cadre de l'affaire du réseau de diffusion de cassettes pornographiques Toro Bravo ont expliqué les motivations de leurs achats. La présidente Sophie Portier n'a pas exclu que ces cassettes-vidéo aient pu mettre en scène des adolescents mineurs.

DE TOUS ÂGES et de toutes conditions, ils défilent à la barre. Conducteur de bus, chef d'entreprise, magasinier, coordonnateur de centre de loisirs, retraité, chômeur, prêtre... Ils sont, au total, plus d'une soixantaine. Tous homosexuels, célibataires et sans enfants, à deux exceptions près. Tous prévenus de recel de corruption de mineurs. Devant la quinzième chambre du tribunal correctionnel de Paris, lundi 23 juin, ils expliquent comment, fin 1994 ou début 1995, ils se sont procuré une cassette vidéo à caractère pornographique, *via* l'une des revues gay de Michel Caignet – en vente libre en kiosque –, qui présentait des photographies de jeunes hommes ou d'adolescents nus dans des poses dites « naturistes ».

Pour répondre à leur *« envie »* ou leur *« pulsion »*, ils ont payé 290 ou 390 francs. La publicité mentionnait des acteurs de dix-huit ou dix-neuf ans. Mais, au visionnage, certains ont constaté que les acteurs *« paraissaient jeunes »*, d'autres reconnaissent qu'*« ils étaient mineurs »*, certains ne se sont pas inquiétés, d'autres indiquent qu'*« ils n'ont pas aimé »* et même qu'ils ont demandé à être remboursés. Mais tous, cependant, ont gardé une ou plusieurs cassettes qui leur valent aujourd'hui d'être poursuivis.

Depuis une semaine, le tribunal tente de cerner les tenants et les aboutissants du réseau de diffusion de cassettes pornographiques Toro Bravo importées de Colombie, à caractère pédophilique selon l'accusation (*Le Monde* des 18 et 19 juin). Pour juger de l'âge des « acteurs », le tribunal a visionné à huis clos les sept films litigieux. Jeudi 19, la présidente Sophie Portier a indiqué qu'*« on pouvait exclure qu'il s'agisse d'enfants d'âge scolaire »*, mais la magistrate n'a pas écarté qu'il puisse s'agir d'adolescents mineurs. Elle a évoqué des scènes de masturbation, de fellation et de rapports sexuels complets entre jeunes de même sexe, ainsi qu'une scène de flagellation.

A plusieurs reprises, la magistrate rappelle aux acheteurs des cassettes qu'il ne s'agit pas de juger des relations – autorisées en France – entre majeurs et mineurs de plus de quinze ans, mais des faits de corruption, liée à la commercialisation et au recel de ces vidéos. Le tribunal ajoute qu'il *« n'est pas juge non plus de l'homosexualité »*. Un peu plus tard, un avocat de la défense s'emportera en fustigeant *« l'hystérie collective qui mène aux amalgames »*.

La présidente remarque que l'un des prévenus collectionnait des coupures de presse sur des viols de mineurs. Un autre craque en parlant des violences sexuelles qu'il dit avoir subies entre quatorze et dix-sept ans. Puis, soudain, Patrick Noyelle, cinquante ans, émerge du box des prévenus : *« Je suis moi-même un pédéraste attiré par les adolescents, mais pas par les enfants... Enfin, par les jeunes de douze à dix-huit ans. »* M. Noyelle se dit *« chercheur »* en pédophilie. Il revendique le titre d'*« éducateur »*. On a retrouvé chez cet ancien directeur-adjoint d'un important centre d'animation à Paris pas moins de cent cassettes vidéo, six cents revues et deux mille livres sur le sujet. *« Etes-vous un pédéraste triomphant ou honteux ? »*, questionne le substitut Michèle Ganascia. *« Je suis un pédéraste responsable,* répond sèchement Patrick Noyelle. *Un pédéraste peut faire beaucoup de bien à un mineur,* affirme-t-il. *Mais cela demande beaucoup d'attention et de moralité. Je n'incite pas les gens à transgresser la loi. Mais, en tant que chercheur, je pense qu'il serait souhaitable d'avoir un débat. » « N'avez-vous pas au contraire bâti une idéologie pour justifier votre perversité ? »*, s'étrangle alors Mᵉ Olivier Morice, conseil des Associations familiales catholiques et de la Fédération des familles de France.

Dans le box, un homme écoute d'un air presque détaché. Jean-Manuel Vuillaume, quarante-six ans, a nié, jeudi 19, être le fournisseur des cassettes Toro Bravo, expédiées de Colombie vers la France, surfant – souvent avec habileté – sur les failles et les silences de son dossier, mais esquivant difficilement les déclarations de Michel Caignet, le diffuseur, le mettant en cause.

Diplômé en droit et en économie, titulaire d'une maîtrise d'épistémologie, ce docteur en philosophie esthétique au casier judiciaire vierge a dirigé une société de cassettes « naturistes » dans les années 80 et une galerie de photos face au Sénat, tout en étant *« acteur dans des films porno qui passaient sur les boulevards »*. Puis il a monté un bar au Cambodge, un hôtel en Thaïlande et un restaurant en Colombie, où il louait une de ses propriétés à une maison de tolérance pour VIP.

Dissertant sur *« la pilosité pubienne, axillaire et périnéale »* des acteurs colombiens figurant dans les cassettes Toro Bravo afin d'expliquer qu'ils pouvaient être, selon lui, majeurs, M. Vuillaume, qui ne se reconnaît aucune attirance pédophilique, a estimé, pour sa part, que les relations entre majeurs et mineurs étaient *« condamnées et condamnables »*. *« Pourquoi alors ce commerce de cassettes « naturistes » dans les années 80 ? »*, a demandé Mᵉ Jean Chevais, conseil de l'association L'Enfant bleu. *« C'était une activité commerciale. Je travaillais sur les fantasmes des autres. » « N'imaginiez-vous pas que vos clients passent à l'acte ? » « Ça, c'est l'aspect subjectif de la clientèle. Nous savons que cette clientèle fantasme sur des images de jeunesse, quel que soit leur âge. En fait, ils cherchent surtout à s'illusionner. La demande était très importante, vous savez... Des dizaines de milliers de personnes. »*

Jean-Michel Dumay

« Ado 71 » : les interrogations d'Elisabeth Guigou

La controverse suscitée par le suicide de quatre personnes interpellées dans le cadre de l'opération « Ado 71 » s'est poursuivie lundi 23 juin. Répliquant à la Ligue des droits de l'homme (LDH), qui avait jugé *« scandaleuses »* les *« grandes rafles antipédophiles »*, le procureur de Mâcon, Jean-Louis Coste, qui supervise, pour le ministère public, l'ensemble de l'enquête contre les réseaux pédophiles, a affirmé que *« les droits de l'homme, ce sont aussi ceux des femmes violées et des enfants martyrisés »*. Dans un communiqué publié peu après, la LDH a rappelé qu'*« il existe une règle qui exige que la police et la justice utilisent les seuls moyens nécessaires aux buts qu'elles poursuivent »*.

Pour sa part, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, s'est interrogée sur Europe 1 sur la nécessité de procéder à des *« arrestations spectaculaires »* et de médiatiser *« la pédophilie, qui est quelque chose d'abominable »*. A ce jour, 323 personnes ont déjà été mises en examen, dont 24 ont été placées en détention provisoire.

(Lire aussi pages 15 et 17.)

Sept personnes et la ville de Grenoble comparaissent pour l'accident du Drac

GRENOBLE
de notre correspondante

C'est dans une salle d'assises, pleine à craquer, où le tribunal correctionnel a élu domicile, que s'est ouvert, lundi 23 juin, à Grenoble, le procès de la tragédie du Drac. Le 4 décembre 1995, six enfants âgés de six à huit ans, ainsi qu'une accompagnatrice, étaient morts noyés alors qu'ils effectuaient une sortie nature sur un site sauvage situé à une vingtaine de kilomètres de Grenoble. Le box des accusés leur ayant été épargné, les sept prévenus, parmi lesquels trois responsables d'EDF, l'inspecteur d'académie du département de l'Isère, une inspectrice de l'éducation nationale, la directrice de l'école primaire de l'externat Notre-Dame – l'établissement privé fréquenté par les enfants – et l'institutrice de la classe, Véronique Rostaing (partie civile et victime à la fois) ont pris place au centre du prétoire. La ville de Grenoble, représentée par son quatrième adjoint, le bâtonnier Michel Benichou, est également poursuivie, en tant que personne morale, après la mise hors de cause du maire, Michel Destot, qui a bénéficié d'un non-lieu.

Dos au public, au premier rang duquel ont pris place, très dignes, les familles des petites victimes, Véronique Rostaing est la première à s'expliquer. D'une voix calme, presque posée, elle raconte comment, le jour du drame, elle est allée avec sa classe de CE1 observer les castors sur le site de la Rivoire, un plan d'eau visité couramment par des écoles de l'agglomération grenobloise. C'est alors que le groupe rebroussait chemin que le niveau de la rivière s'est brutalement élevé, suite à un lâcher d'eau opéré par EDF pour pallier la saturation du barrage situé en amont. *« L'eau est montée en quelques minutes,* rapporte l'institutrice. *Deux enfants se sont accrochés à moi. Je suis parvenue à agripper un arbre et à monter sur un îlot. J'ai réussi à en rattraper deux autres qui partaient... »*

« EDF EST PRÉVENUE »

Un assesseur l'interroge : *« Vous étiez-vous inquiétée de l'organisation de la sortie ?*

– L'école m'en avait parlé en bien, répond la jeune femme. *On m'avait dit que l'accompagnatrice, Geneviève Jager, s'occupait de tout.*

– Mais avez-vous rencontré cette personne, lui avez-vous posé des questions ?, insiste le magistrat.

– On a discuté une vingtaine de minutes, le temps d'une récréation. Mais je n'avais pas reçu de documentation. C'était juste un échange.

– Vous n'avez pas effectué de reconnaissance ?

– Non. Je m'en remettais à Mme Jager. »

Le président du tribunal, Robert Paris, questionne à son tour : *« Lorsque la seconde accompagnatrice, le matin du drame, ne s'est pas présentée au départ du car, n'avez-vous pas pensé que deux adultes pour encadrer vingt-deux enfants, ce n'était pas suffisant ?*

– Non. »

Un avocat de la partie civile s'inquiète. *« Dix-huit mois ont passé. Six enfants sont morts. Est-ce que vous n'avez pas le sentiment que vous auriez dû vous poser certaines questions ?*

– Je ne peux pas oublier ce que nous avons vécu, réplique Véronique Castaing. *Je n'avais jamais pris de risques avec les enfants. Mais je n'étais pas maître d'œuvre. Je n'avais pas tellement mon mot à dire... J'ai toujours obéi à ma hiérarchie... »* Le président tranche : *« De toute façon, tout le monde a fait comme elle et s'en est remis à Mme Jager. La question est de savoir si cela suffit. »*

L'audition de l'inspecteur d'académie et de l'inspectrice de l'éducation nationale, qui avait autorisé la sortie, ne fait pas plus avancer les choses. Quelques heures plus tôt, un « pêcheur du coin » avait laissé exploser sa colère : *« Cela fait vingt-cinq ans que je vais par là. La dame qui faisait l'accompagnatrice, je la voyais régulièrement. Je lui demandais toujours ce qu'elle ferait avec les enfants, s'il arrivait quelque chose. Elle me disait :* "EDF est prévenue !" *»*

Les débats doivent durer jusqu'à la fin de la semaine.

Nicole Cabret

Police : Jean-Pierre Chevènement invoque les « hussards de la République »

SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR (Rhône)
de notre envoyé spécial

Appelant les commissaires de police à être, dans les quartiers difficiles, à la fois des *« gardiens de la paix »* et des *« hussards de la République »*, Jean-Pierre Chevènement a prononcé, lundi 23 juin, son premier discours public de ministre de l'intérieur. Sans dissiper le flou qui entoure les projets de réforme ébauchés par le premier ministre, quatre jours plus tôt, devant l'Assemblée nationale, il a énoncé, devant l'ensemble des responsables de la police nationale, les principes qui guideront son action. M. Chevènement apparaît clairement soucieux de ne pas brusquer la police. Il souhaite visiblement se donner le temps d'étudier les dossiers et de prendre ses marques dans une institution qu'il découvre.

« La perspective d'une France à deux vitesses en matière de sécurité, celle de quartiers aisés dans lesquels la sécurité serait assurée, et celle de quartiers défavorisés qui seraient privés de la protection de l'autorité publique, n'est pas tolérable », a indiqué le ministre lors de la cérémonie de sortie de la promotion de l'école des commissaires de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

PAS DE « CITÉ INTERDITE »

Annonçant qu'*« il n'y a pas sur notre territoire de cité interdite »*, M. Chevènement a invité les commissaires à mener dans les quartiers difficiles une *« action de prévention et de répression »*. Adoubés *« hussards »* par l'ancien ministre de l'éducation, ils devront œuvrer à la *« refondation républicaine de la France »*. La police n'a toutefois *« pas à se substituer aux éducateurs et aux travailleurs sociaux. Elle doit assumer pleinement et sans état d'âme son rôle qui est de prévenir la délinquance et de déférer les délinquants à la justice »*.

Dans les quartiers difficiles, les policiers recevront le renfort des *« 35 000 emplois de jeunes affectés à des tâches de sécurité »*, dont la création avait été annoncée par Lionel Jospin. M. Chevènement n'a donné aucune précision sur les modalités de cette réforme importante, qui porte sur des effectifs représentant plus du quart des 120 000 fonctionnaires de la police nationale. On ne sait toujours pas qui (municipalité, ministères de l'emploi ou de l'intérieur) exercera la gestion de ces 35 000 emplois. On ignore tout aussi de leur statut et de leur durée de service, de leur recrutement, de leur formation et de leur encadrement. Le ministre n'a pas été plus explicite sur leurs missions – surveillance des sorties d'écoles ou des moyens de transport, prise en charge des victimes de la délinquance ou des personnes âgées lors de leurs déplacements, participation à des patrouilles policières.

Enfin, alors que M. Jospin avait insisté sur la nécessité de supprimer toute *« police politique »*, M. Chevènement n'a pas évoqué la réforme des renseignements généraux. Rappelant l'article de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 selon lequel la *« force publique [...] est instituée pour l'avantage de tous et non l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée »*, M. Chevènement s'est cependant engagé à faire appliquer ce principe à la police nationale, ainsi qu'*« aux polices municipales et aux sociétés privées qui interviennent dans le domaine de la sécurité »*.

Erich Inciyan



ıs, ...antasmes »
es « jeunes hommes »
...uption de mineurs, et non l'homosexualité

...d'Elisabeth Guigou

...nparaissent pour l'accident du Dr...

...que les « hussards » de la République

صكنا من الاصل

(Publicité)

TRANSPORTS Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement, des transports et du logement, pourrait donner certaines de ses orientations en matière d'autoroutes, vendredi 27 juin, lors de l'inauguration d'une section de l'A 16. ● UNE RÉVISION à la baisse pourrait toucher certains projets très controversés. ● LE SCHÉMA DIRECTEUR ROUTIER national prévoyait, à terme, 12 120 kilomètres d'autoroutes ou de liaisons interurbaines assimilées. ● LA DIRECTION DES ROUTES ne croit pas à un *« moratoire »* général, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) critique les *« déclarations hâtives et négatives »* de Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement. ● L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE vient de s'ouvrir à propos de l'A 89, un *« barreau »* autoroutier très contesté entre Lyon et Balbigny (Loire).

Le programme autoroutier doit faire l'objet d'un réexamen

Une réforme radicale du schéma directeur semble exclue. Certains projets très contestés devraient être remis en question. Les écologistes attendent toujours le « moratoire » annoncé par le PS et les Verts. Les professionnels des travaux publics ne veulent pas en entendre parler

TRÈS ATTENDU sur le sujet, déterminant, des grandes infrastructures, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot, pourrait bientôt donner quelques indications sur ses orientations, et notamment vendredi 27 juin, en inaugurant la section Amiens-Abbeville de l'autoroute A 16. Sur le dossier des autoroutes – l'un de ceux qui nécessitent des décisions relativement rapides –, son premier geste visible a été de surseoir à l'ouverture de l'enquête d'utilité publique sur la section centrale, très controversée, de l'autoroute A 51 Grenoble-Sisteron, afin de permettre un *« réexamen approfondi »*. Mais, presque simultanément, l'enquête publique sur le tronçon est de l'A 89, reliant l'A 6 à l'A 72, au nord de Lyon, a, elle, été ouverte comme prévu, le 9 juin.

Le texte politique commun Verts-PS publié le 31 janvier prévoyait, parallèlement à *« la priorité* [donnée] *aux transports collectifs par le développement du service public du rail »*, *« un moratoire sur les autoroutes* [qui] *permettra de réviser à la baisse le schéma autoroutier »*. Pourtant, ce terme de *« moratoire »*, considéré comme *« juridique »*, n'est pas employé dans l'entourage du ministre des transports, où l'on préfère parler d'un *« réexamen général »* : celui-ci prendrait en compte le coût et les conséquences environnementales des projets, mais ne supposerait pas un « gel » global. De son côté, Dominique Voynet, s'adressant à ses amis écologistes, dans le magazine *Vert contact* du 21 juin, écrit, après avoir eu une rencontre de travail avec M. Gayssot : *« A l'occasion de l'ouverture d'une enquête publique sur l'A 51, nous avons pu, avec mon collègue (...), donner un premier contenu à l'idée de moratoire sur les autoroutes. »* Entre le mot, l'idée et l'acte, on devrait bientôt savoir si la nuance est purement sémantique...

Compte tenu des engagements de la campagne, il faut, en tout cas, s'attendre à une remise à plat plus ou moins étendue du schéma directeur routier national, publié en avril 1992 et prévoyant à terme 12 120 km d'autoroutes ou de liaisons interurbaines assimilées (8 800 km concédés, 3 320 non concédés, donc gratuits). Ce schéma n'a pas le caractère d'une programmation : il représente un *« affichage des choix publics »*, auxquels doit se conformer tout projet de voie rapide de plus de 25 km.

Déjà en cours de révision, en application de la loi d'orientation de 1995 sur l'aménagement et le développement du territoire (loi Pasqua), il est plutôt revu à la hausse, à travers plusieurs ajouts de projets : les autoroutes Pau-Langon (143 km), Langres-Montbéliard (140 km) et Bourges-Auxerre (170 km), ou encore les grands contournements de Grenoble, Reims, Montpellier ou Lyon (par l'ouest). A l'inverse, il comporte très peu d'abandons. Celui des 30 km autoroutiers reliant Saint-Tropez à Fréjus en constitue l'un des rares exemples.

INVERSER LES LOGIQUES

Il en sera peut-être autrement si le nouveau ministre s'avise de passer au crible les projets les plus contestés et/ou les plus contestables. Parmi les cas qui pourraient être réexaminés, figurent, outre l'A 51 (tracé par Gap) : l'A 89, Clermont-Ferrand – Bordeaux, dont le tronçon jouxtant le parc des volcans d'Auvergne a fait l'objet d'un avis défavorable de la commission d'enquête publique ; l'A 58, Mandelieu-La Turbie, qui doublerait l'A 8 à travers le moyen pays niçois ; l'A 24 (ex-A 1 bis) « gelée » entre Amiens et Lille. Sans oublier, en Ile-de-France : l'A 16, entre L'Isle-Adam (Val-d'Oise) et La Courneuve (Seine-Saint-Denis) à laquelle M. Gayssot, en tant que maire de Drancy, s'est personnellement opposé, et deux portions de l'A 104 (la Francilienne) et de l'A 86.

L'ampleur des révisions envisagées donnera la mesure de la volonté d'inverser certaines logiques – et d'abord celle qui consiste à faire financer par le péage la modernisation radicale d'un réseau routier assurant aujourd'hui près de 90 % des trafics de voyageurs et 67 % des transports de marchandises. Une telle inversion supposerait la mise en chantier, à grande échelle, des modes alternatifs tels que le ferroutage (embarquement des camions sur des trains le long des plus grands axes), qui reste en France la belle Arlésienne de cette fin de siècle.

Il s'agirait bien d'un tournant, puisque ces dernières années, et principalement depuis le « plan Balladur » d'accélération du schéma (prévoyant l'engagement de 2 600 km d'autoroutes entre 1995 et 2003), la tendance lourde consiste à prolonger dans le temps les concessions des sociétés autoroutières, pour leur confier le financement de nouveaux tronçons à la rentabilité de moins en moins assurée. Cette démarche, indolore pour les finances publiques, a été d'une certaine façon sanctionnée par le Conseil d'Etat qui, en annulant la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A 400, Annemasse-Thonon, a souligné que l'argument *« de poids »* du financement par péage *« ne peut en aucun cas être pris en compte pour apprécier l'utilité publique »* d'une opération (*le Monde* du 1er avril).

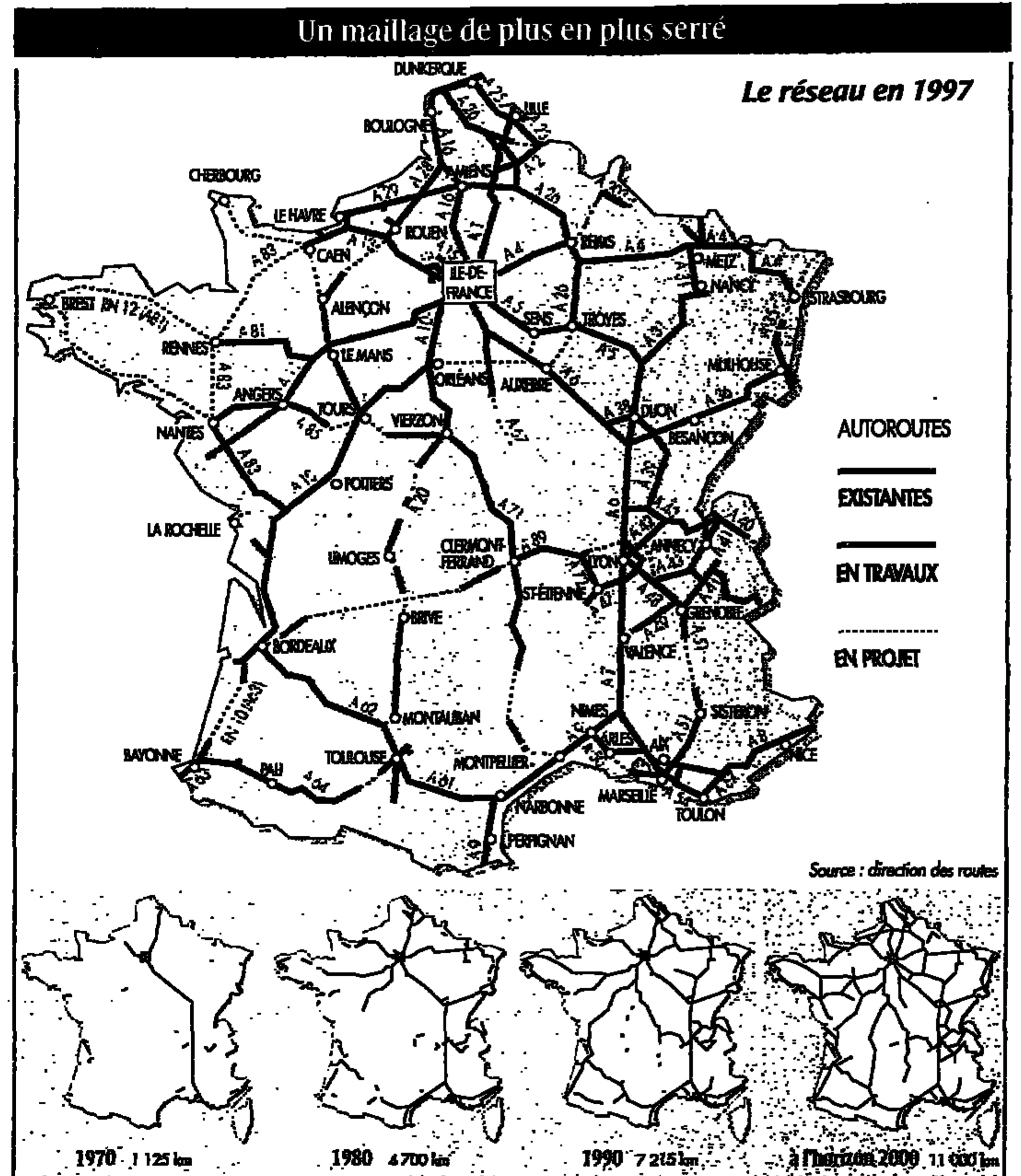
Au moment où s'annoncent sans doute de nouvelles orientations, l'état des lieux du paysage autoroutier français – dont la densification depuis 1970 est spectaculaire *(voir ci-contre)* – est (au 1er janvier) le suivant : 7 598 km d'autoroutes en service, dont 6 486 km concédés et 1 112 non concédés ; 1 360 km de *« liaisons assurant la continuité du réseau autoroutier »* (en Bretagne, par exemple) sont aménagés en 2 × 2 voies.

Pour 1997, alors que 220 km d'autoroutes concédées, achevés, doivent être mis en service, le programme autoroutier permet d'engager la construction de 412 km de sections nouvelles. Le montant total des investissements atteindra le chiffre record de 21,9 milliards : 10 % de plus qu'en 1996, 33 % de plus qu'en 1995. Le kilométrage de nouvelles autoroutes lancées est en constante augmentation depuis 1990 (de 156 à 412 km), à l'exception de 1996 (251). Au 1er janvier, 1 175 km étaient en travaux. L'objectif du maillage en réseau prévaut plus que jamais.

Sur le réseau non concédé et dans le cadre du programme d'aménagement du Massif Central, l'Etat finance à 100 %, depuis 1988, la réalisation en autoroutes gratuites de l'A 20, entre Vierzon et Brive-la-Gaillarde (plus de 200 km livrés sur 290) et de l'A 75, entre Clermont-Ferrand et Béziers (233 km à 2 × 2 voies sur 340). Au-delà du désenclavement d'une région économiquement défavorisée, il s'agit de détourner vers ces itinéraires une partie du trafic de Paris vers le sud. Outre l'Ile-de-France, l'axe le plus surchargé du réseau français reste en effet la verticale nord-sud entre Lille et Paris, mais aussi entre Beaune et Marseille et Beaune et Montpellier. Ainsi, l'engorgement presque inéluctable de la vallée du Rhône guide la plupart des stratégies de « détournement » du trafic, vers le Centre mais aussi vers l'Est, sur l'A 51 Grenoble-Sisteron.

Robert Belleret

Un maillage de plus en plus serré



Un maillon coûteux de l'A 89

LYON
de notre correspondant régional

On la connaît sous le nom d'*« autoroute Lyon-Balbigny »*, même si l'ambition n'est pas de relier la capitale des Gaules à Balbigny (2 000 habitants), dans la Loire, au sud de Roanne : dans l'esprit des aménageurs, l'A 89, barreau d'une soixantaine de kilomètres, sert à terminer la liaison autoroutière entre Genève et Bordeaux, *via* le nord de Lyon et Clermont-Ferrand.

Le premier argument des opposants à « Lyon-Balbigny » est la durée d'un tel trajet : huit heures. *« TGV et avion vont bien plus vite »*, expliquent-ils. Et d'insister sur les faibles prévisions de trafic, *« entre 12 000 et 15 000 véhicules/jour »*. Or le coût de ce tronçon dépassera les 10,5 milliards, soit, toujours d'après les opposants, *« 165 millions de francs le kilomètre en rase campagne, le coût moyen le plus cher de France »*. En résumé, l'autoroute est pour eux *« inutile, chère et destructrice de la qualité de la vie »* : le tracé envisagé traverse les collines viticoles du sud du Beaujolais, emprunte la magnifique vallée de l'Azergues.

L'A 89 est dans les cartons depuis presque dix ans. Depuis qu'un tracé précis a été retenu, un Comité de coordination contre l'autoroute (3 CAB) préconise, comme alternative, l'aménagement de la RN 7. 3 CAB multiplie aujourd'hui les initiatives pour inciter la population à donner son avis : l'enquête d'utilité publique a été ouverte le 9 juin.

Deux exemples récents motivent les opposants. La décision de Jean-Claude Gayssot de suspendre l'enquête d'utilité publique sur l'A 51 (Grenoble-Sisteron) : *« Pourquoi ne pas agir de même pour l'A 89 ? »*, demande Alain Cabanes, conseiller régional (écologiste) de Rhône-Alpes. Et la décision négative du Conseil d'Etat sur l'A 400 (Annemasse-Thonon) : *« L'argumentaire du Conseil d'Etat sur la non-rentabilité de cette liaison peut être appliqué pour l'A 89 »*, estime M. Cabanes.

Le maire PS de Roanne, Jean Auroux, comme les députés RPR du Rhône dont les circonscriptions sont touchées par ce projet soutiennent, eux, que le désenclavement de cette partie du territoire aura des conséquences économiques positives. L'enquête d'utilité publique sera close le 12 juillet.

Bruno Caussé

Les « bétonneurs » fulminent, la direction des routes est sereine

LE PRÉSIDENT de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), Philippe Levaux, a une « bête noire ». C'est une jeune femme blonde fraîchement nommée ministre. Chargée de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet (Verts), par ses *« déclarations hâtives et négatives »*, concentre ses critiques, alors que le communiste Jean-Claude Gayssot, responsable des transports et de l'équipement, bénéficie plutôt d'un préjugé favorable.

Le problème n'est pas que Dominique Voynet soit *« à gauche »*. Les relations entretenues par la FNTP, dans le passé, avec des ministres PS de l'équipement ou du logement *« inventifs et actifs »* comme Paul Quilès ou Louis Besson furent *« excellentes et constructives »*. Avec Martine Aubry, hier comme aujourd'hui, Philippe Levaux a des échanges *« cordiaux »*. Il vient d'ailleurs de lui proposer un plan de formation pour plusieurs milliers de jeunes.

Si Dominique Voynet est dans le collimateur des « bétonneurs », c'est *« parce qu'elle dit non à tout »* et qu'elle *« ne propose rien de positif en échange »*. A supposer que le gouvernement donne un coup d'arrêt au TGV-Est, à l'extension de Roissy, à la centrale électrique de la basse Loire, au tunnel du Mercantour et à d'autre travaux, c'est, affirme Philippe Levaux, 25 milliards de chiffre d'affaires par an perdus pour 5 800 entreprises et leurs 234 000 salariés, et quelque 74 000 emplois « gelés ». Et de soutenir que 1 million investi dans les travaux publics entraîne deux emplois directs et un indirect. *« Qu'on arrête le canal Rhin-Rhône ou telle autoroute, on peut comprendre,* analyse Philippe Levaux, *mais politiquement c'est un non-sens de ne rien mettre sur la table en compensation. Pourquoi, par exemple, ne pas annoncer un grand programme d'amélioration de la gestion de l'eau, profitant des milliards de francs de réserves dont disposent les agences de bassin ? Nous avons recensé dix mille projets dans les régions – parfois moyens, parfois petits – d'entretien ou d'amélioration de la qualité de la vie. Il faut les faire sortir vite. »*

Philippe Levaux, dont le secteur a accusé une chute d'activité de 8 % en 1996, redoute encore un recul de 5 % en 1997. Il réclame un *« signe fort »* de la part des nouveaux gouvernants, qu'il adjure de *« se démarquer des monétaristes qui au cours des dernières années nous ont roulés dans la farine »*. Le président de la FNTP fait enfin valoir que tout gel des travaux publics dans l'Hexagone présente aussi le risque de freiner le développement des savoir-faire, donc d'hypothéquer les succès potentiels à l'exportation, depuis les autoroutes du Liban jusqu'aux stations d'eau potable du Bostwana, au total 10 milliards de rentrées nettes pour la balance des paiements : de Dominique Voynet à Jacques Dondoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, peu de cases de l'échiquier gouvernemental échappent à la vigilance des lobbies des travaux publics...

A l'inverse, à la direction des routes, qui fait souvent figure d'Etat dans l'Etat et dont les capacités de résistance sont légendaires – Christian Leyrit, l'actuel directeur, en poste depuis 1989, a vécu plusieurs alternances –, le nouveau discours politique ne semble guère avoir ébranlé les esprits. Pour exorciser les utopies de quelques « écolos », on s'arc-boute volontiers à des certitudes « réconfortantes » : le trafic doit doubler entre 1990 et 2015. Avec la même tranquille assurance, on affirme que cette puissante direction *« passe son temps à dire non »* aux élus qui voudraient toujours asphalter davantage... Et l'on n'oublie pas de mettre en avant les atouts les moins contestables de l'autoroute, rapidité et sécurité : deux fois moins de morts en quinze ans sur ce réseau, quatre fois moins que sur la route ordinaire.

De même, les sociétés autoroutières affichent une étonnante sérénité. Gérard Morançay est président de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), qui regroupe les huit sociétés d'économie mixte concessionnaires, dont l'endettement total devrait largement dépasser 200 milliards vers 2005. Il assure que, au rythme actuel, celui-ci pourrait être complètement résorbé à la fin des concessions à l'horizon 2015-2020. Et il observe qu'une révision à la baisse du programme autoroutier aurait pour effet de... *« permettre un remboursement plus rapide »*. Pourtant, saisis par le syndrome du qui-n'avance-pas-recule, certains concessionnaires ne peuvent masquer leur inquiétude à l'idée de se trouver peut-être, un jour, dans une situation assez comparable à celle de la CNR confrontée à la confirmation de l'abandon du canal Rhin-Rhône.

Robert Belleret et François Grosrichard



DISPARITIONS

Betty Shabazz

La veuve de Malcolm X

BETTY SHABAZZ, veuve du leader noir Malcolm X assassiné en 1965, est morte à New York, lundi 23 juin, à l'âge de soixante et un an. Son petit-fils, âgé de douze ans, avait mis le feu le 1er juin à l'appartement new-yorkais où elle habitait et elle était depuis trois semaines dans un service de soins intensifs réservé aux grands brûlés *(voir l'article de notre correspondante Sylvie Kauffmann paru dans* Le Monde *daté 8-9 juin).* Les efforts entrepris pour la sauver ont été extraordinaires, mais n'ont servi qu'à prolonger le calvaire de cette véritable « mère courage » de la communauté noire américaine. Depuis des semaines, les personnalités de cette communauté s'étaient succédé à son chevet et le président Clinton avait envoyé un message de soutien.

Tout le monde, aux Etats-Unis, se souvient qu'elle assistait, le 21 février 1965, au *meeting* au cours duquel son mari fut assassiné. Malcolm X, alors âgé de trente-neuf ans, était tombé, fauché par seize balles tirées, selon la conviction intime de Betty Shabazz, par des tueurs liés à Louis Farrakhan, chef de la Nation of Islam, une des organisations musulmanes noires américaines. Betty Shabazz était alors enceinte de jumelles, et ses quatre autres filles étaient également présentes dans la salle. Courageusement, Betty Shabazz a élevé seule ses six filles, maintenant une image de dignité et de courage, et devenant de la sorte une des figures les plus respectées de la communauté noire américaine.

L'une de ses filles, Qubilah, qui avait sombré dans l'alcool et la drogue, avait été arrêtée en 1995 pour avoir tenté de faire tuer Louis Farrakhan. Pour apaiser les esprits, et sortir sa fille d'un très mauvais pas, Betty Shabazz avait publiquement fait la paix avec Louis Farrakhan. Qubilah a ainsi bénéficié d'un non-lieu il y a quelques mois et a choisi de vivre au Texas. Le fils de cette dernière, prénommé Malcolm comme son grand-père, restait cependant très perturbé et, chaque fois qu'il manifestait des troubles du comportement, se rendait chez sa grand-mère à New York. C'est apparemment alors qu'il était dans un état de crise, et incapable d'exercer son jugement, qu'il a mis le feu à l'appartement et aux vêtements de sa grand-mère. Il a été déféré au juge pour enfants.

■ **GÉRARD PELLETIER,** ancien ministre canadien des affaires étrangères et ancien ambassadeur à Paris, est mort à Montréal, dimanche 22 juin, des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Né à Victoriaville (Québec), Gérard Pelletier fut notamment, dans les années 40, journaliste au quotidien montréalais *Le Devoir* puis, au début des années 60, rédacteur en chef à *La Presse*, avant d'entrer en politique au sein du Parti libéral. En 1965, il est élu à la Chambre des communes d'Ottawa en même temps que Pierre-Elliott Trudeau et Jean Marchand, avec lesquels il forme un groupe surnommé « *les trois colombes* », qui tente de persuader les Québécois confrontés à la montée du séparatisme dans la province que leurs intérêts sont mieux servis à l'intérieur de la fédération canadienne. Devenu premier ministre en 1968, M. Trudeau nomme Gérard Pelletier ministre des affaires étrangères, poste qu'il occupera jusqu'en 1972, année où il devient ministre des communications. Entre 1975 et 1981, il est ambassadeur du Canada à Paris, puis, entre 1981 et 1984, représentant permanent du Canada aux Nations unies, à New York.

■ **JOHN AKII-BUA,** champion olympique ougandais du 400 mètres haies en 1972, est mort à Kampala, vendredi 20 juin, à l'âge de quarante-sept ans. John Akii-Bua avait émerveillé le stade de Munich en 1972, sa foulée lui permettant de remporter la finale du 400 mètres haies des Jeux olympiques et de battre le record du monde (47 sec 82). Blessé à plusieurs reprises, il préparait les Jeux de Montréal de 1976 quand le retrait des pays africains le contraignit à abandonner son titre à Edwin Moses qui améliora son record du monde. Après avoir fui son pays, alors dirigé par Idi Amin Dada, John Akii-Bua s'était réfugié en Allemagne, où il avait tenté de reprendre la compétition. Revenu en Ouganda en 1983, il avait été réhabilité et un stade de sa ville natale, Lira, portait son nom.

■ **KARL RIDDERBUSCH,** chanteur d'opéra allemand, est mort, samedi 21 juin, en Autriche. Il était âgé de soixante-cinq ans. Né à Recklinghausen le 29 mai 1932, Karl Ridderbusch avait été sacré « plus belle voix de basse du monde » par le chef d'orchestre Herbert von Karajan. Après ses études au conservatoire de Duisbourg, Ridderbusch débute en 1961, sur les scènes provinciales allemandes. Ses débuts, à Bayreuth, en 1967, le rendront d'un coup célèbre internationalement. Pendant dix années, il devait se produire chaque été sur la Colline sacrée. En 1977, il avait rompu avec Bayreuth, montrant ainsi son profond désaccord avec la mise en scène et la direction d'orchestre des Français Patrice Chéreau et Pierre Boulez. Ensuite, Ridderbusch s'est essentiellement produit à l'Opéra de Dusseldorf, tout en chantant fréquemment au Festival de Pâques de Salzbourg et à l'Opéra de Vienne, qui lui avait conféré en 1978 le titre de *Kammersänger*. Karl Ridderbusch incarnait le prototype du grand chanteur allemand : à l'aise dans les rôles wagnériens les plus lourds, il savait plier sa voix à l'art si difficile du lied et s'imposer dans les œuvres de musique religieuse, notamment dans les passions et les cantates de Bach.

■ **LAWRENCE PAYTON,** un des quatre chanteurs de la formation vocale américaine de pop-soul The Four Tops, est mort vendredi 20 juin à Southfield (Michigan). Groupe-phare de Tamla Motown, le label noir de Detroit qu'ils rejoignent en 1963, les Four Tops ont vendu plus de 50 millions d'albums en quarante ans de carrière. Le trio d'auteurs-compositeurs Lamont Dozier et Brian et Eddie Holland leur écrit sur mesure des tubes imparables, *I Can't Help Myself* et *It's the Same Old Song* (1965), et le numéro un *Reach Out I'll Be There* (1966). Le départ de Holland-Dozier-Holland en 1967 met un coup d'arrêt à cette ascension et, en 1972, les Four Tops quittent à leur tour le label. Pendant les années 70, le groupe s'illustre par d'incessants changements de maison de disques et plusieurs collaborations avec les Supremes. Les Four Tops étaient restés très populaires aux Etats-Unis, comme en témoigne leur prestation lors du 25e anniversaire de Motown en 1983, où ils offrirent un époustouflant *medley* en forme de duel avec leurs grands rivaux, les Temptations.

NOMINATIONS

JEUNESSE ET SPORTS

Philippe Sultan a été nommé directeur du cabinet de Marie-Georges Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

[Né le 3 novembre 1959 à Casablanca (Maroc), Philippe Sultan est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1983-1985). Il a été notamment directeur général adjoint des services du département de la Seine-Saint-Denis (1986-1990), secrétaire général du Centre national d'enseignement à distance (1990-1992), chef de bureau à la sous-direction des chemins de fer au ministère des transports (1992-1995). Depuis septembre 1995, Philippe Sultan était détaché à la direction des personnels enseignants des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale.]

INDUSTRIE

Michel Colin a été nommé directeur du cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie.

[Né le 15 mai 1949 à Paris, Michel Colin est licencié ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1973-1975). Il a été notamment en poste à la direction de la concurrence au ministère de l'économie (1975-1979), avant d'être conseiller technique au cabinet de Jacques Delors, ministre de l'économie (1982-1984). Michel Colin a été ensuite successivement conseiller du président du CCF (1984-1985), conseiller financier à l'ambassade de France à Rabat (1987-1988), directeur du cabinet de François Doubin, ministre délégué chargé du commerce et de l'artisanat (1988-1992), directeur de la communication des ministères de l'économie et du budget (1992-1993), avant de devenir chef de mission de contrôle économique et financier, depuis juillet 1993.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Claude et Pierre CHALVIDAL,
sont heureux d'annoncer la venue au monde de

Paule,

le 20 juin 1997, à 23 h 50.

14 *bis*, rue du Sanitat,
79000 Niort

– Séparés par la vie après soixante-dix ans de tendresse partagée.

Nicole et Georges ROSTAND (†)
ont encore eu plusieurs arrière-petits-enfants :

le trente-cinquième,

Benoît PÉLISSIÉ du RAUSAS,

petit frère de

Marine,

la trente-sixième,

Camille PÉLISSIÉ du RAUSAS,

la petite sœur de

Frédérique,

le trente-septième,

Vincent MINGASSON,

le trente-huitième,

Léo PARPAIS,

le petit frère de

Valentin.

Adoptions

Vonick MOREL
est heureuse de faire part de l'arrivée de son fils,

Ulysse,

le 23 juin 1997.

6 *ter*, rue Boutard,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

Marie MAS
et
Jean-Marc MOISY

ont *la joie de faire part de leur mariage*, qui a eu lieu dans l'intimité, le 23 juin 1997.

Décès

– Il a plu à Dieu de rappeler à Lui sa servante,

Marguerite ARNAULT,

veuve de

Pierre BONIN,
(† 1967).

La célébration religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le 24 juin 1997.

– Le conseil d'administration, la direction et l'ensemble du personnel de Vacances Bleues,
ont l'immense regret de faire part du décès de

M. René DOMENACH,
administrateur-fondateur
et président d'honneur de l'Association,

survenu subitement le jeudi 19 juin 1997.

Ils adressent à sa famille leur profond témoignage de condoléances.

– On nous prie de faire part du décès, à Nice, de

Daniel EVRARD,
Juste devant les Nations.

Maurice MINGAM,
proviseur du lycée Georges-Cormier
à Coulommiers,
chevalier des Palmes académiques,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite national,

nous a quittés le samedi 21 juin 1997.

Une cérémonie aura lieu le jeudi 26 juin, à 10 heures, à la maison mortuaire à Coulommiers, avenue de Rebais.

– Maurice Naudet,
son époux,
Danielle et Hubert Tardieu,
Jean-Claude et Jacqueline Naudet,
Christiane et Philippe Marcorelles,
ses enfants,
Valérie, Bénédicte, Magali, Etienne, Vincent et Hélène,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Eliane NAUDET,
née LALLAZ,

à Marseille, le 22 juin 1997.

38, boulevard Herriot,
13008 Marseille.
11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Le président de l'université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand II,
Les directeurs des UFR scientifiques recherche, enseignement et OPGC,
Le directeur du laboratoire des sciences de la Terre,
Les enseignants, chercheurs, étudiants et personnels de l'université Blaise-Pascal,
ont le regret de faire part du décès de

M. Maurice ROQUES,
professeur honoraire de géologie,
doyen honoraire
de la Faculté des sciences,
membre correspondant
de l'Académie des sciences.

Les obsèques ont été célébrées samedi 21 juin 1997, à Clermont-Ferrand.

Remerciements

– La *fédération Sud-PTT*,
Et tous ses proches,
très touchés par les nombreuses marques de *sympathie témoignées lors du décès de*

Christian CHARTIER,

remercient toutes les personnes et toutes les organisations qui se sont associées à leur peine.

– Mme André Harris,
Pierre Harris,
son fils,
Benjamin Harris,
son petit-fils,
remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur amitié à l'occasion du décès subit de

André HARRIS,

survenu le 9 juin 1997.

Anniversaires de décès

– Le 25 juin 1996,

Georges DIVISIA

nous quittait.

Son sourire est là, inoubliable.

– En ce mercredi 25 juin 1997, une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu, estimé et aimé,

Perrine LIEBMANN,
née BEAUMONT.

– Sa famille et ses amis
se souviennent du

général Charles LUQUET,

qui les a quittés il y a dix ans.

Ils prieront à son intention lors de la messe dite en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 28 juin 1997, à 18 h 30.

– A l'aube du 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait, à l'âge de trente-sept ans, victime d'un chauffard.

Colloques

COLLOQUE NATIONAL
DES CHAMBRES DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

« Villes : la nouvelle donne économique. »
Politiques urbaines et développement local.

A Marseille, jeudi 3 juillet 1997.
Centre des congrès, parc Chanot.

Contact ACFCI : Mission ville,
Annick Roques, tél. : 01-40-69-38-85,
Christine Joseph, tél. : 01-40-69-39-85.

Communications diverses

– L'Association des anciens du lycée Carnot de Tunis organise, le lundi 7 juillet 1997, à 20 heures, un dîner-débat avec M. Mongi Bousnina, ambassadeur de Tunisie en France. Renseignements : ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 01-40-74-35-75. Fax : 01-40-31-85-25.

– La méthode Benaudis **« Dialoguez en hébreu ! »** (31 conversations bilingues phonétisées) vient de paraître : 150 F. **Tél. : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.**

– La revue *Dédale* (Maisonneuve et Larose éd.) n° 5/6, « Postcolonialisme », sera présentée par Edouard Glissant, Abdelwahab Meddeb, Alain Rey, le jeudi 26 juin 1997, à partir de 20 heures, à la librairie Le Divan, 203, rue de la Convention, 75015 Paris. Tél. : 01-53-68-90-08.

– Hommage aux responsables de la Haganah : Immigration clandestine.

Mercredi 25 juin 1997, à 20 h 30, sous la présidence de Son Excellence **Avi Pazner**, ambassadeur d'Israël à Paris, avec le **général Ouzi Narkis**, commandant de l'armée israélienne pendant la guerre de six jours, libérateur de Jérusalem, le **colonel Chlomo Havilio**, commandant de la Haganah pendant la guerre de l'indépendance, chargé du Mossad pour l'immigration pour l'Afrique du Nord, **Haya Havilio**, chargée de missions secrètes de la Haganah, commandant de bataillon à Tsahal, **Salomon Azoulay**, OTE de la Haganah Lohamei-Hamédinah.

Au Centre communautaire de Paris : 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 01-49-95-95-92. Me Cadet.

Soutenances de thèse

– Raymonde Coudert soutiendra sa thèse de doctorat intitulée **« Du féminin dans *A la recherche du temps perdu*, de Marcel Proust »**, à Paris-VII-Denis-Diderot, salle des thèses, le samedi 28 juin 1997, à 9 h 30. Le jury est composé de MM. Pierre Bayard (Paris-VIII), Georges Benrekassa (Paris-VII), Claude Burgelin (Lumière-Lyon-II), Bernard Brun (CNRS) et de Mme Julia Kristeva (directeur de thèse).

– Mathieu Chambon soutiendra sa thèse de doctorat en sciences, le mercredi 2 juillet 1997, à 14 heures, à l'Institut d'optique (Paris-XI) : **« Méthodologie de mesure de la fonction de transfert d'un système d'imagerie échantillonné ».**

Le jury sera composé de MM. P. Bouchareine, F. Micheron, P. Réfrégier, P. Bouchut, J.-M. Galvan, J.-L. Meyzonnette et J. Primot.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 **01-42-17-38-42**
Télécopieur : 01-42-17-21-36

L'année zéro des battus de la droite

Emportés par la vague rose, les anciens députés de la majorité tentent d'analyser les raisons de leur déphasage avec l'opinion. Un échec qui les laisse parfois sonnés et meurtris

L'AUTRE JOUR, Eric Raoult a accompagné des enfants du Raincy à Saint-Martin-de-Bréhal, au bord de la Manche. Il a acheté des coquillages. C'était bon, le chahut des petits, le sable, le sel, le vent dans les cheveux. Et rire, un peu. Ce n'est pas souvent qu'il a l'occasion de rire, en ce moment. Et puis il y a la Semaine du western, et ce chariot traîné par des chevaux qui sillonne sa ville. Alors, parfois, dans sa mairie, on voit l'ancien ministre délégué à la ville et à l'intégration faire le pitre avec un chapeau de cow-boy sur la tête. On s'occupe comme on peut quand, tout à coup, l'univers vient d'avoir la méchante idée de s'écrouler. Il serre beaucoup de mains, aussi, M. le maire. Des mains bizarres qui s'insinuent curieusement jusqu'au poignet, comme si elles voulaient lui prendre le pouls. Il a beau dire, avec un grand sourire : *« Je ne suis pas malade, vous savez ! »*, on lui trouve la bouille chiffonnée des lendemains de mauvaise java.

Au mois de mars, sur les marchés du Raincy, Eric Raoult distribuait des tracts intitulés : « La France repart ». *« On se faisait vanner. Les gens nous disaient :* "Si la France repart, vous n'avez qu'à partir, vous aussi !". » Il a vite rangé ses tracts et s'est dit que le courant avait bien du mal à passer entre le pays réel et ses dirigeants. Il a, dit-il, plaidé contre la dissolution. *« Le 21 avril, j'ai été débranché. »* Au bout de quinze jours de campagne, il a compris que *« c'était risqué pour le président, et foutu pour moi : on n'avait pas d'élan, pas d'allant. On a merdé sur tout. On n'avait pas de feuille de route. On nous a fait sortir de la tranchée et jouer* Le Jour le plus long *un jour de tempête. Tout est tombé à l'eau, et, au fur et à mesure, je m'en rendais compte. »*

Le résultat l'a sonné : à l'issue d'une triangulaire avec le Front national, Alain Calmat (apparenté PS) lui a pris sa circonscription de la Seine-Saint-Denis en le devançant de trois points. *« C'est dur, surtout quand on est battu par un nul. »* Son siège, son ministère, sa majorité, et sûrement la confiance en lui-même : il a beaucoup perdu, ce jour-là, ce grand jeune homme d'ordinaire si sûr de lui à qui, jusque-là, la vie et le gaullisme avaient tant souri. Les militants une fois consolés, après un moment d'apitoiement sur leur propre sort et les inévitables réflexions sur les vicissitudes de la vie politique (*« Vous en connaissez beaucoup des métiers où l'on est remercié aussi vite ? »*, s'interroge ainsi Jean-François Mancel, ex-secrétaire général du RPR, défait dans l'Oise), les battus tentent désormais de comprendre pourquoi, alors qu'ils avaient de l'or dans les mains, ils l'ont changé en plomb.

Dès les premiers coups de sonnette, Alain Marsaud, l'ancien magistrat RPR vaincu dans la Haute-Vienne, a senti venir *« la grande dérouillée »*. *« On était des fantassins. On nous avait donné un fusil, mais on ne savait pas qu'il n'y avait pas de balle dedans. »* Rien senti, rien compris, rien vu venir, et encouragé par des sondages, réalisés pour le compte de son parti, qui donnaient à la majorité sortante entre quatre-vingts et cent sièges d'avance, conforté par la certitude que Jacques Chirac ne pouvait se lancer dans pareille aventure en prenant le risque de se tromper : *« Le déphasage était total. Nous avons été aveuglés par le fait de détenir tous les pouvoirs. On avait trop. C'est une belle leçon d'humilité. »*

Ces électeurs, si avides de changement en 1995 et qui, dès l'automne, étaient descendus dans la rue pour dire leurs frustrations, Alain Marsaud n'avait pas compris que peu à peu *« ils rompaient »*. *« Tout ça pour ça... »*, ironise-t-il en citant le titre d'un film de Claude Lelouch : le réveil est amer, d'autant, pense-t-il, que *« Jospin est là pour cinq ans. Pourquoi voulez-vous qu'il se plante plus que nous ? »*. Premier substitut au tribunal de grande instance de Paris, il ne voit pas d'autre solution, aujourd'hui, que d'enfiler, à nouveau, la robe rouge de l'accusation. Oui, les assises le tentent bien un peu... Mais en attendant, tout occupé à se demander si la politique n'aura pas été pour lui une parenthèse, il décide de partir seul, à Beyrouth, sur les chemins qu'il parcourait autrefois lorsqu'il dirigeait la lutte antiterroriste en compagnie de son ami le juge Gilles Boulouque, dont le suicide l'a marqué à jamais, pour *« fermer une page »* d'un livre qu'il avait imprudemment cru pouvoir laisser ouvert.

Alain Lamassoure (UDF-PR) était, lui, la voix de ce gouvernement qui n'a pas su se faire entendre. Favorable à la dissolution – bien qu'on ne lui ait sur ce point, comme sur tant d'autres, jamais demandé son avis –, il n'avait, au contraire, jamais vécu une campagne *« aussi soft, cool, facile »*. Les gens étaient *« chaleureux, sensiblement plus que d'habitude »*. Ils l'interrogeaient sur l'euro, le chômage, la sécurité. *« Ils m'encourageaient. Sauf que, après, ils ne sont pas allés voter pour moi. »* Battu de sept cents voix dans les Pyrénées-Atlantiques, il a compris que la situation était *« irrattrapable »* au soir du premier tour. L'enfermement progressif du *« monarque républicain »*, l'incapacité des Français à accepter la réforme, arc-boutés sur leurs *« avantages acquis »*, voilà, pour lui, les causes de la déroute. *« Un an, deux ans de plus, et tout ce qu'on met aujourd'hui au débit d'Alain Juppé aurait été mis à son crédit »*, croit-il encore. L'ancien ministre n'est plus que président du district urbain Bayonne-Anglet-Biarritz, ce qui laisse des loisirs et ne nourrit pas son homme. *« Comme Jospin, Guigou ou Aubry, à qui cela n'a pas si mal réussi »*, il voudrait retrouver une activité au cours d'une traversée du désert qu'il ne prévoit pas brève. Enseigner peut-être, intégrer une entreprise privée, qui sait ? *« Je cherche un job »*, et c'est pour cela qu'il est allé faire un tour à Roland-Garros pendant le tournoi, pour rencontrer discrètement de grands patrons, *« sans avoir à tirer les sonnettes »*.





DANS ce restaurant du Tout-Paris politique où il continue de donner rendez-vous, tout en sentant peu à peu qu'il ne fait plus vraiment partie du club, Jean-Jacques de Peretti (RPR), maire de Sarlat-la-Canéda (Dordogne) et ancien ministre de l'outre-mer, reçoit avec une forme d'amusement désenchanté les bonnes paroles aux allures de condoléances que lui dispensent les convives qui passent près de sa table. Au fond, il ne décolère pas. *« C'est complètement dingue, fou, d'avoir dissous. On a vraiment fait une grosse connerie. Chirac n'a plus les capteurs. »* Dès le début de la campagne, il a senti monter vers lui *« un immense ressentiment »*. Les gens l'apostrophaient : *« On ne comprend rien à ce que vous faites. Ce n'est pas pour cette politique-là qu'on a voté pour vous. »* Les retraités lui disaient : *« Mais qu'est-ce que vous foutez ? Vous nous piquez notre fric ! »* Et les médecins, et les pharmaciens, et les parents, inquiets pour l'avenir de leurs enfants, et les retraités de l'agriculture : ils s'y mettaient tous, et *« les plus durs pour dézinguer, c'étaient ceux qui d'habitude votaient pour moi ! Ils étaient déchaînés, convaincus qu'on leur racontait des coups »*.

Le sentiment était *« surréaliste »*. *« On était dans le rêve. On avait vécu sous une bulle. »* Face aux trente-cinq heures, aux 700 000 emplois de Jospin dont il pensait qu'ils ne seraient pas crédibles, *« notre discours était profondément ennuyeux »*, et Jospin passait de mieux en mieux. *« Nous, nous proposions une culture budgétaire qui n'est pas une culture politique. »* Alors l'ancien ministre, autant que des autres, se met à douter de lui-même : à quoi bon tenter de faire du bon boulot (ah, ces vingt-quatre mille interventions personnelles diligentées avec son suppléant...) si c'est pour s'attirer à ce point l'ingratitude des électeurs ? *« Je n'ai même pas la majorité dans ma ville alors que j'ai fait 63 % aux municipales... C'est la première fois que je fais le point sur tout ce qui s'est passé dans ma vie depuis que je suis entré en politique... »*

Alors, à qui la faute ? Aux pompiers pyromanes qui ont poussé à la dissolution ? A ceux qui ont conduit une campagne calamiteuse en promettant du changement tout en gardant la même équipe, pour sacrifier, aussitôt après, Alain Juppé au milieu du gué ? A ceux qui n'ont pas su ou pas pu gouverner en donnant aux Français un minimum d'espoir ? *« Y a-t-il vraiment eu un gouvernement ? Un gouvernement, c'est une équipe, une réflexion commune, et non cette forme d'arrogance... »*, se demande, courageusement anonyme, un ancien ministre, qui ironise sur Alain Juppé, *« un type drôlement fait, au point que c'en est troublant... Quand on l'entend réclamer la fin de l'ENA, on se dit qu'il s'arrache son propre masque... »* Le jeu de fléchettes est aisé. Et il en est que cela agace.

> « Y a-t-il vraiment eu un gouvernement ? Un gouvernement, c'est une équipe, une réflexion commune, et non cette forme d'arrogance... »

Venu de l'extrême droite au RPR *« pour Chirac »*, Frédéric de Saint-Sernin est de ceux-là. Délégué général du mouvement néo-gaulliste pour les élections et conseiller à l'Elysée pour les études d'opinion, ce jeune homme de trente-neuf ans, à qui un communiste a fait mordre la poussière en Dordogne, persiste à croire que *« dissoudre était une bonne idée »* et que *« ça aurait été pire en 1998 »*. *« Les mecs qui disent aujourd'hui qu'ils nous avaient mis en garde, je n'en ai pas vu. S'ils le pensaient vraiment, ils n'avaient qu'à aller conjurer le président de ne pas dissoudre ! »* Quant aux *« mammouths »* qui mettent en avant le rejet viscéral des Français à l'égard d'Alain Juppé, ils le font bondir : *« On n'a pas découvert le 21 avril l'impopularité de Juppé ! »* Dramatiser la dissolution au nom des échéances européennes, serrer les coudes autour du premier ministre au lieu de se diviser sur son dos : voilà ce qui a cruellement manqué.

« Inoxydable », lui aussi, le jeune (trente-trois ans) Jean-François Copé, maire de Meaux (Seine-et-Marne), directeur général du RPR chargé du « projet », porte-parole de la campagne, battu par une quasi-inconnue socialiste, admet mal qu'on puisse l'accuser d'avoir contribué à la défaite. *« Nous avons été piégés par la raison. Je suis convaincu que nous avons fait ce qu'il fallait faire. »* Tout juste souffre-t-il d'admettre qu'il a sous-estimé le vote Front national et que, peut-être, *« la part d'énergie mise à convaincre n'a pas suffi... »*

Malgré les mouvements de menton des bons petits soldats de la défaite, la question reste lancinante : *« Avons-nous perdu du fait d'une énorme bourde ou parce que nous sommes mauvais ? »* C'est Arnaud Cazin d'Honincthun (UDF-FD) qui la pose. Battu sévèrement par Marylise Lebranchu, et d'autant plus vexé que la dame est aussitôt entrée au gouvernement (*« Dans le Finistère,* dit ce battu condisciple à l'ENA d'Elisabeth Guigou et d'Hubert Védrine, *il y avait un ministrable et c'était moi »*), ce conseiller d'Etat aspiré par la politique joue de l'ironie un peu aigre, qui peut être la coquetterie du perdant : *« Aux Etats-Unis, il y avait cette secte, Waco, qui pratiquait le suicide collectif. Nous nous sommes inventé un Waco politique à la française. C'est intéressant... »* Résultat ? *« La France va se refaire une virginité avec Jospin, et, pour la droite, c'est l'année zéro. »*

ALORS, certains tentent de voir comment reconstruire *« le champ de ruines »*, selon le mot emprunté par Alain Marsaud à Michel Rocard. *« Peut-être est-ce le coup de pied de l'âne qu'il nous fallait pour nous régénérer ! »*, sourit Elisabeth Hubert, battue dans la Loire-Atlantique et qui, depuis son éviction du premier gouvernement Juppé, a eu le temps de digérer *« les humiliations et les claques dans la gueule »*, que découvrent aujourd'hui, avec deux ans de décalage, ses petits camarades. *« Chirac nous a cassé notre joujou,* dit-elle, *mais on lui pardonne parce que c'est le père... »* Changer, en tout cas ! C'est ce que souhaiterait ardemment le maire (UDF-PR) de Vichy, Claude Malhuret, battu dans l'Allier, quand il considère la politique comme *« le dernier lieu où les gorilles mâles s'entretuent pour prendre le pouvoir sur la tribu, sous le regard désabusé des citoyens qui s'organisent désormais en dehors d'elle... »*

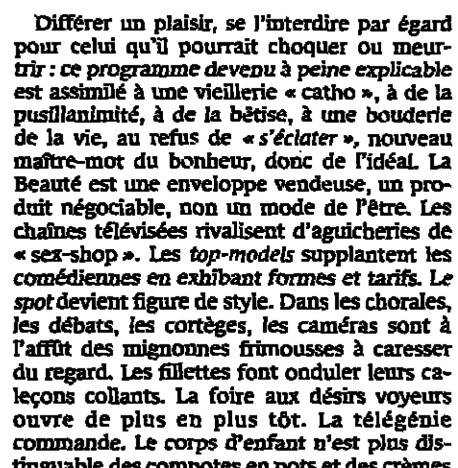
« Ne pas gouverner contre le peuple, jamais ! » C'est la morale de l'histoire tirée par une rescapée, Françoise de Panafieu, que les électeurs de la 17e circonscription de Paris ont bien voulu renvoyer à l'Assemblée nationale. Dans ce petit bureau où elle succède au suppléant – battu – d'un ministre, une main rageuse a biffé sur une affiche les visages des éliminés d'hier, et tracé une couronne au-dessus de la photo de Philippe Séguin. La nouvelle élue n'y est pour rien, qui trouve ces mœurs, dont il lui est arrivé de faire les frais, bien sauvages. Le peuple français a rejeté, dit-elle, *« un gouvernement qui avait installé frustration et incompréhension, qui avait pris des décisions courageuses, mais a confondu courage et obstination. C'est comme un ménage : les épousailles d'un mineur de fond et d'une hôtesse de l'air, au bout d'un certain temps, ça ne peut plus marcher »*.

Lorsqu'on lui demande si ça fait mal, elle tourne doucement ses yeux lavande vers la fenêtre. Elle pense aux amis battus et murmure : *« Merde, c'est pas juste ! On n'arrive même pas à se réjouir d'être passés à travers la vague... »* et, furtivement, elle essuie une larme vagabonde...

Agathe Logeart
Dessin : Sergueï

mportés par la vague rose, les anciens députés de la majorité tentent d'analyser les raisons de leur déphasage avec l'opinion. Un échec qui les laisse parfois sonnés et meurtris

s de la droit



Sainte Envie *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

HORREUR, dégoût, honte, effroi... Il faudra s'interroger un jour sur la débauche de mots qu'a suscitée l'actualité pédophilique de ce printemps. Tout le vocabulaire de l'indignation a défilé, un vrai dictionnaire des synonymes, pour finir par le superlatif des superlatifs : *la chose* serait proprement indicible. Seul le silence, etc.

Sous le consensus de l'écœurement perce une perplexité. La *chose* si vertueusement dénoncée ne s'est-elle pas toujours pratiquée, en cachette ? La publicité massive d'aujourd'hui vaut-elle mieux, en délivrant les victimes de leur silence, ou rend-elle le crime banal, contagieux ? Outre l'inflation verbale qui signe notre impuissance, les faits dits « de société » déclenchent généralement le procès de leur mise en scène. Après quoi, un autre événement-symptôme recouvre et annule le précédent, selon le sautillement irréfléchi propre aux émotions.

Ce qui est nouveau, ce n'est pas le goût des enfants, célébré des Grecs à nos jours, sans trop de prosélytisme ; c'est l'effacement de toute barrière apprise entre nos pulsions, toutes réputées légitimes, et leur accomplissement. Il a fallu l'objectivation des faits de pédophilie par la presse pour que des suspects préfèrent la mort à un déshonneur qui ne semble pas leur avoir été présenté comme tel jusque-là. Si la pièce *La Ville dont le prince est un enfant* a fait le tour du monde sans choquer, et même en édifiant, c'est que Montherlant n'y traitait pas seulement de la pédérastie dans un collège religieux français du début du siècle, mais de ce que le fait de s'interdire certains gestes ou sentiments peut avoir de grand – de *sublime*, disaient les Classiques, dans une langue perdue de vue.

Cette seule notion de contrainte envers soi a quitté le champ de pensée. Qu'un être puisse être riche de ce qu'il se refuse par respect pour un autre : le cas frise l'inintelligible et prête à rire. Faillite de l'éducation ? Des parents ? Perte d'influence morale subie, ou consentie, par des institutions comme l'Eglise ? Pas seulement. Un changement plus décisif a été opéré dans les mentalités par l'idéologie économique, forte de n'avoir ni théoricien nommable ni but global, d'agir malgré nous, à notre insu, comme à notre demande, intriquée à notre intime. Devant le vide du discours moral, elle a eu beau jeu d'élever la consommation à la hauteur d'une valeur universelle, et l'achat au rang de vertu.

La manipulation semble anodine puisqu'elle ne vise, apparemment, qu'à gonfler les ventes de lessives et de yaourts. Il n'empêche qu'elle est plus présente que l'imprégnation par l'école, et qu'elle s'est donné les moyens les plus séducteurs pour (dé)former les visions de la vie, sur le modèle unique d'une gourmandise à satisfaire. Ce n'est pas un hasard si le vocabulaire des friandises a contaminé, chez l'enfant, celui de l'appétit culturel, au point d'opposer aux tâches scolaires un stupide et péremptoire : *« J'ai pas envie. »*

Différer un plaisir, se l'interdire par égard pour celui qu'il pourrait choquer ou meurtrir : ce programme devenu à peine explicable est assimilé à une vieillerie « catho », à de la pusillanimité, à de la bêtise, à une bouderie de la vie, au refus de *« s'éclater »*, nouveau maître-mot du bonheur, donc de l'idéal. La Beauté est une enveloppe vendeuse, un produit négociable, non un mode de l'être. Les chaînes télévisées rivalisent d'aguicheries de « sex-shop ». Les *top-models* supplantent les comédiennes en exhibant formes et tarifs. Le *spot* devient figure de style. Dans les chorales, les débats, les cortèges, les caméras sont à l'affût des mignonnes frimousses à caresser du regard. Les fillettes font onduler leurs caleçons collants. La foire aux désirs voyeurs ouvre de plus en plus tôt. La télégénie commande. Le corps d'enfant n'est plus distinguable des compotes en pots et des crèmes antirides. Au nom de quoi s'en priver ?

Si vous dites cela, on crie à la pudibonderie. Le terrorisme libertaire, qui a toujours fait bon ménage avec la jungle mercantile, s'emploie à ridiculiser toute résistance de la réflexion, bête noire du commerce. Les marchands ont obtenu en douce qu'aucune autre éthique n'ait plus cours que celle de l'assouvissement. Faire leur procès serait aussi dérisoire et inopérant que d'incriminer la nature humaine. Du moins nous reste-t-il le droit de repérer quel conditionnement sournois endurent nos consciences, au nom de la sainte Envie.

Europa et l'ours *par Ronald Searle*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La Terre, de Rio à New York

SUR le devant de la scène, il y a l'Oncle Sam, le méchant, avec, dans l'ombre, la diabolique General Motors ; l'Europe, *déguisée en dame de grande vertu outragée* ; les pays du Sud, en position de victimes désignées. Certes, il est toujours plaisant de voir l'arroseur arrosé et de constater que le donneur de conseils d'hier, celui qui, à *Denver, offrait son modèle* à l'admiration du monde, s'est tôt fait rattraper par la réalité à New York, dès l'ouverture du deuxième Sommet de la Terre. Oui, les Etats-Unis sont le plus gros empoisonneur de la planète (*un Américain « pollue » trois* fois plus qu'un Européen et... trente fois plus qu'un Indien) ; oui, les Etats-Unis sont, en même temps, le plus faible contributeur à l'aide publique au développement (0,1 % de leur produit *intérieur brut alors que* la moyenne des quinze pays les plus riches est de 0,27 % et que les engagements signés à Rio étaient de 0,7 %).

C'est *entendu*, les Etats-Unis sont arrogants, égoïstes, et leur refus de s'engager sur une réduction chiffrée des gaz à effet de serre montre bien qu'ils sont plus sensibles aux pressions de leurs lobbies qu'aux nécessités *écologiques. Mais qui peut leur* jeter la première pierre ? Le jardin européen n'est guère plus propre. Depuis dix ans, par exemple, l'idée d'une taxe à l'énergie, *dont l'objet est précisément* de contribuer à la réduction des émissions de gaz, est systématiquement repoussée par le conseil des ministres européens sous la pression des mêmes lobbies. De même, l'aide publique au développement de la plupart des pays européens a baissé. Quant aux pays du Sud, lancés dans la course à l'imitation du modèle *de développement* énergivore, pollueur et inégalitaire du Nord, ils sont les premiers à épuiser leurs ressources naturelles et à refuser, sous prétexte de la nécessité du développement économique (*même chanson qu'en Occident*), toute discipline environnementale.

Face à la dégradation de l'état de la planète, il est trop facile de faire des Etats-Unis le seul et unique bouc émissaire. Cela per*met de justifier la passivité de* tous. La vérité, c'est que chacun des pays du monde, y compris les Etats-Unis, a sacrifié les objectifs de Rio, de manière *« honteuse »*, selon le terme même utilisé par le président du sommet de New York, Ismail Razani.

Alors, Helmut Kohl plaide pour une réunion, en Allemagne évidemment, sur les villes, alors qu'une telle manifestation vient *d'avoir lieu*, il y a à peine un an, à Istambul ; Jacques Chirac propose une conférence mondiale sur l'eau, en France naturellement, alors que le sommet mondial de l'eau s'est achevé, il y a peu, à Marrakech. Et il y aura *une énième réunion, en décembre* au Japon, sur le réchauffement climatique. A chacun son morceau du spectacle et son coup d'image ! Ce petit jeu des *surenchères médiatiques*, s'il amuse les Grands, n'est guère rassurant ni pour les Américains, ni pour les Européens, ni pour les populations des pays pauvres.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Allocations familiales, une révolution culturelle

Suite de la première page

Ce système ne se souciait pas outre-mesure de faire de la protection sociale un système de redistribution compensant les écarts de revenus, ni d'améliorer un mode de financement qui privilégiait, par son absence de progressivité, les « riches » au détriment des « pauvres ». La gauche poussait si loin son rêve d'universalité qu'elle espéra même, à la Libération, créer un grand système de Sécurité sociale regroupant toutes les catégories socio-professionnelles.

La droite, traditionnellement plus soucieuse de sélectivité, a mené la même politique, consciente que les Français, toutes tendances confondues, sont pétris de cet idéal égalitaire. Elle a pu « cibler » quelques prestations familiales en direction de catégories fragiles (parents isolés, foyers modestes, etc.), mais elle n'a *jamais osé toucher* à l'assurance-maladie. En 1979, Raymond Barre avait pourtant chargé deux hauts fonctionnaires, Simon Nora et Jean-Charles Naouri, d'un projet de réforme. Ils avaient proposé la création d'une aide personnelle à la santé versée sous condition de ressources, qui se *serait substituée* à la couverture actuelle du « petit risque » (hors hôpital) par l'assurance-maladie. Cette proposition était si explosive que M. Barre préféra l'enterrer ! Elle aurait été assimilée à un retour à l'assistance, en vigueur jusqu'à la généralisation de la « Sécu », en 1945.

Egalité contre équité, universalité contre sélectivité, droit contre bienfaisance : ces clivages idéologiques n'ont pas totalement disparu, mais la crise d'un Etat-providence qui s'est révélé inapte à couvrir correctement *de nouveaux risques, tels que* la pauvreté ou la dépendance des personnes âgées, les a rendus moins pertinents. Elle a poussé la gauche à revoir sa doctrine. Laurent Fabius fustigeait naguère, dans ces colonnes (*Le Monde* du 6 janvier 1994), *« l'hypocrisie qui, au nom de l'égalitarisme de façade, assure des prises en charge identiques pour chacun, mais réduit la protection sociale des foyers modestes et des classes moyennes »*. Lionel Jospin s'était fait, durant la campagne présidentielle de 1995, le défenseur des *« inégalités positives »*, principe qui avait prévalu en 1982, rappelait-il, *quand la gauche avait créé* les zones d'éducation prioritaires (ZEP).

Dans quels domaines nouveaux de la protection sociale cette « discrimination positive » pourrait-elle s'exercer ? Depuis des années, des experts réfléchissent discrètement à une mise sous condition de ressources de certains remboursements d'assurance-maladie. Au-delà d'un niveau de revenus fixé par la puissance publique, les assurés seraient soumis à une franchise, comme dans l'assurance-automobile. Une telle franchise avait été envisagée, en 1993, par le gouvernement d'Edouard Balladur.

Le gouvernement de M. Juppé a lui-même renforcé l'Etat-providence sélectif en créant, en 1997, la « prestation spécifique dépendance » au profit des personnes âgées ayant *perdu leur autonomie* : seules les personnes ayant des revenus modestes y ont droit. D'autres jugent possible la mise au point d'un système dans lequel les pensions seraient revalorisées en fonction du niveau de revenu des retraités : ceux *qui disposent de ressources* importantes verraient leur retraite progresser moins vite que ceux qui disposent de revenus moins confortables. N'est-ce pas ce qui existe déjà avec le minimum-vieillesse (environ 1 million de retraités), qui progresse plus vite que les autres pensions ? Certains pays européens *ont déjà introduit cette forme de discrimination* au profit des retraités les plus modestes.

PRESTATIONS SÉLECTIVES

Ces prestations sélectives ont, en fait, partiellement compensé un système de prélèvements fiscaux et sociaux parmi les moins progressifs *– donc les moins justes –* des grands pays développés, comme l'ont souligné les récents rapports de Bernard Ducamin et de Dominique de La Martinière. En partie seulement, car le modèle égalitaire a prévalu. Pour maintenir les mêmes prestations à tous, la gauche et la droite ont relevé les cotisations sociales, pénalisant *proportionnellement les emplois peu* qualifiés davantage que les autres. Avec les conséquences désastreuses que l'on sait : le renchérissement du *coût du travail et l'explosion du chômage* des moins qualifiés. Les Français sont-ils en train de se réveiller de leur rêve égalitaire ? Un sondage de l'institut Ipsos pour *Le Journal du dimanche*, publié le 22 juin, indique que 63 % des personnes interrogées *approuvent la mise sous conditions* de ressources des allocations familiales. Cela montre, à tout le moins, qu'un doute s'est introduit dans leur esprit sur la capacité de l'Etat-providence à fournir les mêmes prestations à tous les citoyens. Mais les obstacles à un renforcement des discriminations en faveur des plus démunis restent nombreux.

Au moment où elles sont menacées par le chômage et inquiètes pour l'avenir de leurs enfants, les classes moyennes ne voudront sans doute pas faire les frais d'une protection sociale trop sélective. Or, elles se *sentent souvent exclues du bénéfice* des prestations sous conditions de ressources, même si, globalement, elles y ont souvent droit. Il est vrai que l'extrême complexité des plafonds de revenus et des conditions d'octroi de certaines aides (logement, prestations familiales) entraîne parfois des inégalités entre des *ménages disposant de revenus* très proches. Cette confusion entretient un sentiment d'arbitraire, et la certitude que le système de protection sociale est de moins en moins juste. M. Jospin, qui a commencé à ouvrir la « boîte noire » de la redistribution pour recentrer la protection sociale sur ceux qui en ont le plus besoin, *devra tenir compte* de cette inquiétude diffuse.

Jean-Michel Bezat

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le « poids numérique » du PCF

IL Y A vingt-sept ans, à Strasbourg, l'énorme majorité du Parti socialiste décidait de quitter la Deuxième Internationale, mais écartait en même temps l'adhésion immédiate à la troisième. On espérait encore en « l'Internationale deux et demie », en l'unité du mouvement socialiste à mi-chemin de deux révolutions. Moins d'un an après, cependant, à Tours, la scission était consommée : d'un côté la SFIO, de l'autre la SFIC, aujourd'hui le Parti communiste français.

Les vétérans du Parti communiste se retrouveront demain à Strasbourg, au congrès national, le onzième. A *ceux qui mesurent* la force de ce parti, la redoutent ou l'envient, on va dire qu'elle n'est point telle qu'elle devrait être. Un million d'adhérents ! C'est une force redoutable, mais dérisoire cependant si l'on en croit M. Léon Mauvais. C'est par millions que le parti doit recruter et non point par milliers. Ses portes doivent être grandes ouvertes *« à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, même s'ils ne partagent pas ses conceptions philosophiques, à la condition qu'ils respectent la discipline du parti en appliquant scrupuleusement ses décisions et n'essayent pas de faire de la propagande à l'intérieur du parti en faveur de conceptions philosophiques autres que celles du parti »*.

Bref, à condition d'obéir et de se taire, n'importe quel citoyen est capable de faire un excellent communiste ou tout au moins un communiste moyen. C'est la quantité qui compte et non point la qualité. C'est le nombre et la masse. C'est le « poids numérique ».

Jacques Fauvet
(25 juin 1947.)

Bruce Lee, vainqueur de Jiang Zemin ?

par Jean-Philippe Béja

LE 30 juin, le départ du dernier gouverneur annoncera la fin d'un chapitre de l'histoire de Hongkong. Partout, on s'interroge : Londres a-t-il trahi les six millions de personnes qui croyaient à sa protection ? Les dirigeants de Pékin respecteront-ils leurs promesses d'absence de changement pendant cinquante ans ? Hongkong subira-t-il le sort de Shanghaï en 1949 ? Voilà les questions auxquelles il est aujourd'hui « politiquement correct » d'apporter les réponses les plus pessimistes.

Mais le Parti communiste chinois, qui va reprendre l'exercice de la souveraineté sur Hongkong dans quelques jours, n'est plus celui d'il y a quarante-huit ans. On est bien loin du temps où les soldats aux sandales de paille venaient nettoyer les écuries d'Augias que représentait la Chine du Kuomintang.

Lorsqu'ils ont pris Shanghaï, les communistes savaient ce qu'ils voulaient en faire, et cela avec l'adhésion de la population : il fallait purifier cette ville où l'inflation galopante avait ruiné des centaines de milliers de personnes, où mendiants, prostituées et gangsters se partageaient la rue. A l'époque, les hommes de Mao étaient incorruptibles et il n'était pas question de voler une aiguille au peuple.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Il suffit d'ouvrir *le Quotidien du peuple* pour voir à quel point la corruption gangrène l'appareil. Il y a moins d'un an, le secrétaire du comité municipal de Pékin a été démis de ses fonctions pour avoir détourné des millions de dollars américains. Où est la « décadence capitaliste » ? Hongkong, fort de la croyance en ses valeurs, se glorifie de l'institution anticorruption la plus efficace d'Asie (pour ne pas dire du monde), l'Independant Commission Against Corruption (ICAC).

Socialiser Hongkong ? Mais personne en Chine n'est aujourd'hui capable de dire ce qu'est le socialisme. L'enthousiasme idéologique n'est plus du côté des cadres du PCC, qui ne songent plus qu'à s'enrichir. Alors qu'en 1949 la nécessité de transformer la Shanghaï capitaliste en paradis socialiste s'imposait à la majorité, aujourd'hui, en Chine comme ailleurs, on ne parle que de conserver Hongkong tel quel pendant cinquante ans. Du côté du PCC, aucun projet à long terme ; tout juste la volonté des dirigeants de s'accrocher au pouvoir sur une société chinoise qui a perdu la plupart de ses points de repère.

Face à cela, une société dynamique, multiple, plurielle, complexe et jeune, qui dispose d'un ensemble de valeurs et d'institutions dont elle est particulièrement sûre et qui ont fait leurs preuves : en l'absence de hiérarchie fondée sur la naissance, on trouve une profonde croyance dans la possibilité pour ceux qui travaillent sérieusement de monter dans l'échelle sociale, une foi dans la méritocratie et une conviction que l'ouverture sur le monde fait partie de la vie quotidienne.

Pourquoi, lorsque l'on aborde la question du 1er juillet, parle-t-on si peu de cet ensemble social que constitue Hongkong ? Il s'agit pourtant bien de la confrontation de deux cultures, au sens large du terme. Et, s'il est vrai que les images du petit enfant avalé par le géant attendrissent le lecteur, elles n'en sont pas moins bien loin de représenter la vérité.

Au cours de ses cent cinquante-six ans d'existence, et surtout depuis deux décennies, la colonie a tout de même gagné une certaine dose d'autonomie. La société que les Britanniques « rendent » aujourd'hui à la Chine est loin d'être sans défense.

> **La rétrocession est une confrontation entre l'identité hongkongaise fondée sur des valeurs partagées et une identité communiste chinoise en crise. L'histoire dira si l'identité hongkongaise a suffisamment mûri**

Tout au long de son histoire, le territoire a joué un rôle très important pour la Chine. Economique, c'est un lieu commun : c'est ici qu'ont été formés les premiers *compradors*, qui ont permis aux compagnies internationales d'aborder le « marché chinois », et Hongkong a toujours servi de pont entre l'empire du Milieu et le monde extérieur. Un grand nombre d'interprètes et de traducteurs, dont on ne dira jamais assez l'importance historique, ont été formés dans ses écoles. Sun Yat-sen, considéré en République populaire comme à Taïwan comme le père de la Chine moderne, y a fait ses études. Une bonne partie de la presse chinoise moderne y est née. Depuis la révolution communiste sur le continent, une expérience de développement économique rapide inédite dans le monde chinois s'y est produite. Lorsqu'il est revenu au pouvoir en 1978, c'est comme un modèle de développement, pas d'humiliation historique, que Deng Xiaoping a présenté le territoire à ses compatriotes.

Les principaux capitalistes hongkongais ont investi massivement en République populaire. Le Guangdong, comme toutes les régions développées, a accueilli sur son sol des milliers d'entreprises créées par leurs capitaux où la gestion et le style de travail sont ceux de la colonie.

La culture de Hongkong, née au milieu des années 70, nous apparaît sans aucun doute comme une vulgaire sous-culture. Mais le cinéma de *kung-fu* (Bruce Lee, Jacky Chan), le canto-pop (Andy Lau, Anita Mui), le style vestimentaire (Giordano, Bossini) véhiculés au Guangdong par les chaînes de télévision hongkongaises et reprises par les milliers de chaînes câblées du continent ont exercé une influence beaucoup plus profonde sur la vie quotidienne de la République populaire que le bleu de chauffe et la mentalité communiste sur celle du territoire.

Grâce au feuilleton *ICAC*, les citoyens de la République populaire savent aussi qu'il existe à Hongkong une organisation qui lutte efficacement contre la corruption, quelle que soit la position des personnes corrompues. Périodiquement, des universitaires appellent à la création d'une institution similaire dans leur pays. Sans se revendiquer comme un modèle, Hongkong parvient ainsi à exercer une attraction indéniable sur son grand voisin du Nord.

La souplesse a toujours été l'un de ses atouts. En s'adaptant aux circonstances changeantes, elle les a toujours influencées sans le revendiquer. Mais, depuis deux décennies environ, elle a tendance à affirmer son identité de plus en plus clairement. Ainsi, les Hongkongais sont convaincus de l'importance de l'indépendance du système judiciaire. Les associations de toutes sortes, les organisations religieuses, caritatives, consacrées à l'éducation, à la défense de l'environnement, structurent la société. Il est vrai que l'on ne parle pas très souvent de politique à Hongkong et que, aux élections, les votants ne dépassent jamais 39 % des inscrits. Il n'en reste pas moins que la population réagit aux décisions des autorités lorsqu'elles menacent de bouleverser la vie quotidienne.

Depuis 1989 notamment, le Parti démocrate de Martin Lee, qui a remporté toutes les élections, la veillée de Victoria Park du 4 juin à la mémoire des victimes du massacre de Tiananmen, et les élections directes font autant partie du « mode de vie hongkongais » que l'intérêt pour la Bourse, la passion pour Andy Lau, Jacky Chan ou le milliardaire Li Ka-Shing. Le succès de l'*Apple Daily*, très critique à l'égard du gouvernement chinois, est assez représentatif de cette mentalité collective et dément la réputation d'apathie que l'on a faite à la population.

Donc, si Pékin dispose effectivement d'un grand nombre d'atouts – dans le domaine politique notamment, puisque toutes les institutions élues depuis 1994 ont été remplacées par des institutions nommées –, Hongkong n'en est pas non plus dépourvu.

Le futur chef de l'exécutif, Tung Chee-hwa, affirme souvent qu'il faut limiter les libertés pour respecter *« les valeurs chinoises »*, qui accordent plus d'importance à la solidarité qu'à la liberté. Mais il est obligé de reconnaître dans le même temps que les libertés de manifestation, d'association et de la presse font aussi partie de la culture hongkongaise.

1997 sera un test pour savoir si les points communs entre les diverses composantes de la société hongkongaise sont plus importants que ceux des *pro-chinois* avec la Chine, et des pro-occidentaux avec l'Occident. Les premières sont sûres de leurs valeurs et savent où elles vont. Peut-on en dire autant des représentants du régime qui va reprendre le territoire ?

En un sens, la rétrocession est une confrontation entre cette identité hongkongaise fondée sur des valeurs partagées et une identité communiste chinoise en crise. L'histoire dira si l'identité hongkongaise a suffisamment mûri. L'ensemble de la population sera-t-il prêt à se mobiliser pour défendre ses valeurs contre les éventuelles agressions du nouveau souverain ? Si oui, les communistes chinois auront du mal à s'imposer, d'autant que, dans cette éventualité, le soutien de l'Occident pourrait être un facteur important. Quoi qu'il en soit, la manière dont Hongkong jouera ses cartes sera un élément déterminant de son avenir.

***Jean-Philippe Béja** est directeur de recherche au CNRS ; spécialiste de politique chinoise, il réside à Hongkong.*

L'économie de Hongkong, fragile rempart

par Jean-François Dufour

HONGKONG, qui revient à la Chine dans quelques jours, est un des endroits au monde les plus profondément marqués par la réussite économique. Cette cité de 6,3 millions d'habitants, qui se range parmi les sociétés les plus riches du globe, abrite le premier port à conteneurs du monde, la deuxième place financière d'Asie et les représentations de centaines de multinationales.

Au contact entre Orient et Occident, sa Bourse représente un moyen d'accès aux flux financiers internationaux pour la Chine, dont les plus importantes entreprises viennent déjà y lever des capitaux. Sa position commerciale en fait une fenêtre ouverte sur l'eldorado du « marché du Milliard » pour les entreprises des pays industriels, obsédées par cette économie qui croît au rythme de 10 %.

Forts de ces considérations, banquiers et hommes d'affaires rendent un verdict unanime : la transition du 1er juillet 1997 ne peut que bien se passer. Les parties prenantes ont trop intérêt à sa réussite.

Pourtant, il conviendrait de réaliser que, dans cette cité des chiffres superlatifs comme ailleurs, l'économie n'explique pas tout. Zone de contact, Hongkong est aussi un point de collision entre deux visions très différentes de l'Histoire et de cette prolongation de l'Histoire qu'on appelle politique.

Pour un regard occidental, ou occidentalisé – celui des démocrates de Hongkong entre autres –, cette cité, qui a vu triompher l'économie de marché, devrait bénéficier de la démocratie associée, à Londres ou Paris, au libéralisme économique. Certes, Hongkong a mis du temps à accéder aux libertés politiques : les premières élections partielles au suffrage universel n'ont eu lieu qu'en 1991. Mais cette lenteur ne rend l'acquis que plus précieux. Après avoir supporté un siècle et demi d'autoritarisme colonial pour construire une réussite économique exceptionnelle, les Hongkongais devraient pouvoir jouir des retombées politiques de cet enrichissement.

A l'inverse, le regard chinois sur Hongkong voit dans cette cité bien plus qu'une réussite : le symbole d'une humiliation profonde. La cession de Hongkong au Royaume-Uni, en 1842, sonna pour la Chine le début d'un siècle d'humiliations et de chaos dont la page ne sera définitivement tournée qu'avec la rétrocession du 1er juillet. Dans cette perspective, le plus important ne réside pas dans les aspirations de six millions de Hongkongais qui ont prospéré aux côtés – et parfois aux dépens – d'une Chine éprouvée. Il se situe dans l'affirmation de la souveraineté aujourd'hui recouvrée sur ce symbole de l'asservissement national.

Cette collision de points de vue fait planer un nuage sur l'avenir de Hongkong. Si les démocrates de la cité capitulent devant Pékin, Hongkong connaîtra une transition tranquille. S'ils entendent défendre une identité politique différente du régime autoritaire chinois, le rapport de forces pourrait vite tourner à l'affrontement. C'est l'ensemble du « système » *sociopolitique spécifique* à Hongkong que la Chine est censée préserver pendant cinquante ans qui serait alors remis en question.

Au moment de sa transition, Hongkong constitue effectivement un enjeu économique énorme. Mais les optimistes, qui lui garantissent pour cette raison un destin doré, devraient se souvenir que la *« fin de l'Histoire »* et son abolition *par le triomphe du capitalisme* sont une illusion et que le cours *« plein de bruit et de fureur »* de cette Histoire peut être plus fort que toutes les logiques économiques.

***Jean-François Dufour** est journaliste au magazine* Pratic Export.

AU COURRIER DU « MONDE »

Réformer le Sénat

Depuis quelque temps, la presse, et *Le Monde* en particulier, se fait l'écho d'un débat sur des modifications à apporter à notre système constitutionnel, préoccupation qui me semble particulièrement salutaire pour sortir de notre monarchie élective. Il me paraît étonnant qu'une des principales institutions de la République, et des plus archaïques, le Sénat, reste à l'écart de ces débats. Pourtant réformer la seconde chambre permettrait à la fois une avancée démocratique certaine et de clore une fois pour toutes le débat sur le mode de scrutin pour l'élection de l'Assemblée nationale. En effet, élire les sénateurs au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel pour un mandat ramené à une durée normale (à ma connaissance aucun élu dans aucun Etat démocratique ne dispose d'un mandat de neuf ans) permettrait d'assurer la représentation de l'ensemble des mouvements politiques, tout en préservant des majorités stables à l'Assemblée nationale, devant laquelle le gouvernement est responsable. Ces deux fonctions, représentation des citoyens et formation d'une majorité de gouvernement, sont l'essence même du Parlement.

François Brouat, Paris

Métamorphose de la danse indienne

La publication de votre article, dans *Le Monde* du 21 mai, sur les danseurs francais qui « revendiquent leur originalité dans le courant indien » appelle quelques observations. Je ne puis désapprouver un article qui fait état de la situation vécue par des artistes français d'expression indienne, généralement trop français en Inde et trop peu indiens en France. Je ne puis de même démentir la place que vous m'accordez, de « professeur, ou de conseillère de tous et de toutes ». Mais d'avoir été une pionnière en ce domaine ne me donne pas le pouvoir de trancher abruptement, du haut de mon expérience. C'est pourquoi j'émets de sérieuses réserves sur l'encart intitulé : « Le coup de colère de Malavika ». Je n'ai ni comptes à régler, ni rancœur à assouvir. J'ai simplement voulu m'élever contre l'engouement facile pour une reproduction académique de stéréotypes qui sont bien trop vite assimilés à une tradition intouchable. J'ai voulu suggérer que l'âme authentique d'un art tel que la danse indienne, le Bharata Natyam en l'occurrence, ne pouvait échapper à une évolution, à un devenir, voire à une métamorphose.

Malavika, Paris



L'économie de Hongkong fragile rempart

par Jean-François Dufour

L'irrédentisme chinois a encore de l'avenir

par Françoise Mengin

QUEL degré d'autonomie sera-t-il laissé aux instances hongkongaises ? De la réponse à cette question dépendra la préservation des libertés publiques garanties par le colonisateur britannique – à défaut certes d'institutions démocratiques – comme la prospérité du territoire. *Plus généralement, c'est* le sort de l'ensemble du projet *irrédentiste chinois*, dont la question de Taïwan constitue la pierre angulaire, qui va se jouer à partir du 1er juillet.

La formule *« un pays, deux systèmes »* qui doit faire de Hongkong puis de Macao des *« régions administratives spéciales »* a en fait été conçue dès la fin des années 70 pour régler *le contentieux* entre Pékin et Taïpeh. Fort du désengagement obtenu de la part de Washington lors de la normalisation sino-américaine – depuis 1979, le statut de Taïwan n'est plus une question internationale, mais un problème intérieur chinois – Deng Xiaoping a pu intégrer l'expérience taïwanaise au projet national chinois.

Tout en proposant un haut degré d'autonomie aux *« compatriotes »* taïwanais, la *formule « un pays, deux systèmes »* correspondait en effet aux orientations de l'après-Mao. La politique dite de réformes et d'ouverture tablait sur les capitaux étrangers pour moderniser le pays, ceux des Chines périphériques *en particulier*, grâce à une réactivation des anciens réseaux. Non seulement, la voie capitaliste *taïwanaise n'était plus condamnée*, mais c'est sur le continent lui-même que divers « systèmes » étaient déclinés pour tenter de découpler l'économique du politique, le littoral se couvrant de zones économiques spéciales et de ports *ouverts*.

Pour Taïpeh, toutefois, la formule *« un pays, deux systèmes »* n'était pas recevable. Ni *à la fin* des années 70, lorsque le monopole du Kuomintang reposait sur le mythe *de l'unité de la Chine* incarnée par le régime de Nankin transféré à Taïwan en 1949. Ni même au début des années 90, à *la suite* de l'aggiornamento du credo nationaliste et de la démocratisation concomi*tante du régime. La question, désormais, n'était plus de repousser* toute forme de division du pays, *mais bien de consacrer cette partition* de fait, Taïpeh procédant d'ailleurs en 1991 à une reconnaissance unilatérale de la Chine populaire.

Avec un décalage d'une dizaine d'années, les autorités taïwanaises ont admis, à la suite des dirigeants chinois, que le différend n'était plus idéologique, mais sans réduire pour autant les termes de l'alternative à des options administratives. A la *notion de système*, elles substituent celle d'*« entité légale »*, le degré de démocratisation des institutions constituant la nouvelle *ligne de partage dont* seul l'effacement complet permettrait d'envisager la réunification du « pays ». Entre-temps, la formule *« un pays, deux systèmes »* avait toutefois été jugée acceptable par les Britanniques et les Portugais.

A terme, c'est le problème de l'entière réforme de l'Etat chinois que pose l'après-30 juin

Or, non seulement la politique taïwanaise de Pékin n'a connu aucune inflexion significative, mais le *projet irrédentiste* devient le point de passage obligé de tout discours légitimant du pouvoir central. Il ne s'agit plus d'insuffler un processus réformiste mais de corriger les déséquilibres qu'il induit. En définitive, le découplage de l'économie et du politique trouverait sa résolution dans une unité retrouvée, mais par-delà le détroit de Formose.

Dans une logique plus personnelle, le successeur de Deng Xiaoping, artisan de la rétrocession de Hongkong, pourrait être tenté de se servir de la question de Taïwan – certains avancent la date-butoir de 2005 – pour s'assurer à son tour une place au panthéon des dirigeants de la Chine populaire.

Parallèlement, au risque d'un affrontement direct, Taïwan doit *aussi se défendre* d'une remise en cause progressive de son indépendance de facto par le développe*ment des relations interchinoises*. La libéralisation des échanges avec le continent, *décidée par les* autorités nationalistes à la fin des années 80, ne répondait pas seule*ment à des impératifs* économiques. Elle constituait le contrepoint indispensable au pro*cessus de démocratisation, c'est-à-*dire la mise en place d'institutions représentatives de la seule population insulaire. Le développement des échanges avec le continent sanctionne donc l'édification progressive d'un Etat-nation taïwanais *dont les relations extérieures ne* sont plus conditionnées par le principe de l'unité de la Chine.

Toutefois, *la République* populaire de Chine n'ayant pas renoncé à l'usage de la force pour récupérer l'île, le gouvernement taïwanais a refusé de banaliser les relations avec le continent, en particulier d'autoriser des liaisons directes. *Hongkong est donc devenu* le point de passage quasi obligé de ces flux, une contrainte particulièrement lourde qui imposera à terme une refonte du dispositif.

Les aménagements ponctuels précipités par l'échéance du 1er juillet témoignent de la faible marge de manœuvre laissée désormais à Taïwan. En ayant par exemple expressément soustrait Hongkong et Macao du champ *d'application de* la loi sur les relations avec la Chine, le législateur taïwanais contribue à *ériger le régime administratif spécial réservé à la province insulaire* en véritable statut exorbitant du droit commun chinois.

Mais si l'étau se resserre autour de Taïwan, *la partie est-elle d'ores* et déjà *gagnée pour Pékin ? Quelle* que soit l'hypothèse envisagée, le *puzzle ne sera pas si facile à assembler*. Respecter les engagements souscrits pour Hongkong – conjecture peu probable – apaiserait les tensions dans le détroit de Formose et *accélérerait* la formation d'une économie transnationale chinoise. En l'absence de *réformes structurelles en profondeur*, un développement des forces centrifuges sur le continent pour*rait toutefois en résulter*.

Mais privilégier la ligne dure peut se révéler doublement contre-productif. Pour équilibrer précisément les autonomismes locaux tout d'abord : seul le maintien de la prospérité de *Hongkong* permettra de contrebalancer la montée en puissance d'autres métropoles régionales, Shanghaï entre autres. Pour le *projet* irrédentiste lui-même, ensuite : en vidant ostensiblement de son contenu la formule *« un pays, deux systèmes »*, Pékin risque de radicaliser l'indépendantisme taïwanais, voire de « réinter*nationaliser » la* question de Taïwan.

A terme, c'est donc le problème de l'entière réforme de l'Etat chinois que pose l'après-30 juin. C'est au prix de cette réforme seulement que sera close la crise ou*verte du XIX*e *siècle et dont* l'un des symptômes fut la fragmentation de l'espace national.

***Françoise Mengin** est chercheuse associée au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-FNSP).*

Le vice et les emballements de la vertu

par Alain Finkielkraut

DEPUIS qu'ont commen*cé les opérations coups* de poing dans « les milieux pédophiles », *quatre personnes se sont déjà donné* la mort. Combien de suicides, combien de pendaisons, combien d'actes de désespoir faudra-t-il encore pour que la France ait enfin la *gueule de bois ?*

Actuellement, elle est ivre. Ivre d'épouvante devant les révélations tonitruantes qu'on lui assène jour après jour. Ivre de stupeur indignée au spectacle de ce Mal absolu, omniprésent et tentaculaire : la violence sexuelle exercée sur les enfants. Enseignants, ecclésiastiques, organisateurs de festivals, moniteurs de colonies de vacances : sur le thème *« tout le monde n'est pas pervers, mais il y a des pervers partout et particulièrement dans les professions les plus respectables »*, la presse déchaînée a relayé, avec une fureur quasi unanime, l'écœurement des gendarmes et l'implacable bonne conscience des juges. N'écoutant que leur courage, les deux ministres de l'éducation du nouveau gouvernement ont, à peine entrés en fonctions, sauté dans le train médiatique à grande vitesse et déclaré solennellement qu'ils allaient rompre avec le laxisme supposé de l'administration précédente.

L'enfance est certes sacrée car elle est la faiblesse même, mais la sainte colère dont les pédophiles sont aujourd'hui l'objet justifie-t-elle l'abandon des droits et des distinctions des plus élémentaires ? Justifie-t-elle qu'on déshonore pour toujours ceux qui ne sont encore que des suspects en donnant une publicité fracassante à l'investigation de *leur vie privée ? Justifie-t-elle qu'on* fasse planer l'ombre effroyable de Marc Dutroux sur toutes les pratiques déviantes ?

Tuer la demande pour tuer l'offre, très bien : est-ce la même chose cependant que de regarder sur une *cassette, dans la solitude du quant-à-soi*, des adolescents qui se masturbent, et d'attaquer des enfants ?

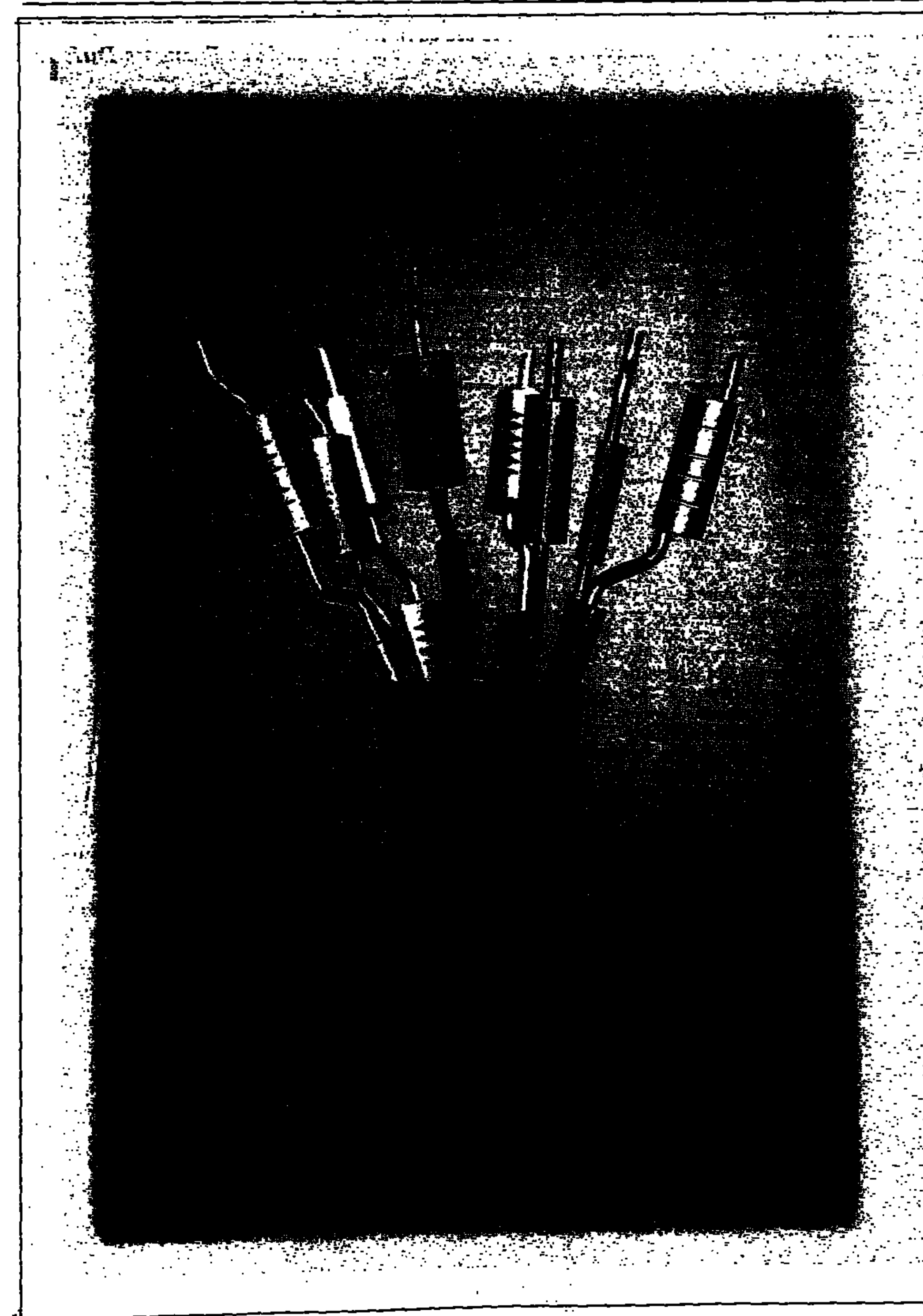
Ne nous y trompons pas : la marche blanche qui déferle, ces *jours-ci*, sur notre société est porteuse *d'une régression terrible :* la frontière même de la puberté disparaît *dans le fantasme maternel* d'une enfance innocente et interminable livrée, dès qu'elle quitte la maison, à la convoitise multiforme et fantastique d'un gigantesque complot.

L'indispensable répression de la pédophilie est en train de tourner au lynchage hystérique des violeurs d'anges

Aujourd'hui, l'ogre du réseau est providentiellement un néo-nazi, mais, très bientôt, n'en doutons pas, la paranoïa retrouvera son cours naturel, et la France du corbeau, ressuscitée par cette campagne, dénoncera à tour de bras les hommes politiques, les financiers ou les Sages de Sion.

L'indispensable répression de la pédophilie est en train de tourner au lynchage hystérique des violeurs d'anges : ce n'est une bonne nouvelle ni pour les enfants ni pour la civilisation.

***Alain Finkielkraut** est directeur de la revue* Le Messager *européen.*



POLITIQUE MONÉTAIRE Le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France a rendu public, mardi 24 juin, son rapport annuel 1996 remis au président de la République et au Parlement. ● L'INSTITUT D'ÉMISSION se félicite de la baisse rapide des taux d'intérêt à moyen et long terme enregistrée l'an dernier et réitère ses recommandations des années précédentes sur la modération salariale et sur la réduction des déficits publics. ● JEAN-CLAUDE TRICHET, le gouverneur de la Banque de France, considère qu'une « bonne » politique monétaire et budgétaire est une condition nécessaire mais pas suffisante pour lutter contre le chômage. Il insiste à nouveau sur la mise en œuvre de réformes structurelles pour enrichir la croissance en emplois. ● L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, à ses yeux, ne souffre pas d'une faiblesse de la consommation privée mais d'une faiblesse de l'investissement.

Jean-Claude Trichet juge « impensable » la non-réduction des déficits

Dans un entretien accordé au « Monde », le gouverneur de la Banque de France, insiste, dans le but de lutter contre le chômage, sur la nécessaire modération des salaires, sur la poursuite de la réduction des déficits publics et sur le besoin de réforme de l'économie

« Quelles sont les grandes recommandations que fait le Conseil de la politique monétaire au président de la République et au Parlement ?

– Lorsqu'il transmet son sentiment dans le rapport annuel, le Conseil de la politique monétaire n'entend naturellement pas se substituer au gouvernement, au Parlement, aux syndicats, au patronat, etc. Il soumet simplement son *diagnostic et ses réflexions* à la discussion démocratique, comme le lui demande la loi. Les cinq principales recommandations de cette année correspondent à notre position constante. Elles sont, comme les années précédentes, inspirées par le souci de préserver la stabilité, la confiance dans la monnaie et de consolider l'une des conditions nécessaires de la croissance et de la lutte contre le chômage.

» En premier lieu, la modération dans les évolutions des revenus *nous paraît essentielle non seulement* pour maintenir un bas niveau des prix mais encore pour lutter contre le chômage. En second lieu, réduire les déficits publics, conformément aux orientations du traité de Maastricht, est nécessaire pour consolider la confiance et pour maintenir au troisième plus bas niveau du monde nos taux d'intérêt à moyen et long terme, donc pour faciliter la lutte contre le chômage. Le traité, s'agissant des fameux 3 %, reprend la règle décidée par la France *en juin 1982*, et annoncée dans vos colonnes par le président François Mitterrand. Troisièmement, réformer notre économie est un moyen puissant pour nous permettre de croître plus rapidement – sans inflation – et donc de créer plus d'emplois. En quatrième lieu, l'investissement des entreprises dans le secteur concurrentiel permet, de la même manière, de repousser les limites de la croissance non inflationniste, de lutter contre le chômage d'aujourd'hui – en *contribuant à la croissance* d'aujourd'hui – et de lutter contre le chômage de demain en renforçant notre compétitivité et nos capacités de production. Enfin, préparer un euro inspirant au moins autant confiance aux Français, aux Européens et aux investisseurs du monde entier que le franc d'aujourd'hui est essentiel. Il y a dans nos taux à dix ans, au moment où je parle, huit ans et demi d'euro ! Que deviendraient nos taux d'intérêt à long terme – et donc notre croissance – si l'Euro était peu solide et inspirait peu confiance ?



JEAN-CLAUDE TRICHET

– A quoi attribuez-vous la baisse des taux en 1996 ? – La baisse des taux de marché, qui nous a conduit au troisième plus bas niveau du monde, a été le fruit *d'un accroissement considérable* de la confiance. C'est le fruit d'une stratégie continue poursuivie depuis de longues années.

» De notre point de vue, la décision prise par le gouvernement et le Parlement de donner l'indépendance à la Banque de France en 1993 a été importante. Mais au total, ce qui a permis la baisse des taux, c'est probablement la combinaison de la crédibilité de la banque centrale indépendante, d'une inflation à un bas niveau, de la *stratégie* gouvernementale de réduction des déficits publics et de l'engagement de la France dans la construction monétaire européenne.

– Les marchés continuent à manifester une confiance assez grande dans la France en dépit du discours de la nouvelle majorité moins européen et moins strict sur l'objectif de réduction des déficits publics. A quoi attribuez-vous cet optimisme ? – Ce n'est pas à moi de le dire mais je *pense que les investisseurs français* et internationaux ont confiance dans la Banque de France. Je crois aussi que les observateurs français et internationaux ont confiance dans la capacité du gouvernement français de respecter l'engagement européen et de réduire les déficits publics en 1997 comme celui en 1998 et au-delà. C'est indispensable pour l'Europe. Mais, et c'est ceci qui enracine encore plus ma propre confiance, c'est indispensable pour la croissance et la création d'emplois en France. Car s'il apparaissait que nous ne pouvons pas ou ne voulons pas respecter le critère, nous perdrions en termes de création d'emplois beaucoup plus du fait de la perte de *confiance nationale et internationale* et de la hausse de nos taux d'intérêt de marché que ce que nous penserions gagner grâce au déficit supplémentaire. Si nous avons aujourd'hui les troisièmes plus bas taux d'intérêt du monde, cela signifie que les épargnants français et étrangers ont déjà complètement intégré le fait que le gouvernement français était et est prêt à prendre les mesures nécessaires.

» Quant au niveau européen, *nous savons*, depuis Amsterdam, que nous aurons un bon pacte de stabilité et de croissance, ce qui est essentiel pour la crédibilité de l'euro. C'est indispensable mais ce n'est pas suffisant. En outre, nous avons un renforcement de la coordination des politiques économiques, dans le strict respect, naturellement, de l'indépendance de la banque centrale européenne, sanctuarisée par le traité. Et je suis convaincu que la confrontation des politiques et des expériences entre les Européens *permettra de trouver* les meilleures mesures structurelles pour lutter contre le chômage. La France et l'Allemagne auraient probablement beaucoup à apprendre des Pays-Bas et du Danemark.

– Il y a pourtant un paradoxe entre, d'une part, une plus grande confiance des marchés à l'égard de la France qui a permis une forte baisse des taux et, de l'autre, au contraire, un manque de dynamisme de l'économie et *de la création d'emplois qui provoque* chez les Français un pessimisme qui, à son tour, ralentit la croissance ?

– C'est pourquoi la Banque de France, de son côté, met tout en œuvre pour que l'équipe de France ait meilleur moral. Il y a un paradoxe français. Vu de l'étranger, nous inspirons confiance puisque nous avons les troisièmes plus bas taux d'intérêt du monde. Aussi parce que nous avons le niveau de vie le plus élevé d'Europe avec l'Allemagne. *The Economist* vient, dans sa dernière édition, de nous classer comme numéro deux mondial pour la qualité de vie. Et, dans le même temps, nous avons un très mauvais moral à cause du chô*mage*, en particulier du chômage des jeunes, dont nous sommes malheureusement nous-mêmes, dans une très large mesure, les auteurs puisque l'OCDE dit que notre chômage est structurel à 80 %. Et ce mauvais moral lui-même crée encore plus de chômage.

» Pour en sortir, il faut préserver une bonne politique monétaire. Pour défendre le pouvoir d'achat de la monnaie. Pour préserver les plus pauvres et les plus démunis d'entre nous contre l'inflation. Mais aussi, grâce à la confiance dans la monnaie, pour l'emploi. Par deux moyens. En premier lieu, parce qu'une monnaie qui garde bien sa valeur inspire confiance à l'opinion, aux épargnants, aux investisseurs en France et dans le monde, et ceux-ci acceptent d'être rémunérés par de plus bas taux d'intérêt de marché. En second lieu, lorsque l'inflation est basse, les coûts de production sont contenus et l'on préserve ou l'on ren*force la compétitivité. C'est ce que* nous observons en ce moment avec les excellents résultats que nous obtenons à l'exportation, qui sont bons pour la lutte contre le chômage.

» Mais, naturellement, une bonne politique monétaire, une bonne politique budgétaire sont des conditions nécessaires mais pas suffisantes à elles seules. Au-delà, il faut, croyons-nous, des réformes structurelles pour enrichir notre croissance en emplois. C'est ce que disent les communiqués d'Amsterdam et de Denver.

– Le gouvernement Jospin veut accélérer la croissance en engageant un tournant keynésien de la politique économique par une relance de la consommation et par une consolidation du rôle de l'Etat. Qu'en pensez-vous ?

– C'est votre interprétation. La consommation privée ne présente pas d'anomalie marquée, ce qui est le cas pour l'investissement. De 1990 à 1996, l'investissement a diminué de 7,3 % quand la consommation privée augmentait de plus de 8 % en volume. Les chefs d'entreprise continuent d'hésiter. Lorsque nous les interrogeons, ils sont relativement optimistes sur la situation de leur entreprise, mais souvent négatifs sur les perspectives d'ensemble. L'équipe de France doit reprendre confiance. Notre potentiel est là, prêt à se mobiliser. La variable clé est l'investissement productif des entreprises.

> « Le gouvernement a maintenu l'engagement européen de la France et je suis donc convaincu qu'il fera ce qui est nécessaire. Je le répète : en infléchissant cette stratégie, la lutte contre le chômage serait moins efficace »

– Craignez-vous un dérapage des déficits budgétaires ?

– Le gouvernement a maintenu l'engagement européen de la France *et je suis donc convaincu* qu'il fera ce qui est nécessaire. Je le répète : en infléchissant cette stratégie, la lutte contre le chômage serait moins efficace. Prenons l'Union européenne. Il y a quinze pays. Sur les quinze, selon l'OCDE, onze pays feraient spontanément 3 % ou moins de déficit cette année. Il en reste quatre. La Grèce est dans une situation spéciale. Et, à part *la* Grèce, trois pays, *l'Italie*, l'Allemagne et la France feraient spontanément un peu plus de 3 %. Naturellement, ces trois pays vont prendre des mesures correctrices. Ne pas prendre des mesures correctrices est impensable. Et, s'agissant de nous, qui peut croire que c'est en étant le pays le plus déficitaire d'Europe que l'on peut le mieux combattre le chômage ?

– Si, néanmoins, le déficit français atteint 3,5 % du PIB %, alors que le traité de Maastricht *fixe une limite à 3 %, pourra-t-on* faire l'euro ?

– Ce chiffre donnerait probablement à la France la plus mauvaise performance de l'Union européenne, la Grèce mise à part ! Ce n'est ni notre tradition, ni notre vocation, ni notre intérêt pour combattre le chômage. Je le répète, j'ai confiance dans la volonté de notre gouvernement de respecter le traité.

– Un report est-il envisageable ?

– *Reporter la monnaie unique*, cela veut dire amender le traité puisque la date du 1[er] janvier 1999 est dans le traité. Reporter, c'est donc prendre un énorme risque d'annulation de facto du traité. Je n'y crois pas une seconde. L'euro se fera le 1[er] janvier 1999. C'est ce qu'a dit M. Jospin, et je partage entièrement son sentiment.

– On entend des critiques sur la composition du Conseil de la politique monétaire qui serait trop monocolore. Huit membres sur neuf sont classés à droite. Le CPM ne doit-il pas refléter la diversité de la nation ?

– D'abord, les expériences les plus diversifiées et toutes les sensibilités sont au Conseil, et je récuse votre « classement ». La Banque de France, notre monnaie, la confiance que le franc inspire sont *la propriété de tous les Français*, de tous les citoyens de notre République. La Banque de France n'est ni de droite, ni de gauche. Elle est républicaine. »

Propos recueillis par Eric Le Boucher et Eric Leser

Le chiffre d'affaires de l'assurance française a dépassé 1 000 milliards de francs en 1996

AVEC UN TOTAL de cotisations collectées par les sociétés françaises et étrangères opérant en *France de 1 032 milliards de francs*, en hausse de 7,7 %, le marché de l'assurance française reste au quatrième rang mondial en 1996, comme en 1995. Présenter pour la première fois, lundi 23 juin, le bilan annuel du secteur était donc un exercice apparemment sans grand risque pour Jean Arvis, nommé à la tête de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) le 25 mars. Les grandes tendances observées les années précédentes se sont confirmées. L'assurance-vie a poursuivi une « *croissance très soutenue* » de 12,5 % à 407 milliards de francs.

Globalement, les assurances de personnes (épargne-assurance et prévoyance) représentent 70 % du total des cotisations collectées par la profession. En 1996, plus des deux tiers des placements financiers des ménages se sont orientés vers l'assurance. A la fin de l'année, les créances d'assurance détenues par les ménages auprès des sociétés d'assurances ont atteint 21 % de leurs actifs financiers et 10 % de leur patrimoine global.

L'assurance-dommages a connu une progression plus faible (+ 3 %) de son chiffre d'affaires à 196 milliards de francs. En revanche, alors que les résultats des sociétés vie stagnent (5,7 à 5,9 milliards de francs d'une année à l'autre) les résultats des *activités* dommages (automobile et multirisque habitation) se redressent, un mouvement amorcé en 1995. Les résultats nets comptables du secteur dans ce domaine passent de 5,6 milliards à 8,5 milliards de francs.

Pour la FFSA, 1996 aura marqué la conclusion d'un accord avec les agents généraux d'assurances et la fusion spectaculaire entre AXA et l'UAP, donnant naissance au second groupe d'assurances mondial. *« On a maintenu l'emploi dans le secteur »*, s'est félicité M. Arvis. Mais 1997 risque d'être moins rose sur bien des plans. Les chiffres du premier trimestre 1997 montrent une croissance quasi nulle des deux branches de la profession vie et dommages. M. Arvis ne serait toutefois *« ni alarmé ni choqué »* si l'assurance-vie connaissait une croissance négative sur l'ensemble de l'année.

DISTORSIONS DE CONCURRENCE

Les fonds de pension, dont la création a été adoptée par le Parlement le 25 mars, attendent toujours leurs décrets d'application. Une révision de la loi pourrait être envisagée. Dans son discours de politique générale, le premier ministre a annoncé une nouvelle répartition entre les revenus du capital et ceux du travail. L'assurance-vie est, là, en ligne de mire, soit par un accroissement direct de la pression fiscale, soit par des modifications sur ses conditions de transmission successorale. Les distorsions de concurrence ne se résorbent pas. Au contraire. La FFSA réclame une égalité de traitement entre les différents acteurs exerçant un même métier. *« Les comptables du Trésor distribuent des produits d'assurance dans des conditions qui ne sont pas transparentes »*. Les mutuelles du code de la mutualité et les institutions de prévoyance bénéficient de l'exonération de la taxe d'assurance à laquelle sont soumis les membres de la FFSA. Enfin, La Poste pourrait venir labourer sur les terres des assureurs. Elle peut, depuis 1990, distribuer des produits d'assurance automobile et multirisque habitation. En vertu d'un accord moral passé avec la FFSA – que celle-ci n'a pas tenté de proroger – le réseau postal s'était interdit d'utiliser cette liberté jusqu'à la fin de l'année 1996.

Sur le plan de l'emploi, enfin, M. Arvis a souligné que *« les mouvements de concentration de 1996 accentuent la place éminente de l'assurance française dans le concert des grands groupes mondiaux »*, allusion à la fusion AXA-UAP. Mais avec quelles conséquences en termes d'emploi ? L'adossement programmé du GAN à un autre assureur français ou européen soulève des inquiétudes chez les salariés du groupe.

Babette Stern

Les propos du premier ministre japonais font plonger Wall Street

APRÈS avoir atteint un nouveau sommet à la veille du week-end et gagné près de 22 % en dix semaines, la Bourse de New York a subi, lundi 23 juin, un violent coup d'arrêt. Les menaces formu*lées par le premier ministre japo*nais Ryutaro Hashimoto selon lesquelles les investisseurs nippons pourraient vendre des obligations américaines si les Etats-Unis ne s'emploient pas à stabiliser le marché des changes ont provoqué un début de panique à Wall Street. A la suite de ces déclarations, l'indice Dow Jones a plongé et il a terminé la séance sur une chute de 192,25 points (– 2,47 %) à 7 604,26 points. Il s'agit de sa plus importante perte, exprimée en points, depuis le krach du 19 octobre 1987 (– 508 points).

Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la principale *référence outre-Atlantique*, est pour sa part remonté de 6,65 % à 6,70 %. La détente des taux d'intérêt à long terme observée depuis la mi-avril avait en partie expliqué la hausse spectaculaire de Wall Street durant cette période. Affecté par la chute des marchés financiers américains, le dollar a cédé du terrain lundi. Il est passé de 1,73 à 1,7160 mark et de 5,84 à 5,79 francs.

A l'occasion d'une conférence organisée à l'université de Columbia, M. Hashimoto a affirmé que si les bons et les obligations du Trésor américain détenus au Japon étaient vendus en masse, *« l'économie américaine devrait trouver les moyens de les absorber et les effets pourraient être significatifs »*. *« J'espère que les Etats-Unis s'attacheront à maintenir la stabilité des changes et que nous n'aurons pas à vendre ces valeurs »*, a-t-il souligné. M. Hashimoto a indiqué que le Japon pourrait acheter de l'or à la place des titres américains.

Depuis quelques semaines, les relations entre Tokyo et Washington s'étaient tendues. La Maison Blanche avait à plusieurs reprises, par la voix de son secrétaire d'Etat au Trésor Robert Rubin, exprimé son mécontentement à l'égard de la hausse spectaculaire des excédents commerciaux nippons. Au mois de mai, la balance commerciale japonaise a enregistré un solde positif de 738,3 milliards de yens (6,5 milliards de dollars), soit un bond de 222,2 % sur un an. Vis-à-vis des Etats-Unis, l'excédent *commercial de l'archipel a progressé* de 93 %. Dénonçant ce dérapage, M. Rubin avait exhorté les Japonais à réformer leur économie et à ouvrir leur propre marché de façon à relancer la consommation intérieure et à favoriser les importations.

RIPOSTE BRUTALE

La riposte de M. Hashimoto a été brutale. Le premier ministre nippon a choisi de la concentrer sur ce qui constitue la grande faiblesse de l'économie américaine, à savoir l'importance de ses déficits extérieurs et sa dépendance à l'égard des capitaux étrangers. Depuis 1990, les deux tiers du déficit cumulé des paiements courants américains *ont été* financés par des banques centrales étrangères, et notamment par celle du Japon. Le Japon a acheté l'an dernier 40 milliards de dollars d'obligations émises par le Trésor américain sur un montant total de 250 milliards de dollars. M. Hashimoto a tenu à rappeler en substance à la Maison Blanche, lundi, que le Japon est le banquier des Etats-Unis et qu'il est à ce titre en droit d'exiger d'un client très endetté une attitude plus coopérative. Si le gouvernement japonais mettait à exécution ses menaces, si la Banque centrale nippone décidait de vendre massivement les obligations américaines qu'elle possède, il s'ensuivrait une brusque remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis qui freinerait brutalement la croissance économique outre-Atlantique.

La querelle publique entre Washington et Tokyo inquiète d'autant plus les opérateurs de marché qu'ils se rappellent l'épisode de 1994 et du début de l'année 1995. A l'époque, la Maison Blanche avait délibérément utilisé l'arme du dollar faible pour faire céder le Japon dans les négociations *commerciales concernant le secteur* automobile. Les investisseurs craignent que l'histoire se répète et que les Etats-Unis s'emploient aujourd'hui à faire baisser le billet vert vis-à-vis du yen afin d'obliger les Japonais à réduire leurs excédents commerciaux.

P.-A. D. et E. L.



La CFDT juge la loi Robien plus efficace pour l'emploi que le passage aux trente-cinq heures

Six cent quinze accords ont créé ou sauvegardé dix-sept mille postes

Alors que le gouvernement entend toujours présenter une loi-cadre pour réduire le temps de travail à trente-cinq heures sans perte de salaire, la CFDT ne cache plus son scepticisme. Présentant 615 accords d'ores et déjà conclus dans le cadre de la loi Robien, la CFDT juge ce dispositif qui repose sur le volontariat et oblige les entreprises à réorganiser le travail plus efficace qu'une loi-cadre.

LES GRANDES manœuvres autour de la réduction du temps de travail ont commencé. Moins de *vingt-quatre* heures après la réunion annuelle de la commission nationale de la convention *collective (lire page 7)*, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, devait rappeler tout le bien qu'elle pense de la loi Robien mardi 24 juin, dans la matinée. De A comme Abaco à Z comme Zodiac, la CFDT a recensé 615 accords « Robien » signés dans les entreprises depuis octobre 1996. *« Depuis 1993, nous avions environ 200 accords de réduction du temps de travail par an. Désormais, nous en avons 700 en sept mois puisqu'au 615 accords « Robien », nous avons recensé 83 accords d'entreprise qui ne relèvent pas de ce dispositif »*, commente Gilbert Fournier, secrétaire confédéral.

Selon la CFDT, la majorité des accords Robien sont *« offensifs »*. De la Librairie Hispano-américaine de Paris passée de quatre à cinq salariés au Crédit mutuel de Bretagne dont les effectifs vont progresser de 3 600 à 3 960 personnes, la CFDT dénombre 393 accords destinés à créer des emplois. Selon elle, 56 000 salariés ont accepté de réduire leur temps de travail et permis de créer 6 500 emplois. Ces accords offensifs sont majoritairement le fait de petites entreprises : 73 % d'entre eux ont été conclus dans des entreprises de moins de cent salariés et même 62 % dans des entreprises de moins de cinquante salariés. Le secteur des services et du commerce représente 30 % des accords offensifs, loin devant la métallurgie (17 %) et l'agro-alimentaire (17 %).

Les accords *« défensifs »*, signés pour préserver l'emploi dans des entreprises en difficulté, sont minoritaires – 222 sur 615 –, mais ils représentent un nombre de salariés plus élevés : 74 000. Leur réduction du temps de travail a permis de sauver 10 500 emplois. Contrairement aux accords offensifs, une majorité des accords défensifs (62 %) ont été conclus dans des entreprises de plus de cent salariés, essentiellement dans la métallurgie (33 %), le batiment (19 %) et le textile-habillement (17,5 %).

L'analyse de la CFDT montre que, *dans les entreprises qui utilisent* la loi Robien pour embaucher, 57 % des accords prévoient un maintien des salaires et 30 % un maintien assorti d'un gel durant au moins une année. En revanche, dans les entreprises en difficulté, 67 % des accords prévoient une baisse de salaire – mais inférieure à la réduction du temps de travail – alors que 27 % prévoient un maintien du salaire.

ABSORBÉ PAR LA PRODUCTIVITÉ

L'étude de la CFDT porte également sur les signataires des accords : la CFDT en a signé 75 %, loin devant la CGT (19 %), la CGC (16 %), FO (14 %) et la CFTC (12 %). *Si ces chiffres* montrent bien le fossé qui sépare la centrale de Nicole Notat des autres confédérations sur la loi Robien, l'écart est à relativiser, en raison de la plus faible implantation des autres syndicats – exception faite de la CGT – dans le secteur privé.

Diplomate, la CFDT fait mine de ne pas s'opposer ouvertement à la loi-cadre sur le temps de travail. Elle estime, officiellement, que celle-ci peut constituer un *« levier »*. Cette loi ne répond pourtant que très imparfaitement aux conditions nécessaires, selon la CFDT, pour que la réduction du temps de travail favorise l'emploi. Selon Jean-René Masson, secrétaire national, *« pour qu'elle soit le plus efficace possible en terme de création d'emplois, la réduction du temps de travail doit être à la fois massive et rapide. Un passage échelonné de trente-neuf à trente-cinq heures produirait aussi peu d'effets que le passage de quarante à trente-neuf heures, et serait inefficace non seulement pour l'emploi, mais aussi pour les entreprises. Une diminution progressive du temps de travail serait en effet peu à peu absorbée par les gains de productivité de l'entreprise sans créer d'emplois et sans donner l'impulsion à une réorganisation du travail. »*

Selon la CFDT, les formes de réduction doivent être adaptées à la diversité des situations et la loi-cadre ne doit pas constituer un *« carcan : elle doit faciliter les négociations et rester suffisamment souple pour que chaque entreprise puisse développer un dispositif sur-mesure »*.

Officiellement présentée comme un *« levier »*, la loi-cadre semble pour la CFDT constituer un baton destiné aux entreprises qui n'auraient pas utilisé la carotte de la loi Robien.

Frédéric Lemaître

Union Pacific Resources lance une offre publique d'achat sur le pétrolier américain Pennzoil

EN COURS depuis plusieurs mois, la réorganisation du secteur énergétique américain a été marquée, lundi 23 juin, par l'annonce d'une concentration dans le secteur pétrolier et gazier. Union Pacific Resources (UPR) a lancé une OPA (offre publique d'achat) sur Pennzoil, pour 6,4 milliards de dollars (36,5 milliards de francs). Cette offre, *« non sollicitée »*, a été accueillie avec réserve par les dirigeants de la firme convoitée, qui se donnent jusqu'au 7 juillet pour répondre. En revanche, la réaction des boursiers a été immédiate. A Wall-Street, UPR s'est déprécié de 3,5 % à 25,8 dollars tandis Pennzoil a grimpé de 30 % à 77,50 dollars. L'offre est en effet attractive, l'acquéreur se propose d'acheter les titres à 84 dollars l'action. L'opération est prévue en deux temps : acquisition immédiate de 50,1 % du capital de Pennzoil, puis échange d'actions pour les 49,9 % de reste.

DEUX ANS DE PERTES

Dans un communiqué de cinq pages, le président d'UPR, Jack L. Messman, s'est longuement expliqué sur ses intentions. Ce rapprochement créera *« le premier groupe indépendant dans l'exploration-production aux Etats-Unis »*, affirme-t-il. Il permettra à la firme texane de Forth Worth de rééquilibrer sa production d'hydrocarbures au profit du pétrole, la part du gaz revenant de 66 % à 52 %. Si UPR est bien implanté au Texas et dans les Rocheuses, Pennzoil, basé à Houston, est présent dans le golfe du Mexique. Le groupe possède également le réseau de commercialisation de lubrifiants Jiffy Lube fort de 1 400 points de vente.

Intégré jusqu'en octobre 1996 dans le groupe de transport ferroviaire Union Pacific Corp, UPR est aujourd'hui une entité autonome. Cette firme qui emploie 1 600 salariés a enregistré en 1996 un chiffre d'affaires de 1,831 milliard de dollars pour un bénéfice net de 320,8 millions de dollars. La société convoitée, Pennzoil, est de taille plus importante, avec 10 000 employés et un chiffre d'affaires de 2,365 milliards de dollars, mais a connu des difficultés financières. Si elle est parvenue à redevenir bénéficiaire en 1996 (134 millions de dollars), la compagnie a subi des pertes au cours des deux années précédentes (304 millions en 1995 et 283 millions en 1994).

Ironie de l'histoire, l'idée d'une fusion est venue des dirigeants de Pennzoil en 1995, ce que ne manque pas de rappeler le président d'UPR pour emporter l'adhésion. A l'époque, quand la compagnie était une filiale d'Union Pacific Corp, *« vous expliquiez la logique industrielle d'un tel rapprochement et nous approuvions votre déclaration selon laquelle* "la future entité pourrait devenir la première compagnie d'exploration-production au monde" », affirme M. Messman en s'adressant à son homologue James Pate, président de Pennzoil, qui conteste aujourd'hui l'opération. *« Nous ne comprenons pas pourquoi vous affirmez qu'il y a deux ans, quand Pennzoil traversait de graves difficultés financières, elle était en meilleure situation que maintenant pour fusionner avec UPR. En fait, nous croyons qu'aujourd'hui les bénéfices d'un tel rapprochement seraient encore plus rapides. Vous aviez une excellente idée en 1995 et elle est encore meilleure actuellement. »*

Depuis plusieurs mois, M. Pate a refusé toutes les propositions de fusion, obligeant ainsi Union Pacific à lancer une opération inamicale à un prix élevé.

Dominique Gallois

Compaq dévoile ses ambitions en rachetant Tandem

ECKHARD PFEIFFER, le président de Compaq, verrait bien la société qu'il dirige s'installer dans le trio de tête de l'informatique mondiale, à petite distance d'IBM et de Hewlett-Packard. Une stratégie ambitieuse pour le groupe texan, actuel numéro un de la micro-informatique : l'objectif est d'atteindre les 40 milliards de dollars de chiffre d'affaires en l'an 2000 (232 milliards de francs), contre 20 milliards prévus cette année. L'extraordinaire croissance du marché des PC n'y suffira pas, et c'est pourquoi cet allemand tenace a engagé une stratégie d'acquisitions dont la dernière illustration est le rachat de Tandem, par échange d'actions, pour un montant équivalant à 3 milliards de dollars.

Annoncée le 23 *juin*, cette opération permettra à Compaq de mettre un pied dans une informatique plus lourde que la *« micro »* dont il est issu, et de doubler le nombre de ses commerciaux, qui passera de 4 000 à 8 000 d'un seul coup. Créé dans les années 70, Tandem est un petit constructeur californien (2 milliards de dollars de chiffre d'affaires) dont l'intérêt réside dans sa spécialité, très pointue : la production d'ordinateurs dits à *« tolérance de pannes »* qui assurent, grâce au couplage de plusieurs machines parfaitement synchronisées, une grande sécurité de transactions.

Tandem, qui a accusé une perte nette de 22 millions de dollars en 1996, a passé quelques années difficiles. Très prisés par certains clients, notamment dans le monde de la finance, ses ordinateurs ultra-sophistiqués ont vu leurs ventes plafonner, voire régresser certaines années. Un nouveau PDG, Roel Pieper, a repris la barre après le départ du fondateur, lançant de nouvelles machines moins chères, donc destinées à une clientèle plus large. Le rachat par Compaq est la consécration de sa stratégie. *« C'est une grande victoire pour Roel Pieper d'avoir revalorisé de la sorte une entreprise sur le déclin »*, juge Alex Vieux, Français de Californie et administrateur de Tandem. La société de Cupertino conservera sa propre marque et deviendra une division de Compaq. *Il ne devrait pas y avoir* de suppressions d'emplois : *« Nous ne sommes pas dans une optique de restructuration »*, souligne Jean-Philippe Chiarella, responsable de Tandem en France.

QUATRE ACTIVITÉS

M. Pfeiffer avait lancé il y a deux ans au sein des équipes d'encadrement de Compaq une réflexion sur le thème : *« How to stay ahead ?* (comment rester en tête ?) » Trois axes principaux *s'en sont dégagés* : renforcement de l'activité centrale, *acquisitions* dans de nouveaux secteurs, investissement dans les relations avec les consommateurs. Un choix qui s'explique aussi par l'abondance de trésorerie de la société, supérieure à 4 milliards de dollars. Recevant un petit groupe de journalistes français, le 5 juin à Houston, Le président de Compaq décrivait le confort de sa situation : *« Compaq a vu ses bénéfices augmenter de 66 % cette année et ses liquidités de 358 % depuis 1995. Nous avons aujourd'hui un surplus de 4,7 milliards. »*

Tout naturellement, M. Pfeiffer s'interrogeait : *« Où investir tout cet argent ? Nous scrutons l'horizon pour trouver de nouvelles acquisitions. Compaq n'est plus seulement un fabricant d'ordinateurs personnels, c'est une compagnie d'informatique. »*

Compaq avait déjà connu une croissance spectaculaire depuis le début de la décennie due à son seul développement interne. En 1991, la firme de Houston employait 10 000 personnes et affichait un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars. Aujourd'hui, ses effectifs atteignent 25 000 personnes, et ses ventes se sont élevées à 18 milliards en 1996. Depuis dix mois, la croissance externe est venue doper cette progression naturelle.

Compaq a racheté, depuis la fin de 1995, des sociétés spécialisées dans les réseaux comme Thomas-Conrad ou Networth, pour un montant cumulé d'un milliard de dollars. *« Nous avons désormais quatre activités*, souligne Bernard Maniglier, PDG de Compaq France : *la micro-informatique professionnelle, la micro grand public, la communication de réseau et les serveurs d'entreprise. »*. De quoi réinventer l'informatique généraliste.

Anne-Marie Rocco et Sylvie Kauffmann (à Houston)

En Allemagne, Bayer renonce aux licenciements jusqu'en 2000

LE CHIMISTE allemand Bayer a présenté, lundi 23 juin, un accord sur le *« maintien de l'emploi »*, qui confirme le *« bouillonnement social »* perceptible en ce moment dans la chimie allemande. *Tout en préservant la* possibilité de supprimer 4 000 à 4 500 postes, le groupe s'est engagé à ne procéder à aucun licenciement économique d'ici à la fin de l'an 2000. Les suppressions éventuelles, dont un millier doivent avoir lieu en 1997, devront être réglées *« socialement »* grâce aux départs en préretraite et au temps partiel.

Le groupe prévoit aussi d'investir 20 milliards de marks dans ses usines et la recherche d'ici à 2002 et d'embaucher 800 apprentis par an. En contrepartie, Bayer a obtenu la fin de certaines primes, d'avantages et de vacances attribuées selon l'ancienneté. Bayer est à la recherche de 300 millions de deutschemarks d'économies annuelles. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ARTEMIS : le tribunal de commerce de Paris** a prononcé, lundi 23 juin, la mise sous séquestre de 24,59 % du capital de la holding familiale du groupe Pinault, cédé, fin mai, par le Consortium de réalisation (CDR) à son organisme de tutelle, l'Etablissement public de financement et de restructuration (EPFR).

■ **STET : le gouvernement italien est favorable à une alliance** entre l'opérateur de télécommunications public Stet et le géant américain ATT, a indiqué, lundi 23 juin, le sous-secrétaire aux postes et télécommunications Michele Lauria. Cet accord, qui aurait pour objectif de créer un pôle concurrent des grandes alliances British Telecom - MCI - Telefonica et Deutsche Telekom - France Télécom - Sprint serait imminent, selon des indiscrétions.

■ **ALCATEL : le groupe français et l'américain Cisco Systems** ont signé, lundi 23 juin, un accord pour *« fournir des solutions »* concernant *« l'intégration d'Internet aux réseaux publics »*.

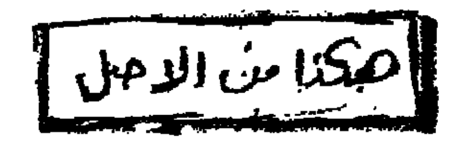
■ **BNP : le fonds américain d'investissement Templeton** a franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital de la banque. Il en est désormais le deuxième actionnaire derrière le groupe AXA-UAP.

■ **EDF : une centaine d'agents de maintenance et de logistique**, en grève depuis le 9 juin contre *« la suppression programmée de 400 à 500 emplois »*, occupent pour la troisième semaine consécutive des locaux d'EDF et procèdent à des coupures d'alimentation électrique. Le juge du tribunal de grande instance de Paris a fixé un rendez-vous entre direction et syndicats vendredi 27 juin.

■ **SNCF : le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot**, a estimé nécessaire de *« réformer la réforme »* de la SNCF votée par le Parlement en février, selon la fédération CFDT des cheminots, reçue au ministère, lundi 23 juin. Le ministre, d'après le syndicat, cherche le moyen de désendetter davantage la SNCF et veut voir réussir la régionalisation des transports de voyageurs, tout en maintenant la péréquation entre les régions. Il estime aussi nécessaire de mettre fin aux suppressions d'emplois à la SNCF.

■ **RATP : la CGT a déposé pour le 27 juin un préavis de grève** concernant les bus et le métro, pour s'opposer à un projet de la direction de fusionner le réseau des bus de nuit avec le réseau de nuit destiné au transport des agents RATP.

■ **AKAÏ : environ 150 des 306 salariés d'Akaï Electric France (AEF)** ont manifesté, lundi 23 juin, près du pont de Normandie, à Honfleur (Calvados). Ils protestaient contre l'attitude du groupe de Hongkong Semi-Tech, propriétaire de la marque, qui entrave le processus de reprise de cette usine en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce de Honfleur doit se prononcer le 8 juillet sur le sort de l'usine AEF, qui fait l'objet d'un projet de reprise par la Compagnie des signaux.



■ **LA BOURSE de Tokyo a perdu 0,46 % à 20 341,93 points à la suite des propos du premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto sur la stabilité des changes.**

■ **L'OR a ouvert en hausse, mardi 24 juin, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 340,05-340,35 dollars contre 337,35-337,65 dollars la veille en clôture.**

■ **WALL STREET a perdu 192,25 points (2,47 %) à 7 604,26 points après les propos tenus par le premier ministre japonais. C'est la deuxième plus forte baisse en points de son histoire.**

■ **LE PRIX du baril de brut de référence *« light sweet crude »* a gagné 25 cents à 19,14 dollars lundi sur le marché new-yorkais. A la veille du week-end, il avait cédé 23 cents.**

■ **LES VALEURS françaises ont terminé la séance en hausse, lundi à la Bourse de Paris en gagnant 0,18 % à 2 762,20 points. Le terme boursier se solde par un repli de 0,02 %.**

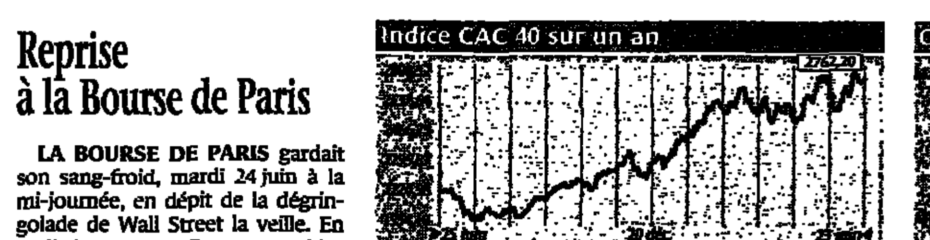
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise à la Bourse de Paris

Indice CAC 40 sur un an



CAC 40 5 jours

LA BOURSE DE PARIS gardait son sang-froid, mardi 24 juin à la mi-journée, en dépit de la dégringolade de Wall Street la veille. En repli de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,24 % une heure plus tard. Peu après midi, les valeurs françaises s'appréciaient en moyenne de 0,73 % à 2 784,99 points. Le montant des échanges était très étoffé. Sur le marché à règlement mensuel, il s'élevait à 8 milliards de francs, dont 7,3 milliards de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

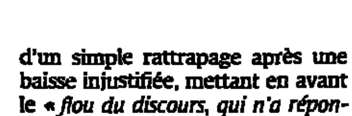
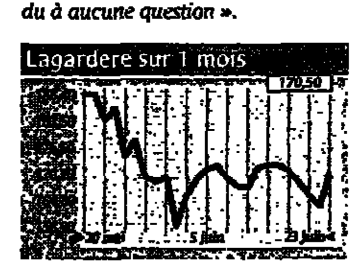
Wall Street a abandonné 2,47 % lundi après les propos du premier ministre japonais. M. Ryutaro Hashimoto a menacé lundi à New York d'une liquidation par le Japon de ses obligations américaines si Washington utilise l'arme monétaire pour corriger les actuels déséquilibres commerciaux entre Washington et Tokyo. Le premier ministre est toutefois revenu mardi sur ses propos, en déclarant qu'ils avaient été *« mal interprétés »*. Les milieux financiers attendaient évidemment l'ouverture de Wall Street, en espérant que l'accroc de lundi sera très vite réparé.

Du côté des valeurs, les valeurs du CAC 40 en général et les pétrolières en particulier étaient très entourées. A 12 h 15, les échanges sur Total portaient sur 2 milliards de francs et, sur Elf Aquitaine, ils avoisinaient 1,6 milliard de francs.

Lagardère, valeur du jour

L'ACTION du groupe Lagardère, récemment malmenée, s'est redressée, lundi 23 juin, à la Bourse de Paris. Le titre a gagné 4,4 % à 170,50 francs avec des transactions portant sur 624 000 titres. Certains opérateurs ont interprété le discours de Lionel Jospin, samedi 21 juin au Salon du Bourget, comme la marque d'une plus grande ouverture aux restructurations de l'aéronautique que durant la campagne électorale. D'autres estiment, en revanche, qu'il s'agit d'un simple rattrapage après une baisse injustifiée, mettant en avant le *« flou du discours, qui n'a répondu à aucune question »*.

Lagardere sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 24/06	Var. % 23/06	Var. % 31/12
Dassault-Aviation	1220	+5,17	+4,27
Moulinex #	156,50	+4,38	+38,58
Dassault Electro	512	+4,25	+15,05
Castorama Dub.(Li)	820	+3,79	−8,17
Comptoir Entrep.	10,55	+3,43	+9,89
Machines Bull#	54,85	+3,19	+71,67
Credit Lyonnais CI	266	+3,16	+100
Essilor Intl.ADP	1467	+3,09	+12,84
SGE	124,50	+2,97	+11,16
Total	562	+2,93	+33,17
BAISSES, 12 h 30			
Pathe	1168	−3,86	−6,56
Lapeyre	385	−3,62	+29,19
Sade (Ny)	188	−3,29	+0,10
Jean Lefebvre	305	−3,17	+12,75
Skis Rossignol	123	−2,99	−14,40
Essilor Intl	1582	−2,64	+0,44
Damart	4401	−2,63	+6,04
Unibail	540	−2,17	+4,65
Lagardere	167	−2,05	+17,27
Via Banque	164,80	−3,98	−4,18

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	24/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Total	3732183	[illegible]
Elf Aquitaine	2754627	[illegible]
Alcatel Alsthom	1794282	[illegible]
Rhone Poulenc A	2130220	426838964
Castorama Dub.(Li)	385665	313480521
Carrefour	67093	282975806
L'Oreal	121339	281106132
LVMH Moet Hen.	163427	243702501
Saint-Gobain	286188	242226545
Axa	620336	225792106

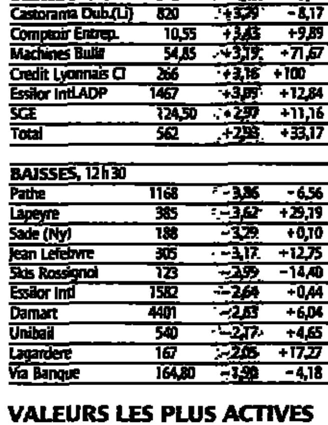
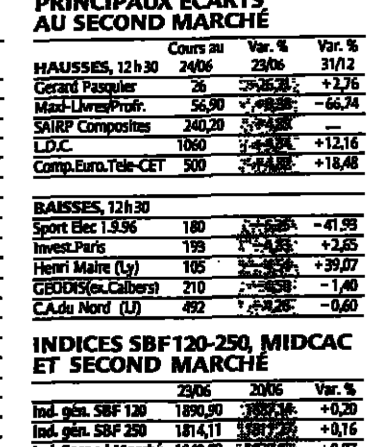
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 24/06	Var. % 23/06	Var. % 31/12
Gerard Pasquier	26	[illegible]	+2,76
Maxi-Livres/Profr.	56,90	[illegible]	−66,74
SAIRP Composites	240,20	[illegible]	—
L.D.C.	1060	[illegible]	+12,16
Comp.Euro.Tele-CET	500	[illegible]	+18,48
BAISSES, 12 h 30			
Sport Elec 1.9.96	180	[illegible]	−41,93
Invest.Paris	193	[illegible]	+2,65
Henri Maire (Ly)	105	[illegible]	+39,07
GEODIS(ex.Calbers)	210	[illegible]	−1,40
C.A.du Nord (Li)	492	[illegible]	−0,60

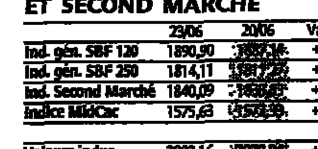
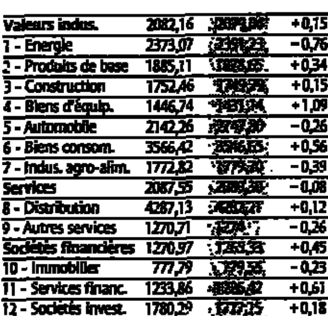
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/06	20/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1890,90	[illegible]	+0,20
Ind. gén. SBF 250	1814,11	[illegible]	+0,16
Ind. Second Marché	1840,09	[illegible]	+0,07
Indice MidCac	1575,63	[illegible]	+0,21
Valeurs indus.	2082,16	[illegible]	+0,15
1 - Energie	2373,07	[illegible]	−0,76
2 - Produits de base	1885,11	[illegible]	+0,34
3 - Construction	1752,46	[illegible]	+0,15
4 - Biens d'équip.	1446,74	[illegible]	+1,09
5 - Automobile	2142,26	[illegible]	−0,26
6 - Biens consom.	3566,42	[illegible]	+0,56
7 - Indus. agro-alim.	1772,82	[illegible]	−0,39
Services	2087,55	[illegible]	−0,08
8 - Distribution	4287,13	[illegible]	+0,12
9 - Autres services	1270,71	[illegible]	−0,26
Sociétés financières	1270,97	[illegible]	+0,45
10 - Immobilier	777,79	[illegible]	−0,23
11 - Services financ.	1233,86	[illegible]	+0,61
12 - Sociétés invest.	1780,29	[illegible]	+0,18

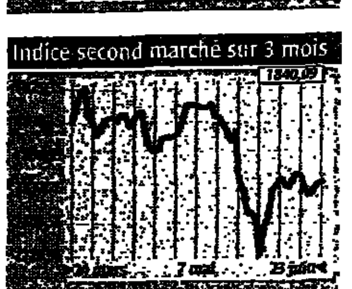
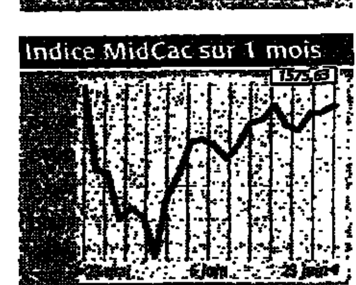
Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Forte chute à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse, mardi 24 juin, dans le sillage de Wall Street, cette dernière ayant été frappée de plein fouet par les déclarations du premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto. Ce dernier avait lié, lundi à New York, stabilité des taux de change et achats d'emprunts publics américains par les professionnels japonais, déclenchant une tourmente sur les marchés financiers. L'indice Nikkei a terminé sur une baisse de 94,21 points, soit 0,46 %, à 20 341,93 points.

La veille, Wall Street a, en effet, perdu près de 200 points après les menaces voilées du premier ministre japonais. L'indice Dow Jones a baissé de 192,25 points (−2,47 %), à 7 604,26 points, son plus fort recul en points depuis le lundi noir d'octobre 1987 (508 points). Des prises de bénéfices et le dénouement de positions prises vendredi lors de l'expiration trimestrielle d'options et de contrats à terme avaient déjà fait pression sur le marché durant l'essentiel de la séance.

En Europe, la Bourse de Londres a fini la séance sur une baisse de 0,39 %, à 4 575,8 points et celle de Francfort a perdu 0,9 % à 3 754,72 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/06	Cours au 20/06	Var. en %
Paris CAC 40	2756,68	2757,18	−0,02
New-York/DJ indus.	7785,66	7796,51	−0,14
Tokyo/Nikkei	20436,10	20385,50	+0,25
Londres/FT100	4576,60	4593,30	−0,38
Francfort/Dax 30	3754,72	3788,27	−0,89
Frankfort/Commer.	1280,22	1289,91	−0,76
Bruxelles/Bel 20	2880,49	2880,49	—
Bruxelles/Général	2353,20	2361,64	−0,36
Milan/MIB 30	1019	1019	—
Amsterdam/Gé. Cbs	585,40	585	+0,07
Madrid/Ibex 35	591,01	589,72	+0,22
Stockholm/Affarsal	2338,43	2338,43	—
Londres FT30	2950,20	2961,40	−0,38
Hong Kong/Hang S.	15021,20	15154,40	−0,89
Singapour/Strait t	2034,79	2008,44	+1,29

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/06	20/06
Alcoa	74,25	76
Allied Signal	82	83,75
American Express	76	78,62
AT & T	36,25	37,25
Boeing Co	54,62	56,87
Caterpillar Inc.	105,37	107,12
Chevron Corp.	72,75	74,50
Coca-Cola Co	69,75	71,25
Disney Corp.	80,50	82,37
Du Pont Nemours&Co	59,25	60,87
Eastman Kodak Co	77,37	78,87
Exxon Corp.	61,75	63,62
Gén. Motors Corp.H	55,50	55,62
Gen. Electric Co	65,50	67,87
Goodyear T & Rubbe	61,25	62,37
Hewlett-Packard	53,87	55
IBM	88	89,87
Intl Paper	49	50,25
J.P. Morgan Co	107,37	109,12
Johnson & Johnson	64	65,87
Mc Donalds Corp.	48,75	50
Merck & Co.Inc.	98,62	100,12
Minnesota Mng.&Mfg	100	102,12
Philip Moris	42,75	45,62
Procter & Gamble C	136,87	140,12
Sears Roebuck & Co	54	54,50
Travelers	63,50	66
Union Carb.	45,87	47,75
Utd Technol	83,87	87,25
Wal-Mart Stores	32,62	33,75

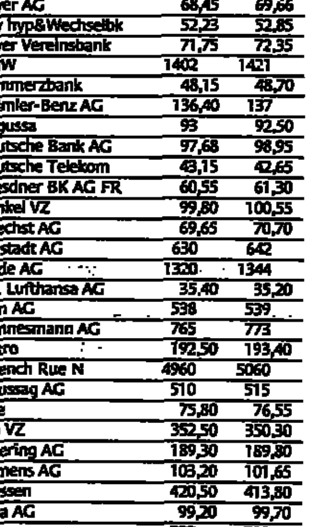
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/06	20/06
Allied Lyons	4,17	4,21
Barclays Bank	11,73	11,63
B.A.T. industries	5,68	5,89
British Aerospace	13,48	13,49
British Airways	7,03	6,89
British Petroleum	7,09	7,11
British Telecom	4,47	4,48
B.T.R.	1,98	2,01
Cadbury Schweppes	5,21	5,16
Eurotunnel	0,67	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,47	12,54
Granada Group Plc	8,36	8,47
Grand Metropolitan	5,90	5,90
Guinness	5,89	6,05
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,46	6,49
H.S.B.C.	17,82	18,20
Imperial Chemical	8,07	8,48
Legal & Gen. Grp	4,14	4,11
Lloyds TSB	6,10	6,08
Marks and Spencer	5,03	5,07
National Westminst	7,82	7,46
Peninsular Orienta	6,15	6,14
Reuters	6,56	6,64
Saatchi and Saatch	1,23	1,23
Shell Transport	12,30	12,20
Tate and Lyle	4,51	4,55
Univeler Ltd	17,05	16,99
Zeneca	18,70	18,71

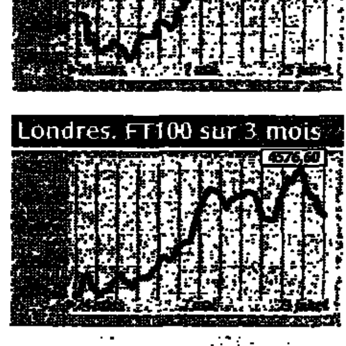
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	23/06	20/06
Allianz Holding N	378	385
Basf AG	62,68	64,30
Bayer AG	68,45	69,66
Bay hyp&Wechselbk	52,23	52,85
Bayer Vereinsbank	71,75	72,35
BMW	1402	1421
Commerzbank	48,15	48,70
Daimler-Benz AG	136,40	137
Degussa	93	92,50
Deutsche Bank AG	97,68	98,95
Deutsche Telekom	43,15	42,65
Dresdner BK AG FR	60,55	61,30
Henkel VZ	99,80	100,55
Hoechst AG	69,65	70,70
Karstadt AG	630	642
Linde AG	1320	1344
DT. Lufthansa AG	35,40	35,20
Man AG	538	539
Mannesmann AG	765	773
Metro	192,50	193,40
Muench Rue N	4960	5060
Preussag AG	510	515
Rwe	75,80	76,55
Sap VZ	352,50	350,30
Schering AG	189,30	189,80
Siemens AG	103,20	101,65
Thyssen	420,50	413,80
Veba AG	99,20	99,70
Viag	797	798
Volkswagen VZ	919	945

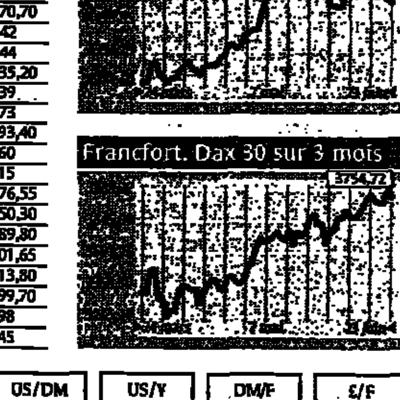
New York, Dow Jones sur 3 mois



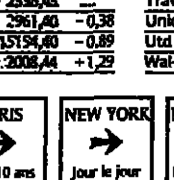
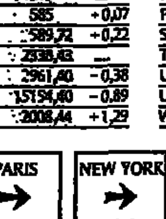
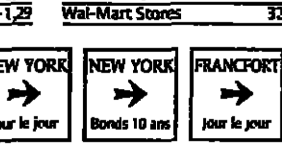
Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

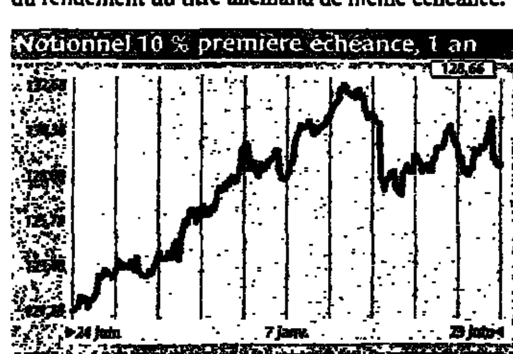
LE MARCHÉ obligataire français a ouvert sur une note stable, mardi 24 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 2 centièmes à 128,68 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,65 %, soit 0,10 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, affectées par les déclarations du premier ministre japonais brandissant la menace d'une vente massive d'emprunts d'Etat de la part des investisseurs nippons. Le rendement de l'obligation à 30 ans était remonté de 6,65 % à 6,70 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an



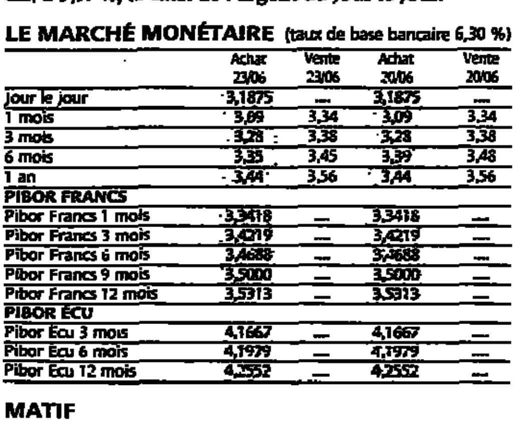
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,15	5,62	6,54	1,70
Allemagne	2,95	5,72	6,51	1,80
Grande-Bretagne	6,25	7,13	NC	2,80
Italie	6,94	6,98	7,61	2,60
Japon	—	2,63	NC	0,50
Etats-Unis	5,40	6,38	6,66	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/06	Taux au 20/06	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 23/06	Vente 23/06	Achat 20/06	Vente 20/06
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,09	3,34	3,09	3,34
3 mois	3,28	3,38	3,28	3,38
6 mois	3,35	3,45	3,39	3,48
1 an	3,44	3,56	3,44	3,56
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3418	—	3,3418	—
Pibor Francs 3 mois	3,4219	—	3,4219	—
Pibor Francs 6 mois	3,4688	—	3,4688	—
Pibor Francs 9 mois	3,5000	—	3,5000	—
Pibor Francs 12 mois	3,5313	—	3,5313	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1667	—	4,1667	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1979	—	4,1979	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2552	—	4,2552	—

MATIF

Echéances 23/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	93557	128,66	128,92	128,44	128,74
Dec. 97	142	97,16	97,52	97,14	97,52
Mars 98	2	96,92	96,92	96,92	96,92
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	8396	96,54	96,56	96,52	96,54
Déc. 97	3463	96,51	96,54	96,50	96,51
Mars 98	2082	96,44	96,46	96,42	96,44
Juin 98	1423	96,32	96,35	96,30	96,34
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1455	95,50	95,52	95,36	95,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 97	12315	2759	2762	2726	2736
Juillet 97	2261	2755,50	2759	2725	2739
Août 97	1	2747	2747	2747	2747
Sept. 97	461	2772,50	2773,50	2745,50	2751

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,8160 | US/DM → 1,7174 | US/Y → 114,7000 | DM/F ↘ 3,3744 | £/F ↗ 9,6635

Repli du dollar

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT EN BAISSE, mardi matin 24 juin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7170 mark et 5,79 francs. Face à la devise japonaise, il cotait 114,35 yens. Le billet vert était pénalisé par la chute des actifs financiers américains observée la veille. Les marchés d'actions et d'obligations s'étaient fortement repliés à la suite des déclarations du premier ministre japonais Ryutaro Hashimoto selon lesquelles le Japon pourrait vendre massivement les emprunts du Trésor américain qu'il détient si Washington ne se montre pas plus coopératif en matière de politique de change.

Le franc était stable, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3740 francs pour un deutschemark. La livre sterling cotait 9,68 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/06	% 20/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4400	−0,03	326	350
Ecu	6,6100	+0,05	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8160	−0,29	5,5300	6,1300
Belgique (100 F)	16,3520	−0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,9400	−0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4470	−0,07	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,6000	−0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,7870	−0,48	8,3800	9,2200
Gde-Bretagne (1 L)	9,6635	+0,28	9,1800	10,0300
Grèce (100 drach.)	2,1375	+0,12	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,5400	+0,33	71	81
Suisse (100 F)	405,4100	+0,14	391	415
Norvège (100 k)	80,2800	—	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9510	−0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9975	−0,09	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3450	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1827	−0,51	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	5,0416	−0,92	4,8700	5,2200
Finlande (mark)	112,6900	−0,08	107	118

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	24/06	23/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7174	1,7174	—
TOKYO : USD/Yens	114,7000	114,7000	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8250	5,8245	5,8293	5,8283
Yen (100)	5,0463	5,0416	5,0574	5,0544
Deutschemark	3,3745	3,3740	3,3743	3,3758
Franc Suisse	4,0541	4,0510	4,0505	4,0470
Lire ital. (1000)	3,4498	3,4472	3,4505	3,4470
Livre sterling	9,6602	9,6535	9,6440	9,6365
Peseta (100)	3,9985	3,9968	3,9991	3,9971
Franc Belge (100)	16,358	16,388	16,344	16,337

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	[illegible]	3,41
Eurodollar	5,72	5,66	5,75
Eurolivre	6,56	6,67	6,82
Eurodeutschemark	3,07	[illegible]	3,14

L'OR

	cours 23/06	cours 20/06
Or fin (k. barre)	63500	63000
Or fin (en lingot)	63750	63500
Once d'Or Londres	338,20	—
Pièce française(20f)	367	365
Pièce suisse (20f)	367	364
Pièce Union lat(20f)	367	365
Pièce 20 dollars us	2400	2440
Pièce 10 dollars us	1460	1382,50
Pièce 50 pesos mex.	2375	2360

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/06	cours 23/06
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	18,80	18,75
Light Sweet Crude	18,46	19,08

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/06	23/06
Dow-Jones comptant	155,29	[illegible]
Dow-Jones à terme	153,10	152,53
CRB	240,52	241,25
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2719	2673,50
Cuivre à 3 mois	2527,50	2509,50
Aluminium comptant	1560	1549,25
Aluminium à 3 mois	1574,50	1588
Plomb comptant	612,75	302,75
Plomb à 3 mois	621,50	622
Etain comptant	5560	5585
Etain à 3 mois	5580	5620
Zinc comptant	1373,75	1371,50
Zinc à 3 mois	1394	1410
Nickel comptant	7087,50	7097,50
Nickel à 3 mois	7205	7220

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	470,70	480,70
Platine à terme	439,50	439,50
Palladium	198,85	206,59
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	334,75	329,75
Maïs (Chicago)	265,50	260,50
Grain. soja (Chicago)	826	836
Tourt. soja (Chicago)	270,90	275,70
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	35	35
Orge (Londres)	80	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1566	1663
Café (Londres)	1840	1825
Sucre blanc (Paris)	320	338
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	72,70	72,80
Jus d'orange (New-York)	74,55	72,85

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 JUIN

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,66 %
CAC 40 : 2780,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Renault (T.P.)	1639	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2141	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1319	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	—	[illegible]
Accor	894	[illegible]	—	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	173,90	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Air Liquide	941	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Alcatel Alsthom	685	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Axa	362,50	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Axime	624	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Bail Investis	780	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Bancaire (Cie)	706	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Bazar Hot. Ville	578	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Bertrand Faure	315	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
BIC	965	[illegible]	− 0,31	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	226,70	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Bollore Techno	730	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Bongrain	2191	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Bouygues	499,10	[illegible]	− 0,82	[illegible]
Bouygues Offs.	134,90	[illegible]	—	[illegible]
Machines Bull#	53,15	[illegible]	+ 3,19	[illegible]
Canal +	1050	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Cap Gemini	338,40	[illegible]	− 1	[illegible]
Carbone Lorraine	1320	[illegible]	+ 0,53	[illegible]
Carrefour	4197	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Casino Guichard	292,50	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Casino Guich.ADP	242	[illegible]	—	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	790	[illegible]	+ 3,79	[illegible]
C.C.F.	242,40	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Cegid (Ly)	614	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Cerus Europ.Reun	31,30	[illegible]	− 0,95	[illegible]
Cetelem	699	[illegible]	− 1,14	[illegible]
CGIP	1644	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Chargeurs	334,50	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Christian Dalloz	2070	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	924	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	205,60	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Cipe France Ly #	751	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Clarins	764	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Club Mediterranee	424	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Coflexip	328	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Colas	796	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,20	[illegible]	+ 3,43	[illegible]
Comptoirs Mod.	2965	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
CPR	424,80	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Cred.Fon.France	63,90	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Credit Lyonnais CI	257,80	[illegible]	+ 3,18	[illegible]
Credit National	306	[illegible]	− 1,86	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	226	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Damart	4520	[illegible]	− 2,63	[illegible]
Danone	969	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	1160	[illegible]	+ 5,17	[illegible]
Dassault Electro	491,10	[illegible]	+ 4,25	[illegible]
Dassault Systemes	380	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	265	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Degremont	427	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Deveaux(Ly)#	756	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,25	[illegible]	+ 2,82	[illegible]
Dexia France	561	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	110	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Dynaction	147,40	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Eaux (Gle des)	708	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Eiffage	299,90	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Elf Aquitaine	626	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Eramet	279	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Eridania Beghin	896	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Essilor Intl	1625	[illegible]	− 2,64	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1423	[illegible]	+ 3,09	[illegible]
Esso	515	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Eurafrance	2375	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Euro Disney	9,15	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Europe 1	1155	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
Eurotunnel	6,45	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Filipacchi Medias	1235	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Fimalac SA	502	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Finextel	105,90	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Fives-Lille	388	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Fromageries Bel	4260	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Galeries Lafayette	2400	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
GAN	119	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne (B)	489,90	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Gaumont #	421,90	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Gaz et Eaux	2385	[illegible]	+ 1,88	[illegible]
Geophysique	560	[illegible]	—	[illegible]
G.F.C.	532	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Groupe Andre S.A.	508	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	155,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
GTM-Entrepose	310	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Guilbert	852	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Guyenne Gascogne	1982	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Havas	412	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Havas Advertising	677	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Imetal	777	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Immeubl.France	355,10	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Infogrames Enter.	760	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Ingenico	145	[illegible]	+ 2,68	[illegible]
Interbail	227,80	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Intertechnique	1258	[illegible]	− 1,82	[illegible]
Jean Lefebvre	315	[illegible]	− 3,17	[illegible]
Klepierre	825	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Labinal	1355	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Lafarge	367,80	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Lagardere	170,50	[illegible]	− 2,05	[illegible]
Lapeyre	399,50	[illegible]	− 3,62	[illegible]
Lebon	218	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Legrand	1090	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Legrand ADP	730	[illegible]	—	[illegible]
Legris indust.	280	[illegible]	—	[illegible]
Locindus	865	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	2314	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1503	[illegible]	− 0,99	[illegible]
Lyonnaise Eaux	580	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Marine Wendel	600	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Metaleurop	81,05	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
Metrologie Inter.	15,80	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Michelin	340	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Moulinex #	150	[illegible]	+ 4,33	[illegible]
Nord-Est	124	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Nordon (Ny)	385	[illegible]		[illegible]
NRJ #	777	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
OLIPAR	75,10	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Paribas	384	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Pathe	1215	[illegible]	− 3,86	[illegible]
Pechiney	209,40	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Pernod-Ricard	306,40	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Peugeot	591	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2920	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	489	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Primagaz	528	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Promodes	2255	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Publicis #	568	[illegible]	—	[illegible]
Remy Cointreau	136	[illegible]	+ 2,64	[illegible]
Renault	149,80	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Rexel	1686	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Rhone Poulenc A	201,90	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Rochette (La)	22,50	[illegible]	+ 2,22	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5790	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Sade (Ny)	194,40	[illegible]	− 3,29	[illegible]
Sagem SA	2915	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Saint-Gobain	837	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Salomon (Ly)	428,20	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Salvepar (Ny)	432,80	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Sanofi	517	[illegible]	+ 2,90	[illegible]
Sat	1535	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Saupiquet (Ns)	696	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Schneider SA	318,70	[illegible]	− 0,15	[illegible]
SCOR	231,80	[illegible]	− 0,12	[illegible]
S.E.B.	1085	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Sefimeg CA	382	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
SEITA	190,50	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Selectibanque	66,20	[illegible]	+ 2,71	[illegible]
SFIM	832	[illegible]	+ 2,16	[illegible]
SGE	120,90	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Sidel	430	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Silic CA	865	[illegible]	+ 2,89	[illegible]
Simco	479	[illegible]	− 1,27	[illegible]
S.I.T.A.	1112	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Skis Rossignol	126,80	[illegible]	− 2,99	[illegible]
Societe Generale	624	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Sodexho Alliance	2961	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Sommer-Allibert	195,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Sophia	221,70	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Spir Communication	450	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	401,50	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Suez	299	[illegible]	+ 2,14	[illegible]
Synthelabo	720	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Technip	657	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Thomson-CSF	153	[illegible]	—	[illegible]
Total	546	[illegible]	+ 2,93	[illegible]
UFB Locabail	570	[illegible]	− 0,78	[illegible]
UIF	410	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
UIS	210	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	552	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Union Assur.Fdal	664	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Usinor Sacilor	96,70	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Valeo	366,40	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Vallourec	357,90	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Via Banque	168	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Worms & Cie	329,30	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1470	[illegible]	− 0,06	[illegible]
Elf Gabon	1318	[illegible]	+ 2,42	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	110,20	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Adecco S.A.	2345	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Adidas AG #	672	[illegible]	—	[illegible]
American Express	455	[illegible]	− 2,63	[illegible]
Anglo American #	349	[illegible]	—	[illegible]
Amgold #	366,40	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Arjo Wiggins App.	17,25	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
A.T.T. #	215	[illegible]	− 2,32	[illegible]
Banco Santander #	185	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Barrick Gold #	130,70	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
B.A.S.F. #	212,90	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Bayer #	228	[illegible]	+ 1,71	[illegible]
Cordiant PLC	11,65	[illegible]	+ 3	[illegible]
Crown Cork ord.#	321,10	[illegible]	—	[illegible]
Crown Cork PF CV#	294	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Daimler Benz #	458,80	[illegible]	− 0,61	[illegible]
De Beers #	215,50	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Deutsche Bank #	327	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Dresdner Bank #	208,90	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Driefontein #	41	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Du Pont Nemours #	356,90	[illegible]	− 2,66	[illegible]
Eastman Kodak #	457,90	[illegible]	− 1,72	[illegible]
East Rand #	1,77	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,60	[illegible]	+ 2,76	[illegible]
Electrolux #	425	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Ericsson #	219	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Ford Motor #	225,90	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Freegold #	31	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Gencor Limited #	26,90	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
General Elect. #	390,10	[illegible]	− 1,56	[illegible]
General Motors #	320,30	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Gle Belgique #	560	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Grd Metropolitan	57,90	[illegible]	− 3,02	[illegible]
Guinness Plc #	56,75	[illegible]	− 1,23	[illegible]
Hanson PLC reg.	30,20	[illegible]	− 2,81	[illegible]
Harmony Gold #	31,05	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Hitachi #	66,45	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Hoechst #	236,20	[illegible]	− 1,73	[illegible]
I.B.M #	529	[illegible]	− 2,26	[illegible]
I.C.I #	80	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Ito Yokado #	349,40	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Kingfisher plc	68,05	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Matsushita #	113,30	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Mc Donald's #	289,50	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Merck and Co #	590	[illegible]	− 2,54	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	70	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Mobil Corporat.#	823	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Morgan J.P. #	623	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Nestle SA Nom. #	7630	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	78,70	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Nokia A	420,10	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Norsk Hydro #	312,20	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Petrofina #	2120	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Philip Morris #	266	[illegible]	− 3,75	[illegible]
Philips N.V #	404,70	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Placer Dome Inc #	97,50	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Procter Gamble #	823	[illegible]	− 2,67	[illegible]
Quilmes	326	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Randfontein #	12,75	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	468	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Rio Tinto PLC #	101,40	[illegible]	+ 4,33	[illegible]
Royal Dutch #	1214	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Sega Enterprises	190,50	[illegible]	+ 2,72	[illegible]
Saint-Helena #	25,45	[illegible]	+ 4,32	[illegible]
Schlumberger #	704	[illegible]	− 2,55	[illegible]
SGS Thomson Micro.	446,10	[illegible]	+ 3,99	[illegible]
Shell Transport #	119	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Siemens #	347	[illegible]	+ 3,28	[illegible]
Sony Corp. #	497	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Sumitomo Bank #	86,80	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
T.D.K #	425,20	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Telefonica #	173,60	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Toshiba #	37,50	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Unilever #	1218	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
United Technol. #	500	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Vaal Reefs #	299,40	[illegible]	+ 2	[illegible]
Volkswagen A.G #	4174	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Volvo (act.B) #	152	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Western Deep #	142	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Yamanouchi #	153	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Zambia Copper	10,40	[illegible]	+ 4,80	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,50	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,34	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	123	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,66	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,33	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,55	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,83	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,13	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,65	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,47	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	107,65	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,15	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,18	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,76	[illegible]
Financ.8,6%92-02#	115,96	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	111,31	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	99,75	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,80	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,58	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,10	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,43	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	124,66	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,20	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941,20	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	73	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	526	[illegible]
Bains C.Monaco	600	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	161,70	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	700	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	468,50	[illegible]
Champex (Ny) ◆	25,10	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	312,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2211	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1320	[illegible]
Continental Ass.Ly. ◆	614	[illegible]
Darblay ◆	435	[illegible]
Didot Bottin	801	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3472	[illegible]
Ecia	890	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1410	[illegible]
Fichet Bauche	71	[illegible]
Fidei	39	[illegible]
Finalens	350	[illegible]
F.I.P.P.	280	[illegible]
Fonciere (Cie)	581	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	726	[illegible]
Foncina # ◆	501	[illegible]
Francarep	278	[illegible]
France I.A.R.D.	1006	[illegible]
France S.A	1180	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1220	[illegible]
G.T.I (Transport)	210,90	[illegible]
Immobail	157,10	[illegible]
Immobanque	660	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	433	[illegible]
Lucia ◆	54	[illegible]
Monoprix	260	[illegible]
Metal Deploye ◆	405	[illegible]
Mors	8,30	[illegible]
Navigation (Nle)	98,50	[illegible]
Optorg ◆	350	[illegible]
Paluel-Marmont	330	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	900	[illegible]
Parfinance ◆	245	[illegible]
Paris Orleans	278	[illegible]
Promodes (CI) ◆	1800	[illegible]
PSB Industries Ly	394,90	[illegible]
Rougier #	320	[illegible]
Saga ◆	82	[illegible]
S.I.P.H.	246,90	[illegible]
Sofragi ◆	4650	[illegible]
Taittinger	2885	[illegible]
Tour Eiffel ◆	266	[illegible]
Vicat	509	[illegible]
Caves Roquefort	1900	[illegible]
Elyo	320	[illegible]
Finaxa	308	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1651	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	160	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	1457	[illegible]
Hotel Lutetia	298	[illegible]
Hotels Deauville ◆	563	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	45,95	[illegible]
AFE #	507	[illegible]
Aigle #	269	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	149	[illegible]
Altran Techno. #	1842	[illegible]
Arkopharma#	325	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2800	[illegible]
Assystem #	305	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	799	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	335,20	[illegible]
Bque Vernes ◆	100	[illegible]
Beneteau #	810	[illegible]
B I M P ◆	76	[illegible]
Boiron (Ly) #	705	[illegible]
Boisset (Ly)#	480	[illegible]
But S.A.	365	[illegible]
Cardif SA	677	[illegible]
C.E.E #	167	[illegible]
CFPI # ◆	380,70	[illegible]
Change Bourse (M)	230	[illegible]
CNIM CA#	210	[illegible]
Codetour	380	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	477	[illegible]
Conflandey S.A.	306	[illegible]
C.A.Haute Normand.	314,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	743	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	327,90	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	315	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	514	[illegible]
C.A. Oise CCI	304	[illegible]
Devanlay	560	[illegible]
Devernois (Ly)	685	[illegible]
Docros Serv.Rapide ◆	80	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	405	[illegible]
Expand s.a	575	[illegible]
Factorem	694	[illegible]
Faiveley #	249,90	[illegible]
Finacor	70	[illegible]
Fininfo	690	[illegible]
Fructivie	595	[illegible]
Gautier France #	241	[illegible]
Gel 2000	52,90	[illegible]
GFI Industries #	860	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	26	[illegible]
GLM S.A.	293,20	[illegible]
Grandoptic.Photo #	905	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	214,10	[illegible]
Kindy #	146,20	[illegible]
Guerbet	220	[illegible]
Hermes Internat.1#	521	[illegible]
Hurel Dubois	580	[illegible]
ICBT Groupe #	225	[illegible]
I.C.C. ◆	130	[illegible]
ICOM Informatique	383	[illegible]
Idianova ◆	72	[illegible]
Int. Computer #	88	[illegible]
IPBM ◆	62	[illegible]
Jacques Bogart #	180	[illegible]
M6-Metropole TV	555	[illegible]
Manitou #	743	[illegible]
Manutan	444	[illegible]
Marie Brizard #	890	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	52,50	[illegible]
Mecelec (Ly)	63,15	[illegible]
MGI Coutier	294	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	133,90	[illegible]
Naf-Naf #	65	[illegible]
NSC Schlum. Ny	755	[illegible]
Onet #	1020	[illegible]
Paul Predault #	168	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	100,80	[illegible]
Phyto-Lierac #	401,90	[illegible]
Pochet ◆	735	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	240	[illegible]
Radiall #	660	[illegible]
Robertet #	1235	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	310	[illegible]
Securidev #	116	[illegible]
Smoby (Ly)#	606	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	26,20	[illegible]
Softbus ◆	365	[illegible]
Sogepag # ◆	183	[illegible]
Sogeparc (Fin)	790	[illegible]
Sopra	511	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	110	[illegible]
Sylea	515	[illegible]
Teisseire-France	190	[illegible]
TF1-1	538	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	268	[illegible]
Trouvay Cauvin #	110	[illegible]
Unilog ■	703	[illegible]
Union Fin.France	690	[illegible]
Viel et Cie #	130,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #	475	[illegible]
Virbac	575	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	43	[illegible]
Belvedere	925	[illegible]
BVRP	187	[illegible]
Coil	216,50	[illegible]
Electronique D2	840	[illegible]
FDM Pharma n.	227	[illegible]
Genset ◆	340,10	[illegible]
Guyanor action B ◆	18,30	[illegible]
High Co. ◆	142,50	[illegible]
Infonie	109	[illegible]
Joliez-Regol ◆	81	[illegible]
Mille Amis	106,40	[illegible]
Naturex	96	[illegible]
Olitec	1235	[illegible]
Picogiga ◆	240	[illegible]
Proxidis	26	[illegible]
R21 Santé	310	[illegible]
Stelax	4,35	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 24 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	741	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	[illegible]
Mumm ◆	1012	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	141,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	140,67	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	115,35	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2428,60	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorerie	183388	[illegible]
Natio Court Terme	14187	[illegible]
Natio Court Terme2	385256	[illegible]
Natio Epargne	2215,42	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17010,93	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3183,10	[illegible]
Natio Ep. Obligations	223,72	[illegible]
Natio Epargne Retraite	165,33	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11245,74	[illegible]
Natio Epargne Valeur	138,61	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1052,76	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1016,24	[illegible]
Natio Euro Opport.	1044,63	[illegible]
Natio Immobilier	1382,58	[illegible]
Natio Inter	2151,57	[illegible]
Natio Opportunités	190,60	[illegible]
Natio Perspectives	1558,27	[illegible]
Natio Placements C/D	78658,08	[illegible]
Natio Revenus	1115,69	[illegible]
Natio Sécurité	11434,97	[illegible]
Natio Valeurs	1343,32	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92290,47	[illegible]
Oblig. tres caté.	265,70	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	808,65	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2526,30	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2407,32	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	311,70	[illegible]
Patrimoine Retraite D	302,27	[illegible]
Sicav Associations C	2421,17	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19630,58	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19302,89	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	270,52	[illegible]
Écur. Capitalisation C	248,31	[illegible]
Écur. Expansion C	82687,64	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3537	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	217,97	[illegible]
Écur. Monépremière	11314,91	[illegible]
Écur. Monétaire C	13026,68	[illegible]
Écur. Monétaire D	12406,26	[illegible]
Écur. Trésorerie C	320,02	[illegible]
Écur. Trésorerie D	307,59	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2013,45	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	192,13	[illegible]
Géoptim C	12642,14	[illegible]
Géoptim D	12303,27	[illegible]
Horizon C	2216,61	[illegible]
Prévoyance Écur. D	103,08	[illegible]
Sensipremière C	13063,56	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	11937,42	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	11948,70	[illegible]
CNCA (INDOCAM Asset Management)		
Amplia o	119568,05	[illegible]
Atout Amérique	183,30	[illegible]
Atout Asie	118,23	[illegible]
Atout Futur C	787,90	[illegible]
Atout Futur D	741,71	[illegible]
Coexis	1954,99	[illegible]
Dieze	2115,56	[illegible]
Elicash o	948909,66	[illegible]
Epargne-Unie	208,26	[illegible]
Eurodyn	2589,54	[illegible]
Indicia ◆	1674,39	[illegible]
Moné.JC o	11944,45	[illegible]
Moné.JD o	11564,74	[illegible]
Oblifutur C	544,37	[illegible]
Oblifutur D	521,62	[illegible]
Oraction	1790,21	[illegible]
Revenu-Vert	1218,51	[illegible]
Sévéa ◆	117,19	[illegible]
Synthésis	17929,40	[illegible]
Uni Association o	120,68	[illegible]
Uni Foncier	1376,30	[illegible]
Uni France	845,63	[illegible]
Uni Garantie C	1883,76	[illegible]
Uni Garantie D	1440,77	[illegible]
Uni Régions	1768,04	[illegible]
Univar C o	309,44	[illegible]
Univar D o	303,56	[illegible]
Univers Actions	247,33	[illegible]
Univers-Obligations	245,81	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	716,73	[illegible]
Francic Pierre	137,30	[illegible]
Francic Régions	1927,16	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1120,76	[illegible]
Cicamonde	1589,45	[illegible]
Converticic	399,97	[illegible]
Ecocic	1687,91	[illegible]
Mensuelcic	10202,65	[illegible]
Oblicic Mondial	3874,56	[illegible]
Oblicic Régions	1214,58	[illegible]
Rentacic	166,79	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1379,97	[illegible]
Lion 20000 C	17156,03	[illegible]
Lion 20000 D	16457,23	[illegible]
Lion Association C	11055,35	[illegible]
Lion Association D	11055,35	[illegible]
Lion Court Terme C	26391,17	[illegible]
Lion Court Terme D	23929,86	[illegible]
Lion Plus C	1558,64	[illegible]
Lion Plus D	1486,79	[illegible]
Lion Trésor	2422,37	[illegible]
Oblilion	2107,42	[illegible]
Sicav 5000	734,43	[illegible]
Silvafrance	1229,48	[illegible]
Silvam	583,56	[illegible]
Silvarente	253,56	[illegible]
Silvinter	795,56	[illegible]
Trilion	5190,83	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2343,50	[illegible]
CM Option Equilibre	260,79	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	158,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T. ◆	918,34	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	138,34	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22930,61	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1685,62	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1870,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1100,28	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	903,56	[illegible]
Saint-Honoré Capital	19753,37	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	928,04	[illegible]
St-Honoré Pacifique	802,55	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1831,84	[illegible]
Stratégie Actions	1152,53	[illegible]
Stratégie Rendement	1954,20	[illegible]
LA POSTE		
Amplitude Amérique	114,97	[illegible]
Amplitude Europe C	157,47	[illegible]
Amplitude Europe D	157,47	[illegible]
Amplitude Monde C	1065,45	[illegible]
Amplitude Monde D	1016,44	[illegible]
Amplitude Pacifique	116,49	[illegible]
Elanciel D PEA	177,95	[illegible]
Émergence Poste D PEA	142,71	[illegible]
Géobilys C	653,19	[illegible]
Géobilys D	623,42	[illegible]
Kaleïs Dynamisme	1083,58	[illegible]
Kaleïs Équilibre	1057,38	[illegible]
Kaleïs Sérénité	1031,06	[illegible]
Latitude C	148,41	[illegible]
Latitude D	135,21	[illegible]
Oblitys D	618,45	[illegible]
Plénitude D PEA	201,54	[illegible]
Poste Gestion C	14848,87	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5269,24	[illegible]
Solstice D	2359,29	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	37974,65	[illegible]
Actimonétaire D	30921,80	[illegible]
Cadence 1 D	1081,01	[illegible]
Cadence 2 D	1077,61	[illegible]
Cadence 3 D	1058,64	[illegible]
Capimonétaire C	410,14	[illegible]
Capimonétaire D	370,06	[illegible]
Sogeoblig C/D	9220,75	[illegible]
Interoblig C	7414,32	[illegible]
Intersélection France D	713,95	[illegible]
S.G. France opport. C	1966,87	[illegible]
S.G. France opport. D	1877,63	[illegible]
Sogenfrance C	1778,25	[illegible]
Sogenfrance D	1625,41	[illegible]
Sogépargne D	312,94	[illegible]
Soginter C	2512,45	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1538,99	[illegible]
Sogelance D	1678,36	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	193,65	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

ENVIRONNEMENT La conférence annuelle sur l'Antarctique, qui vient d'avoir lieu à Christchurch, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, s'est tenue alors que plusieurs dossiers d'actualité ont rappelé la fragilité de l'écosystème polaire. ● LA CONTAMINATION des manchots empereurs par un virus commun chez les poulets occidentaux, le braconnage dans les eaux subantarctiques soulignent les failles des textes protégeant le continent blanc. ● LE TRAITÉ de Washington, qui a fait de l'Antarctique une zone privilégiée *« dédiée à la paix et à la science »*, et le protocole de Madrid, qui en protège l'environnement, cachent mal les dissensions et les appétits des Etats qui y sont présents. ● L'ARRIVÉE DES TOURISTES représente une menace pour l'équilibre écologique, après celle des scientifiques. En attendant celle des prospecteurs, alléchés par les richesses minières de ces terres.

L'écosystème antarctique est de plus en plus menacé par l'homme

Après les scientifiques et les braconniers, les touristes commencent à affluer sur les terres glacées du continent austral dont la protection dépend de traités et protocoles fondés sur un fragile consensus international

CHRISTCHURCH (Nouvelle-Zélande)
de notre envoyée spéciale

Tous les scientifiques, explorateurs et touristes qui sont allés en Antarctique récemment devraient le savoir : il ne faut pas apporter de poulet sur cet extraordinaire continent glacé, encore parfaitement vierge en bien des endroits. C'est d'ailleurs spécifié dans le protocole pour la protection de l'environnement de cette région, signé en 1991, à Madrid.

Car il a, sans doute, suffi d'un morceau de sandwich au poulet laissé aux pétrels géants, d'un pas dans la neige avec une chaussure porteuse du virus, ou de déchets mal conditionnés autour de l'une des trente stations scientifiques polaires pour que plusieurs colonies de manchots empereurs, soient contaminées par la « maladie de Gumboro », un virus commun parmi la volaille d'élevage, en particulier en Europe.

Des chercheurs australiens affirment (dans un article publié le 15 mai par l'hebdomadaire scientifique *Nature*) avoir trouvé dans le sang des manchots empereurs et (dans une moindre proportion) Adélie, vivant à proximité de la base australienne de Mawson, des anticorps contre ce virus. Celui-ci *« détruit les lymphocytes B des organes lymphoïdes et provoque une immunodépression chez le poulet »*, commente le professeur Hervé Barré, directeur adjoint de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP). Frappant dès l'éclosion, il provoque des problèmes de croissance et parfois la mort de l'oiseau. L'IFRTP a lancé un programme de recherche pour détecter sa présence éventuelle dans les populations de manchots de terre Adélie, zone proche de la base française de Dumont-d'Urville.

« Trouver des anticorps, c'est plutôt bon signe, pourvu que le virus ne mute pas », estime le professeur Paul Treben, président du Comité pour l'environnement polaire. Pour lui, *« la vraie question »* est celle du brassage planétaire des microbes et virus. *« Aux Kerguelen, nous avons vu un cas similaire lorsque le chou local a été attaqué, il y a trois ans, par un champignon* (Albida Candida) *totalement étranger. En 1978, un papillon* (Plutella Xylostella) *a ravagé les cultures de l'île de Crozet. »*

Pour le moment, la communauté des Antarctistes s'inquiète des défis d'avenir que symbolise l'infection des manchots, bien plus que du virus lui-même, dont on ne connaît, d'ailleurs, pas encore les dégâts. Les environnementalistes « purs » y voient la preuve de l'impact négatif de la présence scientifique et, *a fortiori*, des touristes sur le continent blanc.

Pendant longtemps, les abords de stations (en particulier américaines et argentines) ont été quasiment insalubres, les déchets étant souvent vaguement enfouis sous la neige, qui fondait avec l'été. Mais depuis la mise au point du protocole de Madrid, la plupart des pays présents en Antarctique ont, heureusement, « fait le ménage ».

« SANS MAÎTRE », AVEC DES LOIS

Certes, les écologistes savent que beaucoup de recherches réalisées sur ce continent sont liées au changement climatique qui est un de leurs thèmes favoris. Il n'empêche : le fossé entre environnementalistes et scientifiques se creuse. Faire de la science « propre » coûte beaucoup plus cher, et c'est souvent plus laborieux, objectent les uns. Il faut minimiser les dégâts causés à l'environnement, d'autant plus qu'ils sont souvent irréparables, remarquent les autres. Jusqu'où aller et à quel prix écologique ? Ce débat amène à la question de la responsabilité que les pays du traité de l'Antarctique discutent depuis plusieurs années.

« Les pays qui, comme les Etats-Unis ou l'Angleterre, mènent de grands projets et prennent donc de grands risques n'ont pas intérêt à voir leur responsabilité clairement établie, explique un chef de délégation européen. *Il faut compter aussi avec les réflexes de souveraineté des Etats latino-américains, qui s'opposent à ce concept de responsabilité. Enfin, il y a ceux qui, comme la Chine ou la Russie, craignent surtout le coût en cas de dégâts. »* C'est toute la difficulté de gérer un continent « sans maître », avec des lois qui ne s'appliquent qu'à ceux qui les acceptent.

Le récent épisode du braconnage d'un poisson fort prisé – la légine –, dans une zone protégée par une Convention internationale de conservation des ressources vivantes marines de l'Antarctique (CCAMLR), a montré les faiblesses du système. Au cours de cette dernière saison de pêche, de quarante à soixante-dix bateaux ont hissé le pavillon d'un pays non signataire de la convention pour se placer en dehors de la loi et pêcher allègrement des milliers de tonnes de poissons qui mettent des dizaines d'années à atteindre leur taille adulte (*Le Monde* du 15 mai).

Une majorité de ces braconniers seraient des bateaux argentins ou chiliens (pays signataires) travaillant, sous des pavillons de Namibie, du Vanuatu ou du Panama (non signataires), pour la coopérative multinationale Pescanova. *« Les officiels concernés prennent ici des airs offusqués, mais ils ne feront rien pour arrêter ce trafic qui profite à leur pays »*, affirme un délégué. Invoquant son différend politique avec l'Angleterre, l'Argentine s'est toujours opposée à ce que les bateaux de pêche portent une balise Argos qui permettrait de contrôler leurs déplacements. Les tensions entre ces deux pays empêchent de prendre une décision sur l'établissement d'un secrétariat dont tous les signataires du traité reconnaissent l'urgente nécessité. La méthode du consensus a clairement ses inconvénients...

« Le même scénario pourrait se produire sur le continent avec des cargos de touristes venant faire de l'héliski, du offshore ou, pourquoi pas, de la chasse aux manchots », s'inquiète Stuart Prior, directeur de la division Antarctique au ministère *néo-zélandais des affaires* étrangères. Car les touristes sont de plus en plus nombreux : neuf mille en 1996 contre moins de mille dix ans auparavant. Et, bien que la prospection minière soit suspendue par un moratoire de cinquante ans, certains pays vont probablement se mettre à loucher, tôt ou tard, sur les réserves de l'Antarctique avec des intentions peu écologiques, estime Stuart Prior.

L'exemple du virus des manchots montre bien que l'éloignement n'est plus une protection, et l'environnement est moins à la mode. Il est urgent de construire rapidement un système solide pour protéger ce fascinant désert de glace... avant qu'il ne soit fondu.

Florence de Changy

Un espace « dédié à la paix et à la science »

CHRISTCHURCH (Nouvelle-Zélande)
de notre envoyée spéciale

Dans les années 50, sept pays (France, Australie, Nouvelle-Zélande, Chili, Angleterre, Argentine, Norvège) revendiquaient plus des trois quarts du septième continent, plus grand d'un tiers que l'Europe. Certaines zones, comme la péninsule Antarctique, au sud des îles Malouines, étaient revendiquées par l'Angleterre, le Chili et l'Argentine à la fois.

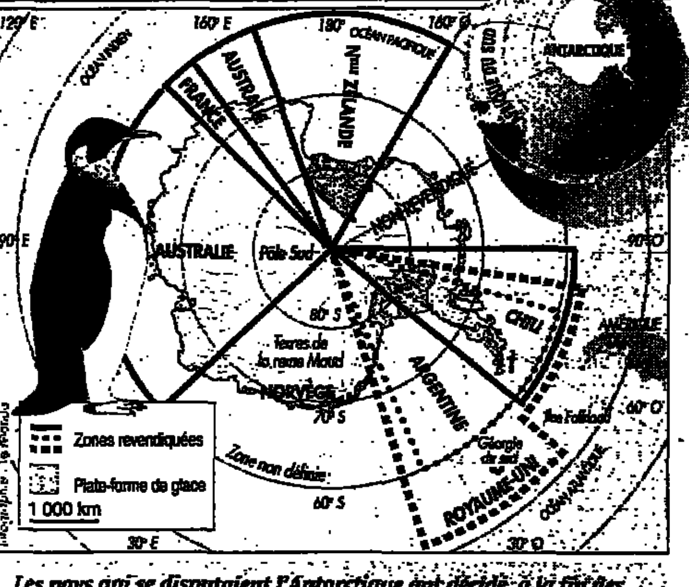
L'année internationale de géophysique, en 1957-1958, permit à la situation de se dénouer. Les Etats-Unis, le Japon, l'URSS, l'Afrique du Sud et la Belgique rejoignirent les sept Etats « possessionnés », et ces douze nations décidèrent de coopérer dans un programme de recherche scientifique. Forts de ce succès, d'autant plus surprenant que l'on était alors en pleine guerre froide, les « douze » travaillèrent à la mise au point du traité de l'Antarctique qui, adopté en 1959 à Washington, entra en vigueur à partir de 1961.

Aujourd'hui, quarante-quatre pays sont signataires de ce traité : vingt-six avec un statut consultatif et dix-huit en tant qu'observateurs. Couvrant tout le sud du 60e parallèle, il stipule que les sept pays « possessionnés » gèlent leurs revendications territoriales et que l'Antarctique est une zone démilitarisée. Son but officiel est de promouvoir la coopération scientifique internationale. Au gré des réunions annuelles – dont la dernière vient de se tenir à Christchurch (Nouvelle-Zélande) – des parties au traité, diverses conventions furent adoptées, toujours par consensus. Elles portent notamment sur la protection de la faune et de la flore (1964), celle des phoques (1972) ou des ressources marines (en 1982).

Dans les années 80, les perspectives minières et le projet d'une convention sur l'exploitation des minéraux attirèrent beaucoup de pays à la table du traité, ouverte à tout pays des Nations unies exprimant un intérêt scientifique sincère. Mais l'Australie et la France, rejointes ensuite par la Belgique, proposèrent, au contraire, un moratoire de cinquante ans sur toute prospection, dans un protocole sur la protection de l'environnement, qui fut adopté à Madrid en 1991.

L'Antarctique fut ainsi confirmé comme *« continent dédié à la paix et à la science »*. Il ne manque plus que la ratification du Japon – qui devrait intervenir d'ici quelques mois – pour que le protocole entre en vigueur.

F. de C.



Les pays qui se disputaient l'Antarctique ont décidé, à la fin des années 50, de "geler" leurs revendications territoriales pour réserver ce continent à la science et préserver son environnement.

Deux découvertes sur le mode d'action du virus du sida illustrent le rôle aggravant des maladies opportunistes

DEUX travaux, l'un français, l'autre américain, publiés dans l'hebdomadaire *Science* du 20 juin apportent de nouvelles précisions concernant la physiopathologie de l'infection de l'organisme humain par le VIH. Le premier est signé par un groupe de chercheurs de l'Institut Cochin de génétique moléculaire et de l'université Paris-VII dirigé par le professeur Marc Alizon (unité 322 de l'Inserm). Le second est dû à une équipe menée par Sharon M. Wahl (Instituts nationaux américains de la santé, université George-Washington, Washington).

Les chercheurs français se sont intéressés aux rapports entre le VIH et le cytomégalovirus (ou CMV, virus du groupe herpès responsable notamment de la mononucléose infectieuse). On soupçonne, depuis longtemps déjà, ces deux virus d'entretenir d'étroites relations pathogènes sans pour autant avoir la preuve de l'existence d'une véritable synergie infectieuse nuisible à l'homme. Les personnes infectées par le VIH sont, dans une forte proportion, également infectées par le CMV. Ce phénomène avait, au début des années 80, avant que la découverte du VIH par l'équipe du professeur Luc Montagnier ne s'impose, laissé entendre que le sida était, de près ou de loin, dû au CMV.

Le travail français publié dans *Science* porte sur une catégorie de molécules – les chimiokines – exprimées à la surface des cellules du système immunitaire humain et qui ont, entre autres propriétés, celle de faciliter l'entrée du VIH au sein de ces cellules. Une série d'observations et d'expérimentations conduites depuis un an ont confirmé le rôle copathogène de ces protéines et leur importance dans la physiopathologie moléculaire du sida.

L'équipe du professeur Alizon démontre en substance qu'une molécule de la famille des chimiokines, naturellement synthétisée par le CMV et présente dans les cellules que ce virus infecte, peut, *in vitro*, servir de corécepteur pour le VIH. C'est la première fois que la démonstration de cette fonction pathogène est établie pour une chimiokine qui n'est pas d'origine humaine, mais virale. S'il n'apporte pas de preuves indiscutables et cliniques du rôle de l'infection par le CMV chez les personnes contaminées par le VIH, ce travail marque une étape dans le décryptage des événements qui, après l'infection de l'organisme par le VIH, conduit à l'émergence du sida. Il étonne d'autant plus les spécialistes que les tentatives expérimentales visant à démontrer que la chimiokine exprimée par le CMV pouvait être un corécepteur pour le VIH avaient échoué jusqu'à présent.

Dans l'article de commentaire publié par *Science*, David Posnett, spécialiste d'immunologie (université Cornell, New York) estime que la question essentielle est dorénavant de savoir quelle peut être, *in vivo*, la traduction et la portée de ce phénomène. Tout le problème est de déterminer si l'infection par le CMV est une infection opportuniste parmi d'autres (la conséquence de l'effondrement des barrières protectrices dressées par le système immunitaire) ou si cette infection a également pour effet de faciliter l'envahissement par le VIH des cellules du système immunitaire dans l'organisme qu'il infecte. *« Il y a toujours beaucoup de débats dans ce domaine »*, estime Thomas Folks, chef du département des rétrovirus aux Centers for Diseases Control d'Atlanta.

LE RÔLE DES MACROPHAGES

A la lumière des observations de l'équipe française, de nouveaux laboratoires spécialisés ont lancé des programmes de recherche visant à préciser, *via* les chimiokines d'origine virale, les effets pathogènes respectifs et peut-être amplificateurs des infections conjointes de l'organisme par le CMV et par le VIH. Ils pourraient conduire à l'amélioration des stratégies médicamenteuses de prévention vis-à-vis de la contamination par le CMV, connu pour induire des lésions, de manière préférentielle au sein des tissus cérébraux et rétiniens.

Les conclusions et les hypothèses françaises sont d'ores et déjà confortées par le travail du groupe de Sharon M. Wahl, publié lui aussi dans *Science*. Ces chercheurs américains démontrent que certains des micro-organismes responsables des infections opportunistes les plus fréquemment observées chez les malades du sida (les infections pulmonaires dues à *Pneumocystis carinii* notamment) conduisent à une production massive de VIH au sein de l'organisme. Cette production est, expliquent-ils, assurée par une certaine catégorie de cellules du système immunitaire (les macrophages) infectées par ces micro-organismes. Selon cette étude, les macrophages doublement infectés produisent des quantités de virus jusqu'à cent fois supérieures à celles produites par les macrophages uniquement infectés par le VIH.

Les auteurs de ce travail estiment que cette découverte permet d'expliquer l'augmentation de la quantité de virus observée chez la plupart des malades du sida en phase terminale, alors que le nombre de leurs lymphocytes T-4, les premières cibles cellulaires du VIH, a, lui, considérablement diminué. De nombreux malades du sida ayant atteint un stade avancé ou terminal de leur affection sont victimes de toute une série d'infections (virales, bactériennes, fongiques ou parasitaires) dites *« opportunistes »*. Ces observations fournissent, à l'évidence, de nouvelles preuves de l'intérêt qu'il y a à prévenir au plus tôt et, *a fortiori*, à soigner au plus vite les maladies opportunistes chez les personnes infectées par le VIH. La nécessité d'une telle prévention était acquise. Mais elle devient une absolue priorité dans la mesure où elle permet de réduire la production du VIH au sein des organismes infectés.

Plus généralement, ces résultats viennent compléter le gigantesque puzzle de la physiopathologie fine du sida, maladie dont tout laisse penser qu'elle impose une prise en charge médicamenteuse agressive et précoce. Selon un travail international publié dans le numéro du *Journal de l'Association médicale américaine* du 25 juin, les associations antivirales devraient dorénavant être prescrites sur la base de la mesure de la charge virale (dès que cette dernière dépasse 5 000 à 10 000 copies par millilitre) sans tenir compte de l'état du système immunitaire estimé à partir du nombre des lymphocytes CD4, qui demeure aujourd'hui le principal paramètre guidant le médecin traitant.

Jean-Yves Nau

82 000 personnes suivies médicalement en France

Une étude de la direction générale de la santé et de la direction des hôpitaux évalue, pour 1996, à près de 82 000 le nombre des personnes infectées par le VIH et suivies médicalement, dont 73 400 (la *« file active hospitalière »*) à l'hôpital. Ce nombre correspond à 75 % des personnes infectées par le VIH. Les deux tiers sont traitées par des antirétroviraux. *« Elles bénéficient pour la plupart des combinaisons thérapeutiques et plus de 18 000 sont sous antiprotéases »*, écrivent les auteurs de l'étude. Près de la moitié de personnes suivies à l'hôpital sont asymptomatiques, l'autre moitié est soit symptomatique sans avoir atteint le stade sida (31 %), soit au stade sida (23 %).

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : un chercheur russe est décédé**, vendredi 20 juin, après avoir été irradié lors d'un accident dans un laboratoire de recherche nucléaire du centre d'Arzamas-16, près de Nijni Novgorod, a annoncé le ministère russe de l'énergie atomique. Alexandre Zakharov, quarante-deux ans, avait été exposé, trois jours plus tôt, à des radiations de *« plusieurs centaines de rems »* lors d'une *« fuite radioactive »* ou, selon d'autres sources, un *« accident de criticité »* (début de réaction en chaîne de matériau fissile). La « dose létale 50 » (entraînant 50 % de mortalité en l'absence de traitement) est de 450 rems.

■ **ASTRONOMIE : une nouvelle ceinture d'astéroïdes** devrait exister entre Uranus et Neptune, entre 3,6 et 4 milliards de kilomètres de la Terre, estime un astronome canadien, Matthew Holman (Institut d'astrophysique théorique de l'université de Toronto, Ontario), sur la base de simulations informatiques. Ses calculs, publiés dans l'hebdomadaire *Nature* du 19 juin, montre qu'il subsisterait à cet endroit 0,3 % d'une population de petits corps, née en même temps que le système solaire, et aussi importante que la « grande ceinture » d'astéroïdes située entre Mars et Jupiter. Cette hypothèse doit être confirmée par des observations.

■ **TECHNOLOGIE : un robot de la NASA** a entamé, le 19 juin, un long périple dans le désert d'Atacama, dans le nord du Chili. Six semaines durant, cet engin baptisé « Nomad », conçu pour l'exploration des zones inhospitalières sur la Terre et sur d'autres planètes, doté d'une caméra vidéo, enverra des images *via* satellite au centre des opérations de l'université de Carneggie Mellon, à Pittsburgh (Pennsylvanie), où il a été construit.



Tokyo marche à la baguette

Le pain européen a conquis les Japonais

TOKYO
de notre correspondant

Le pain chaud, *Yakitate pan*, est devenu au Japon un argument publicitaire des cafés ou des boulangeries. Base de l'alimentation des peuples latins, chargé de valeurs symboliques, le pain ne supplante certes pas le riz, mais celui-ci, en dépit de son poids culturel, diminue dans la consommation, révélant les mutations des goûts alimentaires.

On trouve des boulangeries jusqu'au fin fond des provinces, parfois tenues par des Français dynamiques, mais aussi par des artisans locaux. A côté des chaînes nippones (Saint-Germain, Pompadour, Donq), il y a pléthore de petits magasins au nom français (Monthabor, Allez France !). Selon l'*Asahi*, les foyers nippons avaient consommé en 1995 en moyenne 30 kilos de pain (les Français, 60). Avec la viennoiserie (le « mini-croissant », arrosé d'un sirop, bat des records de vente), le marché du pain se chiffre désormais à 1 000 milliards de yens.

Au Japon, le pain français est d'une qualité que l'on ne trouve plus que rarement dans l'Hexagone. Un guide récent des *Meilleures Boulangeries de Paris*, édité pour éviter aux voyageurs de trop vives déceptions, n'en recense qu'une vingtaine. Au Japon, les artisans boulangers rivalisent en exigence : maître Hirose, dont le Lys d'or est situé à Nishi Okubo, dans la banlieue de Tokyo, va chercher son eau dans la montagne.

DEPUIS 1964

On trouve une extrême variété de pains : baguette, *panini* italiens, pain noir, pain au levain, pain organique... Jusqu'à soixante sortes parfois, dont certaines insolites, comme le pain aux algues. Une boulangerie est un régal pour les yeux : magnifiques pains briochés, bâtards croustillants, boules de pain de campagne saupoudrées de farine. Avec un service à la japonaise : saisi avec des pincettes, le pain est placé dans un sac en papier fermé avec un adhésif.

Le pain européen, introduit par les Portugais au XVI[e] siècle, n'est apparu sur le marché que trois siècles plus tard, avec l'ouverture du pays. La première boulangerie ouvrit à Yokohama. Les Japonais allaient d'abord adapter cet aliment au marché local : Nakamuraya, à Tokyo, créa ainsi un *Anpan* (pain fourré à la pâte de haricots comme les gâteaux nippons) et un *Cream pan* (à la crème). Durant l'occupation américaine, la pénurie et l'aide en blé fournie par les Etats-Unis contribuèrent à populariser le pain de mie.

La baguette fait son apparition grâce à la sympathie entre deux hommes, Raymond Clavel, professeur à l'école de Meunerie de Paris, qui fit plusieurs voyages au Japon dans les années 50, et Yukio Fujii, dont le père, à l'origine imprimeur, s'était lancé dans la boulangerie au début du siècle et avait ouvert Fujii Panya à Kobé.

Le coup de fouet fut donné en 1964 par l'arrivée de Philippe Bigot, élève de Raymond Clavel, pour participer à une foire internationale. Il travailla d'abord pour Fujii Panya, qui prit le nom de Donq (en hommage à l'esprit pionnier de Don Quichotte) : les sacs à pain dessinés par un Français de Kyoto, Claude Varennes, et représentant un plan de Paris avec un petit drapeau tricolore, contribuèrent au succès. *« On voulait les sacs plus que le pain »*, se souvient Philippe Bigot. Pendant sept ans, celui-ci ouvrit des boulangeries Donq aux quatre coins du Japon, puis il s'installa à son compte à Kobé et à Tokyo.

Les boulangers et pâtissiers français sont la profession de bouche la mieux représentée au Japon : une cinquantaine. Certains ont connu une réussite fulgurante. C'est le cas de Vincent Brûlé. Parti de Maine-et-Loire à dix-sept ans avec pour seul bagage son savoir-faire et son vélo, il parcourut le monde pendant onze ans comme boulanger itinérant et débarqua au Japon en 1986. Il dormait dans les parcs et se nourrissait des restes des restaurants jusqu'à ce que Philippe Bigot lui donne du travail. Quatre ans plus tard, il ouvrait sa première boulangerie à Yokohama. Aujourd'hui, avec neuf établissements, deux cents employés et un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de yens, son entreprise, L'Ami du pain, vient d'ouvrir une nouvelle succursale à Séoul, en Corée.

BOULANGER PAR CHOIX

Dans la région de Nagoya, Dominique Doucet a six boulangeries et emploie dix Français. Pierre Bush, installé dans la préfecture de Saitama, ouvrit quant à lui la première boulangerie de pain organique à Tokyo... Les boulangers français au Japon partagent un même goût pour leur métier. *« On sait qu'ici il faut se mettre en question »*, dit Vincent Brûlé. *« A l'Ami du pain, il n'y a pas de congélateur. On travaille la nuit et jamais on ne vend le pain de la veille : ce serait le meilleur moyen de se couler. »* Philippe Bigot renchérit : *« On fidélise la clientèle par son travail en oubliant le temps : on sait encore faire reposer la pâte, sans quoi le pain n'a plus de vie. » « Si le pain est bon au Japon, c'est que les boulangers japonais ont été formés par de grands professionnels, mais aussi parce qu'ils ont le goût du métier »*, estime Vincent Brûlé. *« En France, le plus souvent on devient apprenti boulanger parce qu'on n'a pas le choix. Ici, c'est par vocation après son cycle d'études qu'on décide à faire du pain. »* Le cheminement de Ken Ishida (trente et un ans), qui travaille chez Philippe Bigot, est significatif : après avoir appris le français à l'université, il commença son apprentissage de boulanger.

« C'était trop dur, et j'ai abandonné pour travailler dans une agence de voyages en France. Mais il y a quelque chose de plus important que le temps libre, et je suis revenu au pain », dit-il. Au goût d'un métier, Vincent Brûlé ajoute une dimension altruiste héritée de ses vagabondages : *« Mon plaisir, c'est toujours de voyager. Si j'ouvre des boulangeries à travers l'Asie, c'est aussi pour permettre aux autres de voir du pays : on peut communiquer avec le pain. A eux de saisir leur chance. »*

Philippe Pons


THIERRY DALBY

BOUTEILLE

Coteaux-des-baux AOC

CHÂTEAU ROMANIN

■ Le territoire de Romanin, près de Saint-Rémy-de-Provence, et le long de la voie Aurélienne, produisait des vins d'une honnête moyenne parmi les « coteaux d'aix ». La naissance d'une appellation distincte « baux-de-provence AOC », en 1994, confirme la justesse des choix de Jean-André Charial, chef-propriétaire de l'Oustau de Baumanière, qui dirige Romanin depuis 1989 : un nouvel encépagement pour accentuer la complexité ; l'utilisation de la biodynamie pour renforcer l'expression du terroir. Elle consacre la recherche de l'affinage des tanins et de l'expression des arômes – qui devait entraîner la création d'un second vin, « la Chapelle de Romanin » (39 F, 1995) – avec les moyens classiques : vendanges manuelles, vinification traditionnelle, élevage en cuves inox et chêne. Cette politique s'accompagne de la réalisation d'une cave hypogée, qui rappelle que le vin est le breuvage de la connaissance et de l'initiation. Les millésimes 1995 et 1996 laissent espérer une longue garde : robe rubis aux reflets violacés, nez de bois de cèdre pour le premier, de fruits confits pour le second, tous deux déjà très équilibrés au palais.

★ Château Romanin 1995 : 69 F la bouteille. Château Romanin, Saint-Rémy-de-Provence (13210), tél. : 04-90-92-45-87, télécopie : 04-90-92-24-36

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LA VIEILLE FONTAINE

■ Avec les longues soirées d'été, une visite s'impose à la Vieille Fontaine, belle maison du siècle dernier blottie dans le parc de Maisons-Laffitte. Le chef, François Clerc, est là qui s'affaire autour d'un menu-carte à 172 F. Fricot d'oreilles de porc et cœur de laitue crémeuse, tarte de sainte-maure au confit d'aubergines et baies roses. Plats pétillants de bonne présentation et de goût délicat. Les langoustines et risotto au romarin sont un bouquet de saveurs ; la selle d'agneau rôtie à la broche et purée provençale, un plat généreux qu'accompagne à merveille un Château de Beaucastel 1993. Vins à prix raisonnables. Le chef a la manie des succursales multiples. Soit. Chez lui, il est aux commandes, sobre et avenant. Unique menu-carte : 172 F.

★ Maisons-Laffitte, 8, avenue Grétry (78600), tél. : 01-39-62-01-78. Fermé lundi.

Brasseries

BRASSERIE NORD-SUD

■ Face à la mairie du XVIII[e], non loin du marché le moins cher de la capitale, rue du Poteau, voici un monument du Paris populaire, celui de Jules Romains et des *Hommes de bonne volonté*. Néons, terrasse, coins et recoins, décor « années 50 », où se coudoient, au zinc, vieux Parisiens qui s'en vont, et une nouvelle clientèle jeune qui exerce de nouveaux métiers dans le design ou la bidouille. Qu'importe, la friture d'éperlans, la salade cantalienne (le patron est de là-bas), le boudin aux deux pommes sont éternels ! Les potages, les escargots, le filet de hareng signent l'authenticité d'une table conviviale, peu onéreuse, où l'on siffle un excellent beaujolais à moins de 100 F la bouteille. Une brasserie ? Non, une « réserve d'Indiens » plutôt, à l'avers de Montmartre. A la carte, compter 130 à 150 F.

★ Paris, place Jules-Joffrin (75018), tél. : 01-46-06-02-87. Tous les jours de midi à 1 heure du matin.

Jean-Claude Ribaut

Gaufres et chouchous

A défaut d'installer un grand huit dans votre salle à manger, vous pouvez désormais y apporter un peu de l'ambiance des fêtes foraines. Gaufres et chouchous, deux de ces douceurs que l'on trouve de la Foire du Trône aux ducasses du Nord, sont depuis quelque temps en vente dans les grandes surfaces.

La société Benenuts s'est rendu compte que, sur les 22 000 tonnes de cacahuètes vendues en France, il n'en existait pas en version sucrée. Elle a donc lancé il y a quelques mois sa propre version des chouchous, cette confiserie de foire, cuite en plein air dans une branlante en cuivre. Ces cacahuètes enrobées de sirop de sucre sont apparues sur le marché en même temps qu'un fabricant belge commençait à exporter chez nous des gaufres surgelées à réchauffer en deux minutes au grille-pain.

Cela fait déjà vingt-cinq ans que Francesco Colabufalo est un spécialiste de l'objet. Cet Italo-Belge a débuté avec la liégoise. *« Cette gaufre ovale, très compacte et dont la pâte est abondamment sucrée, est la préférée des Belges, alors qu'elle est quasiment inexistante en France. »* Francesco en fabrique cinq fois plus qu'il ne fait de gaufres dites bruxelloises, que nous avons l'habitude d'acheter aux marchands forains.

Dans *Le Combat de Carnaval et Carême*, un tableau que Brueghel l'Ancien a peint vers 1550, on aperçoit au second plan sur le champ de foire une femme assise devant un feu, un gaufrier à la main. L'objet n'a alors pas trois siècles d'existence. Jusqu'alors les gâteaux cuits entre deux plaques de métal étaient beaucoup plus plats. Les pâtisseries qu'on en tirait étaient vendues sous le nom d'oublies, soit en l'état, soit roulées en cornet. Ce n'est qu'au XIII[e] siècle que sont apparus les premiers gaufriers aux dessins alvéolés, hommage semble-t-il aux rayons de la ruche. Les gâteaux de cire que fabriquent les abeilles se nomment d'ailleurs des gaufres.

La pâte qu'on verse dans ces moules est d'humeur changeante. Notre fabricant de gaufres surgelées a exclu totalement de sa recette le sucre, une chose à laquelle nos palais sont peu habitués. En France, à cet ingrédient incontournable s'ajoutent œufs et farine, puis, selon les cuisiniers, de la crème ou du beurre fondu, voire, comme chez Bocuse, un mélange des deux auquel on vient encore adjoindre du lait.

Le dessert ainsi obtenu peut être simplement poudré de sucre glace, ou bien nappé de pistaches finement hachées comme Alexandre Dumas aimait à servir ses gaufres. Les fruits d'été se marient aussi parfaitement à ce simplissime gâteau. Philippe Gobet en fait la démonstration dans le livre qu'il vient de publier, *Desserts de l'instant* (éditions Hachette). Ce jeune chef pâtissier y propose des gaufres légèrement passées sous le gril pour que le sucre glace dont on les saupoudre se caramélise. Il les sert ensuite avec une poêlée de cerises et d'amandes fraîches.

Guillaume Crouzet

★ Gaufres surgelées en vente chez Picard, 18,50 francs la boîte de quatre. Chouchou de Benenuts 9 francs environ les 150 g.

Jarno Trulli remplace Olivier Panis au volant de la Prost-Honda

Le jeune pilote italien, qui fera ses débuts au sein de l'écurie française au Grand Prix de France de Magny-Cours, dimanche 29 juin, a été préféré à Emmanuel Collard

Alain Prost a annoncé lundi 23 juin, en fin de journée : l'Italien Jarno Trulli, qui courait jusqu'à présent chez Minardi, prendra le volant de la formule 1 à moteur Honda dès le Grand Prix de France de Magny-Cours. Il remplacera Olivier Panis, blessé aux jambes, le 15 juin, lors du Grand Prix du Canada. Si le quadruple champion du monde des pilotes a écarté le Français Emmanuel Collard, pourtant premier convoqué, c'est que celui-ci n'était pas à *« 100 % de ses moyens »* a-t-il confié à l'Agence France-Presse. A bientôt vingt-trois ans, Jarno Trulli, qui a débuté sa carrière, en 1983, en karting, a déjà disputé sept courses, obtenant son meilleur résultat de la saison 1997 en Argentine, où il avait pris la neuvième place. Sa mission : entrer dans les points, là où Olivier Panis espérait la victoire.

MAGNY-COURS
de notre envoyé spécial

Alain Prost aura hésité une grosse semaine avant de choisir le remplaçant d'Olivier Panis au volant de la Prost-Mugen-Honda numéro 14. Quelques heures à peine après l'accident du Grand Prix du Canada et l'hospitalisation de son pilote numéro un, dimanche 15 juin à Montréal, le quadruple champion du monde avait pu mesurer le succès de sa toute jeune écurie. Avant qu'il ne prenne l'avion pour Paris, son téléphone n'avait cessé de sonner pour recueillir des témoignages de sympathie, mais aussi des propositions de services.

« Une dizaine de candidats, peut-être plus, ont appelé », assure Cesare Fiorio, directeur sportif, qui se refuse encore à préciser si ces propositions émanent de pilotes en activité ou au chômage. Le champion du monde, Damon Hill, en fait-il partie, lui qui n'a jamais caché son ennui de courir sur une voiture non compétitive, la TWR Arrows, équipée des mêmes pneumatiques que les Prost ? *« Je ne me souviens pas »*, répond malicieusement Cesare Fiorio. Alain Prost, lui, en revanche se souvient très bien d'avoir fait part de son désarroi à Flavio Briatore, quelques heures après l'accident d'Olivier Panis.

Heureux hasard, le propriétaire de l'écurie Benetton-Renault est aussi actionnaire de l'écurie Minardi-Hart et agent de quelques pilotes, dont Jarno Trulli. Ce jeune italien (il fêtera ses vingt-trois ans le 13 juillet), ancien élève de la Benetton Junior Team, enrôlé par Minardi en début de saison, plaît beaucoup à l'encadrement de Prost Grand Prix : *« Les professionnels savent juger : c'est l'un des talents les plus intéressants de la nouvelle génération, et il était disponible pour un test »*, note Cesare Fiorio. Lundi 16 juin, une voiture l'attendra donc à sa descente de l'avion à Roissy. Direction Magny-Cours, où il devra se prêter à une série de tests après une journée de repos.

Mercredi 18 juin, lorsque le rouquin italien s'installe dans la Prost JS 45, un autre pilote est déjà à l'œuvre. Emmanuel Collard n'était pas encore rentré de la Sarthe, où il venait de disputer les 24 Heures du Mans sur une Porsche GT1, lorsqu'il a eu vent de l'accident d'Olivier Panis. Le Parisien a croisé les doigts : *« Je savais que j'étais sur la liste d'Alain Prost »*. Le coup de téléphone salvateur n'a pas tardé. Dès lundi, le Français, encore ivre de fatigue, a pris la route de Magny-Cours pour ne pas manquer son rendez-vous avec le destin, lui qui, par trois fois déjà, a échoué dans ses tentatives de franchir la barrière qui sépare les pilote-essayeurs des pilotes titulaires.

Sollicité également, Jean-Christophe Boullion, n'aura pas cette chance. Embarrassé par son contrat d'essayeur chez Williams-Renault, il tergiverse. *« Malheureusement, nous n'avions pas le temps d'attendre des réponses*, explique Cesare Fiorio. *Il fallait rouler le lendemain. »* A Magny-Cours, un siège a déjà été moulé aux dimensions du dos d'Emmanuel Collard. Trop rapidement ? Le pilote connaît les pires difficultés pour rester bien en place dans son cockpit. *« Je glisse*, explique-t-il. *Je m'enfonce dans le baquet et je finis par mal distinguer mes repères sur la piste »*.

Jeudi 19 juin, lors de sa dernière journée d'essais, son mauvais positionnement lui fait commettre une erreur de trajectoire : sortie de route et programme retardé. Pendant l'interruption de séance, alors que les mécaniciens de Prost Grand Prix s'efforcent de régler son problème de siège en l'habillant de tissu anti-dérapant, Emmanuel Collard fait le point : *« Je ne suis pas encore en pleine confiance dans les deux chicanes rapides »*, confesse-t-il. Voilà une dizaine de mois qu'il n'a pas testé de formule 1 et son cou s'en ressent. Pour atténuer la douleur, une courroie est enroulée autour de son épaule et sanglée à son casque bleu-blanc-rouge.

Car même s'il a mal, il faut repartir : Jarno Trulli, son concurrent, n'a, lui, pas cessé de tourner, et, après s'être adapté au pédalier de la Prost, il devance désormais Emmanuel Collard au chronomètre. De rien : douze centièmes de seconde. Cet écart infinitésimal fera-t-il la différence ? Emmanuel Collard ne veut pas le croire : *« Alain Prost nous a dit que le chrono n'est pas le seul critère. Ce qui compte, pour lui, c'est la capacité à terminer les courses »*. Et puis, songe-t-il, le pétrolier Elf doit bien œuvrer en sa faveur : *« Depuis le début de la saison, ils voulaient que je sois pilote-essayeur chez Prost. Ils doivent m'aider... »*

UN GARÇON EXTRÊMEMENT DOUÉ

Jeudi 19 juin au soir, à l'heure du bilan, Alain Prost refuse encore de choisir. *« Je ne sais pas si Jarno Trulli est libre »*, glisse-t-il. Le pilote italien s'en retourne, satisfait : quoi qu'il advienne, il est sûr de revenir ici courir le Grand Prix de France, au volant d'une Prost ou d'une Minardi. Emmanuel Collard, parle quand à lui d'aller *« brûler un cierge »* en attendant la décision. Vendredi 20 juin, les pilotes peaufinent encore leur matériel. Emmanuel Collard se fait mouler un autre siège tandis que Jarno Trulli s'occupe de son pédalier. Le temps d'un week-end – repos à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) pour le Français, escapade estivale sur la plage de Rimini, chez papa et maman, pour l'Italien – et l'heure du verdict professoral vient. Lundi 23 juin, Alain Prost tranche : ce sera Jarno Trulli. Explication : *« C'est un garçon extrêmement doué, de la race des plus grands. »*

Éric Collier



DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le Suisse Alex Zülle** (ONCE) qui s'est cassé la clavicule dimanche 22 juin lors de la sixième étape du tour de Suisse, a 99 chances sur 100 de participer au tour de France qui part le 5 juillet, a annoncé, lundi 23 juin, son directeur sportif, Manolo Saiz. – *(Reuter.)*

■ **FOOTBALL : le défenseur italien Franco Baresi**, trente-sept ans, a annoncé, lundi 23 juin, qu'il prenait sa retraite après vingt années passées au service du Milan AC. Franco Baresi, qui a conquis six titres de champion d'Italie et trois coupes d'Europe, a précisé qu'il était nommé vice-président du club chargé des jeunes. – *(Reuter.)*

■ **L'ancien sprinteur canadien Ben Johnson**, suspendu à vie pour dopage, a été embauché par Diego Maradona comme entraîneur personnel pour l'aider à préparer son retour prévu en juillet dans la Ligue argentine de football. *« J'ai reçu un appel de l'entourage de Maradona me disant qu'il voulait que je l'aide à retrouver la forme et j'ai tout de suite accepté parce que c'était un joueur de football que j'admirais »*, a expliqué Ben Johnson, trente-six ans. Diego Maradona, trente-cinq ans, s'est donc rendu à Toronto (Canada) en fin de semaine dernière pour travailler avec le recordman du monde déchu du 100 m. – *(Reuter).*

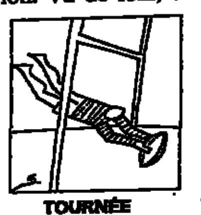
■ **Jocelyn Angloma** (Inter Milan), trente-et-un ans, a signé au FC Valence pour deux ans, a-t-on appris, lundi 23 juin, auprès du club espagnol de Première division. L'arrière-droit international, qui avait encore un an de contrat avec l'Inter Milan, rejoint ainsi l'international algérien Moussa Saïb (AJ Auxerre). Le FC Valence a terminé 9e du classement du Championnat d'Espagne et ne jouera aucune coupe d'Europe durant la saison 1997-98. – *(AFP).*

■ **TENNIS : Richard Krajicek s'est qualifié** pour le deuxième tour de Wimbledon, lundi 23 juin. Le tenant du titre, tête de série nº 4, a battu l'Allemand Marcello Craca (7-6 (7-5), 6-2, 6-4). La journée a été perturbée par la pluie. Seuls dix-huit matches sur les soixante-neuf programmés sont allés à leur terme. Le Croate Goran Ivanisevic (nº 2) a balayé le Roumain Dinu Pescariu (6-1, 6-3, 6-3). Le Français Lionel Roux a été éliminé par le Néo-Zélandais Brett Steven 6-2, 6-2, 7-6 (7-0).

Les entraîneurs du XV de France regrettent les tournées d'antan

SYDNEY
de notre envoyé spécial

On saute, on pousse, on court. Il y a des Bleus, des Blancs et un ballon. Vu de loin, dans la nuit qui tombe, cela ressemblerait presque à un vrai match. Ce n'est que l'entraînement du XV de France. Allongé dans l'herbe, David Venditti est le seul exempt d'exercice. Une contracture à la cuisse gauche, mauvais souvenir du test de Sydney, interdit tout effort violent au trois-quart aile. Il se contente de massages. Les autres s'appliquent à la tâche. Ni blague ni facétie, rien que du sérieux, du travail. L'ambiance, studieuse, ressemble à celle d'une séance ordinaire. A l'exception des veilles de match, les internationaux se retrouvent en général deux fois par jour, le matin et en fin d'après-midi.



TOURNÉE EN AUSTRALIE

Depuis leur arrivée en Australie, le 6 juin, joueurs et entraîneurs n'ont cessé d'être au rugby. A Sydney, outre les terrains, une salle de musculation, un sauna, une piscine, permettent de peaufiner leur forme. Pour la fédération australienne, recevoir est une habitude. Pendant le Super 12, les équipes sud-africaines, ont passé ici jusqu'à quinze jours. Au printemps, Max Godemet, chargé de la préparation physique, avait effectué une visite de repérage pour régler les problèmes d'intendance. En ces lendemains de premier test perdu, les joueurs mettent du cœur à l'ouvrage, comme si le culte de l'effort valait promesse de rachat pour le deuxième Australie-France, samedi 28 juin à Brisbane.

C'ÉTAIT UNE AUTRE VIE

Pourtant, Pierre Villepreux s'interroge. Comment bien s'entraîner en tournée ? Comment faire de ce rituel vieux comme le rugby l'occasion d'une étape décisive vers le jeu souhaité ? L'ancien arrière de l'équipe de France a connu l'époque des déplacements au long cours. Joueur, il est venu ici même, en 1972, tout comme Jean-Claude Skrela et Jo Maso. C'était une autre vie. La durée des tournées – au moins cinq semaines – devenait cependant un avantage. On apprenait à mieux se connaître sur le terrain et en dehors, quitte à bâtir une sorte d'esprit club autour de l'équipe de France. La multiplication des entraînements permettait d'installer d'efficaces automatismes.

Cette fois, Pierre Villepreux a l'impression d'être bousculé par le temps. De cavaler d'un match à l'autre, sans avoir jamais trouvé l'occasion de creuser en profondeur dans les manques pendant les deux premières semaines d'une tournée qui n'en compte que trois. D'avoir, finalement, mieux travaillé lors du stage de Banyuls, dans les Pyrénées-Orientales, à la fin du mois de mai. Les entraînements sont précédés ou suivis de longues séances de vidéo où l'on dissèque la rencontre, où l'on revient sur les erreurs. Lundi 23 juin, les joueurs ont revu en deux fois les deux mi-temps du match du Sydney Football Stadium.

Sur le terrain, ce ne sont que des séries de mises au point, où les fautes commises lors du premier test veulent être exorcisées par la répétition des situations de match. Les attentions se portent sur le détail, le petit geste mal fait. Cela pourrait dévaluer l'intérêt de ces voyages, auxquels la multiplication des compétitions livre concurrence. *« Pour l'équipe de France*, dit Pierre Villepreux, *on pourrait très bien imaginer deux ou trois semaines de stage à la maison, et un voyage d'une semaine, ici, juste pour jouer le match. »* Cela n'empêche pas Jean-Claude Skrela d'élever la voix, pour s'égosiller d'une critique ou crier un encouragement. Le XV de France semble encore crispé sur les regrets de la défaite. Cette ultime semaine suffira-t-elle à lui donner un nouvel élan ?

Pascal Ceaux

st-Honda

Magny-Cours

Les entraineurs du XV de France regrettent les tournées d'antan

Nouvelle offensive de la pluie

UNE PERTURBATION pluvieuse venue de l'Atlantique abordera la Bretagne mercredi matin et gagnera progressivement la moitié ouest du pays. Plus à l'est, les nuages et les brouillards matinaux laisseront place l'après-midi à un soleil de plus en plus large.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Les pluies sur la pointe de la Bretagne seront parfois soutenues et au fil des heures elles gagneront l'ensemble des régions. Les températures, en légère baisse, seront comprises entre 16 et 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Malgré quelques rayons de soleil en début de matinée,le ciel se couvrira avec des pluies l'après-midi. Les pluies prendront parfois un caractère orageux sur Nord-Picardie. Il fera entre 16 et 20 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le matin, les nuages seront nombreux avec par endroits de la brume ou du brouillard. L'après-midi, des éclaircies plus larges se développeront. Les températures n'évolueront guère, avec 20 degrés au maximum.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brumes et brouillards matinaux n'empêcheront pas une matinée assez bien ensoleillée. L'après-midi, des nuages accompagnés de quelques gouttes aborderont l'Aquitaine et les Pyrénées. Les températures maximales seront voisines de 22 ou 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil fera de belles apparitions après dissipation des brouillards. Toutefois, un ciel couvert et pluvieux abordera le Limousin en cours d'après-midi. Les températures seront stationnaires, entre 19 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Excepté quelques passages nuageux temporaires le long de la Côte d'Azur, le soleil brillera partout. Les températures seront agréables avec 25 ou 26 degrés l'après-midi.

25 JUIN 1997
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé · Peu nuageux · Brèves éclaircies · Couvert · Brume brouillard · Averses · Pluie · Orages · Neige · Vent fort

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** La compagnie britannique Hoverspeed, qui assure le trafic transmanche, a inauguré, mardi 24 juin, sur la ligne Calais-Douvres un navire monocoque à grande vitesse, amalgame du catamaran et du ferry. Avec à son bord 782 passagers et 175 voitures, le SuperSeaCat devrait effectuer la traversée en moins de 50 minutes.

■ **FRANCE.** Le nouveau serveur national sur Internet de la Fédération unie des auberges de jeunesse (http ://www.fuaj.org) propose de visualiser des itinéraires en France d'étape en étape. 186 auberges disposent d'une page complète de présentation, et une douzaine de critères, sélectionnés par des mots clés (confort, nombre de lits, etc.), facilitent le choix des futurs voyageurs. Des chambres doubles ou quadruples sont proposées sur presque tous les sites.

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	24/28 S	KIEV	14/21 S	VENISE	15/22 S	LE CAIRE	24/37 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 N	LISBONNE	15/23 N	VIENNE	12/20 P	MARRAKECH	17/26 N
				ST-DENIS-RÉ.	19/24 N	LIVERPOOL	11/14 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	13/22 C
				EUROPE		LONDRES	12/14 P	BRASILIA	12/25 S	PRETORIA	4/23 S
				AMSTERDAM	9/16 S	LUXEMBOURG	9/16 N	BUENOS AIR.	4/14 S	RABAT	17/26 N
FRANCE métropole		NANCY	9/18 S	ATHENES	23/29 S	MADRID	18/31 N	CARACAS	25/29 C	TUNIS	20/26 S
AJACCIO	16/25 S	NANTES	10/19 P	BARCELONE	18/25 N	MILAN	15/24 N	CHICAGO	22/26 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	14/21 S	NICE	16/24 N	BELFAST	9/15 P	MOSCOU	15/22 P	LIMA	21/26 C	BANGKOK	29/34 C
BORDEAUX	12/22 N	PARIS	10/19 N	BELGRADE	14/23 P	MUNICH	9/18 N	LOS ANGELES	17/25 N	BOMBAY	28/29 P
BOURGES	9/19 N	PAU	12/21 S	BERLIN	9/18 S	NAPLES	19/27 S	MEXICO	14/19 P	DJAKARTA	27/32 N
BREST	11/16 P	PERPIGNAN	15/25 N	BERNE	9/20 N	OSLO	8/16 P	MONTREAL	13/23 C	DUBAI	28/37 S
CAEN	12/16 P	RENNES	11/19 P	BRUXELLES	10/14 S	PALMA DE M.	18/25 S	NEW YORK	21/26 C	HANOI	27/31 P
CHERBOURG	10/17 P	ST-ETIENNE	8/20 S	BUCAREST	15/24 P	PRAGUE	8/17 P	SAN FRANCIS.	14/23 S	HONGKONG	26/29 N
CLERMONT-F.	8/20 S	STRASBOURG	10/19 N	BUDAPEST	12/22 N	ROME	17/25 S	SANTIAGO/CHI	6/10 S	JERUSALEM	20/33 S
DIJON	9/20 S	TOULOUSE	12/23 N	COPENHAGUE	10/15 N	SEVILLE	20/33 N	TORONTO	19/23 P	NEW DEHLI	28/34 P
GRENOBLE	12/24 S	TOURS	9/19 N	DUBLIN	9/14 P	SOFIA	13/24 P	WASHINGTON	23/36 N	PEKIN	24/28 P
LILLE	9/17 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/18 N	ST-PETERSB.	12/18 P	**AFRIQUE**		SEOUL	26/31 C
LIMOGES	10/18 N	CAYENNE	23/27 P	GENEVE	11/22 S	STOCKHOLM	12/18 P	ALGER	18/26 N	SINGAPOUR	28/33 C
LYON	11/21 S	FORT-DE-FR.	24/28 N	HELSINKI	12/18 P	TENERIFE	14/19 C	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	9/16 P
MARSEILLE	15/26 N	NOUMEA	20/24 P	ISTANBUL	19/26 N	VARSOVIE	9/17 P	KINSHASA	18/28 S	TOKYO	22/29 C

Situation le 24 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 26 juin à 0 heure TU

PRATIQUE

Il n'est jamais trop tôt pour rédiger ses dernières volontés

FILLE UNIQUE, célibataire, sans enfants, Gilberte ne voyait pas l'intérêt de faire un testament : « *L'Etat héritera de tout* », disait-elle. Erreur : la succession n'est déclarée « *en déshérence* » et ne revient à l'Etat qu'en l'absence d'héritier au sixième degré (ou au douzième degré, pour une personne se trouvant dans l'incapacité juridique de tester).

Pour que cette recherche ait lieu, il faut que quelqu'un saisisse le tribunal d'instance, et que les héritiers se fassent connaître... dans un délai de trente ans. Sinon, l'Etat se contente d'administrer le patrimoine en attendant qu'il tombe dans son escarcelle.

Gilberte a des cousins, qu'elle déteste cordialement. Elle lèguera donc son appartement à une amie. Elle peut disposer de ses biens à sa guise, car elle n'a pas d'héritier « *réservataire* » : enfants, parents, ou petits-enfants. Dans le cas contraire, elle n'aurait pu distribuer par testament que le montant de la « *quotité disponible* », autrement dit, ce qui reste des biens une fois déduite la part des héritiers privilégiés (appelée « *réserve* »).

« *La succession s'appliquera aux biens du testateur existant au moment du décès, auxquels s'ajouteront les donations antérieures consenties de son vivant, comme l'avance sur héritage à un enfant. Car, s'il n'y a pas de quoi composer la réserve des descendants avec ce qui reste, ces donations devront être réduites, et les sommes restituées pour rétablir l'égalité entre les héritiers* », explique Bernard Reynis, notaire à Paris. Pour éviter cet inconvénient ultérieur, il faut choisir la donation « *par préciput* » ou « *hors part* », qui est imputée prioritairement sur la quotité disponible, et subsidiairement sur la part de réserve.

Si l'on a un seul enfant, la quotité disponible s'élève à la moitié des biens ; au tiers, si l'on en a deux ; et au quart, si l'on en a trois ou plus. Tous les enfants, légitimes, naturels ou adoptifs, ont les mêmes droits. Mais s'il est en concurrence avec le conjoint ou les enfants légitimes, la part légale d'un enfant adultérin est diminuée de moitié.

En l'absence de descendants, les père et mère sont héritiers réservataires pour un quart chacun.

Par testament, on peut déshériter son conjoint ou certains membres de sa famille (frères, sœurs, oncles, cousins), ou au contraire, les avantager. La part du conjoint dépend à la fois du régime matrimonial (pour déterminer l'actif successoral) et de l'existence d'enfants, d'ascendants ou de collatéraux privilégiés (frères et sœurs du défunt).

En l'absence de donation entre époux dite « *au dernier vivant* » ou de testament, le conjoint hérite du quart des biens en usufruit s'il y a des enfants, ou de la moitié en usufruit s'il y a seulement des collatéraux privilégiés ou des ascendants. Si un seul des parents est vivant, le conjoint hérite de 50 % en toute propriété. S'il n'y a que des collatéraux ordinaires (oncles, tantes, cousins), il hérite de tout en pleine propriété.

Le testament peut éviter bien des difficultés dans les familles « recomposées ». Yves, cinquante-cinq ans, vient de décéder, laissant sa femme, Lola, trente ans, et trois enfants, dont Alex, vingt-cinq ans, issu d'un premier mariage. Sans testament, Lola a droit au quart des biens (une maison) en usufruit, les enfants se partageant les trois quarts en pleine propriété et la nue-propriété du quart restant, qui leur reviendra au décès de Lola. Dans ce cas, Alex, qui a seulement cinq ans de moins que sa belle-mère, n'est pas près de toucher sa part.

Comme il y avait une donation entre époux, Lola peut opter pour la totalité en usufruit, ou le quart en pleine propriété et le reste en usufruit. Elle choisit la pleine propriété, car sa part reviendra à ses enfants, minorant du même coup l'héritage d'Alex.

La solution traditionnelle consiste à transformer l'usufruit en rente viagère ; mais, compte tenu de l'âge de Lola, ce n'est pas dans l'intérêt d'Alex. On peut aussi convertir l'usufruit en pleine propriété. L'estimation économique de l'usufruit se fait selon deux critères : le revenu du bien et l'espérance de vie de l'usufruitier, qui sera très élevée dans ce cas. En faisant un testament, Yves aurait pu éviter bien des ressentiments en laissant, par exemple, la pleine propriété de la quotité disponible à son épouse. Ou en prévoyant de doter Alex.

Le testament sert aussi à protéger des enfants mineurs. « *Où ira Nathan si je disparais ?* », se demandait Lise, mère célibataire, qui devait subir une grave opération. Elle s'est rendue chez le notaire et a rédigé ses « *dernières volontés* », dont celle de voir Nathan aller dans une famille amie, et non chez un oncle lointain. En cas de divorce conflictuel, on peut aussi, par testament, désigner un « *tuteur datif* », chargé d'administrer les biens de l'enfant mineur jusqu'à sa majorité.

Les héritiers qui n'ont pas de liens de sang avec le défunt (la famille par alliance, les amis) paieront 60 % de droits de succession. C'est pourquoi beaucoup de personnes seules laissent leurs biens à des associations. Qu'on lègue à des associations ou à des êtres chers, le testament est toujours un acte de foi dans la vie.

Michaëla Bobasch

Testaments et légataires

● **Olographe.** Le testament doit être rédigé, daté et signé de la main du testateur. S'il comporte plusieurs pages, chacune doit être datée et signée. Pour éviter qu'il ne se perde, le déposer chez un notaire, qui l'inscrira au fichier central des dispositions de dernières volontés, à Venelles.

● **Authentique.** Il est rédigé par le notaire en présence de deux témoins, ou d'un autre notaire.

● **Mystique.** Il est remis sous pli cacheté au notaire, qui fait un procès-verbal, en présence de deux témoins.

● **International.** Il permet à quelqu'un qui ne parle pas le français, ou ne veut pas recourir à la loi française, de faire un testament reconnu à l'étranger.

● ***Légataire universel.*** Il hérite de tout, mais peut délivrer des legs particuliers à différentes personnes. Avant d'accepter une succession, il a intérêt à s'assurer que son montant est supérieur au passif (dettes, droits, impôts). Le légataire à titre universel hérite d'une fraction de la succession, qu'il devra se faire délivrer par les héritiers. Situation inconfortable s'ils s'estiment spoliés.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97131

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Donne le poids des mots. – II. Protège la graine. Un aller sans retour. – III. De la grenadine dans le pastis. Inspira Borodine. – IV. Personnel. Camember pour Christophe. – V. Le misanthrope qui inspira Shakespeare. Dépassé par les événements. – VI. Maître dans l'art de la division. Savoureux dans le propos. – VII. Libre outre-Manche. Lignée mal venue. – VIII. A perdu de sa splendeur. En ville. – IX. Vont avec les autres. Célèbre depuis sa chute. – X. Joyeux participe. Couverte d'un blanc manteau. – XI. Ont fait tapisseries au Louvre avant de sortir de Chaillot.

VERTICALEMENT

1. Sont de tous les cocktails. – 2. L'étudiant de demain. Refusa la vérité. – 3. L'oncle yankee. Même s'ils se mettaient à table, ils ne diraient rien. – 4. Préparée avec attention. Refus d'Angleterre. – 5. Pour boucher le foyer. Première manifestation. Pas grand-chose. – 6. Les grandes pages de l'Histoire. Maman de d'Alembert, elle tenait salon à Paris. – 7. Une règle. Lettres du pape. Travail sur les bottes. – 8. Une pomme dans l'autre sens. Conduire les affaires. – 9. Qui a des comptes à régler. Trois sur six. – 10. Le seul endroit où l'on peut vivre. Pronom. – 11. Aux bouts des rayons.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97130

HORIZONTALEMENT

I. Papyrologue. – II. Egaiera. Ans. – III. Round. Béret. – IV. Cul. Cran. – V. Ote. Cæsium. – VI. Litron. Cela. – VII. Touche. Ct. – VIII. Trempée. Lei. – IX. Eu. Aer. Moro. – X. Usine. Loden. – XI. Réassorties.

VERTICALEMENT

1. Percolateur. – 2. Agouti. Rusé. – 3. Paulette. Ia. – 4. Yin. Romans. – 5. Red. Coupées. – 6. Or. Cancer. – 7. Labre. Hé. Lr. – 8. Easce (casée). – 9. Garnie. Lodi. – 10. Une. Ulcérée. – 11. Estimations.

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 23

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré E G I L O R U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) Premier tirage : A B O S T U U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : E G I L R U X. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions du problème dans Le Monde *du 2 juillet.*

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 18 juin.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) AUTOMNE, O 9, 88, faisant SURVOLAT.

b) MOURANTE, J 8, 63, ou l'anagramme NUMEROTA – EMOUVANT, K 7, 62, ou l'anagramme MOUVANTE – AUTONOME, L 8, 72 – *MOULANTE, M 8, 70*, ou l'anagramme EMOULANT – EMBOUANT, *enduisant de boue*, 4 F, 72 – AMEUTONS, 6 A, 65 ou l'anagramme AUTOMNES.

c) RINÇONS.

d) ASEXUEL.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

BILAN La nomination de Catherine Trautmann au ministère de la culture a surpris les milieux professionnels comme les Strasbourgeois mais tous se disent confiants, en mettant en avant son bilan culturel comme maire de Strasbourg. ● LES DÉPENSES CULTURELLES de la ville ont en effet plus que doublé en huit ans, l'immense majorité allant à des établissements prestigieux. Les défenseurs d'une action culturelle tournée vers les quartiers ont plus de mal à trouver leur place dans la ville. ● NORBERT ENGEL, adjoint à la culture de Strasbourg et conseiller spécial du nouveau ministre, est considéré comme le véritable architecte de la politique culturelle dans la capitale alsacienne. ● A LA TÊTE de trois ministères – culture, communication, porte-parole du gouvernement –, Mme Trautmann arrivera-t-elle à imposer sa marque ?

Comment Catherine Trautmann a soutenu la culture à Strasbourg

Sa nomination rue de Valois a été une surprise, bien accueillie par les professionnels. De 1989 à 1997, le budget consacré à la création a plus que doublé dans la ville dont elle était le maire. Restent deux points noirs : l'Opéra du Rhin et le développement culturel des quartiers

PERSONNE ne voyait Catherine Trautmann devenir ministre de la culture. La ville et l'urbanisme, les affaires européennes ou les transports semblaient des secteurs plus adaptés à son profil. « *C'est peu dire qu'on a été surpris* », confient nombre d'acteurs culturels de Strasbourg, la ville dont elle a été maire de 1989 à 1997. Ils ajoutent : « *Bien malin qui peut dire quels sont ses goûts.* » Il est vrai que cette « *grande dame* » parle plus de citoyenneté, d'intégration, d'aménagement du territoire. Pour le tram, c'est elle qui a écarté un design spectaculaire pour imposer « *des formes enveloppantes* », dit un acteur du dossier. Mais les milieux professionnels, s'ils la jugent « *plus concernée qu'impliquée* » dans la culture, se disent confiants. Parce qu'elle aurait, à Strasbourg, mené une action « *solide* ». Avec ses qualités : « *Ecoute exceptionnelle, arbitrages nets.* »

Qu'en est-il ? Il y a d'abord les chiffres, qui plaident en sa faveur. Les dépenses culturelles ont plus que doublé depuis que Mme Trautmann s'est emparée de l'hôtel de ville : 513 millions en 1997 contre 241 millions de francs en 1988. Ainsi la ville consacrerait environ 20 % de son budget à la culture – ce que permettent les liens entre le budget de la ville et celui de la Communauté urbaine de Strasbourg. Ces chiffres s'expliquent par le nombre d'établissements lourds, dévoreurs de subventions, mais qui font rayonner la ville : 80 millions de francs pour l'Opéra du Rhin en 1996, 69 millions pour les sept musées, 51 millions pour le Conservatoire, 40 millions pour l'Orchestre, 35 millions pour les bibliothèques, 34 millions pour l'Ecole des arts décoratifs, 16 millions pour le Théâtre du Maillon... Sans oublier d'autres théâtres, la salle de concert de La Laiterie, des festivals, et le Théâtre national de Strasbourg, financé par l'Etat. « *L'offre est folle !* », dit Jean Hurstel, responsable de la Laiterie. « *Je ne connais pas une ville de 250 000 habitants qui possède une telle densité d'institutions culturelles* », confirme Dominique Paillarse, le directeur régional des affaires culturelles, qui souligne également « *la qualité des bâtiments* », pour beaucoup classés monuments historiques.

Ce riche réseau d'institutions a été globalement mis en place quand la ville était allemande. Les deux anciens maires, Pierre Pflimlin (UDF-FD) et Marcel Rudloff (UDF), ont également beaucoup fait. La municipalité socialiste n'a pas opéré de changements radicaux dans une ville « *volontiers conservatrice* », explique Norbert Engel, adjoint très présent à la culture. Ainsi Robert Grossmann (RPR), président de la commission culture à la région et conseiller municipal, admet que « *Trautmann reprend intelligemment ce qui existe* ». Elle a maintenu voire amplifié les budgets, ce qui n'allait pas de soi. Les responsables de ces grosses machines affirment être « *formidablement soutenus* », sentiment que l'on ne retrouve pas, loin de là, dans toutes les villes. La subvention a été augmentée de 50 % pour le festival Musica, un des plus remarquables au monde pour la musique contemporaine. Seul le Conservatoire n'a pas un bâtiment digne de sa valeur.

RENOUVELLEMENT

Nombre de projets architecturaux, souvent antérieurs à l'arrivée de Mme Trautmann, arriveront à maturité grâce à son soutien, rompant avec une tradition de médiocrité, s'appuyant sur la vocation européenne de la ville : hôtel du département (Claude Vasconi), Parlement européen (Architecture Studio), Musée d'art moderne et contemporain (Adrien Fainsilber), parvis de la gare, place Kléber... Un projet de reconversion du secteur portuaire qui relie Strasbourg à Kehl, en Allemagne, a conduit Mme Trautmann à consulter des architectes qui gardent « *un souvenir fort de ce dialogue* », même si ce chantier a dû être repoussé, le tramway aspirant toutes les énergies. Et côté patrimoine, aucun de ces scandales qui semblent être le lot des métropoles n'est venu secouer la ville.

La municipalité a également opéré un profond renouvellement des responsables. Pas toujours à bon escient. Si l'Orchestre marche bien, l'Opéra du Rhin – qui caracole en tête des subventions municipales – a vu sa réputation fondre avec le départ d'Alain Lombard, comme directeur musical, en 1980. « *Depuis, c'est la catastrophe* », disent nombre d'observateurs. Alain Lombard a été remplacé par le metteur en scène René Terrasson (1980-1991), qui laissera un piètre souvenir, puis par Laurent Spielmann, nommé par la municipalité socialiste en 1991, après avoir été un très bon directeur du festival Musica. A Strasbourg, comme dans les cercles musicaux parisiens, le jugement est dur : « *Avec Spielmann, on a perdu six ans. Il était le protégé de Norbert Engel, qui a d'énormes qualités mais qui n'entend rien à l'opéra.* » Et d'ajouter : « *On a tous dit "ouf" quand Spielmann est parti !* »

Norbert Engel voit autrement les choses : le public des moins de 25 ans « *qui représentait 1 % en 1989 pour 60 000 spectateurs, représente 28% pour une fréquentation de 95 000 personnes* ». Ces chiffres font bondir nombre d'habitués : « *La fréquentation chutait, alors la ville a rempli la salle avec des étudiants qui paient 30 francs* ». L'Opéra du Rhin devrait devenir national comme celui de Lyon. Cette promotion est moins liée à sa qualité qu'à son statut atypique – en synergie avec les villes de Mulhouse et Colmar. En attendant, les mélomanes comptent sur Rudolf Berger, qui arrive lui aussi le 1er juillet, pour dynamiser ce lieu.

A côté du réseau institutionnel, Mme Trautmann a développé une politique culturelle diversement jugée. « *Elle a ouvert des fenêtres* », dit Faruk Günaltay, directeur du cinéma L'Odyssée. La « Carte culture » destinée aux étudiants, puis celle d'« Atout-voir », permettent l'accès aux salles de spectacle, pour 30 francs. Citons encore la création d'une vingtaine de bibliothèques de quartier, La Laiterie, l'aide à l'association Vidéo les beaux jours ou au Parlement international des écrivains, dans le cadre duquel, Mme Trautmann a reçu et fait citoyen de la ville Salman Rusdhie (*Le Monde* du 14 juin).

NOUVELLE PRIORITÉ

Reste un casse-tête : comment développer, à côté des institutions lourdes, de nouvelles formes de pratiques culturelles, notamment dans les quartiers défavorisés ? Cette action, délaissée lors du premier mandat de Mme Trautmann, est devenue une priorité, confiée à Jean Hurstel, directeur de La Laiterie. « *Il est symptomatique que cette action ait également été institutionnalisée* », regrette un responsable strasbourgeois. Et les moyens manquent : 900 000 francs à peine... « *Sans Hurstel, La Laiterie n'est plus rien,* dit un observateur, *si c'est une priorité, qu'on lui donne des moyens !* »

Le cas d'Armand Gatti est exemplaire. Le célèbre metteur en scène est venu travailler avec des Strasbourgeois en situation difficile. « *L'enjeu était énorme, mais la municipalité fut terriblement absente alors qu'elle aurait dû mettre le paquet. Elle n'a rien compris et ça s'est très mal passé* », explique un homme de théâtre. Et de confier : « *La ville a du mal à soutenir des projets d'envergure qui échappent à l'institution et à la vie locale.* »

La culture est donc présente à Strasbourg, « *mais elle ne bouillonne pas comme à Marseille* ». Pour preuve, les difficultés des compagnies théâtrales indépendantes, une « enveloppe expositions » pour tous les musées qui atteint 2,2 millions de francs à peine... Question de tempérament ? Sans doute. Jean Hurstel va plus loin : « *Même si Norbert Engel a toujours joué le jeu, nous avons une conception différente de la culture. Il faut jouer et danser dans le cadre quotidien des gens car il n'existe plus de lieu de rencontre, de parole.* »

Michel Guerrin
(avec Marcel Scotto à Strasbourg)

Un projet de multiplexe confié à UGC

En 1986, la ville a investi 11,5 millions de francs dans la restauration d'un cinéma du centre-ville – l'ABC, rebaptisé Odyssée –, qui a ouvert en 1992. Confié aux animateurs des Rencontres cinématographiques d'Alsace (RCA), dirigées par Faruk Günaltay, ce cinéma comprend deux salles, un centre de documentation, un café-bar, un espace-forum pour expositions et débats, et mène une action en faveur des scolaires. 85 000 spectateurs voient près de 400 films par an, de type art et essai, tournés vers l'Europe, et peuvent rencontrer Godard, Angelopoulos, Greenaway... La concurrence n'a pas vu d'un bon œil ce trublion subventionné par la ville (570 000 F par an). Par ailleurs, la ville vient d'attribuer à UGC – après un appel d'offres et de larges consultations – la construction d'un multiplexe de vingt-deux salles, place de l'Etoile.

Le Musée d'art moderne ouvrira en 1998

Après dix ans de projets, palabres, hésitations, polémiques, le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg (MAMCS) devrait enfin ouvrir, dans le quartier de la Petite-France, à l'automne 1998. Au sein même des élus PS, beaucoup n'étaient *« pas chauds »*, dit-on dans la ville, pour se lancer dans un projet de 18 000 m², estimé à 220 millions de francs (40 % à la charge de l'Etat). Catherine Trautmann et Norbert Engel, son adjoint à la culture, ont pesé de tout leur poids pour imposer un projet lancé par le maire précédent, Marcel Rudloff (UDF), et dessiné par l'architecte Adrien Fainsilber avec une muséographie signée Jean-François Bodin. *« C'était soit le musée, soit une nouvelle salle pour l'opéra »*, confie un acteur culturel. Outre la collection, qui court de Gustave Doré à l'arte povera, en passant par Manet, Gauguin, Klimt et Arp, le musée accueillera des expositions temporaires.

Norbert Engel, compagnon de la première heure et éminence grise

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Il était l'un des quatre fidèles qui entouraient Catherine Trautmann au soir de sa défaite aux législatives de 1988. Elle s'interroge sur son avenir politique. Elle envisage de renoncer. Norbert Engel analyse les résultats qui ont privé la candidate socialiste d'un siège de député pour 120 voix. Un peu par intuition et beaucoup par réconfort, il assure : « *Avec de tels chiffres, nous allons gagner les municipales l'année prochaine.* » Neuf ans plus tard, M. Engel est l'incontournable adjoint à la culture du maire de Strasbourg, et il vient d'être nommé conseiller spécial du nouveau locataire de la Rue de Valois. « *La pure histoire d'amitié* » entre Mme Trautmann et son adjoint s'est ainsi consolidée. Aujourd'hui, tous les acteurs culturels de Strasbourg disent qu'ils sont « *indissociables* ». Mais beaucoup ajoutent : « *L'architecte de la culture à Strasbourg, notre interlocuteur, c'est Norbert.* »

PORTRAIT
L'adjoint à la culture du maire de Strasbourg vient d'être nommé conseiller spécial au ministère

Barbe grise, portant toujours nœud papillon et costume strict, M. Engel est intarissable sur son action culturelle. Mais comme pour s'excuser de son débit, il précise : « *Je ne parle pas de la culture pour la culture mais parce que c'est un enjeu de démocratie.* » Ce professeur de philosophie, qui aime truffer ses discours de citations latines – façon IIIe République –, est tout aussi prolixe sur son dada : les échecs. Il n'est pas peu fier de son titre de champion de France universitaire par équipes et de sa qualité d'arbitre international. Tout comme il est prompt à évoquer la traduction de *Mon système*, de Nimzowitsch, et de son ouvrage, écrit en collaboration avec Jean Dextreit, *Jeu d'échecs et sciences humaines*.

« LE LIEU DE TENSIONS »

Ce Strasbourgeois de quarante-huit ans est plus discret sur sa période soixante-huitarde où il n'était pas le dernier à vouloir enflammer les assemblées générales. C'est à cette époque que « *Jacques* », le futur époux de Mme Trautmann, devient son « *copain* ». Il le retrouve à la fin des années 70 et, en même temps que le couple, adhère au Parti socialiste. Depuis 1989, il a accompagné la ministre de la culture dans sa courbe ascendante sans que la moindre fausse note – *connue* – vienne hypothéquer leurs relations.

On lui connaît deux passions, le théâtre et la littérature. « *Il possède la plus belle bibliothèque privée de la ville,* dit un de ses proches, *mais il a un œil sur tout. On le voit souvent au spectacle. Son engagement est indéniable.* » Sa réussite ne va pourtant pas sans grincements. M. Engel est très écouté, souvent suivi, par celle qu'on appelle le « patron » lorsqu'il s'agit de procéder à des nominations ou d'accorder des subventions. Dans la ville, les critiques s'expriment rarement de manière explicite. On le dit « *brillant* » mais on lui reproche, de façon voilée, son autoritarisme, de gérer jalousement son territoire, de ne pas assez dialoguer. « *Il ne partage pas, il ne fédère pas,* affirme un responsable d'institution culturelle, *mais il laisse toute liberté aux responsables qu'il nomme.* »

Seule sa conception de la culture est ouvertement égratignée : « *Engel, c'est tout pour l'élite.* » Beaucoup l'ont entendu répéter que « *Strasbourg a besoin de stars* ». Il le confirme, à sa façon : « *J'estime que la culture doit être avant tout qualitative.* » Mais pour se débarrasser de cette image qui lui colle à la peau, il affirme qu'« *une politique culturelle doit se concevoir comme un champ de force, comme le lieu de tensions. Elle ne s'installe pas dans un lieu spécifique. Elle est une dynamique* ». Et de rappeler qu'il n'est jamais très loin de ce que pense son ministre : « *Catherine, elle, peaufine l'idée qui lui trotte depuis longtemps et qui consiste à réinventer une véritable éducation populaire en aménageant des occasions de rencontre qui soient plus des temps que des espaces fixes.* »

Reste à savoir comment M. Engel va gérer sa double casquette : omniprésent à Strasbourg et conseiller spécial de la ministre à Paris. Rue de Valois, il est membre du cabinet mais dépend directement de Mme Trautmann. Un électron libre, en somme...

Marcel Scotto

COMMENTAIRE

UN TRIPLE MINISTÈRE

L'installation de Catherine Trautmann, rue de Valois, bénéficie d'un préjugé favorable. Son action à Strasbourg, ses prises de position et son franc-parler sont d'autant plus appréciés que l'attente est grande. Les dossiers en souffrance sont nombreux et la situation financière du ministère bloque toute initiative d'envergure.

Aujourd'hui, Mme Trautmann semble absorbée par la composition de son cabinet, dont elle choisit les membres après de longues auditions. On ne saurait reprocher au ministre un tel soin – la hâte et l'approximation ayant trop souvent résumé la *méthode de ses prédécesseurs* immédiats. Aussi, à ce jour, seuls Dominique Lefebvre, son directeur de cabinet, Frédéric Scanvic, son directeur adjoint, Michel Rebut-Sarda, son conseiller chargé du patrimoine et de l'architecture, et Pierre Encrevé, chargé des arts plastiques, ont été désignés.

Pourtant, alors que le temps presse, on voit surtout Mme Trautmann exercer ses fonctions de porte-parole du gouvernement. Sans doute l'exégèse de la pensée de Lionel Jospin, la mise en musique des diverses déclarations ministérielles, l'occupent-elle beaucoup. Ce sont là les inconvénients d'un triple ministère. Car elle aura aussi à gérer les dossiers de la communica*tion, qui s'annoncent nombreux* et épineux. On ne doute pas que ces problèmes, qui l'intéressent particulièrement, l'occuperont. Et si elle a abandonné la mairie de Strasbourg, elle ne manquera pas de conserver un œil vigilant sur sa ville.

Mme Trautmann aura donc fort à faire pour gérer avec la même détermination la partie culturelle de son ministère. La présence, rue de Valois, de Norbert Engel, son bras droit alsacien, lui suffira-t-elle pour faire face à l'ensemble de ses tâches ?

Emmanuel de Roux

Les visions du monde de la Documenta

A Kassel, la messe de l'art contemporain célèbre la politique et l'espace urbain. Avec l'image documentaire comme langage

DOCUMENTA X, Musée Fridericianum, Friedrichplatz 18, Kassel. Tél. : (00-49) 561-70-72-70. Jusqu'au 28 septembre

KASSEL (Allemagne)
de notre envoyé spécial

C'est un merveilleux film documentaire, qui se déguste dans un coin trop bruyant du Musée Fridericianum de Kassel, et dont le titre résume à lui seul le projet de cette Documenta : *In the Street*. Dans la rue. Il y a dans ce petit film d'Helene Levitt, tourné en 1945 dans un quartier pauvre de New York, des gamins qui bougent leur corps comme on ne l'a jamais vu, des sourires, des gestes d'amour. Il y a plus de vie prometteuse, plus d'imaginaire que dans n'importe quelle fiction tournée dans un beau quartier de Manhattan.

Avec une Documenta – cent vingt artistes d'hier et d'aujourd'hui (*Le Monde* daté 22-23 juin) – centrée autour du politique, certains attendaient des œuvres coup de poing, du genre *« allons sur le terrain pour réduire la fracture sociale »*. Il y en a à Kassel, ce ne sont pas les meilleures. Les meilleurs sont les artistes qui font dialoguer le politique avec la ville, l'espace public, lieu de violence et de dialogue à partir duquel nos sociétés vont perdre pied ou sortir de l'eau. Voilà le terrain passionnant, annoncé par les affiches géantes qui brouillent l'urbanisme, de l'architecte Rem Khoolas, ou par le fameux SDF jetant son pack de lait photographié par Jeff Wall, accroché dans un souterrain.

Il y a dans cette Documenta une ouverture sur le monde, une énergie stimulante, portée par nombre d'œuvres inédites. La peinture est quasiment absente au profit de pratiques plus proches de l'environnement quotidien : la vidéo (en référence à la télévision), le film et le dessin animé (le cinéma), la vue d'architecture (la ville), l'installation (l'objet utilitaire), l'œuvre interactive (l'ordinateur), la photographie surtout (presse, publicité). Ces pratiques renvoient au documentaire – il n'y a pas de formes abstraites à Kassel. Elles sont mélangées, en tension, et c'est tant mieux, tant elles produisent des images qui sont des réponses aux *stéréotypes visuels, de l'album de* famille à l'affiche publicitaire encastrée dans les abribus.

Pour avoir une idée des effets de la mondialisation sur notre monde merveilleux, un détour par Kassel s'impose. La démonstration par la photographie est la plus troublante, ambiguë, celle qui permet, un peu comme l'anthropologie, d'identifier l'individu dans son environnement, de susciter la narration, et dont l'apparente neutralité est la plus porteuse d'imaginaire. Ainsi de l'*Atlas* de Richter, qui restera l'événement de cette Documenta avec 5 000 images de format carte postale tapissées au mur, à la fois journal intime et œuvre publiqe sans équivalent, touchant *« tous les sujets du monde »*. Quel est le seul artiste que l'on retrouve à la *fois à la gare, au Musée Fridericianum* et à l'Ottoneum ? Un photographe paysagiste américain, Robert Adams, dont l'œuvre est justement fédératrice, entre la nature et l'urbain, les lieux immaculés et d'autres saignés par la « modernité». Quoi de plus politique que son « anti-reportage » sur un quartier à la périphérie de Denver, dont les habitants ont été meurtris dans leur chair par un accident nucléaire que l'on sent monter, image après image, sans jamais le voir ?


Marc Pataut, projet du Grand Stade, La Plaine-Saint-Denis. Terrain du Cornillon 1994-1995.

SYLVIANE DE DECKER-HEFTLER/PARIS

Marc Pataut offre également une réflexion remarquable sur l'identité d'un groupe social à travers une série photographique réalisée avec les habitants du Cornillon (La Plaine-Saint-Denis), pendant plus d'un an, avant que ces derniers ne *soient expulsés pour que soit* construit le Stade de France. Là encore, la centaine d'images de tout petit format se « lisent » dans un ordre précis, cernant, peu à peu, un territoire, lui procurant une légitimité, alors qu'au même moment on sait que la condamnation est proche.

Il se trouve que les artistes français représentés à Kassel utilisent quasiment tous la photographie : Marc Pataut, Jean-Louis Schoellkopf, Jean-Luc Moulène, Jean-Marc Bustamante, Patrick Faigenbaum, Suzanne Lafont. Ils présentent – sauf Pataut – trop peu d'images. *Mais leur présence* conjointe est un manifeste. *« Ce ne sont pas des artistes officiels »*, dit avec malice Catherine David, directrice de la Documenta, ni des *plasticiens décoratifs. Ils sont ravis* de cohabiter avec Graham, Broodthaers ou Oiticica. Mais aussi avec les photographes « historiques », montrés au Musée Fridericianum : Walker Evans (et non Robert Frank), Helene Levitt, Garry Winogrand (et non Lee Friedlander), Ed Van der Elsken (et non William Klein). Et Richter bien sûr. Il y a là de belles filiations et des clés sur la création d'aujourd'hui. Ou comment, d'Evans (passagers du métro) à Schoellkopf (urbanisme et *habitants à Saint-Etienne), cher*cher, par l'image, à vivre ensemble, à s'accepter dans l'environnement. *A se le réapproprier.*

M. G.

Accord Gaumont-Diagonal sur la construction d'un multiplexe à Montpellier

MONTPELLIER
de notre correspondant

Après plusieurs mois de polémique autour de l'implantation d'un multiplexe à la périphérie de Montpellier, Gaumont et les exploitants indépendants de la société Diagonal-Films ont finalement trouvé un terrain d'entente. Diagonal, qui gère déjà quatre salles dans l'agglomération, prend le contrôle du Capitole, complexe Gaumont de six salles en centre-ville, grâce à un contrat de location-vente signé lundi 23 juin. En échange de quoi, l'association de défense du cinéma indépendant initiée par Diagonal cesse la campagne anti-multiplexe qu'elle avait engagée à Montpellier sur les terrains médiatique et juridique.

Avec un multiplexe de dix-sept *salles, les responsables de Diago*nal redoutaient de voir s'installer un monopole de Gaumont qui aurait possédé trente salles à Montpellier, et qui aurait pu étouffer la concurrence en projetant, par exemple, au centre-ville des films en version originale. Leur croisade pour une pluralité des images avait peu à peu pris une dimension plus « citoyenne », s'étendant à un combat contre la désertification d'un centre-ville menacé par une offre de loisirs se déplaçant vers la périphérie. Menée à coups de réunions, de pétitions et de recours devant le tribunal administratif, *la guerre de Diagonal avait* été largement relayée par la presse nationale.

YALTA CINÉMATOGRAPHIQUE

Le marché du cinéma à Montpellier sera donc bientôt réparti entre deux exploitants principaux : Gaumont pour des films plus « populaires » en version française, et Diagonal pour les films plus « cinéphiles » en version originale. Ce Yalta cinématographique devrait permettre à l'ex*ploitant indépendant de* développer ses activités et de renforcer une offre alternative en *centre-ville. Dès mars 1998, le Ca*pitole lui permettra d'allonger les délais de projection de ses films, de les diffuser sur une palette d'horaires plus large, d'héberger des festivals (ceux du film juif et du film chinois notamment), et de faire plus de place aux documentaires, aux courts métrages ou aux cycles spécialisés.

Gaumont trouve aussi son compte dans ce partage, puisqu'il maintient une présence au centre-ville tout en s'implantant à la périphérie de la ville, où les travaux de son multiplexe peuvent débuter dans un climat pacifié. La « ma*jor » démontre aussi que le* « gros » peut cohabiter avec le « petit » en bonne intelligence : de quoi réhabiliter une image quelque peu écornée ces derniers temps par le débat qu'a suscité en France le développement de ses multiplexes.

Jacques Monin

Le Musée de la Corse a été ouvert à Corte

MUSÉE DE LA CORSE, citadelle, 20250 Corte. Tél. : 04-95-61-00-61 et 04-95-45-25-45. Tous les jours, de 10 heures à 19 h 30.

CORTE
de notre envoyé spécial

La citadelle de Corte voit défiler chaque année 60 000 curieux. L'ouverture d'un musée anthropologique derrière les fortifications qui dominent la capitale de Pascal Paoli va-t-elle modifier ce flux ? L'Etat, l'Europe et la collectivité territoriale corse ont consenti un effort particulièrement important (66,6 millions de francs) pour transformer de vieilles casernes en un établissement culturel destiné à donner une *image cavalière de la Corse et de* ses habitants.

C'est l'Italien Andrea Bruno qui a été chargé de l'opération. L'architecte turinois a l'expérience de ce type d'intervention : il a notamment réussi à loger le pôle universitaire de Nîmes à l'intérieur d'un fort de Vauban et travaille actuellement à la réhabilitation du Centre national des arts et métiers, à Paris. Ici, il a glissé un bâtiment contemporain entre un pan de fortification et l'extrémité de la caserne Serrurier. Cet édifice, dont le béton brut, le verre et l'acier sont traités avec une belle austérité qui s'accorde avec l'esprit de la citadelle, sert d'entrée au nouvel établissement. On accède aux salles publiques par *un escalier monumental*, un peu raide. L'espace qui les précède s'ouvre généreusement, à la fois sur *les montagnes*, au-delà des murailles de la forteresse, et dévoile une cour intérieure qui fait communiquer les espaces d'exposition avec les réserves et les bureaux de l'administration.

Le musée proprement dit (1 700 m²) est divisé en deux galeries. Celle du bas est consacrée aux collections de l'abbé Doazan. Ce prêtre, venu en 1951 de ses Pyrénées natales pour enseigner les sciences naturelles à Ajaccio, commença à collecter minéraux et végétaux pour les besoins de ses cours. Sa quête le conduisit, très vite, à rassembler des témoignages, de plus en plus nombreux, de la vie rurale corse. En 1971, l'ecclésiastique fut « missionné » par le Musée des arts et traditions populaires de Paris (ATP) pour continuer ce travail. Il a légué ses collections – 3 000 pièces – à l'Etat français à une condition : qu'elles restent dans l'île. Elles sont donc à Corte, dans une suite de pièces voûtées, claires, de belles dimensions, ornées de peintures à la détrempe, brunes ou sépia, illustrations agrandies de cartes postales ou de photos anciennes.

Certains objets sont rassemblés *dans des sobres vitrines. Les autres* sont groupés, par catégories, dans des alcôves plus sombres. Cette *présentation est faite sur le principe* retenu, au début des années 70, par Georges-Henri Rivière pour son musée des ATP. C'est peu dire que cette muséographie, dite « du fil de nylon », date.

NOMBREUSES IMPASSES

Le deuxième étage est consacré au « Musée en train de se faire », où d'autres aspects de la Corse sont *évoqués* : l'industrialisation (l'usine de Canari), l'économie (l'entreprise de vins et spiritueux Mattei), la reli*gion (le renouveau des confréries)* ou le tourisme. Ici les salles sont éclairées par de vastes baies vitrées semi-circulaires, découpées dans les murs de la vieille caserne. Afféterie inutile : l'architecte a conservé, au centre des baies, l'encadrement minéral des anciennes fenêtres.

Les commentaires qui accompagnent les objets affichent bien la perplexité du conservateur, Jean-Marc Olivesi, face aux problèmes qu'il avait à résoudre. Comment présenter une anthropologie de la Corse avec des col*lections aussi fragmentaires, aussi* incomplètes ? Des collections qui n'évoquent qu'une partie de la population corse et qui exalte, finalement, les clichés élaborés par les voyageurs continentaux du milieu du XIXe siècle, à commencer par Prosper Mérimée. En particulier celui du berger-chanteur-bandit d'honneur, pilier, selon l'image convenue, de la tradition culturelle insulaire. Le conservateur indique qu'il s'agit là d'une vision romantique et réductrice, mais, faute de *collections suffisantes, il se voit* obligé de développer cette image sur tout le premier étage, renvoyant au second niveau l'ébauche des autres aspects de la culture corse.

Et, là encore, il fait l'impasse sur quantité de thèmes. Il n'y a rien sur la vie urbaine, qui pourtant ne date pas d'hier, rien sur le baroque corse, rien sur les liens de l'île avec l'Italie. Rien non plus sur les expatriés, que l'on retrouve au fil du temps, dans la garde vaticane ou *dans les lointaines colonies fran*çaises, sans parler des « américains » qui ont laissé, au cap Corse, *ces villas à l'architecture si* singulière. Les autres sujets – les divers aspects de la vie économique, l'industrie, la vie religieuse et artistique – ne sont qu'à peine effleurés.

Le musée va évoluer, dira-t-on, les collections s'accroître. Laissez-le vieillir. Sans doute. Mais la muséographie retenue rendra son évolution difficile. En dépit de ses qualités réelles, celle-ci est paradoxalement trop rigoureuse, trop prégnante. Un musée d'anthropo*logie* – on le voit à Grenoble, Neuchâtel ou à Québec, les modèles du genre, – se doit d'être souple, *évolutif. La réussite de* la première exposition temporaire, sur le thème de « La mesure de l'île », compensera-t-*elle* les lacunes du musée ?

Emmanuel de Roux

La mesure de l'île

La salle – près de 600 mètres carrés – est plongée dans la pénombre. La lumière vient du sol : sous le plancher de verre est disposée une carte de la Corse d'une taille inusitée, 17 mètres de long. Ce gigantesque manuscrit aquarellé, découpé en trente-sept rouleaux, est mis bout à bout pour la première fois. Il a été levé, à la fin du *XVIIIe siècle, par les ingénieurs-géomètres du roi – puis de la Répu*blique – entre 1770 et 1795. Il couvre l'ensemble du territoire accompagné de dix-sept volumes de textes et dessins où l'on retrouve *un échantillon des différents paysages et des principaux monuments,* la physionomie de toutes les professions et un catalogue complet de la faune et de la flore. Les visiteurs peuvent en découvrir les détails grâce à des CD-Rom. *Anne Mesterheim et Jean-Marc Olivesi sont les* maîtres d'œuvre de cette exposition parfaitement réussie.

★ *Mesure de l'île*, jusqu'au 20 décembre 1997. Catalogue, 300 pages, 320 F.

La Grange de Meslay étouffe l'art du pianiste Nikolaï Luganski

NIKOLAÏ LUGANSKI (piano). Scriabine : *Sonate-Fantaisie* n° 2 opus 19 ; Rachmaninov : *Préludes* op. 23 (extraits), *Variations sur un thème de Corelli* op. 42, *Les Lilas*. op. 21 n° 5 ; Mendelssohn-Rachmaninov : *Scherzo du Songe d'une nuit d'été* ; Tchaïkovski-Rachmaninov : *Berceuse* ; Kreisler-Rachmaninov : *Liebesleid, Liebesfreud*. Musique russe à la Grange de Meslay, le 20 juin.

Les rangs bavardent : la *Grange* de Meslay ne serait plus ce qu'elle était. Depuis que Richter n'y joue plus, *la salle se vide. Certains* jugent les programmes difficiles et sans vedettes ; une demoiselle un peu chic trouve au contraire que la convention est trop présente. Chacun se retrouve sur le sujet du soir : *il fait froid et l'on s'enrhume*. Le plaid de cachemire signale la bourgeoisie locale qui, quelles que soient les raisons de sa présence, n'a pas eu tort de braver le mauvais temps pour entendre Nikolaï Luganski, vingt-cinq ans, jouer un programme russe du meilleur aloi, redoutable pour les doigts, délectable pour les auditeurs. Encore faut-il qu'on puisse l'entendre... Commence-t-il volontairement la *Sonate-Fantaisie* de Scriabine pédale douce enfoncée afin de ménager on ne sait trop quel contraste avec la suite ? Cinq minutes plus tard, l'*una corda* semble toujours bloquée. Etrange. Le son est feutré, ouateux. Rien ne sort.

Le vent qui s'engouffre dans les interstices de la vieille grange ne suffit pas à expliquer ce déficit non *seulement de décibels mais en*core, ce qui est plus grave, d'harmoniques. Le son n'est pas petit ou *court, il est assourdi, assommé sur* place. Plus loin dans la *Sonate* de Scriabine, puis dans les *Préludes op. 23* de Rachmaninov (notamment dans le pétaradant *Cinquième prélude*), les fortissimos *qu'assène de tout son poids le pia*niste russe semblent n'être que des *forte* moyennement sonores. On *pourrait accuser le piano, un grand* Yamaha apparemment terne (la maison japonaise est partenaire du festival), *mais ces instruments ont* ailleurs toujours mieux sonné que ce soir en ces lieux. Serait-ce Luganski ? Ses disques publiés par le petit label hollandais Vanguard font entendre l'une des sonorités les plus extraordinaires qui soient, une agilité, une élasticité, une frappe précise, au juste poids. Non, décidément, c'est bien cette salle où, depuis trente-cinq ans, à quelques minutes de Tours, on s'obstine à donner de la musique quand on ne peut l'entendre. Les poutres, les piliers, la terre battue de ce beau bâtiment pour ban*quets de mariages chics ont leurs* charmes. Les deux lampadaires qui tiennent le garde-à-vous sur l'es*trade aussi. Mais cette salle est* meurtrière. La goutte au nez des spectateurs n'en a que faire, mais la *musique ne lui dit pas merci*.

Car Luganski est fin musicien, superbe technicien, dosant parfai*tement, sans crispation et sans ef*fort apparent, la très difficultueuse polyphonie digitale de Rachmani*nov. Le grand jeune homme blond* et élégant est impassible. La musique naît simplement, presque *trop simplement pour cette acous*tique sans projection : le thème des *Variations sur un thème de Corelli* se présente à nu, décharné, un peu trop lent aussi. Le *fa* résolutif du dernier accord s'entend à peine. La finesse serpentine et presque fauréenne de la quinzième variation disparaît presque dans les limbes poutrés. La tessiture grasse et riche de la variation précédente, pleine de savoureuses surprises harmoniques, s'étiole. Luganski parfois y met du sien : il mollit le tempo, marque une pause trop longue entre les variations, « rubatise » *ce qui devrait aller de soi.* La distance « intellectuelle » avec les voluptés de Rachmaninov pèche *par sécheresse. On aimerait en*tendre le dyptique Kreisler joué avec plus d'abandon et de générosité, *la cristalline transcription du Scherzo* de Mendelssohn avec un feu davantage follet... Ce sera pour *une autre fois.* Après les granges, les conques : on pourra entendre dans de meilleures conditions Nikolaï Luganski au Festival de La Roque-d'Anthéron, où il joue le 13 août.

Renaud Machart



Les voyages de Sigmar Polke

L'artiste allemand expose une série photographique inédite sur le Pakistan



ETRANGE « voyage » que propose Sigmar Polke à la galerie Chantal Crousel, plus proche du « *déplacement physique et mental* » que du séjour touristique. Cet artiste allemand, partout célébré pour ses peintures narratives à énigmes, est aussi un manipulateur d'images photographiques, qu'il altère, peint, agrandit, mêlant instantané et mémoire. La série s'appelle « Quetta », nom d'une petite ville au Pakistan, où il se trouvait au milieu des années 70. Il en a tiré une série de trente et une images noir et blanc, présentée dans sa totalité pour la première fois – certaines ont été agrandies, isolées et coloriées.

Elles s'étendent sur deux rangs, collées les unes aux autres, comme des fragments d'un film : des hommes tuent le temps, discutent, réagissent, fument le narguilé, boivent le thé. Images brutes, blanchâtres, physiques, altérées, dans leur jus, intemporelles. Il se dégage de l'ensemble un bonheur de l'instant, un souvenir des lieux, une banalité heureuse.

★ Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Tél. : 01-42-77-38-87. Jusqu'au 26 juillet.

UNE SOIRÉE À PARIS

Compagnie DCA
Philippe Decouflé continue la saga de ses héroïnes populaires. Une histoire de danse qu'il écrit avec ses danseurs. Une histoire en petit comité, sorte de laboratoire où s'expérimente l'avenir. *Denise*, sa pièce précédente, avait de l'entregent et du bagout. Et *Marguerite ?* Elle sait bien qu'on l'aime toujours « *un peu, beaucoup, parfois même à la folie.* »
La Chaufferie, 10 bis, rue Maurice-Thorez. 20 h 30, les 24, 25, 26 et 27 juin et les 1er, 2, 3 et 4 juillet ; 15 heures et 20 h 30, le 28 ; 16 heures, le 29. Tél. : 01-48-13-06-07. 100 F.

Chœur et orchestre Paris-Sorbonne
On ne vous garantit pas une exécution mémorable de ces deux œuvres, mais il faudrait absolument aller écouter *La Première Nuit de Walpurgis*, de Mendelssohn. Ce chef- d'œuvre (avec *Le Songe d'une nuit d'été*) n'est jamais donné en concert. Œuvres de Mendelssohn et Brahms. Dalia Schaechter (mezzo-soprano), Guy Flechter (ténor), Nicolas Cavallier (baryton), Jacques Grimbert (direction).
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 165 F.

France Clidat
Allez découvrir, si ce n'est déjà fait, l'art infiniment subtil de France Clidat. Une pianiste bien trop négligée, allez savoir pourquoi, par les orchestres français.
Œuvres de Liszt, Beethoven et Mendelssohn.
Châtenay-Malabry (92). Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand. 21 h 30, le 24. Tél. : 01-47-02-45-63. 150 F.

Bïa
Cette Brésilienne qui aime la chanson française, Chico Buarque et Atahualpa Yupanqui est la dernière découverte du label Saravah, dirigé par Pierre Barouh. Bïa vient de recevoir le Prix de l'Académie Charles-Cros pour un superbe album, *La Mémoire du vent.*
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-Mouchotte, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 24. Tél. : 01-43-21-56-70.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Cyrano de Bergerac
d'Edmond Rostand, mise en scène de Pino Micol, avec Pierre Santini, Magali Houth, Benoît du Pac, Erik Desfosses, Alain Choquet, Jean-Paul Audrain, Jérôme Berthoud, Christian Chevalier, Marie Collins, Philippe Heliès, Laurent Le Doyen, Thierry Monfray, Caroline Santini et Silvia Servio.
Théâtre Dejazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. A partir du 24 juin. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-87-52-55. De 90 F à 180 F. Jusqu'au 13 juillet.

L'Ecole des femmes
de Molière, mise en scène de Jean-Luc Jeener, avec Gabriel Le Doze, Nathalia Bienaimé, François-Paul Dubois, Benoît Dugas, Jean-Michel Dagory, Céline Mauge et Gérard Zimmer.
Théâtre du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Du mercredi 25 au vendredi 27, à 20 h 30 ; le samedi 28, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche 29, à 17 heures. Tél. : 01-47-00-19-31. 85 F et 125 F. Jusqu'au 31 août.*

Les Fêtes de nuit de Versailles
de Jean-Eric Ogier, mise en scène de l'auteur, avec quatre-vingt-dix figurants.
Parc du château, bassin de Neptune, 78 Versailles. Les vendredi 27 et samedi 28, à 22 h 30. Tél. : 01-39-50-36-22. Durée : 1 h 30. De 70 F à 250 F. Jusqu'au 13 septembre.

Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène d'Annie Lavedan, avec les élèves de la classe d'art dramatique du Conservatoire.
Auditorium Francis-Poulenc, 11, rue de La Fontaine, Paris 16e. Mo Michel-Ange-Auteuil. Du mercredi 25 au samedi 28, à 20 heures. Tél. : 01-45-25-77-22. 50 F.

SÉLECTION

Les Amants timides
de Carlo Goldoni, mise en scène de Claudia Morin, avec Elisabeth Baudry, Marc Schapira, Michel Armin, Delphine Thellier, Davis Westphal et Laurent Boulassier.
Musée Cognacq-Jay, 8, rue Elzévir, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Rambuteau, Chemin-Vert. Du mardi 24 au dimanche 29, le mardi 1er, à 21 h 30. Tél. : 01-40-27-07-21. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 19 juillet.*

Castelets en jardins
d'Emilie Valantin, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et deux musiciens.
Parc de La Villette, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-La-Villette. Les vendredi 27 et samedi 28, à 16 h 30, 18 heures et 21 heures ; le dimanche 29, à 15 heures, 16 h 30 et 18 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. Entrée libre. Jusqu'au 31 août.

Cellule 118
d'Alphonse Boudard, mise en scène de Raymond Acquaviva, avec Emmanuel Vieilly, Laurent Loviconi, Cyril Anrep, Philippe Chaubet, Pascal D'Amato, Christophe Fleuret, Daniel Salmon, Cansel Elcin, Xavier Morel, Christine Jarniat, Didier Merigou, Mathilde Guyant, Marc Lottier et Andrey Langle.
Théâtre Hébertot (Petit), 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers-Rome. Du mardi au dimanche, à 21 heures. Tél. : 01-44-70-06-69. Durée : 1 h 50. De 50 F à 100 F.

Les Chinois
de Murray Schisgal, mise en scène de Jean-Paul Bordes, avec Claude Aufaure, Gisèle Touret, Eric Chimier et Fabienne Périneau.
Théâtre 14-Jean-Marie-Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-45-49-77. Durée : 1 h 20. De 60 F à 120 F. Jusqu'au 13 juillet.*

Combien faudra-t-il marcher dans la ville ?
de Catherine Anne, mise en scène de David Moussu, avec Axelle Bossard, Isabelle Censier et David Moussu.
Tremplin-Théâtre des Trois-Frères, 39, rue des Trois-Frères, Paris 18e. Mo Abbesses. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-54-91-00. Durée : 1 h 15. 80 F et 100 F. Jusqu'au 6 juillet.*

L'Echange (seconde version)
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le jeudi 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 17 juillet.

Elle
de Jean Genet, mise en scène de Gilles Chevassieux, avec Roland Bertin, Maurice Deschamps, Thierry Paret, Patrick Spica, Philippe Mangenot et Johannes Charvolin.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Les mardi 24, mercredi 25, vendredi 27, samedi 28 juin, mardi 1er juillet, à 20 h 30 ; le jeudi 26, à 19 heures ; le dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 1 h 20. De 65 F à 160 F.*

Elle(s) d'Isles
d'après Aimé Césaire et Saint John Perse, mise en scène d'Yves Collet, avec Emilie Benoît, Danielle Van Bercheycke, Yorick-Alexander Abel (violoncelliste) et René Dambury (percussionniste).
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Le samedi 28, à 20 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. Durée : 1 heure. 50 F. Dernière.

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-43-22-16-18. Durée : 1 h 30. 160 F. Jusqu'au 12 juillet.

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55, quai de la Tournelle, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 juillet.*

Gertrude morte cet après-midi
de Monick Lepeu, d'après Gertrude Stein, mise en scène de Rachel Salik, avec Monick Lepeu et Elisabeth Fermaud.
Théâtre du Marais, 37, rue Volta, Paris 3e. Mo Arts-et-Métiers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-41-57-88. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 août.*

Jacques ou la Soumission
d'Eugène Ionesco, mise en scène de Simon Eine, avec Bérangère Dautun, François Beaulieu, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Véronique Vella, Alberte Aveline, Michel Robin, Eric Génovèse et Florence Viala.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Du mercredi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 10 juillet.*

Le Jeu de l'amour et du hasard
de Marivaux, mise en scène de Philippe Ferran, avec Philippe Bouclet, Hervé Falloux, Anne Coutureau, Hammou Graïa, Dorine Hollier et Julien Sarfati.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. Durée : 1 h 45. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 30 août.*

Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Le Passe-muraille
d'après Marcel Aymé, mise en scène d'Alain Sachs, avec Francis Perrin, Ginette Garcin, Isabelle Georges, Dozier, Jean-Claude Calon, Isabelle Ferron, Philippe Rondest, Edouard Pretet, Bernard Valdeneige, Michel Verschaeve et Patrice Peyrieras, Philippe Fauconnier et Bernard Duplaix (musiciens).
Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, Paris 2e. Mo Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-96-92-42. Durée : 2 heures. De 70 F à 270 F. Jusqu'au 15 juillet.

Le Petit-Maître corrigé
de Marivaux, mise en scène de Frédéric Tokarz, avec Cendrine Chatrefou, Claude Confortès, Marie Henriau, Catherine Maignan, Patrick Mille, Guillaume Orsat, Muriel Solvay et Frédéric Tokarz.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 2 h 05. 100 F et 130 F. Dernières.*

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F et 120 F. Jusqu'au 15 juillet.*

Rêve rouge
de et avec Xing Xing Cheng, avec Xing Xing Cheng.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. Du mardi 24 au vendredi 27, les lundi 30 juin, mardi 1er juillet, à 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. Durée : 1 h 10. De 35 F à 100 F.*

La Révolte
de Villiers de L'Isle-Adam, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Agnès Sourdillon et Alain Ollivier.
Studio-Théâtre, 18, avenue de l'Insurrection, 94 Vitry. Du mardi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 01-46-82-40-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 120 F. Dernières.

Speed
d'après William Burroughs Jr, mise en scène de François Rodinson, avec François Rodinson.
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du jeudi 26 au samedi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 29, à 17 h 30. Tél. : 01-46-71-71-10. 40 F et 60 F. Dernières.*

Les Très Riches Heures
de Jean Rouaud, mise en scène de Joëlle Chambon, avec Tania Da Costa et Philippe Goudard.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-88-16-30. Durée : 1 h 20. 85 F et 120 F. Dernières.*

Un chapeau de paille d'Italie
d'Eugène Labiche, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Bouzid Allam, Gilles Arbona, Catherine Benoît-Mourlon, Céline Betton, Marc Betton, Jean-Marie Boeglin, Pascal Brunet, David Bursztein, Jean-Michel Cannone, Caroline Chomienne, Claire Decheimer, Gérard Hardy, Dominique Lemonier, Frédérique Marie-Nunez, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Charles Paraggio et Annie Perret.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Durée : 2 heures. De 30 F à 150 F. Dernières.

La Vie parisienne
d'Henri Meilhac et Ludovic Halévy, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Thierry Hancisse, Nicolas Lormeau, Alain Lenglet, Sylvia Bergé, Laurent Rey, Céline Samie, Laurent d'Olce, Jean Dautremay, Michel Favory, Catherine Salviat, Claude Mathieu, Bruno Raffaelli, Simon Eine, Christian Blanc, Isabelle Gardien, Véronique Vella, Jean-François Rémi et Claudie Guillot.
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Le lundi 30, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 3 heures. De 35 F à 220 F. Jusqu'au 19 juillet.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AUTRE CHOSE À FOUTRE QU'AIMER
Film français de Carole Giacobbi, avec Hélène de Saint-Père, Michèle Moretti, Luca Vellani, Frédéric Quiring, Samy Naceri, Moussa Maaskri (55 min).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA CICATRICE
Film polonais de Krzysztof Kieslowski, avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LE DÉMÉNAGEMENT
Film français d'Olivier Doran, avec Danyboon, Emmanuelle Devos, Sami Bouajila, Marine Delterme, Serge Hazanavicius, Dieudonné (1 h 30).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).

DOBERMANN (**)
Film français de Jan Kounen, avec Vincent Cassel, Tcheky Karyo, Monica Bellucci, Antoine Basler, Dominique Bettenfeld, Romain Duris (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
Dessin animé américain de Henry Selick, (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

LA MÔME SINGE
Film américain-chinois de Xiao-Yen Wang, avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ;

LE SAINT
Film américain de Phillip Noyce, avec Val Kilmer, Elizabeth Shue, Rade Serbedzija, Valery Nikolaev, Henry Goodman, Alun Armstrong (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

SMILLA
Film germano-danois de Bille August, avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Richard Harris, Vanessa Redgrave, Robert Loggia, Jim Broadbent (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
de Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

LES ANGES DÉCHUS
de Wong Kar-Wai,
avec Leon Lai Ming, Takeshi Kaneshiro, Charlie Young, Michele Reis, Karen Mok.
Hongkong (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e.

L'AUTRE CÔTÉ DE LA MER
de Dominique Cabrera,
avec Claude Brasseur, Roschdy Zem, Marthe Villalonga, Agoumi, Catherine Hiegel, Marilyne Canto.
Français (1 h 30).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

CERTAINS L'AIMENT COURT 3
d'Emmanuel Oberg.
Français.
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LE CINQUIÈME ELÉMENT
de Luc Besson,
avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich.
Français (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

COMME DES ROIS
de François Velle,
avec Stéphane Freiss, Maruschka Detmers, Mariusz Pujszo, Thierry Lhermitte, Louis Velle, Jacques Sereys.
Français (1 h 35).
UGC George-V, 8e ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+).

EMMA L'ENTREMETTEUSE
de Douglas McGrath,
avec Toni Collette, Alan Gumming, Jeremy Northam, Ewan McGregor, Greta Scacchi.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
d'Emmanuel Finkiel,
avec Nathan Cogan, Shulamit Adar, Maurice Chevit, Jacques Spiesser, Rywka Wajbrot.
Français (40 min).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MICHAEL COLLINS
de Neil Jordan,
avec Liam Neeson, Aidan Quinn, Alan Rickman, Julia Roberts, Stephen Rea.
Américain (2 h 10).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

MOTHER
d'Albert Brooks,
avec Debbie Reynolds, Albert Brooks, Rob Morrow, Lisa Kudrow, Isabel Glasser, Peter White.
Américain (1 h 44).
VO : Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé Letton (46 min).
VF : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; UGC Maillot, 17e.

SHINE
de Scott Hicks,
avec Armin Mueller-Stahl, Noah Taylor, Goeffrey Rush, Lynn Redgrave, John Gielgud, Sonia Todd.
Australien (1 h 45).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

THE BLACKOUT (**)
d'Abel Ferrara,
avec Matthew Modine, Claudia Schiffer, Béatrice Dalle, Sarah Lassez, Dennis Hopper, Steven Bauer.
Américain (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE
de John Berry,
avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev.
Américano-soviétique (1 h 36).
VO : Mac-Mahon, dolby, 17e (01-43-29-79-89).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, dolby, 17e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B.B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07) (+).

REPRISES

LOLITA
de Stanley Kubrick,
avec James Mason, Shelley Winters, Sue Lyon, Peter Sellers.
Britannique, 1962, noir et blanc (2 h 35).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

MENACES DANS LA NUIT
de John Berry,
avec John Garfield, Shelley Winters, Wallace Ford, Norma, Lloyd, Selena Royle.
Américain, 1951, noir et blanc, copie neuve (1 h 17).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) (+) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

MY AIN FOLK
de Bill Douglas,
avec Stephen Archibald, Hughie Restorick, Jean Taylor Smith, Bernard McKenna, Paul Kermack, Mr. Munro.
Britannique, 1973, noir et blanc (55 min).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MY CHILDHOOD
de Bill Douglas,
avec Stephen Archibald, Hughie Restorick, Jean Taylor-Smith, Karl Fieseler, Bernard McKenna, Paul Kermack.
Britannique, 1972, noir et blanc (48 min).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MY WAY HOME
de Bill Douglas,
avec Stephen Archibald, Paul Kermack, Jessie Combe, Lennox Milne, Joseph Blatchley.
Britannique, 1978, noir et blanc (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SHOAH
de Claude Lanzmann,
Français, 1974-1984 (9 h 30).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ;

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

AUDIOVISUEL Les groupes rivaux Kirch et CLT-UFA *ont signé un armistice et souhaitent travailler ensemble dans la télévision à péage allemande. Ils visent le contrôle à parité de la chaîne à péage Premiere, qui compte près de 1,5 million d'abonnés.* ● CANAL PLUS va céder sa participation de 37,5 % dans cette chaîne en échange du contrôle du bouquet de chaînes italiennes Tele Più. *Les modalités financières de cette opération, qui se traduira par une soulte pour Canal Plus, ne sont pas définitivement arrêtées.* ● DEUTSCHE TELEKOM reste un arbitre incontournable, *puisque la viabilité économique des bouquets numériques passe par leur diffusion sur les réseaux câblés dont il est le principal opérateur.* La CLT-UFA et Kirch ont réussi à chasser *de leur pré carré à la fois Murdoch et Canal Plus, pour se forger un nouveau monopole dans la télévision à péage.*

Kirch et CLT-UFA signent leur réconciliation dans la télévision allemande

Les deux groupes vont se partager à parité la chaîne à péage Premiere, obligeant ainsi le troisième actionnaire, Canal Plus, à céder sa participation de 37,5 %. La chaîne française va se tourner vers d'autres marchés européens moins occupés

ARMISTICE dans le paysage audiovisuel allemand. Après deux ans de batailles juridiques, les groupes Kirch et CLT-UFA (issu de la fusion des activités audiovisuelles de la CLT et de Bertelsmann) ont annoncé officiellement une trêve. *« Ce n'est qu'en combinant nos forces que le marché allemand de la télévision numérique pourra se développer »*, ont-ils affirmé lundi 23 juin.

Mettant un terme à leur mariage à trois dans la chaîne à péage analogique Premiere, les deux groupes allemands se sont donné pour objectif de *« poursuivre leur coopération »* dans Premiere, *« avec en vue un partenariat à 50-50 »*. Canal Plus devrait donc très prochainement tirer un trait définitif sur son aventure outre-Rhin (*Le Monde* du 24 juin). Le groupe français avait créé en 1991 Premiere, la principale chaîne payante allemande, dont elle détient 37,5 % en partenariat avec Bertelsmann (37,5 %) et Kirch (25 %). Lancée dans un environnement compliqué (plus de 60 % de la population allemande a accès, *via* le câble, à une trentaine de chaînes), Premiere a difficilement conquis 1,44 million d'abonnés, malgré la diffusion de nouveautés cinématographiques et la retransmission exclusive des matches de football de la division nationale, la *Bundesliga*. C'est l'an dernier que les abonnements de Premiere ont le plus progressé, de près de 30 %, et la chaîne est sortie du rouge.

Kirch et CLT-UFA prévoient désormais un plan de développement commun dans la télévision numérique en Allemagne et *« à côté de DF1* (le bouquet numérique de Kirch qui, avec aujourd'hui 40 000 abonnés, n'a pas rempli ses objectifs, initialement fixés à 200 000 pour décembre 1996 et 700 000 pour fin 1997), *Premiere se développera dans le numérique, le groupe Kirch fournissant les films nécessaires »*.

C'est la paix armée entre les deux grands rivaux qui se sont par le passé plusieurs fois affrontés, par prétoires interposés. Kirch a contesté à la CLT-UFA le droit de faire du *« pay-per-view »* dans Premiere, en menaçant même de ne plus fournir son catalogue de films à la chaîne à péage. *« Dans l'intérêt d'un démarrage commercial accéléré, CLT-UFA et Kirch sont convenus d'utiliser le décodeur numérique D-Box* [le système de Kirch et non pas le Mediabox de Canal Plus, pourtant adopté par Premiere dans ses tests de télévision numérique] ». Ces déclarations doivent encore être avalisées par les conseils d'administration des deux groupes et obtenir le feu vert des autorités concernées.

Une telle main tendue pour pacifier l'audiovisuel allemand ne devrait pas laisser insensible l'opérateur de télécommunications Deutsche Telekom, qui joue un rôle d'arbitre en tant que principal câblo-opérateur. Or la diffusion des bouquets numériques sur le câble est la condition de leur viabilité économique.

Canal Plus ne devrait à terme conserver en Allemagne que sa participation minoritaire dans la chaîne Vox et quatre chaînes thématiques (les versions allemandes de deux chaînes cinéma, Planète et Season) diffusées sur le bouquet DF1. En contrepartie de son désengagement de Premiere au profit de Kirch, qui pourrait s'effectuer, selon une hypothèse haute, entre 5 600 et 8 600 francs l'abonné, Canal Plus récupérerait les 45 % que Kirch détient dans le bouquet de chaînes italiennes Tele Più (au côté de 45 % de Nethold et 10 % de Mediaset de Silvio Berlusconi). Le groupe de Pierre Lescure devrait récupérer *une soulte non négligeable*, la participation dans Premiere valant bien plus que celle de Tele Più. N'ayant pas vocation à conserver 90 % de Tele Più (qui compte près de 900 000 abonnés), Canal Plus devrait en rétrocéder à terme 39 % à des investisseurs italiens. Ce schéma n'est pas encore ratifié par toutes les parties.

Deutsche Telekom joue un rôle d'arbitre en tant que principal câblo-opérateur

Cette réorganisation du paysage audiovisuel allemand s'effectue avec des acteurs locaux. Ni Murdoch, qui a tenté en vain une alliance avec Kirch, ni Canal Plus, qui avait momentanément scellé un pacte dans le numérique avec Bertelsmann, ne resteront sur ce marché. Actuellement, le magnat bavarois Leo Kirch, un proche d'Helmut Kohl, doit faire face à des problèmes de financement, *même si son groupe assure « pouvoir financer ses développements »*. Le mensuel *Manager Magazine* chiffre à plus de 10 milliards de francs les dettes du groupe et estime que son cash-flow sera négatif de 3,4 milliards cette année.

Finalement, la CLT a bien joué sur l'échiquier allemand. En s'alliant à la filiale audiovisuelle de Bertelsmann, le groupe luxembourgeois aura pris les rênes de la principale chaîne de télévision privée allemande RTL Television, qui a dégagé l'an dernier 490 millions de francs de bénéfices avant impôts. Sur le principal marché publicitaire de la télévision en Europe, *estimé à plus de 23 milliards* de francs, CLT-UFA est présent avec quatre chaînes hertziennes : RTL Télévision, RTL 2, Vox et Super RTL, qui totalisent, selon l'institut Nielsen, 26,6 points d'audience. Sans compter leur participation dans Premiere.

Le groupe luxembourgeois a déjà une première fois renoncé à lancer un bouquet numérique sur l'Allemagne, provisionnant au passage une perte compensée par la vente de Tele Star. Cette fois il revient dans la télévision numérique par la fenêtre, via la plate-forme de Premiere, en ayant laissé Kirch s'épuiser par de très coûteuses acquisitions de films auprès des majors américaines.

Nicole Vulser

Le redéploiement européen de Canal Plus

Le prochain départ de Canal Plus hors d'Allemagne ne constitue qu'une demi-surprise. Depuis la fusion du groupe dirigé par Pierre Lescure avec les activités européennes de Nethold, Canal Plus a réorienté ses priorités stratégiques. L'Allemagne, qui semblait prometteuse en 1991, semble un marché aujourd'hui beaucoup trop bloqué par les acteurs allemands pour que le groupe français réussisse vraiment à y faire sa place.

Conscient du blocage, Canal Plus va-t-il tenter sa chance sur des marchés moins encombrés par de potentiels rivaux ? Le groupe pourrait choisir des pays encore sous-équipés en câble et en réception directe, comme l'Italie, où Tele Più occupe une situation de monopole dans la télévision à péage. En Espagne, les jeux sont compliqués par une donne très politique, qui gêne considérablement le développement des projets numériques de Canal Plus. En Scandinavie, *autre fief récupéré lors de la fusion avec Nethold*, la concurrence est épicée par le dynamisme d'un autre opérateur, Kinnevik, et l'étroitesse du marché.

Une grève empêche la parution du « Midi libre »

ANNONCÉE par une campagne de publicité en Languedoc-Roussillon, la nouvelle formule du quotidien *Le Midi libre* n'est pas sortie des presses, mardi 24 juin. La maquette du journal rénovée a fait les frais d'une grève des ouvriers du Livre CGT, déclenchée dans la nuit, après une journée de négociations. Représentants de la CGT et direction se sont séparés sur un désaccord, tant sur le nombre d'ouvriers nécessaires pour faire fonctionner les nouvelles rotatives Wifag, que sur les augmentations de salaires réclamées par le personnel. Une augmentation de 800 francs ayant été accordée, la direction refuse les demandes supplémentaires de la CGT. Une assemblée du personnel était prévue mardi 24 juin, avant de nouvelles négociations. - *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **La Société des rédacteurs de *L'Express*** a réaffirmé, lundi 23 juin, sa volonté d'être partie prenante de toute formule de reprise de l'hebdomadaire, depuis que Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, devenue l'actionnaire principal d'Havas, a évoqué la cession de *L'Express* et du *Point*. *« Résolue à incarner et à défendre les principes qui l'ont toujours animée et qui sont inscrits dans la charte adoptée par la rédaction, notamment l'indépendance des journalistes et le respect absolu de l'autonomie éditoriale de la direction de la rédaction, ainsi que le maintien de l'identité de* L'Express », la société des rédacteurs estime indispensable que le repreneur s'engage à signer cette charte, et les journalistes *« revendiquent le droit d'être associés en permanence aux décisions engageant le contenu de* L'Express *et son avenir »*.

■ **DIFFUSION** : après les perturbations entraînées par des opérations de militants du Livre CGT dans la presse parisienne, la direction des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) rappelle dans un communiqué que *« les projets de modernisation ont fait l'objet de discussions conclues par un document signé le 9 janvier par le Comité intersyndical du Livre parisien CGT et la section CGT des NMPP »*. Vingt-trois réunions ont eu lieu *« pour mettre en œuvre ces dispositions qui ne comprennent ni licenciement ni remise en cause des statuts sociaux et salariaux »*, indiquent les NMPP, en précisant que *« la seule conséquence concrète est un changement d'horaire pour 200 ouvriers dont la durée de travail hebdomadaire est déjà inférieure à 35 heures et la rémunération moyenne brute a été de 250 000 francs en 1996 »*.

■ **RADIO** : le chroniqueur Gérard Miller a été suspendu de l'antenne de France-Inter, lundi 23 juin. Cette sanction a été signifiée par Jacques Santamaria, directeur des programmes de France-Inter, à Laurent Ruquier, animateur et producteur de l'émission « Changement de direction » à laquelle participe Gérard Miller. Celui-ci avait *« invectivé de façon mensongère »*, selon la direction des programmes, Jacques Santamaria, qui avait choisi de ne pas renouveler à la rentrée l'émission dominicale de Laurent Ruquier « On prend la semaine et on recommence ».

■ **PRIX** : l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a décerné ses prix 1997 aux correspondants en Allemagne du *Monde* Lucas Delattre (prix principal pour la presse écrite) et de *Libération*, Lorraine Millot (prix spécial) pour leur description de la culture quotidienne de l'Allemagne.

Pierre Bérard succède à Claude Sales au poste de PDG de « Télérama »

Un rédacteur en chef devrait être recruté à l'extérieur du magazine

L'HEBDOMADAIRE *Télérama* est en train de vivre une petite révolution. Traditionnellement, la succession de son PDG entraîne mécaniquement le changement de son directeur de la rédaction et de son rédacteur en chef, choisis, tout aussi traditionnellement, dans la maison. *Cette fois-ci, le fleuron des* Publications de la vie catholique (PVC) se trouve devant une situation inédite.

Claude Sales, PDG de *Télérama* depuis le printemps 1990, et qui à soixante-six ans a atteint l'âge de la retraite, cède son fauteuil à Pierre Bérard, soixante-trois ans, dont la nomination a été entérinée par l'assemblée générale des actionnaires, le 18 juin. *Simultanément,* Gilles de Courtivron, directeur-général adjoint, a été nommé directeur général et administrateur du journal. Ils devraient entrer en fonction le 1er juillet.

Le nouveau et l'ancien PDG ont proposé que Marc Lecarpentier, rédacteur en chef et adjoint au directeur de la rédaction de *Télérama* depuis 1995, soit nommé directeur de la rédaction. Pour être complète, cette proposition doit être soumise à un vote de la rédaction – quatre-vingts journalistes –, qui doit avoir lieu jeudi 26 juin. La nomination de Marc Lecarpentier ne devrait pas rencontrer d'obstacle majeur : pour être refusée, elle devrait être repoussée par 75 % des voix. *« Ce serait un tremblement de terre, si c'était le cas »*, estime Claude Sales.

VOTE DES JOURNALISTES

Tout se complique avec la nomination du rédacteur en chef. Logiquement, Alain Rémond, qui en a le titre, *devait accéder à ce poste.* Mais Marc Lecarpentier lui préfère un candidat extérieur. Lors d'une réunion de la rédaction de *Télérama*, lundi 23 juin, le futur directeur de la rédaction a indiqué qu'en dépit de ses qualités, Alain Rémond n'était pas *« l'homme qu'il cherchait »*. Pour trouver le rédacteur en chef qui doit aussi être son adjoint, Marc Lecarpentier, avec l'aval des autres membres du conseil de direction de l'hebdomadaire, a rencontré beaucoup de monde et a retenu trois noms, gardés secrets. Il se réserve la possilité de révéler son choix après le vote de jeudi 26.

Mais à *Télérama*, le rédacteur en chef doit aussi être adoubé par la rédaction et, selon un processus identique à la nomination du directeur de la rédaction, ne pas réunir sur son nom plus de 75 % de voix négatives. Quel que soit le candidat extérieur retenu, le vote des journalistes, faute d'avoir travaillé avec lui, *ne s'exercera donc que sur son* image. *« Il s'agit de ne pas se tromper sur le candidat »*, soulignent des rédacteurs. La nouvelle équipe de direction devrait être à pied d'œuvre début septembre, date du déménagement du journal.

Marc Lecarpentier souhaite insuffler un sang neuf à la rédaction. Il peut compter sur le bilan positif de *Télérama « qui permet de penser sereinement, et de préparer l'avenir »*. La diffusion de l'hebdomadaire a continué à progresser en 1996, de 618 592 à 630 102 exemplaires (+1,8 % par rapport à 1995), et les cinq premiers mois de cette année se traduisent par une hausse moyenne de 4,2 %.

ROMAN-PHOTO

Le lancement d'un roman-photo pendant l'été, mettant en scène des acteurs renommés (Ludmilla Mikael, Richard et Romane Bohringer, Michael Lonsdale, Roland Bertin, etc.) photographiés par Xavier Lambours, devrait permettre d'accroître les ventes estivales comme l'avait fait la publication de la dernière aventure de *Blake et Mortimer*, en 1996.

Avec un chiffre d'affaires de 475,4 millions de francs, *Télérama* a dégagé un résultat après impôt de 16,4 millions. Les huit hors-série de l'hebdomadaire, ainsi que ses satellites (*Télérama Junior* et *Télérama Câble*, en attendant la publication en 1998 d'un « city magazine » parisien) participent à hauteur de 77,2 millions de francs au chiffre d'affaires. Un conseil de surveillance des PVC aura lieu le 30 juin, qui devrait notamment prendre acte des bons résultats de son titre vedette.

Yves-Marie Labé

Un jeune patron

par Jacques Buob

CE NUMÉRO de « C'est à suivre », l'émission de Claude Sérillon sur France 2, aurait dû être diffusé le lundi 28 avril. Curieusement, il fut déprogrammé au dernier moment et remplacé, sans autre explication, par un épisode de la série policière « Tatort ». Il faut dire que le président de la République avait annoncé quelques jours plus tôt la dissolution de l'Assemblée nationale, et que l'on entrait en campagne électorale. Etait-il nécessaire dans ces conditions qu'une chaîne publique engageât un débat sur un thème qui sent autant la poudre que les nitrates : le scandale de l'exploitation de l'eau en France ? Sans doute l'émission intitulée « La France en eau trouble » fleurait-elle trop l'incorrection politique, le financement de partis politiques et l'exploitation du citoyen au moment où se jouait l'avenir du gouvernement. Il était urgent d'attendre. On attendit.

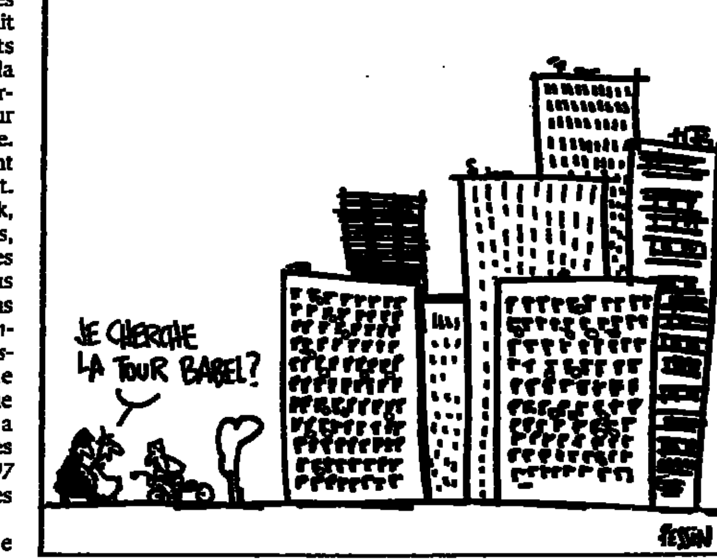
Lundi 23 juin donc, à 22 h 40, Sérillon se retrouva finalement au milieu de tout son monde avec quatre semaines de retard, mais les temps ayant, dans l'intervalle, changé. D'un côté les représentants des majors de l'eau en France : la Saur, la Lyonnaise des eaux et la Compagnie générale des eaux avec son PDG, Jean-Marie Messier. De l'autre, les associations de consommateurs dont l'une répondait au joli de nom de « La Facture d'eau est imbuvable » et quelques maires en colère. Il y avait aussi Noël Mamère, l'écologiste, et Corinne Lepage, ministre sortante de l'environnement, une « jupette » qui avait échappé à la rafle, et dont on sait qu'elle a pas mal rué dans les brancards de son ex-gouvernement, ne craignant pas de réclamer la fermeture de Superphénix et de dénoncer le lobby nucléaire. Elle était là, cette fois, pour parler de celui de l'eau. Celle qui lui a succédé, sa copine Dominique Voynet, était excusée : elle était au Sommet de la Terre à New York.

Jean-Marie Messier est la figure montante du grand patronnat. C'est un jeune PDG communicateur qui joue la franchise. Il s'était fixé une mission claire : faire passer l'idée que les temps des coups tordus ont bien existé, mais que désormais les mœurs ont changé et qu'à l'opacité des marchés a déjà succédé, avec lui, la transparence. *« Tout le monde sait qu'il y a eu financement de partis politiques... Mais désormais entre un acte illégal et la perte d'un marché, nous préférons perdre un marché. »* Autour de lui, les mines étaient dubitatives. C'est que, pour remonter la pente, il y a du boulot. Rapport accablant de la Cour des comptes, ententes illégales, mise en coupe du pays, et profits exorbitants (56 % d'augmentation du prix moyen du mètre cube en cinq ans) sur le dos des abonnés et des municipalités circonvenues par ces multinationales qui s'abattent sur elles *« comme les palombes sur les glands »*. Messier insista, fit valoir l'interdiction des droits d'entrée (le versement de sommes considérables aux communes, mais allez savoir où ça arrivait...), et le respect de la loi Sapin. C'était épatant, cette sincérité, on aurait dit du Jospin.

Les Chaldéens de Sarcelles

Fuyant la Turquie et l'Irak, les descendants d'un des plus vieux peuples du monde, les Assyro-Chaldéens, parlent la langue du Christ. Rencontre dans « Saga-Cités »

COMMENT peut-on être chaldéen à Paris ? En allant à Sarcelles (Val-d'Oise), où sont échoués huit mille d'entre eux, descendants d'un des plus vieux peuples de la terre, chassés de leur paradis terrestre. Abraham est né dans leur pays, entre le Tigre et l'Euphrate. Chrétiens des origines, ils parlent l'araméen, la langue du Christ. Persécutés en Turquie et en Irak, ils ont émigré par villages entiers, il y a une dizaine d'années. Sur les douze mille venus en France, plus de la moitié se sont installés dans la région parisienne. *« Je suis tombée sur eux par ma voisine du dessus qui enseigne en ZEP* [zone d'éducation prioritaire] *»*, explique la réalisatrice, Néna Baratier, qui a coutume de s'attacher aux pas des plus humbles. Dans *Sarcelles, 1997 après J.-C.*, elle a surtout suivi les femmes de la communauté.



La possession d'une langue confère le droit d'être un peuple. Au début de ce siècle, ils étaient encore quelque deux millions. Pourtant, ces chrétiens, tolérés par l'islam, au même titre que les autres « gens du Livre », comme les juifs, n'ont jamais revendiqué ni Etat ni statut de minorité. Ce qui sans doute explique pourquoi la répression et l'exode, dont ils ont été victimes au moment de la montée des nationalismes turc et arabe, sont passés inaperçus. Sauf en 1933, où ils furent massacrés par milliers autour de Mossoul (Irak). Assimilés aux Arméniens, 170 000 avaient auparavant péri dans le génocide de 1915. *« Nous n'avons jamais eu d'Etat, c'était l'Eglise qui constituait notre identité et nous transmettait la mémoire de notre peuple »*, précise François Yakan, un des leurs. La recette n'était pas si mauvaise, puisqu'ils sont toujours là.

Lors de son mandat au Proche-Orient entre les deux guerres, la France s'employa à les protéger. Aussi, dans les années 80, pris entre les feux des Kurdes, vivant sur le même territoire qu'eux, et de l'armée turque, contraints à l'exode, ils prirent par milliers le chemin de la France, *« la fille aînée de l'Eglise »*. Depuis la guerre du Golfe, c'est au tour des Chaldéens d'Irak de fuir les exactions de Saddam Hussein : 1 800 ont obtenu un statut de réfugié chez nous, malgré des *« refus dramatiques »* en 1994 opposés à des familles nombreuses. Aujourd'hui, 500 000 Chaldéens vivent encore en Irak, où ils ont toujours pesé dans la société (comme le bras droit de Saddam, Tarek Aziz). Mais la diaspora ne cesse de progresser à travers le monde (80 000 aux Etats-Unis).

Leur identité, qu'ils avaient réussi jusqu'ici à conserver, est donc menacée. A Sarcelles, ils ont reconstitué leur village, ce que montre bien ce film fort, à l'image de ce peuple. Ils vivent *« en essaim »* ; ils affrontent leur nouvelle vie à la façon de ces armées antiques qui avançaient en formant le carré. Dans leur vie quotidienne, ils ont gardé les gestes intacts de la Bible, ils répètent des rituels vieux de 4 000 ans, les jeunes jouent les « officiers de bouche » pour les anciens, on s'assemble pour partager le pain, car *« manger la même nourriture, c'est former le même corps »*.

Ayant acquis à présent la nationalité française, ils forment une communauté courtisée par les candidats. *« Strauss-Kahn a besoin du vote des Chaldéens »*, dit-on à Sarcelles. Ils subissent aussi les assauts de la modernité : les jeunes sortent du giron des mères et des prêtres. *« Les femmes se sentent bien ici, même si elles trouvent que les Français ne sont pas de bons chrétiens »*, dit Néna Baratier.

L'ultime trésor de ce peuple, c'est l'araméen. Un million de personnes le parleraient encore en Orient, selon François Yakan. *« Cela serait tellement triste de perdre l'araméen, il faut sauver la langue du Christ. J'en ai parlé à l'Unesco. Cela n'a pas ému »*, plaide Néna Baratier. *« L'araméen ne s'apprend ni à la Sorbonne, ni aux Langues-O, mais dans une tour de Sarcelles ! »*, lance avec jubilation cette amoureuse de la banlieue.

Régis Guyotat

★ **« Saga-Cités » : *Sarcelles, 1997 après J.-C.* France 3, mercredi 25 juin, à 14 h 30, jeudi 26, à 0 h 10.**

MARDI 24 JUIN

TF 1

20.45

LES MISÉRABLES ■
Film O, de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah (1994, 180 min). 86268279
En 1900, le chauffeur d'un aristocrate est accusé, à tort, du meurtre de son patron et condamné au bagne.

23.45

RICK HUNTER, INSPECTEUR CHOC
Le dernier meurtre. Série O, avec Fred Dryer, Stepfanie Kramer (55 min). 894328

0.40 Golf. Tournoi féminin Evian Masters 1997.
1.15 et 1.55, 2.30, 3.30 TF 1 nuit.
1.25 Reportages. Les papis-papas.

2.05 Cas de divorce. Série. Landon contre Landon. 2.45 Cités à la dérive. Série. [6/8] (rediff.). 3.40 et 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique (20 min).

France 2

20.55

LA BAULE-LES-PINS
Film de Diane Kurys, avec Nathalie Baye (1989, 100 min). 6018908
D'après les propres souvenirs de Diane Kurys.

22.35 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.45

LES GRANDS FONDS ■
Film de Peter Yates, avec Jacqueline Bisset (1977, 125 min). 765837

0.50 Au bout du compte.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Cinéma (80 min). 9933274

3.05 Rêves d'Afrique. Documentaire. [2/4] Les gardiens du rêve. 4.00 24 heures d'infos. Magazine. 4.10 Météo 2. 4.15 Raoul et Lili. Court métrage. 4.35 L'Œil d'Icare. Documentaire. 4.55 Manu. Dessin animé. Shopping au supermarché. 5.05 Chip et Charly. Dessin animé. Mamie Gold veut voler (35 min).

France 3

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Spécial Masters de bronze. Jeu présenté par Julien Lepers (105 min). 583521

22.35 Journal, Météo.

23.10

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas. En attendant, la coupe (55 min). 4426683

0.05 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 23485
0.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Tentative d'assassinat.

1.30 Musique graffiti. Magazine (20 min).

Arte

20.45

▶ LA VIE EN FACE : L'ILE DES ENFANTS
Documentaire de Dominique Gros et Laure Adler (1996, 55 min). 2578989
Les relations parents-enfants-médecins au cœur du service de réanimation infantile de l'hôpital parisien Robert-Debré.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DOCUMENTA
DIXIÈME ÉDITION.

21.45 DX, le Grand Show de l'art contemporain. Documentaire (1997, 30 min). 869163
Depuis 1955, la ville de Kassel (Allemagne) accueille tous les cinq ans la plus grande exposition mondiale d'art contemporain : la Documenta.
22.15 Voyage au centre de l'art. L'histoire de la Documenta (1997, 70 min). 598434
23.25 Aux quatre coins du monde. Visites d'ateliers (1996, 90 min). 8475057

0.55 Two Stars in the Milky Way ■■ Film de Tomsie Sze, avec Violet Wong (1931, N., muet, rediff., 90 min). 35136748. 2.25 Court métrage. Un drôle de petit homme (rediff., 15 min).

M 6

20.55

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN. Série (115 min). 4546637
[1/2 et 2/2] A la rencontre de John Doe.
Un criminel venu du futur devient président.

22.50

DE PARENTS INCONNUS
Téléfilm O de Sheldon Larry, avec Melissa Gilbert (90 min). 707724
Après un accident de voiture, des analyses révèlent à une jeune mère divorcée une mauvaise irrigation du cerveau. L'examen préopératoire va être l'occasion d'une nouvelle révélation : elle est une enfant adoptée.

0.20 Capital (rediff.).

1.55 Culture pub - Remix. Spécial science-fiction (rediff.). 2.20 Movida opus 6. Documentaire. 3.10 Jazz 6 (rediff.). 4.25 Fan de - Best of (rediff.). 4.50 Turbo (rediff., 35 min).

Canal +

20.35

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT ■■
Film d'Edouard Molinaro, avec Fabrice Luchini (1996, 95 min). 615873
La vie très mouvementée d'un libertin, dramaturge, agent secret et trafiquant d'armes, sous Louis XV et Louis XVI.

22.10 Flash d'information.

22.20

▶ BONNE ARRIVÉE
Documentaire de Brigitte Cornand (50 min). 4032540
Des créateurs africains d'aujourd'hui, plasticiens et photographes, parlent de création.

23.10 Ligne de vie ■ Film de Pavel Lounguine (1996, v.o., 102 min). 5103683
0.55 Rainbow pour Rimbaud. Film de Jean Teulé (1995, 75 min). 3599564
2.10 Surprises. Spécial Gay (50 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre-Michel Menger. [2/5] La passion.
20.30 Archipel science.
21.32 Le Grand Oral du bac philo. Enregistré à l'Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne le 16 juin.
22.40 Nuits magnétiques. Tout est bien sûr possible : Quatre projets d'artistes. [1/4] Le metteur en scène.

0.05 Du jour au lendemain. Danièle Sallenave (*Viol*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Histoire du handicap [3] ; 1.28, Les handicapés mentaux peuvent-ils se marier ? ; 2.10, Jean-Noël Vuarnet (*L'Aigle-Mère*) ; 2.56, Madame Guyon (1648-1717) ; 4.22, Philippe-Paul Wallon et Eliane Gauthier ; 5.52, Le Kirguistan.

France-Musique

20.00 Concert. Paris de la Musique. Donné le 17 juin, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre national des Pays de Loire, dir. Hubert Soudant : Ouverture pour une fête académique op. 80, de Brahms ; Colored Field, de Kernis ; Symphonie n° 4, de Brahms.
22.30 Musique pluriel. Sudden Time, de Benjamin, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. George Benjamin ; Opus 21 pour onze instruments, de Tulev, par le NYYIO-Ensemble, dir. Olari Elts.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Anner Bylsma et L'Archibudelli.

22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 19/6/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 20/6/97).
23.45 Viva. Magazine.

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [7/32]. Trotsky versus Staline.
20.35 Les Ailes de légende. B-47.
21.20 L'Education à la liberté. Introduction à la pensée de Paulo Freire.
22.15 Maloul fête sa destruction.
22.45 De rage et d'espoir. Paroles de toxicos.

Animaux

20.30 Nature des choses. Portés par le vent.
21.00 Le Monde sauvage. La force de la nature.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Mordicus, la buse.
23.00 Fauna.
23.30 Faune ibérique. Taïga l'autour.
0.00 Animaux disparus au XXe siècle (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Henri Contet. De François Cornuau et Jean-Pierre Pasqualini.
22.00 Paroles de danse. De Jean-Michel Plouchard. Joseph Nadj.
22.30 Le Triporteur ■ Film de Jack Pinoteau (1957, 95 min). 24562182

France Supervision

20.45 Lokua Kanza. Concert enregistré au festival Musiques métisses d'Angoulême (50 min). 30085521
21.35 Cherchez l'idole ■ Film de Michel Boisrond (1963, N., 95 min). 37289873
23.10 La Belle Hélène. Opéra en trois actes de Jacques Offenbach. Solistes : Vesselina Kasarova, Deon Van der Walt (150 min). 75475328

Ciné Cinéfil

20.30 Fantôme à vendre ■■ Film de René Clair (1935, N., 80 min). 18035453
21.50 L'Eclipse ■■ Film de Michelangelo Antonioni (1962, N., v.o., 120 min). 67228704

Ciné Cinémas

20.30 Before the Rain ■ Film de Milcho Manchevski (1994, 110 min). 5475569
22.20 Chute libre ■ Film de Joël Schumacher (1992, v.o., 110 min). 21665927
0.10 Cadillac Man ■ Film de Roger Donaldson (1990, 100 min). 31095309

Festival

20.40 La Tour de Nesle ■ Film de François Legrand (1969, 85 min). 26424095
22.05 Jean Piat ou la fascination de la séduction. D'André Halimi.
23.00 Les Fausses Confidences. Comédie en trois actes de Marivaux. Mise en scène de Jean Piat. Enregistré à la Comédie-Française en 1971. Avec Jean Piat, Jacques Eyser (100 min). 78329960

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 L'Age de cristal. L'homme venu d'ailleurs.
21.35 Port Breac'h.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le.

Canal Jimmy

21.00 Spin City.
21.25 Cambouis. Magazine.
22.20 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [9/10]. Make it Funky.
23.30 Star Trek : la nouvelle génération. Okona le magnifique (v.o.).

Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Hélène de Troie ■ Film de Robert Wise (1954, 120 min). 8287328
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Si Shakespeare m'était conté.
23.35 Zorro (25 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 58 heures d'angoisse. Téléfilm de Mel Damski, avec Beau Bridges (95 min). 501577502
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva débat (60 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Tahiti.
22.30 L'Heure de partir.
1.30 Deux jours en France. Magazine (15 min).

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 2e jour (150 min). 1208095
18.30 et 20.00, 1.00 Cyclisme. En différé. Tour de Suisse. 8e étape : Zoug - Wetzikon (164 km).
20.30 Freeride. Magazine.
21.00 Boxe. En direct. Poids welters : Patrick Charpentier (Fr.) - Leroy Owens (EU) (120 min). 132279
0.00 Football (60 min).

Muzzik

20.00 L'Invité. Ivry Gitlis.
21.00 Muti à la Scala. Concert interprété par l'Orchestre et les Chœurs du théâtre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti (105 min). 503587521
22.45 David Oïstrakh joue le triple concerto de Beethoven. Concert (40 min). 501519751
23.25 David Oïstrakh joue Brahms. Concert (25 min). 508243892
23.50 Les Instantanés de la danse. Magazine.
0.05 Jean-Luc Ponty et Lionel Hampton à Montréal. Concert (65 min). 505158187
1.10 Grande messe en ut mineur K427, de Mozart. Concert (60 min). 506606458

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

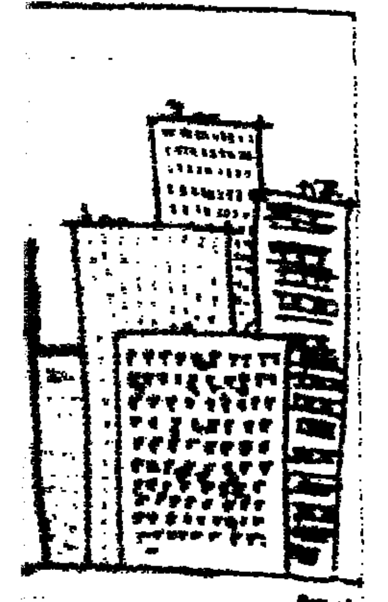
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

de Sarcelles



هكذا من الاصل

Le « prisonnier de guerre » Antonio Noriega

Dans un entretien exclusif accordé à l'hebdomadaire britannique « The Observer », l'ancien dictateur du Panama, âgé de soixante et un ans, règle ses comptes du fond de sa prison

IL A ÉTÉ durant des années le dictateur du Panama, l'un de ces généraux qui n'avaient de comptes à rendre à personne hormis à leurs patrons de Washington, patrons qu'il fréquentait assidûment et sous la protection *desquels il a fait* l'essentiel de sa carrière.

Mais aujourd'hui Manuel Antonio Noriega, soixante et un ans, n'est plus que le matricule 38699-079, *détenu* au fond d'une cellule de Floride, non loin de Miami, seul prisonnier de guerre des Etats-Unis, comme il aime à le rappeler et comme l'indique l'uniforme de général que la Convention de Genève l'autorise à porter, même en prison.

Cela fait près de huit ans qu'il y croupit, condamné à quarante ans de détention pour racket, blanchiment d'argent sale, trafic de drogue. Pour le faire condamner il a fallu des milliers de marines qui, en janvier 1990, sont venus l'enlever au Panama. L'opération, pompeusement baptisée « Juste Cause », était passablement *brouillonne. Vingt-trois soldats* américains y ont trouvé la mort, en même temps qu'un nombre indéterminé de civils panaméens – vraisemblablement plusieurs centaines.

Pour vaincre l'ennui, le prisonnier Noriega a écrit un livre, ce qui lui permet de recevoir les journalistes qui veulent lui en parler. Ceux de l'*Observer* lui ont ainsi récemment rendu visite dans la « suite présidentielle » où il est autorisé à recevoir, en réalité une cellule un peu mieux aménagée que les autres. Le résultat de l'entretien est publié dans la dernière livraison de l'hebdomadaire britannique. On n'y apprendra pas grand-chose que l'on ne sache déjà : lorsqu'il parle Antonio Noriega ne travaille pas pour l'Histoire mais pour régler ses comptes.

Discret sur ses excellentes relations avec les trafiquants de drogue, mesuré sur ses liens avec la CIA, muet sur ses finances – après son arrestation, 31 millions de dollars (plus de 170 millions de francs) *ont été « gelés » dans vingt-sept* comptes bancaires d'Europe –, Antonio Noriega n'est prolixe que pour dire tout le mal qu'il pense de George Bush, chef des services de renseignements sous Ronald Reagan, puis président des Etats-Unis qui ordonna sa capture.

C'est un *« menteur »*, une *« poule mouillée »*, un *« hypocrite »* et un *« tueur sans pitié »*, affirme Antonio Noriega en accusant l'ancien locataire de la Maison blanche d'avoir mitraillé des naufragés japonais sans défense durant la seconde guerre mondiale. Sa chute, explique encore l'ancien dictateur, il la doit non pas à ses liens avec les narcotrafiquants mais à son refus de se plier aux exigences des Etats-Unis, qui voulaient l'embarquer dans la lutte contre les Contras nicaraguayens et contre les insurgés du Salvador. *« J'ai refusé d'être un béni-oui-oui*, explique-t-il. *Chaque fois que les Américains ont demandé notre coopération sans que cela nuise à notre souveraineté ou à notre dignité, nous avons coopéré. Mais lorsqu'ils nous ont demandé des choses qui affectaient les intérêts du Panama, alors nous avons commencé à dire non. »*

On n'en saura pas davantage. Roublard, affectant d'avoir trouvé le chemin de Dieu, l'ancien dictateur du Panama sait préserver l'avenir. Il a interjeté appel de sa condamnation et entretient l'espoir raisonnable d'être remis en liberté plus rapidement que prévu. Inutile de brûler tous ses vaisseaux.

Georges Marion

EN VUE

■ Un industriel de Bombay vient de demander une licence d'exportation d'eau du Gange. Il en a déjà vendu des milliers de flacons à des croyants qui en boivent une gorgée tous les matins. « *Converti*, dit-il, *par le pouvoir silencieux du fleuve* », **Tapan Mukherjee** fabriquait auparavant des pesticides.

■ **Le Savoy de Londres**, hôtel de luxe des milliardaires, situé sur le Strand, est envahi par les souris. En attendant la dératisation, la direction a passé un accord avec la clientèle : qui ramène un rongeur a droit à *une consommation* gratuite.

■ Présent sur le Web, le site de **Camembert**, « *premier village de l'Orne sur l'Internet* », s'étoffe avec de nouvelles rubriques, notamment « Le Mot de la présidente », la chronique « Camembert bien fait ! » et un concours pour les « visiteurs virtuels », offrant des tee-shirts et des fromages (http : //www.camembert-france.com.).

■ L'imam de la mosquée d'Inchass, dans le delta du Nil, employé dans une entreprise à Abou Zabal, une localité voisine, avait fondé une *famille dans chacun de ces villages*. Dix enfants lui étaient nés, de part et d'autre, quasiment en même temps et du même sexe. **Sayed Moustafa Ibrahim**, avait ainsi pu les enregistrer deux par deux, une seule fois sous le même prénom, ce qui facilita sa double vie. Les mères se sont retrouvées nez à nez, au commissariat, pour reconnaître le corps d'Ibrahim : il venait de se tuer en voiture pendant un de ses incessants allers et retours.

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Jérôme Dorville

■ *Coucou le revoilou... Madelin*, le chiraquien des heures sombres, le libéral à géométrie variable, le chouchou des petits patrons, devrait hériter ce soir du Parti républicain. Tout cela sans débat, sans interrogation sur la ligne idéologique de la nouvelle opposition. Ces combinaisons d'antichambre, ces *constructions d'états-majors* paraissent effectivement hors de saison. La droite a du mal à se défaire de ces vieilles traditions autoritaires. La culture du chef y est dominante, *même dans un parti* étiqueté libéral.

LA CHAÎNE INFO
Pierre-Luc Séguillon

■ En décrétant, sans autre précision que celle d'un plafond de 25 000 francs de revenus mensuels, une mise sous condition de ressources des allocations familiales, le nouveau gouvernement a engagé – et maladroitement engagé – une redoutable bataille. Cette mesure est-elle le prélude à une *nouvelle réforme de l'assurance*-maladie qui consisterait à moduler les remboursements à proportion inverse des revenus de chacun ? Est-elle d'abord inspirée par un *souci comptable ? Répond-elle au* premier chef à une préoccupation de justice sociale ? En tardant à lever les ambiguïtés, le gouvernement risque de s'aliéner tout à la *fois les organisations syndicales*, les puissantes associations familiales, les lobbies chrétiens, les cadres, et bien sûr, ces classes moyennes qui sont l'électorat privilégié du PS.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ *S'il y a quelque chose de nou*veau dans les agressions sexuelles dont sont victimes des mineurs, ce n'est pas l'étendue de leur pratique mais leur publicité (comme on *parle de la « publicité »* d'un débat judiciaire) dont elles sont désormais l'objet. (...) Il y a, dans la manière dont on prononce depuis quelques mois le mot « *pédophile* », des relents de bouc émissaire qui sont plus responsables des quatre suicides constatés que la conduite des opérations de police. De quoi se souvenir que l'ordre moral ne tombe pas du ciel mais, le plus souvent, caricature jusqu'à l'outrance des exigences légitimes.

LE FIGARO
Michel Schifres

■ M. Jospin annonce, Mme Aubry explique, Mme Trautmann tempère. M. Hollande temporise. Et tous, en chœur, jurent : on nous a mal compris ; nous ne ferons pas ce que nous avons dit que nous ferions. Les allocations familiales constituent la première bombe de Lionel Jospin et sa première bourde. L'erreur n'est pas unique ; elle est triple. La première est question de méthode. Au cours de sa campagne, M. Jospin avait expliqué, avec raison, combien il fallait gouverner autrement : les décisions ne pouvaient plus tomber d'en haut. La deuxième sottise est de ressusciter le débat contre les « riches ». Il est de bon ton, enfin, d'assurer que les allocations familiales n'ont plus d'incidence sur la natalité. Rien ne le prouve sérieusement.

MERCREDI 25 JUIN

TF 1

16.30 Extrême limite. Série. Amour secret.
17.05 Bony. Série. Meurtre sur la plage.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [2/3] Le secret de Jeanne.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invités : Carlos, Wes. Les vacances et les meilleurs moments de l'émission : Las Vegas, extraordinaire Las Vegas - Les show-girls de Las Vegas (125 min). 607212

22.50

COLUMBO
Tout n'est qu'illusion. Série de Harvey Hart, avec Peter Falk, Jack Cassidy (95 min). 6861309
0.25 Ushuaïa, le magazine de l'extrême. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Thèmes : Snow coco ; Apnée totale ; Skysurf en tandem ; Fleurs d'eau (65 min). 8614794

1.30 et 2.10, 2.50, 3.50 TF 1 nuit. 1.40 Cas de divorce. Série. Savouret contre Savouret. 2.20 et 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. *Documentaire*. 3.05 Cités à la dérive. Série. [7/8]. 4.50 Musique (20 min).

France 2

16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Les Années collège. Série. Que choisir ?
18.00 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Studio Gabriel. Invité : Nagui.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.55

SOIRÉE ÉVÉNEMENT
Friends. Celui qui retrouve son singe. Série [1/2 et 2/2], avec Jennifer Aniston. Une fille à scandales. Les parents terribles. Série, avec Tea Leoni (80 min). 3703309

22.15

ÇA SE DISCUTE
Magazine. Les sitcoms. (110 min). 895800
0.05 Au bout du compte.
0.10 Journal, Météo.
0.25 La Nuit de la nostalgie. Les Saintes Chéries. Janique Aimée. Vive la vie. Le Temps des copains.

2.05 Connaître l'islam (rediff.). 2.35 Présence protestante (rediff.). 3.05 Rêves d'Afrique. [3/4] La conquête des solidarités. 4.00 24 heures d'info. Magazine. 4.10 Météo. 4.15 Transantartica. Documentaire. 4.30 Outremers (rediff., 60 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et 0.45 Un livre, un jour. *Guide Bleu : France.*
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

ETATS D'URGENCE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada. Dopage : la course infernale (100 min). 583598
Une série de reportages sur le dopage, en passe de devenir un phénomène de société.
22.30 Journal, Météo.

23.05

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Elsa Morante. Documentaire de Francesca Comencini (45 min). 175038
23.50 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Invités : Thomas Fersen, Carole Laure, Stomy Bugsy, Théo (55 min). 385293
0.50 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Pas de fumée sans feu.

1.40 Musique graffiti. (25 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux. Les îles aux tortues.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. Le déserteur (1956), avec Teresa Wright.
19.30 7 1/2. Faut-il supprimer le bac.
20.00 Naissance du XXe siècle. [4/12] Terres promises (25 min). 2922
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : TITO-STALINE, L'EXCEPTION ET LA RÈGLE
Documentaire de François Moreuil et François Kersaudy (1997, 65 min). 219338
Pourquoi Tito a-t-il pu non seulement échapper aux purges, mais défier Staline et lui résister ?

21.50

MUSICA : ROLAND PETIT À MARSEILLE
Ballet en direct du Vieux-Port de Marseille (90 min). 2980545
Roland Petit fête cet été à Marseille ses vingt-cinq ans de présence dans la cité phocéenne. Pour célébrer cet événement, Arte diffuse en direct un spectacle proposé par le Ballet national de Marseille Roland Petit en ouverture du festival « Danse sur le port 97 ».
23.20 La Lucarne : Amsterdam Global Village. Documentaire [2/3] (80 min). 7577187
0.40 La Femme de paille ■ Film de Basil Dearden, avec Sean Connery (1964, v.o., rediff., 105 min). 1880862
2.35 Court métrage. (rediff., 15 min).

M 6

18.50 Open Miles.
18.55 Le Magicien. Série. Le poignard aztèque.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Mauvaise fréquentation.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Climatisation automobile et environnement.

20.45

L'INSTIGATRICE DU MAL
Téléfilm O de John Patterson, avec Ann Margret, Peter Coyote. [1/2 et 2/2] (200 min). 47334651
Après la mort de sa femme, un menuisier, qui se retrouve avec deux enfants à élever, se remarie avec une professeur qui lui donne bientôt une petite fille. Mais l'incompréhension s'installe vite au sein d'un couple qui se déchire et, après quelques années difficiles, le mari décide de refaire sa vie avec une de ses clientes dont il est tombé amoureux. L'épouse ne l'entend pas ainsi...
0.05 Secrets de femmes. Magazine ☐. Les souvenirs d'une Parisienne. *Les dames du hammam.*
0.40 Best of pop rock.

2.25 Turbo. Magazine (rediff.). 2.55 Coulisses : Dee Dee Bridgewater. Documentaire (rediff.). 3.20 Culture pub - Remix. Magazine. Spécial science-fiction (rediff.). 3.45 Fréquenstar. Magazine. Yannick Noah (rediff.). 4.40 E = M 6 (25 min).

Canal +

15.15 L'Homme de nulle part. Série. Ecran total.
16.05 Les Mystères du Sadjurah. Téléfilm de Denys Granier-Deferre (95 min). 7337309
17.50 Barbe Rouge. Dessin animé.
▶ *En clair jusqu'à 20.15*
18.35 Nulle part ailleurs.

20.15

ATHLÉTISME
Meeting de Charléty. En direct. Commentaires de Marc Maury (135 min). 2446106
22.30 Flash d'information.

22.35

ED WOOD
Film de Tim Burton, avec Johnny Depp (1994, N., v.o., 119 min). 4774816
Le portrait d'un homme de cinéma qui fut considéré à Hollywood comme le « plus mauvais réalisateur de tous les temps » *et qui aimait se travestir.*
0.35 Surprises. Spécial Gay.
1.30 Le Hasard ■■■ Film de Krzysztof Kieslowski (1982, v.o., 119 min). 2009249

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Tout est bien sûr possible : Quatre projets d'artistes. [2/4] Le toucher.

0.05 Du jour au lendemain. Francis Marmande (*La Housse partie*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Katherine Hepburn ; 2.29, Edgar Morin ; 2.44, Pages arrachées à Raymond Chandler ; 3.03, Au pays des solitudes : Le phare des Roches Douvres ; 5.04, Eric Hazan ; 5.57, Le Chaumois.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 12 mars, au Finlandia Hall, à Helsinki, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Sakari Orama : Iscariot, de *Rouse ; Concerto pour piano* et orchestre (création), de Kaipainen, Juhani Lagerspertz, piano ; Symphonie n° 3, de Nordgren.
22.30 Musique pluriel. A Mind of Winter, sur un poème de *Wallace Stevens, de Benjamin*, par la London Sinfonietta, dir. George Benjamin ; Summer Band pour bandonéon et bande, de Teruggi.
23.07 Musicales comédies.

0.00 Jazz vivant. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Andrea Chenier, opéra en *4 actes, de Giordano, par le* Chœur John Alldis et le National Philharmonic Orchestra, dir. James Levine, Domingo (André Chenier), Scotto (Madeleine de Coigny), Milnes (Gérard).

22.55 *Les Soirées...* (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : MC Solaar (France 3 du 20/6/97).
21.00 L'Hebdo. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus santé. Magazine (France 2 du 1/3/97).
23.30 Bon baisers d'Amérique. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Carnets de prison.
● *Le Monde daté samedi 28.*
21.30 Des hommes dans la tourmente. [7/32]. Trotsky *versus* Staline.
21.55 Les Ailes de légende. B-47.
22.45 L'Education à la liberté. Introduction à la pensée de Paulo Freire.
23.35 Maloul fête sa destruction.

Animaux

20.00 Regards sur la nature. Une prairie imprévisible.
21.00 Le Monde sauvage. Nos amis les éléphants.
21.30 Flipper le dauphin. *Dauphin en poursuite.*
22.00 Une cité sous-marine.
23.00 Wild South. Colonie Z.
0.00 Animaux en danger.

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.55 Les Documents *du J.T.S. Magazine.*
22.30 Eddy Mitchell. Concert enregistré au Casino de Paris en 1990 (85 min). 41926361
0.50 Charlie Parker. De Gary Giddins et Kendrick Simmons (65 min).

France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Magazine.
21.25 «Les Saisons», de Haydn. Concert interprété par les Chœurs de Lausanne et L'Ensemble orchestral de Paris, dir. d'Armin Jordan (135 min). 28497361

Ciné Cinéfil

20.30 Le Joyeux Bandit ■ Film de Rouben Mamoulian (1936, N., v.o., 85 min). 75033125
21.55 Le Mystérieux Docteur Korvo (Whirlpool) ■■ Film d'Otto Preminger (1949, N., v.o., 95 min). 71792458
1.05 The Good Companions ■ Film de Victor Saville (1933, N., v.o., 110 min). 84138688

Ciné Cinémas

20.30 Un homme presque parfait ■ Film de Robert Benton (1994, 110 min). 5435941
22.20 Pour Sacha. Film d'Alexandre Arcady (1990, 115 min). 21800090
0.15 Ciné Cinécourts. Magazine (55 min).

Festival

20.30 Sortie interdite. Téléfilm de Daniel Moosman (1991), avec Jean Carmet (90 min). 43237293
22.00 Mort à l'étage. *Téléfilm de Philippe Venault* (1995) (85 min). 13519899
23.25 Hôtel de police. Téléfilm de Claude Barrois [5/8] (55 min). 45950090

Série Club

20.15 ▶ Les Arpents verts. The Decorateur.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Caraïbes offshore. Quand l'histoire s'emmêle.
21.30 et 1.30 Port Breac'h.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Anniversaire de mariage.
23.00 L'Age de cristal. L'homme venu d'ailleurs.
23.45 *Lou Grant. Témoignage.*
0.40 Espionne et tais-toi. Métaphysique de l'œuf (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : la nouvelle génération. Okona le magnifique.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Seinfeld. La circoncision.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Une fille à scandales.
22.35 Spin City.
23.00 Game On.
23.30 Friends (3e saison). The One Where Ross and Rachel Take a Break (v.o.). The One With the Morning After (v.o., 55 min).

Disney Channel

20.10 Sports. Magazine.
21.00 La Fille de l'équipe.
21.25 Les Maîtres chanteurs de Khao Yai.
22.00 La Belle Anglaise.
22.55 La Courte Echelle.
23.25 Animalement vôtre.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 ▶ Femmes d'Alger.
22.00 Téva débat. Magazine.
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva vie pratique.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean.
22.30 L'Heure de partir

Eurosport

13.15 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 20 ans. Mexique - France (120 min). 3694692
15.15 et 0.00 Tennis. *En direct.* Internationaux de Grande-Bretagne. 3e jour (135 min). 9864187
18.00 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe. Grèce - Turquie, à Gérone (Espagne) (90 min). 283380
20.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : France - Slovénie, à Badalone (Espagne) (90 min). 412090
22.00 Cyclisme. Résumé. Tour de Suisse. 9e étape.
22.30 Basket-ball. En direct. Championnat d'Europe : Croatie - Allemagne (90 min). 974800

Muzzik

19.45 Guitarras : El Paquete de la Barberia. Concert (30 min). 500731854
20.15 Les Instantanés de la danse. Magazine.
20.30 Le Journal de Muzzik.
21.00 Bogus Pomp.
21.30 Satie et Suzanne. Ballet.
22.25 Son Damas de Cuba. Concert enregistré au festival de Grenoble en 1997 (95 min). 502874108
0.00 Récital Paul O'Dette. Concert enregistré au Théâtre Grévin (65 min). 509292220

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.35 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No *Comment. 23.45 Alice 0.45 Artissimo.* 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le *18-22. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal.* 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.20 Clifford. Film de Paul Flaherty (1994, 90 min). Avec Martin Short. *Comédie.*
23.50 La Môme Vert-de-Gris. Film de Bernard Borderie (1952, N., 95 min). Avec Eddie Constantine. *Policier.*

TMC

22.55 Le Guépard. Film de Luchino Visconti (1962, 175 min). Avec Burt Lancaster. *Histoire.*

TSR

21.05 Angélique, marquise des Anges. Film de Bernard Borderie (1964, 115 min). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Rochefort. *Aventures.*
23.10 Extrême préjudice. Film de Walter Hill (1986, 100 min). Avec Nick Nolte, Powers Boothe, Michael Ironside. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 25 JUIN 1997

A la hausse *par Pierre Georges*

SAM THE SHOE DOCTOR est un chausseur sachant hausser. Et *un homme heureux. Tous les* jours, dans sa boutique de Chicago, il voit arriver des jeunes gens tout à fait convenables et absolument solvables qui n'ont qu'un souci, mais urgent : grandir de quelques centimètres, compenser par la semelle ce handicap de taille.

Trop petits les amis ! Voici donc l'horrible drame vécu par les *traders* de la Bourse du commerce de Chicago, tel que raconté par le *Wall Street Journal*. Dans le monde cruel qui est leur, il convient de voir et d'être vu. Question de survie. Un *trader*, anonyme, caché, enfoui dans la foule solitaire est un *trader* mort. Un *trader* n'a pas vocation à la discrétion. Ni verbale, ni physique. Quand il passe des ordres ou en reçoit, il lui faut faire son trou, s'égosiller, brasser l'air, être remarqué des vendeurs comme des acheteurs. Il lui est conseillé de porter des vestes colorées, façon casaque et ligne droite des tribunes.

Contrairement à une opinion répandue chez les contempteurs de la Bourse, il n'y a place ni pour les gnomes, ni pour les nains. Comment acheter, ou vendre, 3 millions de quintaux de blé ou cent tonnes de fèves de chocolat si vous n'êtes pas à portée de vue, *agité comme un moulin à ordres* ? Il faut sans cesse se pousser du col et du chef, se dresser sur ses ergots.

Et c'est là précisément que le bât blesse. Depuis peu, la Bourse de Chicago a emménagé dans de nouveaux locaux. La salle des marchés est si vaste que le *Wall Street Journal* affirme qu'on pourrait y abriter un Boeing 747. En long, en large et en hauteur. Voilà une métaphore parfaitement explicite, Jumbo chez les traders. Et du coup, ces pauvres se sentent perdus dans un monde trop vaste où l'on s'entend à peine et se voit si peu.

Il fallait une solution. Elle fut vite trouvée. Tous chez Sam The Shoe Doctor, ou chez ses semblables. Doc Sam fait désormais de l'élevage, ou plutôt, de l'élévation de *traders*. Doc Sam le magicien en traite cinq par jour à la semelle de croissance. 7 centimètres garantis. Le remède est souverain. Mais *quelque chose nous dit que cette* solution échassière a ses limites. Car, quand ils seront tous à la hausse uniformément, nul besoin d'être *trader* pour imaginer qu'ils en seront revenus strictement au même point.

M. Chevènement définit les conditions de régularisation des étrangers sans papiers

Les préfets devront respecter des « conditions d'humanité » et « d'intérêt national »

UN DISPOSITIF immédiat mais *« transitoire »* de régularisation de certains étrangers en situation irrégulière, puis, à l'automne une loi *« juste, claire et pratique »* : le plan gouvernemental en deux étapes sur l'immigration a été précisé par Jean-Pierre Chevènement, mardi 24 juin au matin, lors d'une réunion de l'ensemble des préfets présidée par Lionel Jospin *(lire ci-dessous)*. La circulaire de régularisation signée du ministre de l'intérieur devrait être publiée rapidement au *Journal officiel*.

M. Chevènement l'a justifiée par la nécessité de sortir de la *« situation absurde »* des étrangers que la loi actuelle ne permet pas d'expulser sans pour autant leur donner un droit à la régularisation. Rappelant aux préfets leur pouvoir de régularisation par des *« mesures gracieuses »*, confirmé par le conseil d'Etat en août 1996, le ministre de l'intérieur leur a demandé d'obéir à la fois à des *« considérations d'humanité »* pour faire respecter le *« droit de vivre en famille »*, et *« d'intérêt national »* car *« la France doit (...) rester un grand pays d'accueil pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs du monde entier »*. Il s'agit d'ouvrir droit à des *« mesures réparatrices, pour répondre à des circonstance particulières »*, a-t-il précisé en demandant aux représentants de l'Etat d'agir *« avec fermeté et humanité, et avec doigté »*.

Les catégories d'étrangers sans papiers concernées sont, a précisé M Chevènement : les *« conjoints de Français, les conjoints d'étrangers en situation régulière, sous certaines conditions, et les conjoints de réfugiés statutaires »* ; les *« enfants d'étrangers en situation régulière* [entrés en France] *hors regroupement familial »* ; les *« étrangers malades lorsqu'ils sont atteints d'une pathologie grave »*, les *« étudiants en cours d'études supérieures »*, et les *« personnes n'ayant pas le statut de réfugié politique et qui pourraient néanmoins courir des risques vitaux en cas de retour dans leur pays d'origine »*.

La dernière catégorie de « régularisables » est, de loin, la plus difficile à délimiter et dépendra de l'appréciation subjective des préfets. Il s'agit de *« certaines familles étrangères constituées de longue date en France et, à titre exceptionnel, certains étrangers sans charge de famille »*. Pour ces personnes, la future circulaire suggérera aux préfets l'application d'un *« faisceau d'indices »* (durée de résidence, emploi, scolarisation des enfants, etc) leur permettant d'apprécier la *« bonne insertion dans la société française »*.

CONVOCATIONS

Par crainte d'un *« afflux désordonné »* dans les préfectures, la première partie de la procédure sera écrite, a précisé le ministre de l'intérieur. Les demandes de réexamen devront être adressées par la poste et suivies de convocations dans les préfectures, dans des *« conditions matérielles et morales »* auxquelles les préfets devront veiller. Pour tenir compte du surcroît de travail administratif en période estivale, le ministre a annoncé *« l'embauche de personnels complémentaires »* pour la période d'application de la circulaire, l'affectation au *« pré-accueil »* des étrangers d'agents de l'Office des migrations internationales (OMI). Le travail des services des étrangers sera allégé par la suppression des visas de retour, formalité *« inutilement imposée »* à certains étrangers.

Le discours aux préfets a fourni aussi à Jean-Pierre Chevènement l'occasion de préciser les conceptions du nouveau gouvernement en matière de politique d'immigration. Celle-ci devra s'insérer dans un *« chemin assurément étroit »*, tenant compte à la fois *« des déséquilibres générés par le développement inégal de part et d'autre de la Méditerranée (...) »* mais aussi *« de la crise économique et sociale qui nous frappe (...) »*. La nécessité du *« contrôle des flux migratoires »* reste proclamée mais la *« vocation mondiale »* de la France, a déclaré le ministre de l'intérieur, impose la reconnaissance de la réalité de ces flux.

Philippe Bernard

M. Jospin demande aux préfets de contrôler « sans faiblesse » les décisions des élus

LE PREMIER MINISTRE a convoqué les préfets, mardi 24 juin, au ministère de l'intérieur, pour leur présenter les axes de la politique qu'ils auront *« la charge d'expliquer et de mettre en œuvre »*. *« Dans la tradition de votre corps, vous le faites et le ferez avec loyauté »*, a assuré Lionel Jospin, après avoir rendu hommage aux *« grands serviteurs »* de la République, *« au premier rang desquels se détache la haute figure de Jean Moulin »*.

Les représentants de l'Etat ont été accueillis vers 9 h 30, place Beauvau, par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui a prononcé un premier discours, et par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne. M. Jospin est arrivé en fin de matinée. Le chef du gouvernement et le ministre de l'intérieur ont particulièrement insisté sur l'administration territoriale de l'Etat, la sécurité et l'intégration des étrangers (*lire ci-dessus*).

M. Jospin a affirmé que *« l'Etat doit être impartial »*. En conséquence, a-t-il dit, *« le contrôle de la légalité des actes des collectivités territoriales et le contrôle budgétaire doivent être exercés sans faiblesse, quel que soit l'élu en cause »*. Il a ajouté que *« la règle de non-cumul des mandats, que les membres du gouvernement ont d'ores et déjà appliquée pour eux-mêmes et qui sera bientôt traduite dans la législation, mettra fin à certaines ambiguïtés qui ne facilitaient pas l'exercice de votre responsabilité »*, nombre de ministres-élus locaux ayant, par le passé, dicté aux préfets, qui étaient leur surbordonnés, la marche à suivre dans leur contrôle.

Estimant que l'Etat doit être *« accessible au citoyen »*, M. Jospin a invité les préfets *« à porter une attention personnelle à l'accueil du public »*. M. Chevènement avait longuement insisté sur ce point : *« Vous savez bien ce qui arriverait, si nous ne prêtions pas suffisamment d'attention à cette question, si nous ne parvenions pas à corriger les défauts de l'Etat aux yeux de nos concitoyens : ils opteraient, partout où c'est possible, pour des services privés. »*

M. Jospin a souligné que *« proximité, rapidité, adaptation, rendent nécessaire la déconcentration administrative »* et que *« le mouvement engagé doit se poursuivre »*. Il a fait allusion aux réformes entreprises depuis 1982 par la gauche, mais aussi aux mesures imposées par Alain Juppé. Il a conseillé aux préfets d'appliquer *« pleinement »* les compétences qui sont les leurs, en matière d'administration territoriale de l'Etat : *« Dirigez les services placés sous votre autorité, fixez-leur des objectifs, travaillez avec eux en mettant en œuvre des méthodes modernes de gestion, évaluez leurs actions et les vôtres. »* M. Chevènement avait affirmé que les préfets doivent exercer leur autorité sur *« tous »* les services déconcentrés de l'Etat. M. Jospin a promis que les préfectures recevraient *« les moyens de fonctionnement nécessaires »*.

Comme il l'avait fait dans son discours de politique générale, M. Jospin a assuré que *« la sécurité est un droit fondamental de la personne humaine et un devoir primordial de l'Etat »*, les préfets ayant *« dans la mise en œuvre de cette priorité gouvernementale une responsabilité particulière »*. M. Chevènement avait précédemment affirmé que *« la sécurité est la mère de toutes les libertés »* et *« la mission première de l'Etat »*. Il estime que cette mission n'est pas *« remplie aujourd'hui de manière satisfaisante »* et que l'insécurité se développe davantage dans *« les banlieues pauvres »* *(lire page 10)*. Le ministre a rappelé qu'il reviendra aux préfets de négocier et de signer des contrats locaux de sécurité devant associer les communes à la politique de sécurité et de veiller au respect, par les policiers, de leur déontologie.

Rafaële Rivais

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 24 juin, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20341,93	−0,46	+5,06
Honk Kong index	14890,96	−0,87	+10,70

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

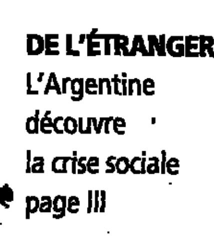
	Cours au 24/06	Var. en % 23/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2780,31	+0,66	+20,06
Londres FT 100	4538,30	−0,82	+10,19
Zurich	1838,90	—	+39,18
Milan MIB 30	20130	−0,52	+28,24
Francfort Dax 30	3754,72	—	+29,98
Bruxelles	13237	−0,60	+25,22
Suisse SBS	2607,18	—	+39,13
Madrid Ibex 35	6801,95	—	+31,95
Amsterdam CBS	585,80	—	+33,96

Tirage du *Monde* daté mardi 24 juin 1997 : 486 144 exemplaires 1 3

it les conditions
angers sans papiers

L. Jospin demande aux préfets de contrôler « sans faiblesse » les décisions des élus

BOURSE


DE L'ÉTRANGER
L'Argentine découvre la crise sociale page III


ENQUÊTE
RADIOSCOPIE D'UNE JEUNESSE DÉSABUSÉE page IV

MANAGEMENT
Quand des consultants s'imaginent en auto-stoppeurs du futur page VI

ANNONCES CLASSÉES
page V et de la page VII à la page XVI

Le Monde des INITIATIVES

MERCREDI 25 JUIN 1997

EMPLOI

Une région fait front commun pour l'emploi

Dossier : les actions coordonnées des élus locaux ▼ Dans le Nord-Pas-de-Calais, les acteurs essaient de dépasser les clivages ▼ Et de développer des politiques de proximité ▼ Autre exemple : la vallée de la Drôme se lance dans un ambitieux projet d'activation des dépenses de chômage

MICHÈLE GUIEU

Juillet 1996. La Compagnie européenne d'accumulateurs (CEAC) alerte la ville de Lille du projet de restructuration envisagé par sa maison mère, l'américain Exide, qui veut regrouper l'ensemble de ses productions en Europe de l'Est. La menace est lourde. CEAC, 351 salariés, est une des dernières entreprises industrielles de la ville, située de surcroît dans un quartier sensible, celui de Lille-Sud.

Martine Aubry, adjoint au maire chargée du développement économique, se saisit aussitôt du dossier. Il faut trouver une solution. Un projet élaboré par les services de la ville et l'entreprise renverse complètement la situation. Non seulement l'activité est maintenue à Lille, mais celle des autres sites européens est transférée dans la capitale nordique. Le tout, à moindre coût. Une solution foncière avantageuse aidera à faire la différence. Au final, aucun licenciement, mais un plan de recrutement de 52 demandeurs d'emploi.

Il y a peu de temps encore, les élus se seraient contentés d'élever la voix pour tenter d'empêcher la fermeture de l'usine, sans vraiment croire à la portée de leur intervention. Désormais, ils veulent que la ville se donne concrètement les moyens d'accompagner les entreprises. A Lille, cette volonté a présidé à l'adoption, le 29 avril 1996, par la municipalité socialiste, d'un « plan local d'action pour l'emploi, l'insertion et la lutte contre la précarité » qui vient prolonger une politique engagée dès 1990. La ville est pionnière. C'est ici qu'est né le premier Plan local d'insertion par l'économique (PLIE) qui a permis, sur quatre ans (juillet 1990-juillet 1994), à 1 119 personnes de retrouver un emploi.

Lille reste, malgré tout, en proie à un taux de chômage largement supérieur à la moyenne nationale (20 %). Le PLIE a été reconduit, ses objectifs triplés (3 000 retours à l'emploi d'ici à l'an 2000), mais surtout sa dynamique se voit *« complétée et amplifiée pour plus d'efficacité »*, comme l'indique Pierre de Saintignon, adjoint au maire chargé de l'emploi. *« Nous nous étions jusqu'alors trop focalisés sur l'insertion et pas assez sur l'emploi en tant que tel. Il nous paraît aujourd'hui essentiel d'inscrire l'insertion dans une démarche économique globale. »* Les mesures retenues en avril 1996 ratissent donc large. A côté d'un dispositif classique de lutte contre la précarité, se développe un ensemble d'actions de partenariat avec les entreprises de la région. Le « Pas pour l'emploi » aide par exemple un réseau de 1 000 PME et artisans dans leur politique de recrutement en leur présentant des candidats qui ont été, auparavant, formés, présélectionnés en fonction des postes à pourvoir.

La région, présidée par une « Verte », Marie-Christine Blandin, n'est pas en reste. Elle s'est lancée, en 1996, dans une politique d'emploi ambitieuse. Pas de mobilisation en rangs dispersés. Elus régionaux et locaux sont en phase, jouant la complémentarité. Le développement des services de proximité est un de leurs premiers chantiers communs. Officialisé par une charte signée en novembre 1996, entre le conseil régional et Lille, il porte sur la création de 500 emplois en faveur de la qualité de la ville et de la vie dans la capitale du Nord. Une démarche identique a été engagée à Valenciennes, second relais de la politique de la région. Le 10 juin dernier, Marie-Dominique Lacoste et Sandrine Anhes, en charge de l'animation du programme lillois « Emplois de service », recevaient plusieurs acteurs locaux pour débattre du Titre emploi-service, nouveau dispositif qui vise à développer les emplois familiaux tout en les professionnalisant. L'objectif est double : structurer l'offre en mobilisant les associations, les comités d'entreprise, les services de la ville, mais aussi susciter la demande. Une réunion d'information qui sera suivie de beaucoup d'autres. Les deux jeunes femmes travaillent d'ailleurs, avec le Comité des assises régionales pour l'emploi et le travail, à l'élaboration d'un guide des services à l'échelle du bassin d'emploi.

En mobilisant ainsi plusieurs communes, la région vient concrètement démultiplier le potentiel des actions engagées par la ville. *« Notre rôle,* explique Jean Le Garrec, conseiller régional socialiste délégué aux Assises, *est en même temps d'impulser une dynamique et d'accompagner les actions locales. La région est le lieu de rencontre des têtes de réseau, or, dans le domaine de l'emploi et du travail, une approche territoriale mettant en mouvement les forces associatives, syndicales, professionnelles, les collectivités est indispensable. Nous sommes investis d'une responsabilité importante d'invention, d'impulsion et d'animation. »* La région n'est plus un simple pourvoyeur de fonds, comme cela fut le cas pendant longtemps.

Dans ce même esprit, l'équipe municipale lilloise participe au comité de pilotage régional sur l'aménagement-réduction du temps de travail (ARTT), un autre domaine sur lequel la région entend impulser une dynamique en aidant les PME à s'engager dans cette démarche. Là encore, elle cherche à s'appuyer sur des têtes de réseau, que celles-ci soient professionnelles (chambres de commerce et d'industrie, clubs patronaux...) ou territoriales. Lille entend bien évidemment relayer cette politique sur son territoire, tout en l'enrichissant d'un volet formation pour permettre à des chômeurs d'intégrer les emplois susceptibles d'être libérés.

Laetitia Van Eeckhout

Privilégier le terrain, un choix « philosophique »

Si le nouveau gouvernement ne se décide pas à s'appuyer sur les acteurs locaux, y compris en les aidant à s'organiser et en les finançant, il ira à l'échec, au moins pour les 700 000 emplois de jeunes et la réduction du temps de travail. » Gérard Delfau, chaud partisan d'un transfert à l'échelon des bassins d'emploi ou des « pays » du pouvoir de décision en matière de lutte contre le chômage, juge que le temps est venu de passer aux actes.

Sénateur socialiste, maire de la commune rurale de Saint-André-de-Sangonis dans l'Hérault, il est un homme de fidélité. Rallié au début des années 80 à ce qu'on appelait alors les « initiatives locales pour l'emploi », il n'a pas changé de direction quand la mode est passée.

En 1990, il prend la tête d'un réseau de développement local, les comités de bassin d'emploi, tout en connaissant leur faiblesse. Mais c'est pour lui un choix quasi philosophique : à travers eux, c'est l'émergence d'une démocratie plus réelle qu'il veut soutenir. Malgré les pesanteurs d'un système qui réunit autour d'une même table élus de toutes appartenances et représentants des patrons et des salariés, il défend la formule contre vents et marées. Mieux, il veut l'élargir à l'ensemble des forces sociales locales.

Toutes doivent pouvoir participer aux décisions qui engagent l'avenir de leur espace de vie : *« Les Allemands ont inventé le dialogue social et la cogestion au niveau des branches, nous faisons de même au niveau des territoires... »* Il faut innover. L'autre voie, celle qui consiste à administrer de Paris 300 ou 400 milliards de subventions, a montré sa totale impuissance.

M.-C. B.

Les actions coordonnées des élus au plus près du terrain

▼C'est en dépassant les habituels clivages que la lutte contre le chômage devient réalité

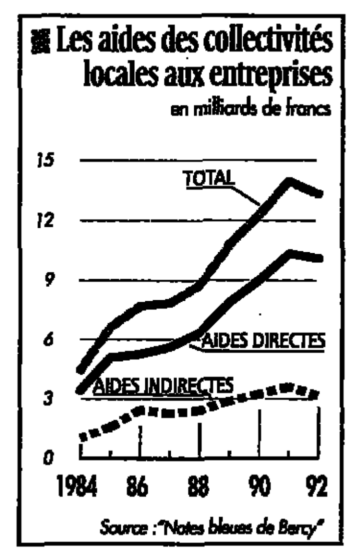
Avant et surtout après la décentralisation, nombre de collectivités territoriales se sont précipitées dans l'intervention économique avec la maladresse des néophytes. Avec l'emploi pour bannière, et le développement local pour prétexte, des maires, mais aussi des conseils régionaux, ont pris des risques financiers considérables. Par le biais des SDR (sociétés de développement régional), notamment, ils ont voulu parfois investir dans des projets industriels qui se sont révélés hasardeux ; quelques-uns d'entre eux ont participé à des plans de redressement d'entreprises condamnées ou, et cela s'est davantage perpétué, ont multiplié les zones industrielles, technopoles et autres pépinières dans l'espoir d'attirer de l'activité. Dans certains cas, ils se sont même livrés à des batailles sournoises, à coups d'avantages fiscaux ou d'équipements bradés, pour se faire une concurrence stérile dont les entrepreneurs étaient les seuls bénéficiaires.

Sans que l'on puisse prétendre que ces pratiques aient totalement disparu, ou qu'elles soient toutes condamnables, d'autres démarches ont vu le jour, en parallèle, dont on peut affirmer qu'elles ne cessent de se développer et qu'elles témoignent d'une vision sensiblement différente. Des élus, le plus souvent enracinés dans un terrain, sont à l'origine d'initiatives locales de développement économique et d'emploi qui se servent moins de l'arme de l'intervention financière, ou de celle de l'infrastructure, qu'ils ne se soucient de créer les conditions d'une dynamique de mobilisation concrète.

Ce faisant, ils rejoignent un courant qui fait appel aux acteurs locaux, soucieux de rassembler toutes les énergies plutôt que tout attendre des pouvoirs publics. Ils se situent en droite ligne des souhaits formulés par le président Jacques Chirac, lors d'un déplacement dans le Pas-de-Calais à l'automne 1996, d'un rapport réalisé à la suite par un groupe réuni autour de Michel Godet à la demande de l'ancien ministre du travail Jacques Barrot, et intègrent les préoccupations des associations qui, autour de Jean-Louis Laville notamment, militent en faveur de l'économie solidaire. On est dans le réel, dans le basique, et pas du tout dans les opérations de prestige ou monumentales.

Rendons à César... Sans conteste, les premiers à s'engager dans cette voie furent les comités locaux de bassins d'emploi, nés au début des années 80 sous l'impulsion de la gauche au pouvoir. Même si la formule connut des fortunes diverses et donna parfois l'impression de s'essouffler, l'orientation était déjà là. Il s'agissait, hors des clivages habituels, de faire travailler ensemble des chefs d'entreprise, des syndicalistes et des élus locaux sur un objectif commun. Aujourd'hui encore, le maillage réalisé sur le territoire montre la vitalité d'une telle approche. Le fait qu'un sénateur socialiste, Gérard Delfau, préside le comité national de liaison depuis 1990, sans discontinuer, démontre en outre la volonté de dépasser les querelles partisanes.

Depuis, d'autres expériences ont été lancées, qui participent de la même ouverture. L'Alliance villes-emploi, créée en 1993, regroupe 98 maires de France de toutes étiquettes, également convaincus que la bataille contre le chômage ne pourra être gagnée sans le développement de politiques de proximité. Présidée par Jacques Baumel, député et maire RPR de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), elle se nourrit des échanges avec, aussi bien, Jean-Pierre Soisson, maire d'Auxerre, que Pierre de Saintignon, maire adjoint socialiste de Lille. En l'occurrence, leur travail correspond aux souhaits de Jean-Paul Delevoye, président de la puissante Association des maires de France (AMF), qui a depuis longtemps fait de la cohésion sociale une priorité.

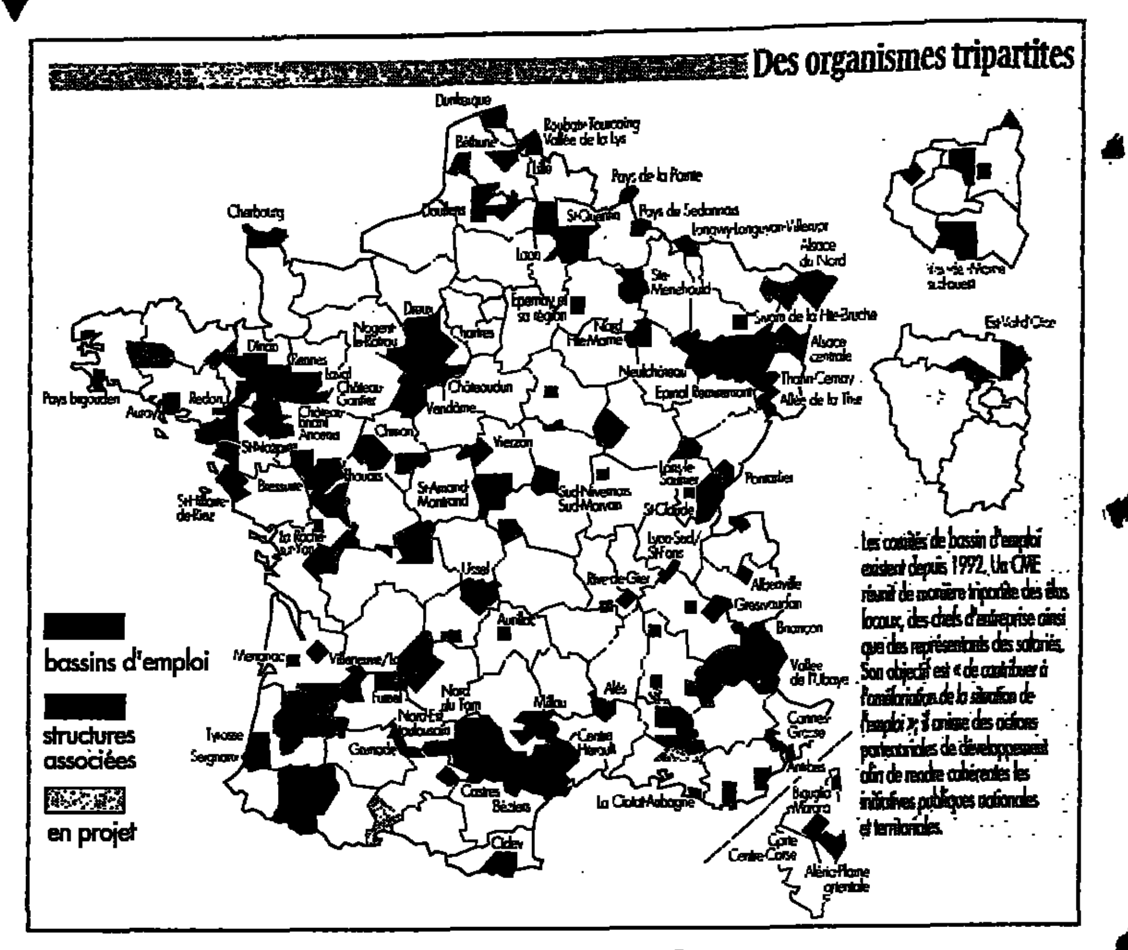


Source : "Notes bleues de Bercy"

D'une certaine façon, c'est avec les tentatives menées dans le Nord que l'action des élus locaux et de leurs partenaires s'illustre le mieux, notamment en raison de la dynamique engendrée. A l'origine, sous le gouvernement de Michel Rocard, naissent les premiers PLIE (plans locaux d'insertion par l'économie), qui vont vite faire tâche d'huile puisqu'on en compte maintenant 110, dans des municipalités de tous bords. Avec des programmes souvent ambitieux, l'objectif était de réunir tous les moyens pour réintégrer dans l'emploi les publics les plus en difficulté. Le tout avec des résultats significatifs.

Ces premiers succès ont conduit à décider d'une nouvelle étape où se retrouvent associées plusieurs villes, dont Lille et Dunkerque, mais aussi la région Nord - Pas-de-Calais, précisément parce que l'on s'est rendu compte qu'il fallait apporter une cohérence d'ensemble à des dispositifs locaux. Mieux, il a été décidé à cette occasion d'élargir le champ des actions pour produire de la synergie entre la formation, la création d'entreprise, l'implantation de nouveaux employeurs et, bien sûr, la lutte contre la précarité. Une intervention globale donc, qui a pris le nom de plan local d'action pour l'emploi et qui vise à rassembler tous les réseaux, tous les partenaires et tous les acteurs possibles en tablant sur leurs complémentarités pour produire un sursaut. Et, là encore, le secret de la réussite réside dans la capacité à dépasser l'esprit de chapelle au nom de l'intérêt collectif.

A. Le.



Mobilisation dans la Drôme

▼Pionnière, la vallée lance le projet « Un travail pour chacun »

Depuis que Jacques Nikonoff est venu, en février 1996, exposer, dans le village de Crest (Drôme), les idées que défend le mouvement qu'il préside, Un Travail pour chacun (UTC), on voudrait bien aller plus loin dans la vallée. Des idées simples et pas tout à fait nouvelles : activer les dépenses consacrées au chômage pour financer la création de l'emploi. L'originalité du projet réside dans la méthode quasi-scientifique préconisée. Elle comporte trois volets : sur un territoire donné, calculer le coût du chômage (indemnisation par l'Assedic, aides publiques, manque à gagner des régimes sociaux et fiscaux, etc.). Parmi ces coûts, certains ne sont pas « activables » (les manques à gagner par exemple), les autres le sont directement ou après une décision relevant de l'Etat. Puis recenser précisément le besoin des habitants et les potentiels d'emplois auprès des associations, des entreprises et des services publics. Enfin, réunir dans un comité de pilotage les acteurs locaux chargés de conduire l'expérimentation et de gérer la caisse.

Après une rencontre avec l'ancien ministre du travail Jacques Barrot, en septembre, UTC a lancé un appel à candidatures pour l'expérimentation de son dispositif sur dix sites, comptant sur l'Etat pour la financer. La vallée de la Drôme a dit banco. Touchée à la fois par l'exode rural et par la désindustrialisation, cette zone comptait, fin 1996, 3 200 demandeurs d'emploi ; 5 000 avec les personnes en CES (contrats emploi-solidarité), au RMI, etc., ce qui porte le taux de chômage à 15 % ou 16 %.

Une grande campagne d'information a été menée. Aujourd'hui, l'association compte localement une quarantaine d'adhérents. Quant aux trente-trois maires des communes du district, de gauche comme de droite, ils ont voté comme un seul homme la candidature de la vallée. *« Quand je dis aux maires que le manque à gagner, c'est, par exemple, de la taxe professionnelle pour leur budget communal, cela les interpelle »*, souligne Daniel Morcel-Paquien, vice-président du district d'aménagement du val de Drôme (DAVD). En revanche, *« l'ancien député de la Drôme était farouchement opposé au projet »*, précise Daniel Jouve, conseiller régional du Parti écologiste et directeur adjoint du DAVD. Par chance, le nouveau y est *« favorable »*, dit-il.

La région Rhône-Alpes a financé à hauteur de 200 000 francs une étude du cabinet Bossard Consultants. Conclusions : le coût du chômage dans la vallée s'établit à 324 millions de francs, dont 33 à 65 millions sont « activables » et pourraient financer 50 % à 60 % des salaires des 430 à 860 emplois potentiels identifiés.

Une nouvelle réunion publique a eu lieu le 19 juin, à Livron, au cours de laquelle un économiste a évoqué les retombées d'une telle opération sur la consommation, et donc sur l'activité des commerçants et des artisans. La vallée de la Drôme n'attend plus que le feu vert du gouvernement pour passer à l'action.

Francine Aizicovici

Réseaux et associations privilégient la carte de la proximité

Ils parviennent ainsi à suivre les parcours individuels des personnes en difficulté. Leurs actions visent à coordonner les différents savoir-faire

Ouvrir un hypermarché dont la moitié des effectifs, hors encadrement, serait constituée d'exclus (allocataires du RMI, jeunes sans qualification, chômeurs de longue durée...) est un pari osé. Tel est pourtant le résultat exemplaire du dispositif d'insertion mis en place à l'occasion de l'ouverture, en mars 1996, de l'hypermarché Mammouth de Bourtzwiller, un quartier sensible de Mulhouse, dans le cadre du PLIE (Plan local d'insertion par l'économique) des deux communes de Mulhouse et d'Illzach. Grâce à cette opération de formation qui aura duré vingt mois (de janvier 1995 à septembre 1996), 96 personnes, en grande difficulté il y a deux ans, sont aujourd'hui salariées de la grande surface, dont 65 à temps plein, essentiellement sur des postes polyvalents d'employés de libre-service et de caissiers.

Quinze mois après l'ouverture du magasin, le résultat a dépassé toutes les espérances : *« Non seulement il est désormais impossible, en termes de compétences professionnelles, de faire la différence entre ceux qui ont été embauchés via le PLIE et les autres ; mais en plus, certains, parmi les premiers, ont connu une promotion jusqu'à devenir chef de rayon »*, se félicite Philippe Maitreau, président du PLIE et adjoint au maire de Mulhouse, chargé des finances et de l'emploi.

Emblématique, cette initiative illustre bien l'ambition des PLIE : *« Favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté »*, énoncée par la circulaire du 12 janvier 1993, qui stipule : *« Le PLIE permet de mobiliser sur des objectifs quantitatifs et qualitatifs (...), sur une durée pluriannuelle n'excédant pas cinq ans, l'ensemble des acteurs intervenant au plan local en faveur de l'insertion : communes, département, région, entreprises, organismes socio-professionnels, structures d'insertion et réseaux associatifs aux côtés de l'Etat. »*

Chaque PLIE se doit, dès la signature, d'afficher ses ambitions, compte tenu des crédits alloués par les acteurs locaux, mais aussi par le Fonds social européen (FSE). Signé en 1993 pour quatre ans, le PLIE de Mulhouse, qui arrivera à terme à la fin de 1997, prévoit de *« remettre au travail »* 850 personnes. *« Nous en sommes à 690 : 84 % occupent un poste en CDI ou en contrat d'au moins six mois, et 16 % sont en formation qualifiante »*, indique Philippe Maitreau. D'un montant de 15 millions de francs annuel, le budget du PLIE mulhousien est financé à hauteur de 7,2 millions de francs par le FSE ; le reste provient de subventions de la commune, du conseil général du Haut-Rhin et de l'Etat.

Le principal mérite des PLIE est de mettre en cohérence les différentes actions entreprises au niveau local afin, selon la circulaire du 16 août 1994, d'*« assurer de véritables parcours individualisés vers l'emploi »*, incluant aussi bien l'accompagnement social (aide au logement, au transport,...) que l'orientation, la formation en alternance, la recherche d'un emploi et le suivi en entreprise.

Ainsi le PLIE de Mâcon-Cluny-Tournus est exemplaire en termes de coopération intercommunale, d'autant que les maires de ces trois villes ne sont pas de la même couleur politique, la première est dirigée par un socialiste (Michel-Antoine Rognard), la deuxième par un UDF (Robert Rolland) et la troisième par un divers droite (Henri Lévêque). Signé en 1995 pour cinq ans, ce PLIE, qui dispose d'un budget de 4 millions de francs (dont 1,3 million provenant du FSE), doit permettre le retour à l'emploi de 400 personnes.

Le développement des PLIE en témoigne : par-delà les clivages politiques traditionnels, les élus locaux, premiers témoins des problèmes de leurs administrés, multiplient les initiatives en faveur de l'emploi, même si la lutte contre le chômage ne relève pas juridiquement du champ de compétence des municipalités.

Il y a quatre ans est née l'Alliance Villes Emploi (AVE : 01-47-32-67-17), une association qui regroupe une centaine de communes, toutes tendances politiques confondues : Lille, Lyon, Marseille... Editrice du *Répertoire national des initiatives en faveur de l'emploi*, l'association répond à un double objectif : *« Echanger les savoir-faire entre élus, mais aussi faire du lobbying auprès du gouvernement afin de voir enfin reconnu le niveau local comme échelon incontournable de lutte contre le chômage »*, explique Thierry Saussez, délégué général de l'AVE et maire adjoint de Rueil-Malmaison. Et de conclure : *« Toutes les clés en matière d'insertion et d'emploi se trouvent au niveau local, là où l'on peut suivre individuellement les personnes en difficulté. »*

Outre que l'on retrouve parmi les membres de l'AVE nombre de villes ayant mis en œuvre un PLIE, les responsables des PLIE insistent sur la nécessité de partager les expériences. *« Constituer un réseau d'échanges des compétences »* est précisément le premier objectif de l'association Europlie, créée en avril dernier et dont l'objet est de regrouper les 110 PLIE qui existent en France.

Directeur du PLIE de Mâcon-Cluny-Tournus et vice-président d'Europlie, René Ducarouge précise *« qu'il s'agit aussi de préparer avec les pouvoirs publics la renégociation des fonds européens à l'horizon 1999 »*. D'aucuns ambitionnent déjà d'élargir le dispositif à d'autres pays européens.

Philippe Baverel

L'utopie d'une ville sans chômeurs

Il a choisi Jouques, dans la région d'Aix-en-Provence, comme laboratoire de lutte contre le chômage. Dans cette petite ville de 3 000 habitants, dont 250 sont privés d'emploi, dépourvue de toute structure locale d'insertion, au moins mesurerait-il les effets de son action. C'était il y a quatre ans. Christian Ménard, tout juste la cinquantaine, dressait alors un bilan amer de dix années vouées au reclassement de chômeurs : le nombre de sans-emploi n'avait-il pas triplé, dans la décennie qui venait de s'écouler ? Mais cet homme, qui au début des années 80 a démissionné de son poste de directeur des ressources humaines à la Normed au bout de quinze jours, *« par refus de gérer une charrette de 4 000 personnes »*, n'est pas désabusé : *« Je suis convaincu que le chômage n'est pas inéluctable et qu'une autre économie, avec de nouvelles formes d'emploi, peut apparaître. »*

Il crée sa Fondation de Jouques en 1993. Un espace ouvert à tous les chômeurs qui veulent s'en sortir, où les bénévoles arrivent et repartent, structuré autour de trois activités. D'abord, l'accueil et le suivi des personnes. Ensuite le conseil assuré à ceux qui n'arrivent pas à réaliser un projet professionnel : certains deviennent salariés de sa fondation avec pour mission de faire avancer leurs idées, comme ce jeune qui veut créer un office de tourisme.

CHAMPS D'OLIVIERS

Enfin, la fondation lance des initiatives à l'échelle de la communauté pour, à terme, générer des emplois : par exemple, la mairie vient de voter le financement d'un chantier-école, afin de former et mettre à niveau de travail des personnes de faible qualification ; il s'agit d'employer des moins de vingt-cinq ans à la transformation d'une maison inhabitée en guichet unique rassemblant tous les services municipaux. Un autre projet, encore dans les cartons, consisterait à entretenir des champs d'oliviers, à en planter de nouveaux, et à fabriquer un pressoir pour la production d'huile.

Directeur d'une société de reclassement, Christian Ménard ne se rend à Jouques qu'une demi-journée par semaine. Mais il trouve que c'est déjà trop : *« Le but est de faire bouger les gens, pas de les assister »*, lance-t-il. Il reconnaît que sa fondation ne fait pas que des heureux car elle empiète sur les plates-bandes des ANPE et des missions locales environnantes. Mais l'homme poursuit son rêve : *« Une utopie ne se fixe pas d'objectifs, ou de limites ; et une fondation, c'est éternel. Ça survit à son fondateur. Alors, tant qu'il y aura des chômeurs... »*

Jusqu'à présent, chaque année, la fondation a permis à une douzaine de personnes de créer leur propre emploi. Et Christian Ménard milite pour faire reconnaître le statut de *« créateur de sa propre activité »*. Un contrat de soutien individualisé qui combinerait, pendant la phase de lancement, un prêt à taux zéro ou une comptabilité assurée par un tiers. *« Un accompagnement, pas une subvention. »*

Clarisse Fabre



dans la Drôme

ximité

صكذا من الاجل

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Cadeau patronal

Décider du montant de l'augmentation du SMIC n'était pas chose facile pour Lionel Jospin, attendu sur ce point comme sur tant d'autres. Entre les 4 % finalement retenus, les 500 francs souhaités par le PCF et les 10 % réclamés par la CGT, il y avait place pour toutes les nuances, et, dans la palette, chaque option aurait pris un sens précis. Au vu des réactions, il semblerait que le premier ministre se soit bien tiré de l'exercice, au moins sur le plan technique.

Confronté à l'échéance annuelle de révision du 1er juillet, il ne pouvait pas faire moins, en comparaison du coup de pouce donné par Alain Juppé, placé dans les mêmes conditions. Aidé par la faible évolution de l'indice des prix, il peut afficher une croissance du pouvoir d'achat plus importante que ces dernières années. Un signal positif pour la relance de la consommation, qu'il amplifie par deux autres décisions : la promesse du transfert progressif des cotisations d'assurance-maladie sur une contribution sociale élargie à l'ensemble des revenus, y compris financiers ; la perspective d'une baisse de la TVA.

De manière symptomatique, le patronat n'a pas élevé de protestation, sa seule critique portant, symboliquement, sur la réduction du temps de travail. Moindre mal, donc, la hausse prévue sera compensée à terme par l'effet sur le coût du travail de la CSG. D'autant que cette dernière s'applique sur tous les salaires, et pas uniquement à ceux des 2,2 millions de smicards. Mais il y a aussi une raison cachée à cette relative bienveillance, que n'avaient pas manqué de souligner les syndicats, dès que le débat s'était engagé autour de ce sujet. Mécaniquement, le relèvement du SMIC produit en bout de course un cadeau aux patrons, puisque le processus d'exonération de charges, entrepris depuis la loi quinquennale de 1993, prend appui sur la valeur du salaire minimum. En augmentant ce dernier de 4 %, on repousse d'autant les frontières au sein desquelles intervient la baisse de charges, dans la limite de 1,33 fois le SMIC, de nouvelles catégories étant ainsi intégrées dans le dispositif. A tel point que l'on estime à 3,5 milliards de francs l'effort que cela représente pour les finances publiques.

Au-delà de cette conséquence ironique, où l'on voit une mesure éminemment sociale se transformer en un avantage bénéfique pour les employeurs, un tel enchaînement de cause à effet révèle à quel point les politiques économiques et sociales sont imbriquées, indissociables et interactives. Surtout, et dès lors que le déplacement des cotisations sociales s'effectue en direction de tous les revenus, une avancée importante se produit. Il devient possible de déconnecter l'appréciation du montant du SMIC de l'objectif de la baisse du coût du travail.

Autrement dit, le premier peut demeurer une référence sociale indiscutable et faire l'objet d'une attention telle que l'on puisse le relever, comme maintenant. Tandis que le second est obtenu par la baisse des charges, qui soulage les entreprises et incombe, en contrepartie, toujours plus à la collectivité nationale.

L'Argentine découvre la crise sociale

BUENOS AIRES
correspondance

La crise sociale qui affecte nombre de pays européens, depuis plusieurs années, a fait une entrée remarquée dans une Argentine en pleine phase de stabilité économique et qui fait les yeux doux aux investisseurs étrangers. Les manifestations de chômeurs désespérés s'étendent du nord au sud de l'immense pays, touchant aussi bien les zones désertiques de la Patagonie que les provinces préandines de Salta et Jujuy, sans oublier les grands centres urbains comme Cordoba. Pour l'instant, Buenos Aires, qui regroupe près du tiers de la population argentine, n'a pas encore été touché par les incidents, même si la capitale abrite le mouvement de protestation des enseignants. Au cours des dernières années, depuis 1989 et la mise en place de la politique néolibérale du président Carlos Menem, qui se réclame du péronisme, les inégalités n'ont cessé de se creuser, alors que la croissance est régulière.

Le retour à une politique de clientélisme dans la perspective des élections législatives partielles d'octobre prochain pourrait cependant freiner un peu le mouvement. Et cela d'autant plus qu'elles préfigurent l'élection présidentielle de 1999 – la campagne étant déjà pratiquement commencée – où le président Menem n'aura pas le droit de se représenter. L'Argentine connaît désormais un taux de chômage record de 17,3 %, selon des chiffres officiels que plusieurs élus de l'opposition considèrent comme largement au-dessous de la vérité. Cela signifie que la crise affecte un tiers de la population active du pays.

Par ailleurs, selon le dernier rapport du ministère du travail, 1 429 000 chômeurs ont atteint « le seuil de la pauvreté extrême » et sont « dans une situation critique ». Et encore, soulignent les experts, cette pudique statistique ne prend pas en compte la situation des retraités, dont la grande majorité perçoivent leur pension d'une manière pour le moins chaotique, ni bien entendu celle du premier emploi pour les jeunes.

Dans certaines provinces comme Salta et Jujuy, à 1 700 kilomètres au nord de Buenos Aires, le chômage touche plus de 50 % de la main-d'œuvre active, ainsi que dans la province de Neuquen, en Patagonie. Ce n'est pas par hasard si ce sont dans ces provinces que l'on a assisté aux affrontements les plus violents avec des forces de l'ordre suréquipées face aux lance-pierres des manifestants et qui, selon l'avis unanime des observateurs, ont fait preuve d'une violence inhabituelle depuis le retour de la démocratie.

DE L'ÉTRANGER

Dans certaines provinces, comme celles de Salta, de Jujuy ou de Neuquen, où ont eu lieu de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, le chômage touche plus de 50 % de la population active. Par ailleurs, selon les dernières statistiques officielles, 72,4 % des salariés argentins gagnent moins de 5 700 francs par mois et 42,6 % moins de 2 850 francs

Par ailleurs, selon les dernières statistiques officielles du mois de mai du secrétariat d'Etat à la Sécurité sociale, 72,4 % des salariés argentins gagnent moins de 1 000 dollars par mois (5 700 F environ) et 42,6 % d'entre eux moins de 500 dollars (2 850 F). Or l'Argentine est le pays le plus cher d'Amérique latine, avec un peso aligné sur le cours du dollar. La population active de douze millions de salariés potentiels regroupe en fait quatre millions de chômeurs et de sous-occupés, un million de travailleurs avec des contrats à temps partiel, et trois millions sont employés au noir avec des salaires inférieurs de 40 % à la normale et sans aucune couverture sociale.

Deux facteurs principaux sont à l'origine de cette crise sociale. Tout d'abord, la majorité des licenciements affectent des entreprises privatisées où existait une véritable surpopulation découlant d'un clientélisme électoral cher au péronisme. Ensuite, les gouverneurs des provinces n'ont pas immédiatement compris le désengagement de l'Etat central, amorcé à l'époque de l'ancien ministre de l'économie, Domingo Cavallo, l'homme du miracle économique argentin. Ce désengagement a entraîné un réajustement souvent très brutal de la politique économique des gouvernements provinciaux, dont les responsables, y compris les gouverneurs péronistes, faisaient porter le chapeau au gouvernement central.

Pour laver le linge sale en famille, 80 des 126 élus péronistes sont venus en début de semaine à Olivos, la résidence présidentielle dans la banlieue nord de Buenos Aires, pour évoquer l'ampleur de cette crise. D'habitude, au cours de ces grand-messes, il est de bon ton d'écouter le message présidentiel. Cette fois, plusieurs élus sont montés au créneau, et notamment le député Eduardo Mondino, selon lequel, « dans la majorité des cas, les fonds destinés aux gens dans le besoin n'arrivent pas à leurs véritables destinataires ». Ces élus ont également réclamé une meilleure répartition de l'aide sociale, et surtout la création de zones économiques permettant de créer de nouveaux emplois.

La richesse minière encore insoupçonnée de l'Argentine pourrait être une solution à moyen terme pour créer des emplois pour une main-d'œuvre non qualifiée. Pour ramener le calme à Jujuy, le gouvernement avait promis, le 31 mai dernier, la création de 12 570 emplois en quinze jours dans la province. A l'expiration du délai, le 15 juin, seul un millier d'emplois provisoires avaient été créés, et les chômeurs de la province ont décidé de reprendre leur mouvement et de couper les principales routes, seule forme de revendication pour eux.

Devant l'ampleur de la crise, la Confédération générale des travailleurs (CGT, syndicat officiel), qui avait été jusqu'à présent le fidèle relais du gouvernement, a pris ses distance avec le pouvoir. L'Eglise non plus ne ménage pas ses critiques et dénonce régulièrement « l'insensibilité sociale », « le manque de dialogue », et les plus hauts dignitaires ne manquent pas une occasion pour égratigner le pouvoir. Le président Menem, ulcéré par ces critiques qui masquent la réussite de sa politique économique, a demandé à ses ministres d'aller sur le terrain prendre la température des provinces. Dans le même temps, il déclarait que le gouvernement « n'allait pas continuer à accepter que les manifestants utilisent des moyens délictueux pour faire passer leurs revendications », accusant au passage les médias de « transformer en enfer un simple petit feu ».

Malgré la gravité de la situation, le risque de dérapage est assez limité. En période électorale, le mouvement péroniste est parfaitement rodé pour prendre des mesures de clientélisme pouvant éteindre le plus dangereux des incendies.

Intérim

PARUTIONS

Vingt ans de tâtonnements

LE TEMPS DE TRAVAIL EN MIETTES
de Jacques Freyssinet
Les Editions de l'Atelier, 272 p., 110 F.

Le bilan établi par Jacques Freyssinet, directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), est éclairant et laisse rêveur. Tant de rapports d'experts, de textes législatifs et de négociations pour aboutir, somme toute, à si peu de résultats en matière de temps de travail. Patronat et syndicats arrivent difficilement à concilier leurs demandes. L'Etat hésite entre impulsion et décision. La recherche d'effets sur l'emploi et celle d'un assouplissement de l'organisation du travail se court-circuitent. En outre, la revendication d'une réduction générale de la durée du travail *« est faiblement mobilisatrice auprès des salariés »*, sauf quand il s'agit d'éviter des licenciements. Dans ce contexte, *« le succès initial de la loi Robien tient peut-être au fait que l'impact positif sur la durée du travail et de l'emploi apparaît au niveau micro-économique, alors que l'impact sur les revenus est socialisé de manière opaque à l'échelle macro-économique »*.

« L'opacité est-elle, dans notre système social, une condition d'acceptabilité ? », se demande l'auteur. Bonne question. On lui sait gré, en tout cas, d'avoir déroulé avec précision le film de nos tâtonnements sur le temps de travail depuis vingt ans. Il se défend d'ajouter des propositions à toutes celles qui se sont déjà exprimées, mais se prononce néanmoins pour *« une négociation pluridimensionnelle qui articule, de manière cohérente, évolution de la durée et aménagement du temps de travail, réorganisation de la production et de la division du travail, formation et qualification, politique salariale »*. La voie qu'il trace ainsi paraît très pertinente, de même que le sens qu'il lui assigne : la réduction des temps de travail *« n'est pas une solution miracle au problème du chômage »*, mais constitue *« l'une des composantes nécessaires de la réorganisation des formes de mobilisation des forces de travail autour d'un nouveau modèle de performance productive et de cohésion sociale »*.

Pas de recette miracle

L'ART DU MANAGER. DE BABYLONE À L'INTERNET
de Pierre Morin
Les Editions d'organisation, 232 p., 146 F.

Des textes sumériens, datant de cinq mille ans avant Jésus-Christ, seraient les premières manifestations formalisées de la *« pensée manageante »*. À Babylone, sous Nabuchodonosor, on utilisait des techniques de contrôle de la production et des formes stimulantes de salaires. Cet éclairage historique est un des principaux intérêts de ce livre, rédigé par le directeur scientifique de la société de consultants IDRH. Il y décrit l'évolution des théories et des techniques managériales, qui ne se sont pas constituées en science, comme l'avait rêvé Taylor. Il s'agit de les adapter aux situations vécues, d'autant plus qu'elles s'appliquent aujourd'hui à des petites unités, plus autonomes et plus réactives qu'hier, où la place et le rôle de chacun ne sont pas définis une fois pour toutes. Sans oublier qu'un manuel de navigation ne dispense pas d'avoir un capitaine à bord qui fixe un cap, tout en tenant compte de la diversité de l'équipage, de ses attentes et de son fonctionnement. Autant dire qu'il est plus que jamais illusoire de croire aux recettes miracles.

Cet ouvrage n'apporte pas de concept vraiment nouveau, mais situe bien les conditions d'exercice et les limites de l'« art » du manager, ainsi que le contexte dans lequel il va devoir évoluer.

Daniel Urbain

Le travail pris au piège d'un modèle fatigué

par Hubert Bouchet

Aujourd'hui, la malédiction du chômage conduit à traiter du travail en occultant des pans entiers du champ que recouvre le concept lui-même. Désormais, le travail est considéré quasi exclusivement pour l'occupation qu'il donne à des fins alimentaires.

La substitution du terme « emploi » à celui de « travail » témoigne de la réduction de l'angle de regard, comme en témoigne aussi l'approche quantitative qui mesure en heures totalisées en jours, semaines, mois, années et carrière professionnelle. Cette approche privilégie le travail dans sa dimension matérielle, enracinée dans l'usage de la force physique, au moment où la dématérialisation estompe cette dernière au profit de la matière grise.

Disant tous la même chose, les articles, livres, rapports et discours écrits et prononcés par de beaux esprits au cours des dernières décennies alimentent une querelle théologique caricaturée par la polémique qui sépare ceux qui ne voient de solution au chômage qu'à travers la diminution de la durée du temps de travail de ceux qui n'envisagent que son augmentation.

Cette querelle fait passer à côté de la révolution qui, chez nous, affecte le travail dans sa nature même. Cette révolution est liée à l'installation progressive du savoir au cœur de la société. La société du savoir rompt avec ce qui la précède. L'activité qu'elle génère a son siège dans la matière grise travaillée par l'intelligence, assistée elle-même des outils technologiques de l'information. Elle exige que l'individu active des facultés, notamment conceptuelles et d'abstraction, qui n'étaient pas si massivement requises antérieurement.

Dans la société du savoir, à titre professionnel ou non, l'individu qui manipule de l'information sous forme de données ou de signes peut opérer hors de l'unité d'action, de temps et de lieu. C'est ainsi que le travail, qui impose la présence de l'individu sur le lieu où l'activité se réalise, est susceptible d'être drastiquement réduit.

Sur un autre plan, la corrélation entre la durée du travail et la production réalisée se distend. Un travail bref peut engendrer des résultats abondants, alors qu'un travail de longue durée peut n'aboutir qu'à des résultats minimes faisant long feu.

De même, alors que la société d'avant distribuait les individus sur une échelle unique avec des capacités qui trouvaient toutes place de bas en haut de la hiérarchie, la société du savoir établit une frontière entre ceux qui en seront et ceux qui en seront exclus, faute de disposer du ticket pour y entrer d'abord et y demeurer ensuite.

En n'argumentant que sur la durée du travail pour régler la question du chômage, le débat occulte totalement cette question du ticket d'entrée qui, à double volet, emporte deux séries d'exigence absolues : la première, *sine qua non*, est intrinsèque à la personne qui doit cultiver des capacités propres à se mouvoir dans l'univers de l'information.

La seconde concerne l'habileté à manipuler les nouvelles technologies de l'information qui sont les outils modernes de navigation dans la société du savoir.

Parce que le débat a été polarisé autour des paradigmes anciens qui ont encastré le travail dans la double acception de sa durée et de sa dimension matérielle, la distribution des tickets n'a pas été organisée. C'est l'instruction, sous toutes les formes possibles existantes et à imaginer, qui distribue les tickets d'entrée dans la société du savoir.

Une fois entré, l'individu devra circuler grâce au rechargement périodique de son ticket d'entrée, là aussi sous toutes les formes possibles. Faute de disposer lui-même souverainement du ticket d'entrée, l'individu risque ou bien de se voir exclu le jour où il aura omis de le recharger, ou bien de se voir imposer son rechargement par un tiers au nom de l'« employabilité » et de la « compétence ».

C'est tout cela qui n'a pas été pris en compte et fausse l'appréhension de la réalité. Le fait que les « bons auteurs » soient eux-mêmes de la société du savoir, et ainsi extérieurs à l'objet de leurs propos, explique peut-être leur regard retardataire et décalé. De leur côté, ceux qui sont quotidiennement au charbon ont besoin d'outils pour gérer les ressources humaines. Eux aussi, DRH et consorts, n'ont pas de raison de se compliquer la vie, même s'ils pressentent l'inadéquation croissante de leurs outils à la réalité.

Pour nous, syndicalistes, le fait que nous ne saurions « lâcher la proie pour l'ombre », assurés qu'« un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », ne nous empêche pas de réfléchir pour parer aux risques nouveaux.

L'énergie un peu désespérée mise à l'entretenir ne peut masquer que le système, usé jusqu'à la fatigue, est devenu un piège. On verra prochainement que tous les bricolages pour maintenir le travail non qualifié sous respiration artificielle contribuent à ce piège. Cette vision réductrice du « travail occupation » a aussi, au-delà du raisonnable, entretenu l'idée que le progrès technique est néfaste.

Déjouer ce piège permettra à la fois de produire les outils pertinents pour la mesure du travail « marchandise » et l'épanouissement du débat sur le travail sorti du carcan où l'a enfermé l'obligation alimentaire.

Apparaîtront alors insensés les débats sur la fin du travail comme ceux qui, aussi gratuitement, concluent le contraire. Au cœur de toutes les dimensions et de tous les âges de la vie, qui ne se construirait pas sans lui, tel apparaîtra le travail.

***Hubert Bouchet** est secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière.*

Radioscopie d'une jeunesse désabusée qui a peur du lendemain

Enquête. Inquiète et résignée, elle ne rêve plus de changer le monde, mais simplement de s'y faire une place, aussi petite soit-elle

Ils ont vingt ans et leur principal projet de vie se résume à trouver du travail. Puis à ne pas le perdre. Cela accapare toute leur énergie. Ayant grandi pendant l'ère du chômage et de la précarité, ils n'attendent rien de bon des années à venir. Pourtant, ils ne revendiquent pas. Même s'ils ont fortement conscience que les règles du jeu sont faussées, que le jeu lui-même n'a pas de sens, ils semblent considérer cette situation comme inéluctable. Comme s'ils n'avaient aucun moyen d'infléchir le cours des choses. C'est, en tout cas, ce qui se dégage de l'étude réalisée auprès d'un échantillon de 2 000 jeunes, âgés de quinze à vingt-neuf ans, et des réunions de groupe menées par l'association « Jeunes en questions ».

Les résultats chiffrés, tout comme la lecture des témoignages, n'ont rien de rassurant. Tant chez les étudiants que chez les jeunes actifs, l'angoisse des lendemains s'accompagne d'un très fort sentiment de frustration. L'impression de passer à côté des années de jeunesse. *« L'avenir et le présent, on n'en profite pas, c'est ça le plus gros problème »*, résume un ouvrier. Les jeunes actifs ont souvent le sentiment de mener une vie médiocre parce que l'argent gagné est ponctionné de tous les côtés et que le temps manque.

Pour les étudiants, *« tout se passe comme si, en leur demandant de s'inscrire très tôt dans le monde du travail* (en pensée, au niveau des soucis), *on leur volait, sans contrepartie future assurée, leur jeunesse »*, commente Philippe Cabrera, responsable de l'association « Jeunes en questions ». 72 % des interrogés considèrent qu'il est important de posséder un diplôme pour trouver du travail.


MICHÈLE GUIEU

De fait, les études sont appréhendées non plus comme un choix, mais comme un tremplin vers l'emploi : *« C'est le fait d'être obligé de faire des études qui nous pousse à en faire »*, déplore un étudiant. *« Il n'y a pas grand-chose qui nous donne envie d'étudier, à part le chômage »*, ajoute un lycéen. 76 % estiment que l'enseignement scolaire et universitaire n'est pas adapté au monde de l'entreprise et 82 % trouvent que, dans les lycées et universités, l'information sur les débouchés professionnels est insuffisante. Autre donnée marquante de l'enquête : la perte de confiance dans les institutions. Seuls 8 % des jeunes sondés considèrent que les hommes politiques sont des gens bien, 10 % pensent que les journalistes méritent leur confiance, 30 % seulement font confiance à la justice, 57 % sont persuadés que, pour avoir du travail, il faut de la chance ou du piston, 60 % estiment qu'on leur cache la vérité sur les problèmes de la « vache folle », 65 % considèrent que la télévision les prend pour des abrutis, 66 % que l'on est mieux soigné quand on a de l'argent et des relations et 71 % que le pouvoir politique intervient trop dans les affaires de la justice. *« On assiste à une décrédibilisation globale des institutions : tous ceux qui représentent la citoyenneté sont rejetés et ce rejet est encore plus fort chez les jeunes que dans le reste de la population »*, indique Philippe Cabrera.

Désabusés, les jeunes dénoncent un monde qui marche sur la tête : *« On n'a pas encore vécu, on est jeune, et déjà il faut penser à la retraite »*, se désole un étudiant ; *« Soit on est trop jeune, on sort de l'école, on n'a pas d'expérience... Soit il y a le problème inverse, les gens de quarante ans qui sont au chômage, ils ont de l'expérience, mais on ne peut pas les prendre parce qu'ils sont trop vieux, ils ont fait leur temps »*, s'indigne un chômeur. Ils ne se font guère d'illusions sur l'évolution de la situation : *« L'avenir, je le vois sombre, on ne peut pas entrer dans une boîte avec un espoir de promotion sociale, ça n'existe plus »*, constate un étudiant.

Pourtant, leur colère ne débouche sur aucune revendication, aucune volonté affichée de se démener pour voir les choses changer. Ainsi, alors que 68 % des interviewés sont persuadés que le chômage des jeunes va augmenter en 1997 et qu'ils sont également 73 % à être convaincus que la Sécurité sociale va les rembourser de moins en moins bien, ils ne sont paradoxalement que 53 % à croire en la réduction du temps de travail et 57 % à juger la réforme de la Sécurité sociale indispensable.

Au sentiment d'impuissance s'ajoute une espèce de fatalisme. Comme s'ils ne croyaient plus en rien, comme s'ils n'étaient guère persuadés que ce que certains hommes ont fait, d'autres peuvent décider de le faire autrement. *« Le problème, c'est que l'on a intégré cette misère... On n'a plus cette capacité à être scandalisé par une situation... Moi le premier, je le reconnais... C'est forcément choquant mais je ne suis pas scandalisé... Je ne vais pas inviter un SDF chez moi... On s'est habitué à cette situation »*, confirme un étudiant. *« En France, celui qui trouvera la solution sera fort. Elle est peut-être au niveau mondial »*, renchérit un jeune actif.

Plutôt que de changer le monde, la tendance est au repli sur soi. Et sur la famille. 86 % pensent que celle-ci doit rester la cellule de base de la société et 61 % estiment qu'il faut respecter les convenances. Dans le même temps, ils sont aussi 74 % à penser que l'on s'éloigne de plus en plus les uns des autres. *« De moins en moins de gens se serrent les coudes, c'est chacun pour soi »*, déplore un jeune issu d'une catégorie intermédiaire.

« Tout le monde se réfugie dans son petit coin en se disant : on va peut-être attendre des jours meilleurs... Je ne pense pas qu'ils vont venir, les jours meilleurs », renchérit un étudiant en BTS.

Leurs parents rêvaient de découvrir la plage sous les pavés. Les jeunes des années 90 regardent le sol s'effriter sous leurs pieds, sans illusion. Anesthésiés par trop d'inquiétude et d'incertitude.

Nathalie Mlekuz

L'ombre du Front national

73 % des jeunes interrogés – 90 % des diplômés de l'enseignement supérieur et 48 % chez les titulaires d'un CAP, BEP – estiment la montée du Front national préoccupante. Cela signifie donc que 27 % d'entre eux ne sont pas inquiets ou n'ont pas d'avis sur la question. Soit un jeune sur quatre. De la même manière, et c'est sans doute l'un des résultats les plus inquiétants de l'étude, on observe chez l'ensemble des jeunes – mais de façon encore plus marquée pour ceux issus des catégories sociales les moins aisées – une certaine adhésion aux thèses défendues par le FN. L'idée de *« l'étranger bouc émissaire »*, notamment, se fraie peu à peu un chemin : 36 % des interrogés pensent qu'il y a trop de travailleurs immigrés, 61 % jugent que la lutte contre l'immigration clandestine n'est pas assez efficace. Seul un jeune sur deux admet que les étrangers qui vivent en France depuis longtemps devraient pouvoir devenir français. Enfin, 46 % sont partisans de rétablir la peine de mort.

Des 15-29 ans ultraconformistes

La typologie des quinze-vingt-neuf ans réalisée par « Jeunes en questions » est tout à fait originale. L'enquête n'est pas partie, comme c'est le cas habituellement, des classifications disponibles (âge, milieu social, niveau de diplômes...) pour décliner ensuite les opinions qui y correspondent. La démarche est inverse. C'est en s'intéressant aux jugements et aux valeurs affichés par un jeune au cours du sondage – et en les regroupant de façon homogène – que l'association a élaboré sa radioscopie, qui propose *in fine* cinq grandes classes.

La première de ces classes se caractérise par un net attachement aux valeurs traditionnelles. Dieu, la famille, les convenances, la censure et le mariage font partie des valeurs auxquelles ces jeunes tiennent, de même qu'ils s'affichent *« contre la pornographie »* ou contre *« la vente libre du haschisch »*. Plutôt favorables à la lutte contre l'immigration clandestine et au rétablissement de la peine de mort, ces jeunes « traditionalistes » font confiance aux médecins, à la justice et aux journalistes, mais restent défiants à l'égard des hommes politiques.

A quelles grandes caractéristiques socioculturelles renvoie ce premier groupe ?, s'interroge, dans un deuxième temps, le sondage. A une jeunesse qui s'adonne peu à la lecture, lui préfère très nettement la télévision, aspire avant tout à un emploi stable et ne se reconnaît dans aucun parti politique. Essentiellement constituée de collégiens et de lycéens habitant le plus souvent en milieu rural, cette classe représente 28 % des jeunes interrogés et compte surtout des femmes (64 %), ainsi que des jeunes issus de milieux modestes et ouvriers avec de faibles niveaux de qualification.

Moins attachée aux valeurs traditionnelles, la deuxième classe n'en est pas moins sensible à l'ordre moral. Plus méfiants à l'égard des institutions que ceux de la catégorie précédente, ces jeunes « conformistes » jugent plus positivement la classe politique. Favorables à la peine de mort et à l'isolement des malades du sida, ils estiment trop nombreux les travailleurs immigrés et se disent prêts à se *« sacrifier pour la patrie »*. Peu enclins à la lecture, ils sont souvent catholiques et se disent proches du RPR. Au total, ces jeunes (16 % des personnes interrogées) sont surtout des hommes (56 %) âgés de vingt-cinq à vingt-neuf ans.

La troisième catégorie présente sans doute le profil le plus marqué. Hostiles à la classe politique comme à l'ensemble des institutions, ces jeunes pensent qu'il y a *« trop de fonctionnaires »* et qu'avoir un travail nécessite *« de la chance et du piston »*. Ils disent oui à la peine de mort et à la lutte contre l'immigration clandestine. Ces « irréductibles » ne lisent que très rarement, déclarent regarder la télévision plus de cinq heures par jour, aspirent à *« gagner de l'argent »*, préfèrent *« les marques françaises »* et s'affichent volontiers, pour partie du moins, en faveur des thèses du Front national. Ils représentent au total 21 % des jeunes interrogés, ont peu de diplômes et appartiennent le plus souvent à des milieux modestes et ruraux.

Les deux dernières classes se distinguent assez nettement de ces trois premiers groupes. Il s'agit en majorité d'étudiants (bac à bac+5) vivant essentiellement dans des grandes villes et issus de milieux plus aisés, voire privilégiés.

L'ART DU TAG

La quatrième classe (la plus diplômée) compte ainsi des jeunes qui font plutôt confiance aux institutions et aux hommes politiques. Hostiles à la peine de mort et à la lutte contre l'immigration clandestine, ils pensent que *« les homosexuels sont des gens comme les autres »*. Regroupant 20 % des sondés, ces jeunes « libéraux » se retrouvent dans l'ensemble des grands partis politiques. Férus de lecture, ils disposent le plus souvent d'un ordinateur, utilisent Internet et se rendent régulièrement à la messe.

La cinquième et dernière classe, en revanche, se dit majoritairement *« sans religion »*. Réfractaires à toute forme de ségrégation, ces jeunes considèrent que *« les syndicats sont indispensables »*, que *« le tag, c'est de l'art »* et que *« le haschisch devrait être en vente libre »*. Assez critique à l'égard des hommes politiques, cette minorité de « rebelles » (14 % des jeunes enquêtés) se reconnaît le plus souvent dans les partis de gauche.

Olivier Piot

Repères

● L'enquête « Jeunes en questions » présente les résultats d'un sondage, réalisé en mars et en avril 1997, auprès de 2 105 jeunes âgés de quinze à vingt-neuf ans, dont 54,4 % de femmes ; ces jeunes ont été sélectionnés suivant différents critères : âge, région de résidence, catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, statut (scolaire, activité, chômage) à partir d'un panel de 40 000 ménages résidant en France.

● Commanditaire de l'enquête, l'association Jeunes en questions a été créée en 1996 et regroupe différents partenaires : Coca Cola, Peugeot, la CGEA, Bayard Presse, Larousse, la Carte Jeunes SA, la MNEF et la Fédération santé des étudiants de France.

● Géré jusqu'en 1993 par le ministère de la jeunesse et des sports, l'exploitation du label « Carte Jeunes » – qui offre un certain nombre de réductions sur les transports, des produits financiers, etc. – a été confié en concession à la société privée Carte Jeunes SA en mai 1995. Avec pour actionnaires majoritaires les mutuelles étudiantes dont la MNEF (65 % du capital), la société compte aujourd'hui 5 000 cartes placées auprès de jeunes de moins de vingt-six ans.

Progression des accords sur le temps de travail

BILAN ANNUEL DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE. Tous thèmes confondus, la négociation collective a enregistré des progrès en 1996, selon le rapport rendu public le 23 juin par le ministère du travail ; les accords de branches ont augmenté de 6,5 % en un an (1 030) et ceux signés dans les entreprises de 8 % (9 274). Cependant, la négociation salariale marque le pas, le nombre d'accords de branche passant de 528 à 487 et ceux des entreprises diminuant de 5 %, en raison d'une conjoncture *« peu porteuse »*, note le bilan annuel. Pour la première fois, la négociation sur les salaires abandonne sa première place pour la deuxième, au profit de l'aménagement du temps de travail ; un thème, il est vrai, soutenu par une forte actualité entre les prolongements de l'accord interprofessionnel d'octobre 1995 et, surtout, la loi de Robien. Dans les branches, 25 branches sur 128 ont finalement signé un accord sur le temps de travail couvrant plus de quatre millions de salariés. Ce bilan est toutefois *« décevant en référence à l'ampleur des ambitions initiales »*, souligne le ministère du travail. En revanche, la négociation dans l'entreprise manifeste une certaine vigueur, 4 000 accords ayant été conclus, soit 12 % de plus qu'en 1995.

Les stratégies professionnelles des jeunes diplômés

LES DIPLÔMÉS EUROPÉENS souhaitent débuter leur carrière dans une entreprise dont la réputation leur permettra de rebondir ensuite dans leur carrière. Selon *The European Graduate Survey-1997*, réalisé par Universum, ce pragmatisme tient beaucoup au fait que les jeunes ne croient plus à un emploi à vie, mais à « l'employabilité », et veulent donc jouer une bonne carte professionnelle dès le départ. *« Les étudiants veulent travailler pour une entreprise leader qui leur servira de référence*, explique Michael Kalinowski, vice-président d'Universum. *Ils pensent y valoriser des compétences générales plutôt que d'être tout de suite étiquetés comme spécialistes. »* La firme de leurs rêves est un cabinet de conseil en management ou d'ingénierie, international. Trois noms sont plébiscités : McKinsey, The Boston Consulting Group et Andersen Consulting.

En revanche, l'assurance, l'industrie du papier et l'électronique de consommation sont les trois secteurs que les jeunes souhaitent le moins intégrer.

Trois bourses de recherche en sciences humaines

LE MÉCÉNAT SEITA, EN PARTENARIAT AVEC L'ANVIE (l'Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises), propose, comme chaque année depuis 1992, trois bourses de recherche d'un montant de 100 000 francs chacune. Au programme de cette année : « Qu'enseigne l'entreprise ? ». Soit, plus précisément, qu'apprend-on dans l'entreprise ? Pour quelles valeurs, quelles finalités, quels métiers, quel intérêt l'entreprise a-t-elle à former ? Quelles sont les conséquences de l'enseignement en entreprise en termes de lien social, etc. ? Ouvertes à toutes les disciplines de sciences humaines (histoire, économie, sociologie, anthropologie, sciences poliques...), ces bourses sont accessibles à toute personne désireuse de plancher sur le sujet. Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 15 juillet.

Contact : Anvie. Maison des Sciences de l'homme. 54, bd Raspail, 75006 Paris. Tél. : 01-49-54-21-16.

DÉPÊCHES

■ **ENSEIGNEMENT.** L'UFR des sciences de l'éducation de l'université Charles-de-Gaulle Lille III accueillera, en octobre prochain, la troisième promotion d'un DESS unique en France : *« Ingéniérie des ressources humaines appliquée aux institutions éducatives »*.

Proposé en formation initiale ou en formation continue, ce diplôme s'adresse aux candidats appelés à exercer une fonction de gestion, d'administration et d'encadrement du personnel dans les institutions scolaires ou sociales. Le DESS est accessible aux candidats titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent. Les salariés ayant acquis une expérience professionnelle dans les institutions scolaires ou sociales peuvent également postuler. Les dossiers d'inscription sont disponibles jusqu'au 10 octobre prochain.

Contact : Lille III. Tél : 03-20-41-64-91.

■ **INSERTION PROFESSIONNELLE.** L'université de Savoie a signé, en mai dernier, une convention avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) qui vise à améliorer l'accompagnement des étudiants vers le marché de l'emploi et à sensibiliser davantage les enseignants aux réalités de ce dernier.

Parmi les initiatives envisagées qui concerneront cette année 1100 futurs diplômés de 2e et 3e cycles : l'organisation par l'APEC d'une conférence annuelle sur les tendances du marché de l'emploi, assurer la formation continue des enseignants et des conseillers d'orientation aux produits et services conçus pour les étudiants et jeunes diplômés, etc.

De son côté, l'université s'engage à développer son centre de ressources documentaires consacré à la recherche d'emploi, à assurer un suivi individuel des diplômés qui découvrent le marché du travail, etc.

AGENDA

● **ACQUIS PROFESSIONNEL.** L'idée de validation des acquis professionnels en entreprise n'aura de sens et de contenu que si on est à même de décrire, de nommer et de valider correctement les compétences.

Yvon Minvielle, sociologue du travail et de l'emploi, expert des problèmes de formation, anime, sur ce thème, des séances de travail qui s'adressent plus particulièrement aux directeurs de formation en entreprise et aux consultants spécialisés en gestion des ressources humaines. Prochaine session : les 25 et 26 juin à Paris.

Contact : Anemos. Tél : 01-43-06-76-98.

● **HANDICAP.** Le jeudi 26 juin aura lieu, à Saint-Denis, la première Journée sur la réhabilitation psycho-sociale en Seine-Saint-Denis, organisée par l'association Iris-Bondy. Cette dernière a été créée en 1973 par l'équipe de santé mentale du 14e secteur de Seine-Saint-Denis, afin de promouvoir des aides à la réadaptation et à l'insertion des personnes présentant un handicap dû à des troubles psychiques. Thème de la journée du 26 juin : « Souffrance psychique : une souffrance ordinaire ? »

Contact : Iris. Tél : 01-48-47-34-61.

● **FORMATION.** La quatrième Université d'été organisée par la Maison de la promotion sociale se déroulera à Artigues-près-Bordeaux (Gironde) les 2, 3 et 4 septembre. Thème retenu : « Comment se construisent et se transmettent les savoirs de l'entreprise ».

Une vingtaine d'entreprises apporteront un témoignage sur leurs expériences, procédures et pratiques. Les auditeurs sont issus du monde de la formation : PDG de PME, responsables formation d'entreprises, étudiants de troisième cycle en sciences humaines, ergonomes et psychologues du travail, etc.

Contact : MPS Université d'été. Tél : 05-56-77-33-33.



ogression des accords
r le temps de travail

es stratégies professionnelles
es jeunes diplômés

Trois bourses de recherche
en sciences humaines

AGENDA

La Poste pousse ses agents à lui écrire

Innovation. Les syndicats restent prudents sur les résultats de l'opération « Ecoute et Dialogue »

Le livre intitulé *Les postiers construisent leur avenir* regroupe les propositions des agents recueillies dans le cadre de l'opération « Ecoute et Dialogue ». Cette petite bible renferme des suggestions pour le moins étonnantes. Ainsi, on préconise d'adapter les horaires d'ouverture aux besoins de la population locale ou encore de fixer des pourcentages de commissionnement en fonction de l'implication de chacun. *« Etonnant pour une entreprise publique qui était encore une administration, il y a cinq ans »*, commente Nathalie Van Den Bussche, secrétaire générale à la direction de la communication de La Poste, chargée de piloter l'opération. *« Il est vrai,* analyse-t-elle, *que les postiers ont beaucoup plus conscience qu'on ne l'imagine de la concurrence. Ils voient passer les camions de DHL ou d'autres sociétés concurrentes. »*

MANIPULATION

Les syndicats – que ce soit la CGT, syndicat majoritaire à La Poste, FO ou la CFDT – ne partagent pas cet enthousiasme. Selon Roland Dufour, responsable du secteur poste à la CFDT, *« on retrouve dans ce livre des propositions qui sont faites d'une manière permanente par la hiérarchie. Je ne vois pas comment les postiers peuvent être à ce point en adéquation avec cette dernière »*. Pour lui, c'est clair, c'est le résultat *« d'une forme de manipulation, sinon de téléguidage »*. *« En matière d'horaires d'ouverture, par exemple, il n'y a pas cette belle unanimité parmi les guichetiers »*, affirme-t-il. *« Cette proposition n'est pas venue de façon neutre. Ce ne sont pas les guichetiers eux-mêmes, qui vont devoir travailler le samedi, qui l'ont faite, mais vraisemblablement des cadres ou des agents de maîtrise »*, enchaîne Patrick Moisan, responsable du secteur poste à FO.

Quoi qu'il en soit, assure-t-il, *« on n'acceptera jamais que La Poste nous distille que ce sont les postiers qui ont proposé cela pour faire passer cette mesure »*. Si la question était soulevée, ce serait dans le cadre d'une négociation, avec des contreparties sous forme de réduction du temps de travail et sans heures supplémentaires, affirment les deux syndicalistes.

L'opération « Ecoute et Dialogue », lancée en juin 1996 par le président de La Poste, à l'époque André Darrigrand, puis reprise par son successeur Claude Bourmaud, a pour objectif de faire entrer les 310 000 postiers dans une démarche participative. La Poste, qui doit continuer à assurer des missions de service public dans un univers de plus en plus concurrentiel, souhaite mobiliser l'ensemble de ses troupes pour relever les défis de l'an 2000.

En septembre, le président de l'entreprise publique adresse un courrier au domicile de tous les postiers les invitant à faire part de leurs idées et suggestions concrètes afin d'améliorer le fonctionnement et les performances, en leur proposant dix thèmes de réflexion. Les agents ont la possibilité de s'exprimer dans le cadre d'ateliers de réflexion, par le biais de la messagerie interne ou encore en adressant directement une lettre au président. Une diversité de modes d'expression susceptible de faciliter la participation du plus grand nombre.

Bilan des opérations : 1 500 personnes ont participé à 128 ateliers. 1 050 suggestions ont été collectées par le biais de la messagerie et 200 postiers ont adressé leurs propositions directement au président. Les 2 000 suggestions recueillies ont été éditées dans un livre envoyé au domicile des agents. Dix-huit mesures ont été prises au niveau national : *« Certaines faisaient déjà l'objet d'une programmation, mais leur mise en œuvre a été accélérée pour tenir compte des suggestions des postiers »*, souligne la direction.

Parmi les mesures : l'élargissement de la gamme de « prêt à poster », l'installation de codes barres sur les produits, la suppression des vitres antifranchissement... Selon Nathalie Van Den Bussche, *« 50 % des mesures sont déjà en route »*. Et pour cause, souligne ironiquement Roland Dufour, qui s'émerveille encore de cette belle adéquation entre les propositions de la base et les stratégies de la direction, *« la plupart étaient déjà dans les tuyaux »*.

Deuxième volet de l'opération, les directeurs départementaux de La Poste ont reçu mission de dégager trois mesures locales à mettre en œuvre dans les 50 départements. Nathalie Van Den Bussche, chargée d'en assurer le suivi, fera un bilan à la fin de l'année pour voir celles qui pourraient être généralisables au niveau national. Son souhait le plus grand serait que l'opération « Ecoute et Dialogue » n'en reste pas au stade d'*« opération »*, mais que la démarche participative lancée à cette occasion s'inscrive au cœur du système de management de La Poste.

Catherine Leroy

Quand des consultants s'imaginent en auto-stoppeurs du futur

Management. Le cabinet Andersen Consulting a demandé à ses 4 000 salariés d'Europe de l'Ouest de se projeter en 2020. Les scénarios envisagés rompent avec l'image de l'analyste sans états d'âme

Tout avait été prévu, *« sauf qu'il fait nuit à 6 heures du matin, en avril »*. Il a donc fallu attendre un peu avant d'immortaliser sur pellicule les quatre jeunes consultants d'Andersen Consulting en train de traverser l'avenue George-V, pieds nus, façon Beatles sur la pochette de leur disque *Abbey Road*. Sur le trottoir, le cinquième membre de l'équipe – et seule présence féminine –, Hedia, était là pour les soutenir.

Ce rendez-vous n'était pas le plus insolite. Parmi les nuits blanches passées à peaufiner leur projet, une avait été consacrée à l'enregistrement d'un CD : *Hedia and the Hitchhikers* (Hedia et les autostoppeurs) où, reprenant les airs les plus connus du groupe britannique, les cinq complices ont composé, puis chanté, leur vision d'une journée de salarié d'Andersen Consulting en l'an 2020.

Ces efforts ont permis à Hedia Carvalho, Laurent Deganis, Philippe Piedigrossi, Emmanuel Bégué et Christopher Jackson – tous du bureau de Paris – de sortir vainqueurs du concours lancé en janvier dernier par leur cabinet-conseil. La compétition intitulée « Go for the Future » (« Direction : le futur ») était organisée pour l'ensemble des 4 000 employés (3 000 consultants, 1 000 administratifs) de la région Europe de l'Ouest (France, Allemagne, Suisse, Benelux). 1 450 se sont portés volontaires, formant 252 équipes de cinq personnes de nationalités, compétences et profils différents.

Les candidats devaient se prononcer sur le fond avec trois thèmes imposés : où en sera Andersen Consulting en 2020 (culture, organisation, etc.) ? ; les relations avec ses clients (nouveaux fonctionnements, etc.) ; la vie des salariés partagés entre leur métier et leur famille. Mais aussi sur la forme, puisque l'idée était d'utiliser les nouvelles technologies (Internet, CD-ROM...) et de se montrer le plus créatif et imaginatif possible.

Les résultats sont, comme le reconnaît Benoît Génuini, président d'Andersen Consulting France, *« assez marqués par le contexte européen actuel »*. Pas sûr que les salariés américains du cabinet-conseil, dont le QG est installé à Chicago, se retrouvent dans les projections, dans l'ensemble homogènes, de leurs confrères du Vieux Continent.

HUMANISER L'ENTREPRISE

Ainsi, alors que les consultants d'Andersen ont la réputation d'être de jeunes loups aux dents acérées, les messages recueillis dans « Go for the Future » ne sont pas trop belliqueux. Certes, une des équipes imagine que le PDG de McKinsey, une fois la société ruinée, est embauché comme analyste débutant chez Andersen. Une autre s'évertue à raconter *« le nouveau plantage d'IBM »*. Mais ces revendications guerrières s'effacent vite devant des préoccupations beaucoup plus humanistes.

En 2020, un consultant débuterait sa journée tôt le matin chez lui, en pianotant sur son ordinateur portable qui lui permet de voyager électroniquement, par une visite à un client ; puis, à 14 heures, il se trouve à l'école maternelle de sa fille pour assister à une exposition des œuvres des chérubins. *« Il s'agit d'humaniser l'entreprise,* confirme Emmanuel Bégué, consultant senior en stratégie et membre de l'équipe gagnante. *Diminuons les heures supplémentaires, attaquons-nous aux contraintes de la vie professionnelle. »* A l'échelle européenne, cette vision se traduit dans les copies rendues par *« Faisons en sorte que les individus soient plus heureux »* jusqu'à *« Un job pour chacun en partageant mieux »*. Dans leur titre fétiche, un plagiat de *Let it be*, les membres de Hedia and the Hitchhikers chantent : *« La technologie nous aide à réaliser des progrès, mais les ressources humaines restent la clé... »*

L'environnement est aussi un thème fort. En 2020, il est enfin définitivement préservé.

Et les clients dans tout cela ? Pas oubliés. Dans vingt-trois ans, il ne s'agira plus de débarquer chez eux, de les écouter et de rédiger un rapport qui propose des solutions, mais plutôt de *« travailler en partenariat »*, *« d'abolir les frontières habituelles »*. Pas seulement avec eux, mais aussi *« avec les gouvernements et les organisations internationales »*. Une optique envisageable grâce aux *« grandes performances d'Andersen Consulting qui peut discuter d'égal à égal »* avec n'importe qui. Les candidats croient à la puissance montante de leur entreprise. Le moule du cabinet-conseil qui envoie en formation, à Chicago, tous les jeunes recrutés transparaît alors.

Reste maintenant à exploiter l'ensemble des dossiers. Une tâche difficile. En lançant l'opération, les patrons de la région Europe de l'Ouest avaient un double objectif : prendre la mesure des gisements de créativité de leurs équipes aux profils souvent lissés. Ensuite, préoccupation plus pragmatique, habituer ces jeunes à se projeter dans l'avenir avec Andersen. Bref, diminuer le turn over assez élevé. En 1997, il est passé en dessous de la barre des 10 % en Europe de l'Ouest, mais il a déjà atteint les 20 % dans le passé.

« Les jeunes restent entre deux à cinq ans, puis vont valoriser leur expérience de conseil en entreprise », explique Benoît Génuini. Or Andersen souhaite passer de 4 000 à 10 000 salariés en Europe de l'Ouest d'ici à l'an 2000. Comment mener à bien une telle action de recrutement dans ces conditions d'entrée et de sortie des effectifs ? D'autant que cela suppose de réviser de fond en comble la politique salariale qui privilégie de fortes croissances en début de carrière, mais qui plafonne par la suite.

L'opération « Go for the Future » permettra-t-elle de diminuer le turnover ? Difficile à dire. En revanche, le concours a révélé toute une série de préoccupations dont les responsables du cabinet doivent désormais se saisir. Lorsque, parmi les messages de Hedia and the Hitchhickers, on entend que 60 % des associés d'Andersen en 2020 seront des femmes... contre une seule actuellement en Europe de l'Ouest, comment y répondre ? Aujourd'hui, le cabinet-conseil explique *« ne pas encore avoir tiré toutes les substances de l'opération »* et *« préparer un livre, pour l'interne, afin de les recenser »* ; on attend la suite.

Marie-Béatrice Baudet

Les écoles de commerce tentent de se réconcilier avec la vente

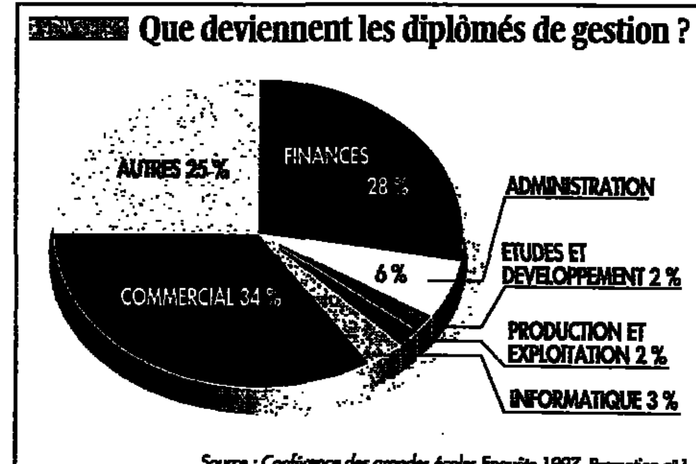
Formation. Débouchés obligent, elles sont de plus en plus nombreuses à se positionner sur ce créneau. Les étudiants rechignent, tandis que les entreprises jugent l'effort encore insuffisant

Une enquête, réalisée récemment par l'Institut supérieur du commerce (ISC), est titrée : « Les écoles de commerce forment-elles des commerciaux ? ». Il y a une dizaine d'années encore, il est clair que la réponse à cette question aurait été négative : *« A l'époque, on nous rabâchait qu'il était bien de commencer par un poste de commercial, mais, en l'espace de trois années à l'école, j'ai dû avoir, en tout et pour tout, trois jours de formation aux techniques de vente »*, raconte Christine, passée par l'Edhec à la fin des années 80. Les temps ont changé. Mais manifestement pas encore suffisamment pour que la réponse devienne un « oui » franc et massif.

Réalisée auprès de 400 étudiants en deuxième et troisième année à l'ISC, l'Essec, l'ESCP et HEC, l'enquête de l'ISC se contente de souligner que, si un étudiant sur deux se dit prêt à exercer une profession à dominante commerciale, la vente n'apparaît pas, en revanche, comme le meilleur moyen de faire carrière et souffre, qui plus est, d'un problème d'image. Une majorité d'étudiants considèrent que ce n'est pas *« un métier assez intellectuel »* et trouve les offres d'emplois proposées *« peu ou pas intéressantes »*.

Longtemps accusées par les entreprises de très mal préparer les étudiants à exercer des fonctions dans le secteur commercial, les écoles de commerce ont fini par réagir. L'Essec a fait figure de précurseur en créant, dès 1987, une chaire de vente ; plus précisément, une chaire de vente et stratégie marketing – comme pour profiter de l'élan porteur du second terme. *« A l'époque, c'était un peu inconscient, je débarquais d'Amérique du Nord et je n'étais pas du tout au courant des blocages français »*, raconte Michelle Bergadaà, titulaire de la chaire. Sept entreprises sont aujourd'hui impliquées et participent à la formation des jeunes.

Que deviennent les diplômés de gestion ?



Source : Conférence des grandes écoles Enquête 1997. Promotion n° 1

Le retournement de conjoncture a aussi contribué à accélérer le cours des choses : *« Si les jeunes issus d'écoles de commerce veulent trouver du travail aujourd'hui, ils ont intérêt à avoir autre chose en tête que le marketing »*, résume la responsable du recrutement d'une société de grande production textile. Selon la dernière enquête de la conférence des grandes écoles, le secteur commercial représente 34 % de l'ensemble des débouchés pour les diplômés d'écoles de gestion. De plus, bon nombre d'entreprises, faute de trouver des vendeurs au niveau de leurs exigences, ont résolu le problème en faisant de la vente un passage obligé pour accéder à d'autres fonctions d'encadrement.

Face à cette nouvelle donne, les écoles n'ont eu de cesse, ces dernières années, de multiplier les initiatives. L'Edhec a créé sa chaire de vente en 1994, avec l'objectif clairement affiché de revaloriser l'image de la fonction. *« Nous avons aujourd'hui un quart des étudiants qui s'orientent vers le commercial »*, indique Anne Zuccarelli, responsable de la chaire.

Dans un autre esprit, l'Ecole supérieure de gestion (ESG) organise depuis quatre ans « Les olympiades de la vente », une opération réalisée avec trois grandes entreprises de secteurs différents qui accueillent chacune un jeune durant deux jours, pour lui faire découvrir toutes les facettes du métier de vendeur. L'ESC Troyes, créée en 1992 et baptisée « L'école des nouveaux marchands », s'est, elle, d'emblée, positionnée sur le créneau de la vente. Elle vient de publier une étude sur la nouvelle fonction commerciale : « Quels nouveaux métiers pour demain ? ».

Ecoles et entreprises ont beau répéter que le métier de vendeur s'est complexifié, qu'il comprend désormais une grande part de stratégie, qu'il suppose une capacité à gérer des priorités et à faire face à des interlocuteurs de plus en plus pointus, beaucoup d'étudiants rechignent encore à tenter l'aventure. Ou alors, s'ils le font, c'est souvent dans l'espoir de mettre le pied à l'étrier pour s'orienter ensuite, le plus rapidement possible, vers le marketing, le contrôle de gestion, l'audit ou la finance.

Du coup, bon nombre d'entreprises persistent à trouver l'effort entrepris par les écoles de commerce encore insuffisant. *« L'attitude est très positive dans les « petites » écoles, mais les plus prestigieuses traînent encore les pieds. Il m'est récemment arrivé d'intervenir dans l'une d'entre elles et de me retrouver face à un auditoire de cinq personnes, alors que, dans la salle d'à côté, une conférence sur le marketing réunissait soixante participants »*, confie Guy Leblond, responsable du recrutement de la force de vente chez Kraft Jacobs Suchard.

« Le marché de l'emploi fait davantage avancer les choses que la volonté des écoles de commerce d'avoir un enseignement différent, déplore Marie-Claude Authias, responsable du recrutement et des relations école chez Rank Xerox. *Nous voyons de plus en plus de jeunes, après six ou sept mois de recherche d'emploi infructueuse, se rabattre sur la vente par dépit. »*

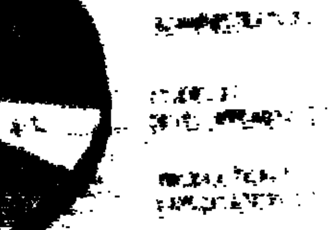
En face, certains responsables d'écoles font valoir que c'est aussi aux entreprises de balayer devant leur porte. Que, en faisant de la vente un passage obligé, elles entretiennent l'idée que les postes de commerciaux ne sont pas des fonctions à part entière. *« Si les entreprises se déplaçaient davantage dans les écoles pour expliquer ce qu'est réellement le métier, quelles opportunités de carrière il offre, les mentalités bougeraient sans doute plus vite. Certaines le font, mais elles sont encore trop peu nombreuses »*, conclut Claude Riahi, directeur général de l'ISC.

Nathalie Mlekuz

هكذا من الاصل

aginent

entent de se réconcilier



Conseil et Audit



recrute des

CONSULTANTS HAUT NIVEAU EN STRATÉGIE

Ingénieurs X, Mines, Ponts, Centrale, Télécom, ...
HEC, MBA, ENA, ENSAE, Doctorats, ...

Les missions de SOLVING visent l'atteinte des meilleures performances et le renforcement des positions concurrentielles.

De dimension internationale, SOLVING est une société dont la taille autorise à la fois une capacité importante d'intervention et une forte personnalisation des contacts avec ses clients.

LES CONSULTANTS DE SOLVING interviennent dans des réorientations stratégiques majeures, des fusions d'entreprises et des améliorations substantielles de rentabilité.

SOLVING, par le pragmatisme de ses approches et le haut niveau de ses missions, offre d'excellentes opportunités de développement personnel pour des candidats à fort potentiel.

Nous cherchons à intégrer dans nos équipes des "tempéraments de leaders" bénéficiant d'une expérience professionnelle réussie, parfaitement bilingues et réunissant l'ensemble des qualités suivantes :

- Intelligence de la vie des affaires
- Largeur de vue et créativité
- Esprit analytique et grande rigueur intellectuelle
- Forte capacité de travail
- Excellente aptitude à communiquer et à promouvoir le changement.

Adressez votre candidature à
SOLVING INTERNATIONAL
A l'attention de Yves Hombreux,
22, avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS.

PARIS • BARCELONE • BRUXELLES • BUENOS-AIRES
LONDRES • MILAN • MUNICH • NEW-YORK • ROME

Au cœur de l'économie auprès de chaque client

ARRAS

SERVICE ORGANISATION

Basé à Arras et à la tête d'une équipe de 7 personnes, toutes professionnelles, vous aurez pour principales missions de :
- piloter les projets et gérer en direct les plus complexes,
- coordonner les études du service organisation en relation étroite avec les unités concernées,
- *planifier* des ressources et optimiser les compétences des collaborateurs,
- assurer le développement, la cohésion et l'efficacité de votre équipe.

Au-delà des compétences de base requises (*diplôme d'une grande école*, ingénieur, idéalement complété par un troisième cycle en organisation), vous possédez une expérience réussie de 5 à 10 ans au sein d'un service organisation d'une grande banque ou d'un cabinet de consulting.

Nous serons surtout attentifs à vos capacités d'innovation et de management (écoute, souci de l'équipe et du client interne, capacité à définir des objectifs et à les contrôler).

Thierry Dereux étudie confidentiellement votre candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle) qu'il vous remercie de lui adresser sous la réf. 3604 à **ARGOS** - 1001, avenue de la République - 59701 Marcq en Barœul Cedex.

L'Imagination dans le bon sens



INSTITUTE OF MANAGEMENT RESOURCES
LOS ANGELES - MEXICO - TORONTO - MANCHESTER - PARIS - MILAN - FRANCFORT

IMR est une société de conseil en management qui opère dans 12 pays avec 450 professionnels. Nous sommes reconnus comme des spécialistes du management du changement, avec comme objectif une amélioration de la performance des entreprises. Notre approche très participative dans le développement de solutions adaptées aux problèmes de nos clients, et le fait que nous mettions en place nos recommandations, a résulté dans une forte croissance de nos activités en Europe.

En conséquence, nous souhaitons étoffer nos opérations européennes avec des candidats bi-culturels (et, si possible, bi-nationaux) franco-portugais et franco-italiens. Après une phase de formation à nos méthodes en France, ces candidats pourront intervenir dans nos filiales étrangères. L'anglais est la langue véhiculaire d'IMR. Le partenariat avec nos clients et notre approche très pragmatique du conseil font que les personnes recherchées doivent :
- avoir une forte capacité d'analyse,
- pouvoir développer et mettre en place des actions concrètes avec nos clients,
- travailler en équipe.

Nous sommes intéressés par les candidats *suivants* :

SENIOR/JUNIOR CONSULTANTS

Pour mettre en place, dans le cadre des missions confiées par nos clients, les changements nécessaires à leur amélioration, vous devez avoir :

- ***entre 27 et 35 ans,***
- **2 à 5 ans d'expérience en milieu industriel/commercial ou 1 à 4 ans d'expérience du conseil,**
- **une forte capacité de travail et un grand sens de l'adaptabilité,**
- ***un sens du travail en équipe,***
- **une expérience réussie dans la mise en place de projets *débouchant sur des améliorations de performance.***

→ Veuillez adresser votre CV avec une lettre manuscrite et une photo obligatoire à :
→ **IMR - Service du recrutement - 34, avenue de Messine - 75008 Paris, en précisant la référence S/JC.**

Gestion - Finance

Grand Groupe industriel de taille mondiale, (+ de 40 milliards de CA) leader dans son domaine, très fortement implanté à l'étranger recherche, l'

Adjoint de notre Responsable des Opérations Financières

- Vous participerez à l'analyse et aux négociations des dossiers d'acquisitions et de cessions de sociétés et d'activités (M & A), de création de Joint-Ventures...
- Vous contribuerez au financement de projets et à l'analyse de projets stratégiques et structurels.

Diplômé d'une école de commerce, vous avez une solide expérience d'environ 5 ans dans le domaine de l'audit et/ou du contrôle de gestion, avec une composante internationale et souhaitez élargir votre domaine de compétences dans un grand groupe à fort rayonnement international.

Vous êtes disponible pour de nombreux déplacements et pratiquez bien entendu couramment l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre de motivation, photo) sous la référence CA3554 à EUROMESSAGES 78 bd de la République - 92514 Boulogne Cedex.

RÉPONSE GARANTIE

ORC

FILIALE D'UN GROUPE FINANCIER DE TOUT PREMIER PLAN, SPÉCIALISTE DE LA GESTION D'ACTIFS POUR LE COMPTE D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET D'ENTREPRISES, NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE DIRECTION DE LA GESTION FINANCIÈRE

Economiste Senior

Notre gestion de portefeuilles s'inscrit dans le cadre d'un processus d'investissement structuré, qui débute par l'élaboration de scénarios économiques et de prévisions de marché. Pour renforcer nos capacités en matière de prévisions économiques et financières, vous rejoindrez notre équipe "études économiques-recherche et développement".

Vous assurerez le suivi de la conjoncture économique et financière de pays développés et élaborerez des prévisions à court/moyen terme pour ces pays ainsi que des scénarios à long terme. Vous développerez dans ce cadre des outils quantitatifs de prévision des marchés financiers.

A 30/35 ans, de formation supérieure économique et scientifique (ENSAE, Centrale, DEA, ...), vous avez exercé dans l'environnement des marchés financiers des fonctions similaires qui vous ont permis de maîtriser les techniques économétriques et statistiques.

Vos qualités rédactionnelles et orales, votre force de conviction, votre écoute vous seront indispensables pour assurer cette mission qui implique d'intervenir fréquemment auprès de la clientèle.

Réf. ES/MO

Gérant Arbitragiste International

Au sein de notre équipe "gestion structurée" en fort développement, vous contribuerez à une gestion multi-marchés sur des produits garantis et indexés.

Dans ce contexte, vous mettrez en œuvre des stratégies d'arbitrage qui concerneront aussi bien les taux, les devises que les actions afin d'optimiser l'utilisation des marges d'investissement sur les fonds à l'intérieur des contraintes de risque définies.

Pour tirer partie au mieux des opportunités de marché dans le cadre des anticipations établies, vous serez à l'écoute permanente des marchés et bénéficierez d'un dialogue constant avec les autres gérants de l'équipe.

Intervenant spécialisé sur les marchés financiers internationaux, vous avez acquis une parfaite connaissance des produits dérivés et structurés ainsi qu'une maîtrise des outils de gestion du risque et vous êtes un familier de l'analyse technique. Après 4 à 5 ans d'expérience sur les marchés, vous souhaitez évoluer dans le métier de la gestion de fonds d'investissement au sein d'une structure innovante.

Réf. GA/MO

Pour ces deux postes qui impliquent une pratique courante de l'anglais, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + prétentions) en indiquant la référence du poste choisi à Isabelle BARIETY

CDC·GESTION
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

7, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon - 75507 Paris Cedex 15.

ORC

Fonction Commerciale

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Filiale française d'un groupe américain leader sur le marché des bases de données marketing pour le secteur informatique recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL
Grands Comptes

De formation Bac + 4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique.

Agé de 27/35 ans environ, autonome, accrocheur et doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente conseil.

Vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Merci d'adresser votre candidature (avec prétentions) à Catherine GARO Responsable des Ressources Humaines - **COMPUTER INTELLIGENCE** 2 rue Troyon - 92316 SEVRES Cedex.

ORC



UNIVERSALIS

dernière édition avec CD - ROM

recherche sur toute la France

DELEGUES CULTURELS h/f

Poste à caractère commercial. Pas de porte à porte.
Formation complète à nos produits et méthodes.
Diffusion auprès d'un public varié.
Perspectives d'évolution rapide pour candidats de valeur.
Si vous êtes autonome, dynamique, ambitieux.
Si vous possédez une bonne culture générale et le sens du contact,
rejoignez un grand nom de l'édition en appelant le

0 800 317 400 (Appel Gratuit)

Chef de marché

Notre groupe industriel de dimension internationale (4,5 milliards de francs de C.A., 5 600 personnes) appuie son dynamisme sur un potentiel technique et humain de premier plan.

Vous êtes chargé de prospecter et de promouvoir des produits de haute technologie pour l'armement auprès de nos clients français et étrangers.

Placé sous l'autorité du Directeur de l'activité, vous suivez l'élaboration de l'offre technique et vous préparez l'offre commerciale ; vous négociez les contrats commerciaux ainsi que les accords de coopération et vous vous assurez de leur bon déroulement.

Vous apportez vos connaissances acquises sur le terrain, pour apprécier la situation du marché (clientèle et concurrence), pour définir les objectifs et contribuer à l'élaboration de la stratégie.

Diplômé d'une école de commerce (bac + 4), vous avez une expérience commerciale confirmée, acquise dans la vente de produits techniques et la négociation de programmes. Vous êtes apte à gérer les relations et les négociations de haut niveau et vous appréciez le travail en équipe.

Pour ce poste, basé en région parisienne, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence 46221, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Aujourd'hui, nous recherchons pour notre Direction des Etudes et Planification de

Avec 3 000 collaborateurs et un résultat net de 1 314 millions de francs, le Groupe Cetelem est le premier spécialiste européen du crédit à la consommation. Nous commercialisons des solutions adaptées aux besoins de nos clients particuliers : crédit, épargne, prévoyance... Un métier exigeant dans lequel notre savoir-faire est *unanimement* reconnu.

Jeunes Ingénieurs Contrôleurs de Gestion

Vous rejoindrez notre équipe chargée de la planification : en liaison directe avec la Direction Générale, vous prendrez en charge les problèmes de tarification, de refinancement, de gestion du risque et de frais généraux.

Vous apprendrez à gérer les équilibres financiers actuels et futurs et établirez des prévisions liées à nos options stratégiques. Vous serez en contact permanent avec les services opérationnels pour toutes vos analyses.

De formation Ingénieur ou Grande Ecole de Gestion, vous êtes débutant et souhaitez vous impliquer dans un premier poste qui apporte une vision globale de l'entreprise et qui vous permettra d'évoluer à terme vers des fonctions opérationnelles de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la réf. C003 à Anne VAUGIER, Compagnie Bancaire, 5, avenue Kléber, 75116 PARIS.

cetelem

Le Monde des Cadres

Chargé(e) d'Etudes

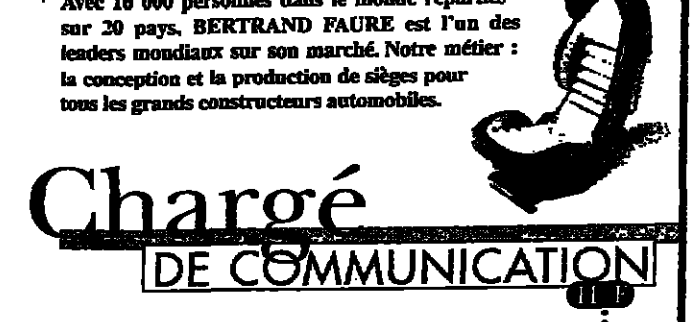
Nous sommes les filiales françaises (Banque et Compagnie d'Assurance-Vie) du groupe britannique Legal & General, l'un des leaders européens dans la diffusion et la gestion de produits financiers, de fonds de retraite et d'assurance-vie. Nous sommes en fort développement et notre gamme de produits et de services est large, moderne et compétitive, dans les domaines de l'épargne et de la prévoyance. Dotés de moyens importants, notre objectif de croissance est ambitieux.

Avec une expérience d'environ deux ans, diplômé d'une grande école scientifique ou commerciale ou de l'université (DEA, DESS, Magistère), vous maîtrisez les méthodes quantitatives (mathématiques, statistiques, actuariat). Vous êtes très à l'aise en micro-informatique. Vous avez une large culture économique et financière et votre anglais est réellement courant.

Nous vous offrons l'opportunité d'affirmer votre tempérament de créateur et d'entrepreneur. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous aurez des missions très concrètes et opérationnelles diverses : conception de nouveaux produits, gestion des engagements, ALM, études économiques, commerciales et financières. Vous serez également responsable de questions d'organisation (procédures administratives, développements informatiques).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et photo), sous la référence «ACT/06», à : Legal & General (France), 58, rue de la Victoire, 75440 Paris Cedex 09. *Confidentialité assurée.*

Legal & General



Avec 16 000 personnes dans le monde réparties sur 20 pays, BERTRAND FAURE est l'un des leaders mondiaux sur son marché. Notre métier : la conception et la production de sièges pour tous les grands constructeurs automobiles.

Dans ce contexte hautement évolutif, nous recherchons un Chargé de Communication.

De formation supérieure (BAC + 4 / 5), vous justifiez d'une première expérience en communication, de préférence en entreprise. De langue maternelle allemande, vous parlez couramment le français et l'anglais.

Vous interviendrez principalement sur toute la communication interne et devrez être en mesure de rédiger en langue allemande.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous Réf M/24 à BERTRAND FAURE DRH - 276, rue Louis Blériot - 92641 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex.

BERTRAND FAURE

L'École nationale supérieure des télécommunications

recrute

4 maîtres de conférences

dans les champs disciplinaires suivants :

- *architecture de systèmes et réseaux informatiques ;*
- *communications numériques et applications aux télécommunications sans fils ;*
- *systèmes électroniques pour la vidéo et les communications ;*
- *traitement du signal et des images.*

Outre leur activité d'enseignement et de recherche, ils devront contribuer de façon significative à la recherche sur contrat dans un contexte industriel ainsi qu'à la formation continue.

Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent. Ils auront une expérience de l'enseignement dans le supérieur, leurs publications dans des revues de haut niveau et leurs travaux de recherche attesteront de leur savoir faire. Les titulaires d'une habilitation à diriger des recherches ou ceux possédant une expérience professionnelle significative peuvent également postuler.

Après une première sélection sur dossier, les candidats seront invités à présenter leurs travaux devant une commission.

Les postes sont à pourvoir au 1er novembre 1997.

Pour obtenir tous les renseignements sur les postes à pourvoir, consulter le serveur web de l'Ecole : http://www.enst.fr/actu.html

Les dossiers de candidatures : lettre de motivation manuscrite, curriculum vitae, titres et travaux, deux lettres de recommandation

sont à adresser en trois exemplaires à Monsieur le Directeur de l'École nationale supérieure des télécommunications, réf 97/DIR/REC/MC 46, rue Barrault 75013 Paris.

Date limite de dépôt des candidatures : vendredi 18 juillet 1997

LE SENAT

RECRUTE PAR CONCOURS

3 ADMINISTRATEURS

(possibilité de liste complémentaire)

Ce concours est ouvert aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un second cycle d'études supérieures, âgés de plus de 18 ans et moins de 35 ans au 1er janvier 1997.

Il s'adresse plus particulièrement aux candidats ayant reçu une solide formation en droit public, droit privé ou économie.

Limite d'âge reculée :

- pour les hommes : services militaires, enfants à charge ;
- pour les femmes : ayant élevé un enfant, divorcée, veuve ;
- pour les handicapés.

Date limite de retrait des dossiers :
VENDREDI 19 SEPTEMBRE 1997

Date limite de dépôt des dossiers complets :
VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1997 À MINUIT
(le cachet de la poste faisant foi)

Dates des épreuves d'admissibilité :
15, 16 ET 17 OCTOBRE 1997

Les demandes de dossiers d'inscription doivent être adressées au service du Personnel du Sénat : 15, rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06.

Important Groupe industriel international (CA de plus de 10 milliards de Francs, dont 2/3 à l'étranger) recherche un

Responsable Stratégie Développement

Au sein de la Direction Stratégie et Développement International, vous aurez pour missions de :

- conduire des études de stratégie,
- contribuer à la planification stratégique,
- participer à des acquisitions internationales, de l'identification à la négociation.

Fort d'une double formation supérieure (Ingénieur + MBA ou équivalent), vous possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise en milieu industriel (et/ou en Conseil).

L'anglais courant est indispensable, l'allemand ou une autre langue est souhaité.

Ce poste, basé à Paris, nécessite des déplacements en province et à l'étranger.



Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous référence PB670944 à EUROMESSAGES 78 Bd de la République - 92514 Boulogne Cedex, qui fera suivre.

MAGAZINE - MUSIQUE



LIVRES - VIDEO

Premier groupe mondial de presse et d'édition, nous développons des produits de qualité répondant exactement aux besoins de notre clientèle nationale et internationale.

CHARGÉ D'ÉTUDES STATISTIQUES CONFIRMÉ (H/F)

Au sein du Département Marketing, votre responsabilité sera :

- d'analyser les comportements de la clientèle dans le but d'optimiser les opérations mailing,
- de contrôler, en liaison avec les chefs de produits et l'équipe informatique, le déroulement de ces opérations,
- d'effectuer les études nécessaires à l'élaboration de la stratégie Marketing,
- de proposer des innovations pour développer et enrichir le fichier clients.

Si votre formation supérieure en statistiques ou économétrie est enrichie par une sensibilité en démographie et sociologie,
si vous avez déjà acquis une expérience professionnelle d'environ 5 ans en traitement de fichiers dans le domaine du Marketing Direct,
si vous faites preuve de créativité, d'innovation, de force de proposition et,
si vous pratiquez couramment l'anglais :

vous possédez donc tous les atouts pour assurer ce poste de premier plan dont l'enjeu est stratégique pour notre société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à Nicoline Le Gourierec Sélection du Reader's Digest 1/7, avenue Louis Pasteur 92220 BAGNEUX.



Organisme aubois de 100 personnes recherche un

CHARGÉ DE MISSIONS (H/F)

GESTION ET ADMINISTRATION

Avec l'aide d'une équipe de 12 personnes, vous assurez la préparation et l'exécution des budgets des collectivités publiques dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Diplômé Bac + 4 minimum en gestion, comptabilité, droit public ou équivalent, et doté d'une expérience d'au moins 3 ans dans l'un de ces domaines, vous avez le sens de la communication, de l'organisation, du management et du relationnel. Vous maîtrisez l'outil informatique.

Pour ce poste motivant basé à Troyes (Aube), nous vous offrons une formation permanente, un statut cadre, une voiture de service, des avantages sociaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions, sous référence C.M. 117, à notre Conseil - CDL Ressources Humaines - Grande Rue 10190 PRUGNY. Discrétion assurée.

C.D.L RESSOURCES HUMAINES



RESPONSABLE PRODUITS FINANCIERS H/F (360/400 KF)

Spécialiste de l'assurance aux particuliers et aux professionnels, nous développons notre activité "épargne collective". Notre Direction Commerciale renforce ses équipes pour atteindre ses ambitions de développement.

En collaboration avec la Banque Financière Groupama et notre direction commerciale, vous élaborerez et mettrez en oeuvre la stratégie nécessaire pour développer notre présence sur le marché des professionnels.

Manager d'hommes, vous piloterez une équipe commerciale de 15 spécialistes "Vie et Gestion de patrimoine" et apporterez un soutien commercial et technique, notamment dans le suivi des Grands Comptes.

De formation supérieure BAC + 5 Ecole de Commerce - Droit - Finance, une expérience réussie dans la vente et le développement de produits bancaires vous a permis d'affirmer votre savoir-faire commercial et votre leadership.

Poste basé à NIORT. *Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. 215 à notre Conseil - multicibles, Evelyne Achache-Laleu, 37 rue Carnot - 86000 POITIERS*



Marketing - Communication

Consultant senior en communication interne

Au sein de l'équipe spécialisée d'une grande agence de communication parisienne, vous interviendrez au plus haut niveau dans les différents aspects de la communication interne et sociale (politique de changement social, évolution des métiers et des compétences, motivation des équipes...), de l'analyse de la problématique à la mise en œuvre des recommandations.

A 30/35 ans, de formation HEC, Essec, ESCP, IEP ou l'équivalent, vous avez acquis une solide connaissance de l'entreprise et des ressources humaines à travers une expérience de 5 années au minimum dans une grande entreprise et/ou en agence. Anglais courant.

Forte implication, sens de l'écoute, aptitude à rédiger et à argumenter avec clarté, goût du travail en équipe, alliés à une véritable éthique professionnelle sont autant d'atouts qui nous amèneront à retenir votre candidature.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous référence 46794 à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

Consultant Communication interne et sociale

Au sein de BDDP Corporate, premier groupe européen de communication d'entreprise, le pôle d'activité Communication Ressources Humaines intervient dans les domaines de la communication pour l'emploi et de la communication interne et sociale.

Si comme nous, vous êtes persuadé que :
La communication interne et sociale est une des problématiques majeures dans la conduite du changement dans les entreprises.
Les nouveaux médias vont bouleverser les systèmes de communication interne.
La communication interne c'est 50 % de terrain et 50 % de réflexion.
Il est temps de briser les tabous et de faire taire la langue de bois dans les entreprises.
Il est temps d'admettre, qu'humour et compétences ne sont pas incompatibles.

Et si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole de Commerce Science-Po et/ou 3e cycle Université), avec 3 à 5 ans d'expérience en entreprise ou en agence corporate.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant sur l'enveloppe la réf. CIM, à Communiqué, 50/54 rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex.

NOTRE AGENCE DE COMMUNICATION, SPÉCIALISÉE DANS LES RESSOURCES HUMAINES, PROPOSE UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ À UN PROFESSIONNEL DE VALEUR :

RESPONSABLE DE CLIENTÈLE GRANDS COMPTES

A vous de promouvoir les différents services de notre agence auprès de vos clients, grands groupes français et internationaux, mais aussi de les convaincre et de les fidéliser. Pour exercer ce rôle de conseil et de commercial auprès d'interlocuteurs de haut niveau, vous développez une vision globale et orchestrez nos compétences internes pour mener à bien les actions que vous préconisez.

A 30/32 ans, de formation Bac + 5 (ESC, MBA...), vous disposez de 2 à 5 ans d'expérience dans la gestion de grands comptes : communication produits, ressources humaines, B to B, promotion ou corporate. Homme de stratégie mais aussi de terrain, votre anglais est courant... et si possible maternel !

CURIEUX ET OUVERT, VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE TALENT EN GRAND : ADRESSEZ VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE (LETTRE DE MOTIVATION, CV, PHOTO, SALAIRE ACTUEL ET PRÉTENTIONS) SS RÉF. AJ668563 À EUROMESSAGES, 78, BD DE LA RÉPUBLIQUE, 92514 BOULOGNE CEDEX. DISCRÉTION ASSURÉE.

Grand Groupe de BTP recherche pour sa Direction de la Communication un

chargé de communication H/F

De formation supérieure, vous bénéficiez d'un **minimum** de 4 années d'expérience acquise en agence conseil ou dans un service de communication d'entreprise.
Vous démontrez une bonne connaissance pratique de l'édition et de la presse d'entreprise, ainsi qu'une réelle aptitude à l'écriture.
Rigueur, sens de l'initiative et maîtrise de l'anglais sont trois qualités indispensables pour ce poste basé en région parisienne.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, sous réf. 47117, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, qui transmettra. Confidentialité assurée.

MEDIA SYSTEM

ANACOM
ANALYSE ET ADAPTATION DES COMMUNICATIONS

SPÉCIALISÉE DANS LES ÉTUDES ET LA MISE AU POINT DES COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES DES ENTREPRISES. ANACOM POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

2 Chargés d'études senior

LINGUISTE et SOCIOLOGUE

- *De formation sémio-linguistique, vous possédez au minimum un DEA (analyse du discours et de l'énonciation, sémiotique textuelle et visuelle). Réf. SL*
- De formation sociologique, vous possédez au minimum un DEA (techniques d'enquêtes *qualitatives et quantitatives*). Réf. SO

Pour ces 2 postes, une expérience de 3 ans est exigée pour *réussir pleinement dans votre fonction.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation), sous la référence choisie, à ANACOM - 18 rue Séguier - 75006 PARIS.

EURO RSCG

Carrières internationales

Office européen des brevets à Munich

L'Office européen des brevets (OEB) est une organisation intergouvernementale qui délivre des brevets au nom de ses 18 États membres. L'OEB se propose d'engager un **administrateur** chargé de la planification et de l'information de la direction au sein du

Contrôle stratégique/opérationnel

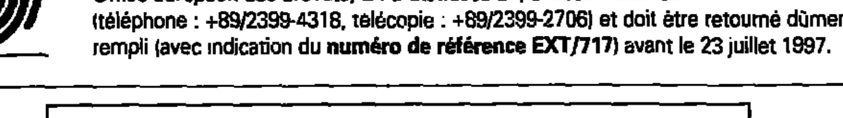
(contrat d'une durée initiale de 3 ans)

Fonctions
- Coordonne les hypothèses de base de l'Office pour la planification et le plan d'activités à moyen terme
- Est chargé du système intégré de gestion et de la fourniture de rapports mensuels à la direction
- Participe aux études ad hoc dans le cadre du "Contrôle stratégique/opérationnel"

Qualifications minimales
- Diplôme sanctionnant des études de niveau universitaire en économie ou formation équivalente
- *Au moins trois années de pratique*, notamment d'outils de contrôle tels la planification, l'information de la direction et la comptabilité
- *Excellente connaissance d'une des langues officielles de l'Office (allemand, anglais,* français) et bonne connaissance pratique d'au moins une autre

Conditions
- *Rémunération supérieure à la moyenne, exempte d'impôts nationaux sur le revenu,* comparable à celle offerte par les autres organisations internationales, à laquelle s'ajoute un ensemble d'avantages sociaux (assurance maladie, système de pension, etc.)

Formulaire de candidature
- Le formulaire de candidature peut être obtenu auprès de la Direction du personnel, Office européen des brevets, Erhardtstrasse 27, D-80331 Munich (téléphone : +89/2399-4318, télécopie : +89/2399-2706) et doit être retourné dûment rempli (avec indication du **numéro de référence EXT/717**) avant le 23 juillet 1997.



ifpi INTERNATIONAL FEDERATION OF THE PHONOGRAPHIC INDUSTRY

LEGAL ADVISER – London

IFPI is the international trade association for the music industry, representing over 1300 record companies in *over 70 countries. We seek a lawyer for our central* London office to deal worldwide with a variety of complex international legal matters, including:

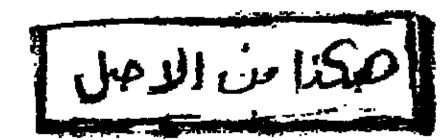
- performance rights' administration
- mechanical rights' negotiations
- competition law issues

Candidates must have a professional legal qualification, at least two years' post-qualification experience of competition law and *intellectual property law and some experience of litigation in these* fields. An ability to communicate and negotiate effectively in English is essential as is availability to *travel abroad* at short notice.

Experience of dealing with the European Commission competition authorities and a working knowledge of another major European language are desirable.

We offer an attractive remuneration package, including a company car, contributory pension scheme, private medical insurance, health/sports club facilities. Applicants should write with full career details to Trevor Pearcy, Director of Planning & Administration, IFPI Secretariat, 54 Regent Street, London W1R 5PJ.

Closing date for applications: 30 June 1997



Gestion - Finance

CAISSE CENTRALE DES BANQUES POPULAIRES

Organisme central bancaire, financier et technique du Groupe Banques Populaires

Activités de marchés

OPÉRATEURS CONFIRMÉS

Titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur, vous avez une expérience des métiers de salle de marchés et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Nous recherchons les spécialistes suivants :

Teneur de marché et arbitragiste sur titres d'états, repos et IRS **Réf. OP1**

Teneur de marché et gestionnaire de portefeuille sur les titres "à spread" **Réf. OP2**

Teneur de marché sur actions, plus particulièrement sur les valeurs du Second Marché et du Nouveau Marché **Réf. OP3**

INGÉNIEURS FINANCIERS DÉBUTANTS

Titulaire d'un diplôme de Grande Ecole d'Ingénieurs, vous êtes passionné par la Finance ; vous participez au développement de nos activités d'arbitrages sur titres et produits dérivés. **Réf. IFD**

Comptabilité générale

ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA COMPTABILITÉ BANCAIRE

De formation supérieure, vous avez une compétence en comptabilité bancaire.
Une première expérience d'environ 5 ans en Banque ou dans un Cabinet de commissariat aux comptes vous permet de prendre en charge :
l'élaboration des états comptables, la responsabilité de l'établissement et du respect des normes comptables, la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques propres au secteur ainsi que les fonctionnalités comptables des autres applicatifs de la Banque, l'établissement du budget ...
Vous organisez et encadrez une équipe d'une dizaine de personnes. **Réf. ACG**

Systèmes de paiement

CHARGÉ D'ÉTUDES STRATÉGIQUES

Vous êtes chargé de réaliser diverses études stratégiques sur les systèmes de paiement. Vous devez conduire ces projets en intégrant tant les aspects réglementaires, techniques et financiers que marketing : vous les présentez et les argumentez auprès des instances interbancaires ou du Groupe.
Ingénieur avec si possible une double formation (marketing ou finances), vous avez une expérience réussie de 5 à 10 ans du conseil et de la conduite de projets, des études préalables à la réalisation finale.
L'expérience des systèmes de paiement est un atout, l'anglais courant indispensable. **Réf. CES**

CHARGÉS D'ÉTUDES / MAÎTRISE D'OUVRAGE

Vous êtes chargé de concevoir et de mettre en place les nouvelles procédures d'organisation et d'information pour le compte de notre secteur Systèmes de Paiement ou de la clientèle. Vous assurez l'interface entre les services de production et les équipes informatiques chargées des applications.
Ingénieur de formation, vous êtes bien sûr compétent sur les Systèmes d'Information. Vous aimez travailler en équipe, possédez un bon esprit d'analyse et de synthèse, et avez des aptitudes rédactionnelles. La connaissance des Moyens et Systèmes de Paiement Nationaux et Internationaux serait un plus. **Réf. CMO**

RESPONSABLE DE SECTEUR PRODUCTION MONÉTIQUE

Responsable d'un secteur de production au sein du service Cartes, vous prenez en charge :
le suivi des serveurs d'autorisation de la Banque, la gestion des problèmes de sécurité "Cartes" (de l'analyse des alertes et des fraudes à la gestion des dossiers contentieux), la gestion du parc de GAB/DAB.
Sur ces trois types de missions, avec une petite équipe dont vous assurez la responsabilité, vous participez aux réflexions et proposez des évolutions, mettez en place des tableaux de bord et assurez le suivi de l'activité.
De formation supérieure technique, vous avez une première expérience d'au moins 5 ans de l'animation d'équipe.
La connaissance de la monétique est nécessaire. **Réf. RSA**

RESPONSABLE CONTRÔLE DE GESTION

Vous assurez, en liaison directe avec le responsable, le contrôle de gestion et la comptabilité des Systèmes de Paiement afin d'apporter à la Direction, les éléments d'analyse et de pilotage nécessaires.
Vous organisez et animez une équipe d'une vingtaine de personnes.
Diplômé en comptabilité/finance (l'expertise comptable serait un plus), vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine du contrôle de gestion et du management, et vous maîtrisez parfaitement les outils informatiques. **Réf. RCC**

Si l'une de ces opportunités vous intéresse, merci de bien vouloir nous adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo), en indiquant **la référence choisie**, au Service Gestion de l'Emploi et des Carrières, RH, CCBP, 10/12 avenue Winston Churchill, 94677 Charenton-le-Pont Cedex.



MEDIAPA

Nous ne sommes pas populaires sans raisons

Groupe industriel d'envergure mondiale (18 000 personnes, C.A. 17MMF), renforce le département Consolidation de son siège social.

Adjoint au Responsable Consolidation Groupe

Vous assisterez le responsable consolidation dans ses fonctions :
- Consolidation : la tenue du guide des principes comptables et de consolidation, le lancement et le suivi des campagnes, l'exploitation des progiciels CARAT et UNIFICATION.
- Le suivi des comptes de l'activité « immobilisations financières ».
- La comptabilité et le suivi des filiales gérées par le siège.

A 28/30 ans environ, vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce et/ou titulaire du DESCF ou d'une MSTCF. Vous maitrisez à la fois les techniques de consolidation et les règles comptables, fiscales, juridiques applicables aux sociétés françaises et anglo-saxonnes. Rigoureux, souple et doté d'excellentes qualités relationnelles, votre anglais est courant. Vous possédez enfin de bonnes connaissances en micro-informatique (Excel 5...).

Pour ce poste basé à Paris, merci d'envoyer lettre manuscrite et CV, sous réf. 46865, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

Carrières Internationales

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde des Initiavives le mardi **
et la rubrique
Le Monde des Initiatives locales le vendredi ***
Trois rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

France Telecom Mobiles International, exportateur de compétences

France Telecom Mobiles International, filiale de France Telecom Mobiles, développe des réseaux de téléphonie mobile à l'international. Déjà présent en Europe (Belgique, Danemark, Grèce, Pologne, Roumanie, Slovaquie), au Proche-Orient (Liban) et en Asie (Inde, Chine, Japon), FTMI continue sa forte politique d'expansion et crée, au sein de sa Direction Marketing, un poste de

Responsable du Lancement de Réseaux de Distribution à l'International (H/F)

Rattaché au Responsable des Ventes et de la Distribution, au sein d'une équipe de 4 personnes, vous êtes chargé de préconiser une stratégie de distribution de nos produits et services, dans le cadre de réponses à des appels d'offres internationaux.
Lors du lancement des filiales étrangères, vous organisez les réseaux de distribution et les structures de vente et initiez le soutien à la vente : recrutement, formation, animation et stimulation des forces de vente, mise en place de la logistique et de l'après-vente.
A 26/30 ans, de formation supérieure (école de commerce), vous avez une expérience significative de l'organisation de réseaux de vente directe et indirecte et des compétences en "trade marketing". Vous avez appréhendé des problématiques de marchés professionnels et/ou de "mass market". Vous travaillez couramment en anglais.
A ce poste, vous pourrez exercer vos qualités conceptuelles, mais aussi votre sens opérationnel et votre habileté de négociateur. Vos missions impliqueront de fréquents déplacements et séjours à l'étranger.
Si ce contexte vous séduit, merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous réf. LM/532 à notre Conseil, Laurenta BENRUBI, ORYADE - 16, avenue Hoche - 75008 PARIS.



France Telecom Mobiles International

Dirigeants



Biens d'équipement

Directeur Général

Casablanca

Cette société, présente au Maroc depuis plus de 15 ans, leader sur son marché, filiale d'un groupe français, fabrique et commercialise *des biens d'équipement. Son développement s'appuie sur une politique* de diversification produits poussée, et un effort commercial régulier notamment à l'exportation.

Directement rattaché au PDG du groupe, le directeur général prend en charge l'ensemble des fonctions de l'entreprise, et en particulier la fonction commerciale : c'est lui qui anime en direct la petite équipe *commerciale de la filiale et son réseau de distribution. Il s'implique* personnellement dans les affaires de haut niveau.
Le poste est situé à Casablanca.

De formation ingénieur, le candidat retenu fera état d'une expérience significative au regard du poste, dans le commercial. Une partie au moins de cette expérience aura été acquise de manière significative dans des pays *à forte croissance où l'investissement en infrastructures est important.*

Autonome, fiable, adaptable, ce directeur inspire confiance afin d'acquérir la meilleure crédibilité auprès de ses interlocuteurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) sous réf. 228 AK à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes, France, qui transmettra en toute confidentialité.



Accueillir - Former - Innover

Trois mots pour désigner notre mission d'animation de la vie sociale et de l'emploi par la rencontre et la formation. Un mandat que nous assurons avec succès depuis 30 ans. L'objet est généreux, le champ d'action large, les moyens considérables et la réalisation purement économique. Nous recherchons pour diriger l'ensemble et animer une équipe de 60 personnes permanentes notre nouveau

Directeur

Nous attendons un(e) véritable manager. Meneur d'hommes qui donne du sens *aux actions. Animateur qui fédère autour des orientations retenues.* Développeur qui optimise les moyens de l'institut. Gestionnaire averti et soucieux de rentabilité. Force de proposition et d'action dans les domaines que nous nous sommes donnés.

Nous voyons bien un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur (3ème cycle) qui s'est essayé(e) avec bonheur à la direction d'un organisme (ou d'une société privée) résolument tourné vers la satisfaction de ses publics. Un(e) battant(e) avisé(e) qui, autour de la quarantaine, souhaite trouver dans son action les valeurs fortes auxquelles il (elle) adhère. La connaissance du milieu de la formation et de l'organisation d'événements, sans être un impératif *absolu, serait un plus apprécié.*

Cela vous intéresse et vous vous reconnaissez,
écrivez à notre conseil ***RH PARTNERS,***
18 rue Ferrère, 33000 BORDEAUX
sous référence AB0697M.

RH PARTNERS

ATRAL

**PME de croissance indépendante, spécialisée dans l'électronique grand public et située en Rhône-Alpes,
400 personnes, plus de 300 MF de CA dont 1/3 à travers 3 filiales européennes, recherche, en vue de seconder son PDG, un**

Directeur Général

Chargé d'assurer la gestion quotidienne du Groupe, il assurera le bon *fonctionnement de l'organisation et veillera à son efficacité et à sa rentabilité.*

Agé de 45/50 ans, de profil grande école, le candidat devra avoir acquis une *expérience réussie dans un poste de direction générale ou de direction d'un* centre de profit autonome de taille supérieure ou équivalente à celle de notre groupe.

Doté de qualités reconnues d'animation et d'organisation, le candidat a une bonne pratique du contrôle de gestion et de l'informatique.

Loyal et animé d'un bon esprit collectif, il devra s'intégrer au sein d'une équipe de direction motivée et expérimentée. Il devra l'assister dans son évolution vers une structure plus importante et plus formalisée.

Selon son profil, il pourra adjoindre à sa mission principale la coordination des filiales commerciales.

Une expérience internationale serait appréciée. La pratique de l'anglais est nécessaire, allemand et/ou italien/espagnol souhaitables.

Le poste est à pourvoir immédiatement, salaire et intéressement selon expérience.

Pour faire acte de candidature, merci d'adresser lettre de motivation manuscrite + CV + photo à Marie CACCAMO - Société ATRAL - rue du pré de l'Orme - 38926 CROLLES Cedex.

Directeur Administratif et Financier Groupe

Paris - Ce Groupe d'ingénierie en système d'information, avec un CA de 1 milliard de francs, jouit d'une excellente santé financière. Il est présent sur l'ensemble du territoire national et comporte une vingtaine d'entités décentralisées. Il bénéficie, par le professionnalisme de ses équipes (plus de 2000 personnes) et la qualité de ses prestations, d'une solide notoriété auprès de ses clients. Il poursuit activement une stratégie de développement et souhaite fédérer au niveau Groupe les différentes compétences administratives et financières existantes.

En lien direct avec le Président du Groupe et membre des instances dirigeantes, vous prenez en charge l'ensemble des fonctions financière, comptable, administrative ainsi que l'informatique interne en vue d'assurer leur cohérence et leur efficacité. Vous avez pour mission toute particulière de faire évoluer *l'ensemble des procédures et garantir leur respect par les directions opérationnelles décentralisées.* Vous êtes responsable de la fiabilité des reportings comptables et financiers auprès du Président que vous *secondez dans sa politique de croissance par vos compétences* "haut de bilan".

Vous managez les responsables financier, administratif, informatique et logistique et vous appuyez *sur leurs compétences et celles de leurs équipes* (une centaine de personnes) pour assurer au Groupe de solides bases financières et administratives pour faire face à sa croissance.

De *formation supérieure* (Sciences Po, HEC, etc.) et âgé d'une quarantaine d'années, vous êtes un professionnel reconnu par vos pairs et avez exercé vos responsabilités au sein de groupes décentralisés dans le domaine des services. Votre autorité personnelle, votre capacité à développer la concertation et entraîner l'adhésion, votre sens des organisations efficaces seront vos principaux atouts pour réussir dans ce poste stratégique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence C.378/M à notre conseil Catherine Charvet.

Oberthur Consultants — 49, rue Saint Roch 75001 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL AYANT DU CHARISME POUR ENTRAINER LES HOMMES

Dans l'activité de cette P.M.E. appartenant à un groupe privé, être à l'écoute des clients (industriels, distributeurs), améliorer la productivité, faire croître le C.A. et maintenir des marges de qualité constituent votre mission.

A 35 ans environ, vous avez déjà acquis une expérience de Directeur Général dans une entreprise où existait réellement un process de fabrication. Vos qualités de meneur d'hommes (production, maintenance, logistique, achats et commerce) vous ont déjà servi et vous permettront de réussir dans ce poste situé à Lyon. De réelles perspectives de carrière existent dans ce groupe en pleine expansion.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence **C/1443 M** à notre conseil en recrutement Pierre BUCCAÏ **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

JEUNE ET BRILLANT DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

Le patron de cette PME est un repreneur privé, d'une cinquantaine d'années, Centralien.
Il constitue son équipe de direction comme il en a eu l'expérience dans les grands groupes où il a fait carrière.
Pour prendre en main toute la fonction commerciale dans cette entreprise, située parmi les trois intervenants au monde *(90 % du CA est fait dans plus de 30 pays), il cherche à s'entourer d'un homme de 30/35 ans,* diplômé de HEC, ESSEC ou ESCP, véritable force de recommandation du Président.
Participer au capital grâce à des stock options est envisagé, pour un candidat prêt à s'investir et à saisir une opportunité, peu fréquente, dans une carrière. Ce poste est situé dans une ville très agréable du Sud-Ouest.

*Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la référence **C/1464 M** à notre conseil en recrutement Pierre BUCCAÏ **CONCORDANCES** - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

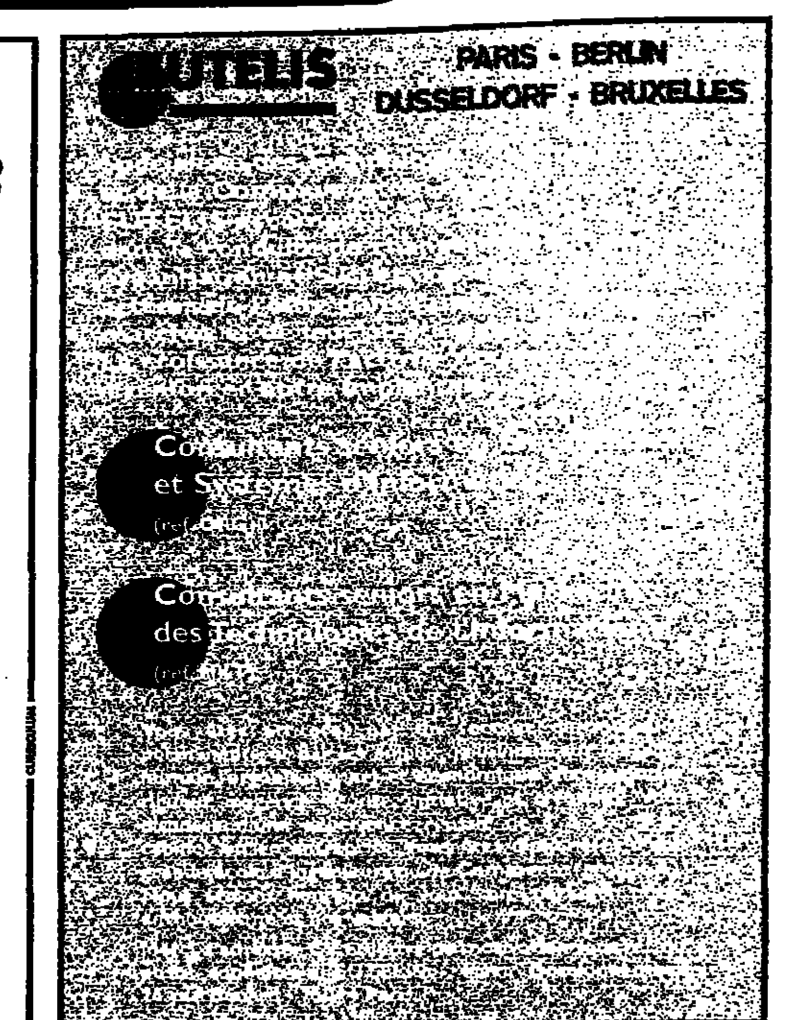
CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

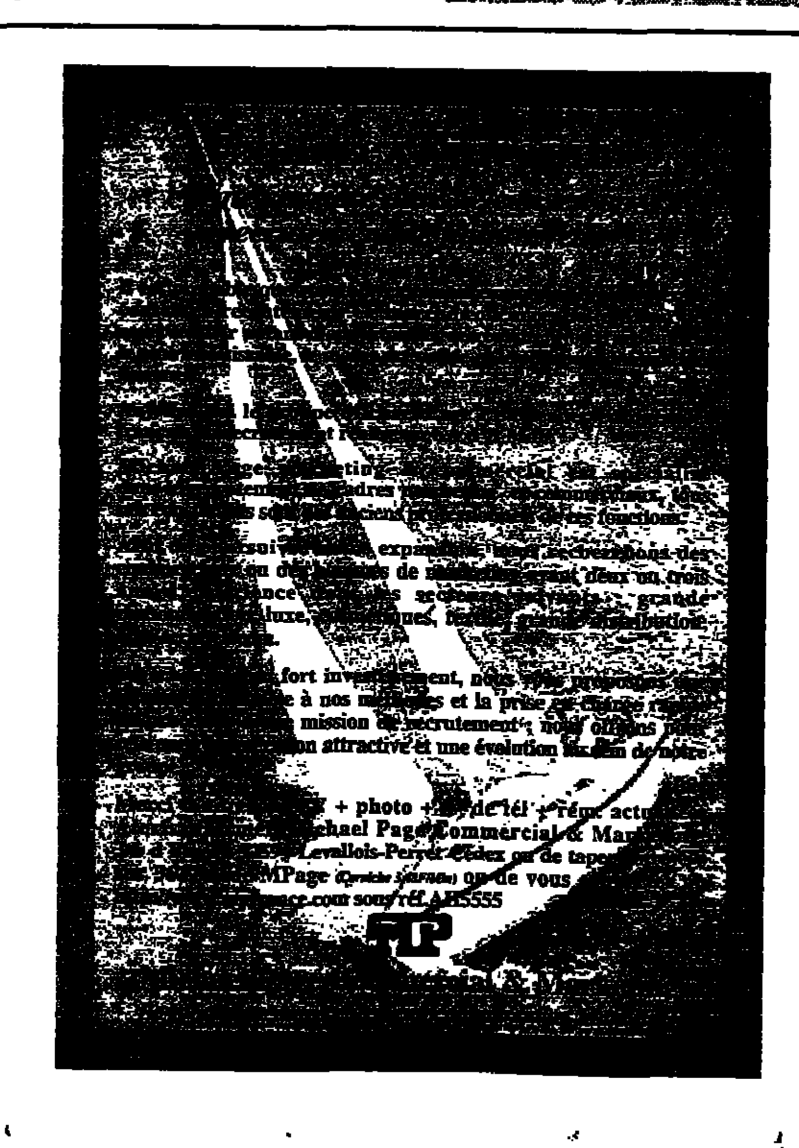
Juristes
Ressources Humaines

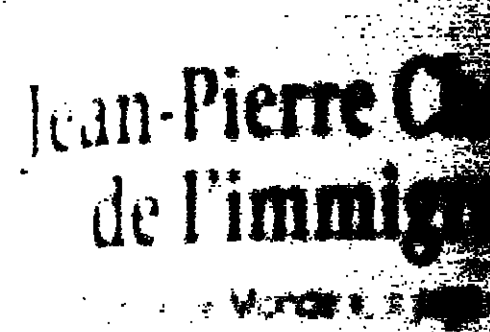


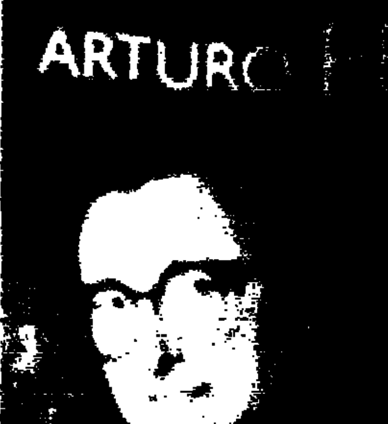
RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Conseil et Audit









هكذا من الأصل

Juristes - Ressources Humaines



Lyonnaise Câble, filiale du GROUPE SUEZ LYONNAISE DES EAUX, exploite et commercialise le réseau de télévision par câble.

Nous recherchons un

JURISTE DROIT PRIVE

Sous la responsabilité du Directeur Général, vous exercerez vos compétences sur l'ensemble des dossiers (droit des contrats, droit des sociétés, droit de la communication audiovisuelle, droit de la consommation).

Vous assisterez techniquement les directions opérationnelles et participerez *activement aux négociations contractuelles.*

Pour ce poste à pourvoir rapidement, vous êtes titulaire d'une maîtrise en *droit privé et avez une expérience en entreprise ou en cabinet de 5 ans minimum.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous *réf. 47863* à LYONNAISE COMMUNICATIONS DRH Service Recrutement *6 Villa Thoréton* 75015 PARIS.

SLAUGHTER AND MAY

CABINET D'AVOCATS INTERNATIONAL recherche pour son bureau de PARIS plusieurs

AVOCATS EN DROIT DES AFFAIRES

Ayant de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en cabinet et une pratique diversifiée en droit des sociétés, fusions-acquisitions, restructurations, droit bancaire et boursier notamment. Double formation souhaitée.

Anglais écrit et parlé impératif.

Merci d'adresser votre candidature au Service du Recrutement,,SLAUGHTER AND MAY, 112 avenue Kléber, 75116 PARIS.

Office notarial de tout premier plan recherche un

Juriste Droit des Affaires

Paris

Sous la responsabilité d'une équipe de notaires dynamiques, dont un Professeur Agrégé des Facultés de Droit, vous participez au développement du département Droit des Affaires de l'Etude.

A ce titre, vous êtes amené(e) à intervenir principalement sur des dossiers relevant du droit des sociétés (opérations de structure, montages juridiques mis en place dans le cadre de transmissions patrimoniales, etc.) et *droit des contrats, auprès d'une clientèle* composée essentiellement d'entreprises et de particuliers dirigeants d'entreprise ou fortunés.

Agé(e) de 28/32 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, Doctorat, CAPA, etc.), vous justifiez d'une expérience *réussie de 4/5 ans acquise en entreprise ou de* préférence en cabinet d'avocats d'affaires et comprenant une pratique significative des opérations liées au droit des sociétés.

Rigoureux, doté(e) d'une capacité d'adaptation certaine, vous souhaitez valoriser vos qualités *technique et relationnelle au sein d'une* structure en très fort développement.

La maîtrise de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Thierry Montécatine, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur le 36.17 MPage** (Connexion 1,48F/Mn) ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous la réf. TM17222.

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

S.C.P. d'avocats en croissance recherche un

Avocat Fiscaliste

Normandie

Dans le cadre d'une activité essentiellement orientée vers le contentieux fiscal, vous vous voyez confier l'entière responsabilité d'un portefeuille de clientèle composé d'entreprises et de particuliers que vous devez traîter, fidéliser et développer.

Avocat de formation supérieure en fiscalité (DEA, DESS, ENI, Doctorat), vous justifiez d'une pratique significative du contentieux fiscal d'au moins 5 ans acquise de préférence au sein de l'administration fiscale ou en cabinet d'avocats d'affaires.

Cette opportunité s'adresse à des candidats désireux de s'investir dans un cabinet où l'association sera très rapidement ouverte.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à ***Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal,*** 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou **de taper votre CV sur le 36.17 MPage** (Connexion 1,48F/Mn) ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous référence SD16942.

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et fiscal

Important groupe français de dimension internationale intervenant dans le secteur de l'agro-industrie recherche un(e)

Fiscaliste

Bretagne

Au sein du Service Juridique et Fiscal, vous contribuez notamment à la gestion fiscale des sociétés du groupe qui vous sont confiées (supervision des déclarations, suivi des contentieux, etc.) tant en matière de fiscalité directe qu'en matière de fiscalité locale et indirecte (taxe professionnelle, TVA, TF etc). Vous intervenez en outre dans le cadre de l'intégration fiscale du groupe.

Vous participez également aux opérations de structure (acquisition, fusion, apport partiel d'actifs, etc.) afin de minimiser les risques fiscaux.

Enfin, vous assurez un rôle de conseil permanent auprès des opérationnels du groupe sur toutes questions d'ordre fiscal (prix de transfert, opérations intra-groupe, etc...).

Agé(e) d'environ 28/30 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE), avec une spécialisation en fiscalité, vous justifiez d'une expérience de trois ans minimum acquise au sein d'une entreprise à forte activité internationale ou au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires.

Vous devez impérativement être opérationnel(le) en anglais et la connaissance d'une seconde langue sera un atout supplémentaire.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Christophe Blanc, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** (Connexion 1,48F/Mn) ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous référence CB16043.

MP
Michael Page Tax & Legal
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

Grand groupe de BTP
intervenant dans des domaines diversifiés
(Energie, Transport, Industrie, Aménagement urbain),
SPIE BATIGNOLLES recherche aujourd'hui
dans le cadre de son développement un :

JURISTE DROIT DES AFFAIRES

Au sein du Département Juridique de la holding, vous avez en charge des missions variées. Vous gérez des dossiers contentieux et assistez nos filiales dans tous les domaines n'entrant pas dans le champ de leur gestion courante (droit concurrence, droit pénal, etc.). Vous préparez le montage *d'opérations en concession. Vous assurez le secrétariat juridique* du Conseil d'Administration de la holding et la préparation d'opérations de restructuration. Vous suivez les évolutions du droit (France, CEE) susceptibles d'intéresser nos activités.

A 30/35 ans, de formation supérieure avec de solides bases en droit privé, vous possédez une expérience significative en matière de droit des affaires mais aussi de droit public (montage d'opérations en concession). Votre ouverture d'esprit, votre autorité naturelle et votre sens relationnel font de vous un partenaire efficace et apprécié. La maîtrise *de l'anglais est indispensable, celle d'une deuxième langue* souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre *manuscrite*, CV, photo, prétentions) sous référence SB 9701 à l'adresse suivante :

SPIE BATIGNOLLES
Département Recrutement Cadres
Parc Saint-Christophe - Pôle Galilée
95865 CERGY-PONTOISE

Le bureau parisien d'un Cabinet britannique recherche un

Avocat Fiscaliste

Paris

Rattaché à l'Associé fiscal, vous interviendrez principalement dans le domaine des fusions-acquisitions et des financements structurés à l'échelle transnationale.

Dans le cadre de votre activité, vous serez également consulté par l'ensemble des Associés et Collaborateurs du Cabinet sur toutes questions fiscales liées au droit des affaires.

Agé d'environ 30 ans, avocat de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, etc.), vous justifiez de cinq à sept ans d'expérience de préférence en cabinet d'avocats d'affaires et avez une bonne pratique des conventions fiscales internationales et de la fiscalité de groupe.

Une parfaite maîtrise de l'anglais tant à l'écrit qu'à l'oral est indispensable.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphanie Dru, Michael Page Tax & Legal**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** (Connexion 1,48F/Mn) ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous réf. SD17084.

MP **Michael Page Tax & Legal**
Le spécialiste du recrutement Juridique et Fiscal

La rencontre de deux exigences

La nôtre : celle d'un cabinet de recrutement résolument tourné vers les sociétés internationales du secteur high-tech, qui cherche aujurd'hui à s'entourer de nouveaux **Consultants**, à haut niveau de compétences.

La vôtre : celle d'un homme ou d'une femme ayant la volonté de s'impliquer dans une fonction qui lui offre en retour autonomie, responsabilités et possibilité de participation active à la *réussite d'une entreprise.*

Rencontre autour d'un métier, celui d'assister et de *conseiller nos clients dans la recherche de leurs collaborateurs* et la constitution de leurs équipes, par annonce ou par approche directe.

Rencontre au sein d'une équipe, professionnelle et chaleureuse, appuyée par une infrastructure informatique sophistiquée.

Une toute dernière exigence : vous maîtrisez l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 211/LM, en précisant vos souhaits de rémunération, à **ALPHA CDI**, Joëlle Dujour, 20 avenue André Malraux, 92309 Levallois-Perret Cedex, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

Consultez notre Web :
http://www.alphacdi.com

